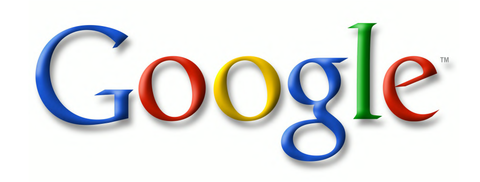
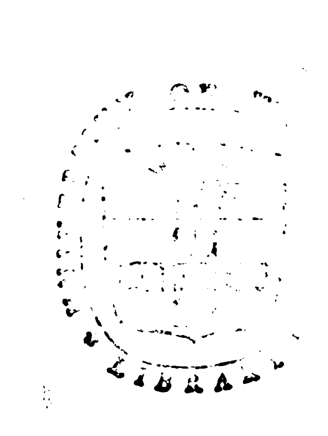




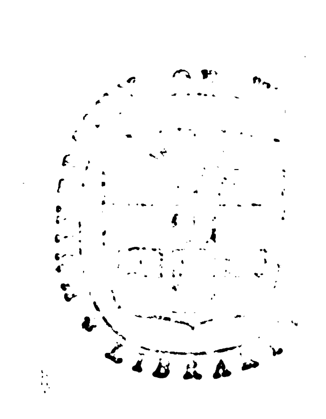



Digitized by Google





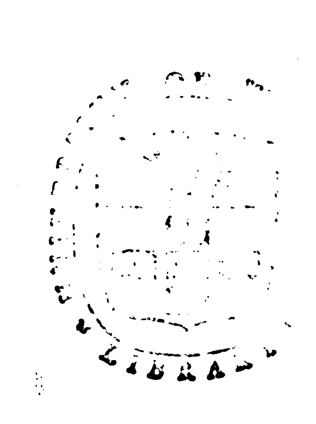









Digitized by Google



HISTOIRE

DE

NOTRE-DAME DE FRANCE

LE PUY, TYP. ET LITH. MARCHESSOU.

HISTOIRE

DE

NOTRE-DAME DE FRANCE

SUR DES

DOCUMENTS LA PLUPART INÉDITS

PAR LE P. NAMPON

De la Compagnie de Jésus

Commissaire de *N.-D. de France*

« La Sainte Vierge elle-même a inspiré, béni et conduit à bon terme tout ce grand dessein. »

Notice sur la collection des documents relatifs à la définition du dogme de l'Immaculée-Conception, par l'abbé SIRE, p. 112.



AU PUY

CHEZ Mlle AUDIARD

Boulevard Saint-Louis, 12

Mars 1868

A SA GRANDEUR MONSEIGNEUR LE BRETON

ÉVÊQUE DU PUY

MONSEIGNEUR,

Permettez à un indigne enfant de Notre-Dame du Puy de déposer à vos pieds le récit fidèle de ce qui s'est fait, par l'inspiration de votre vénéré prédécesseur, à la gloire de *Notre-Dame de France*.

Cette histoire ne saurait être dépourvue d'intérêt pour Votre Grandeur. A peine étiez-vous parmi nous que vous mettiez tout votre zèle à poursuivre et à promouvoir les saintes entreprises des Evêques vos devanciers. La Basilique de saint Vosy et de saint Scrutaire, reconstruite par Mgr Darcimoles, reçoit de vous un chœur également renouvelé. L'évêché, construit par S. Em. le Cardinal de Lyon, est agrandi et embelli par vos soins. Si Mgr de Morlhon a couronné, de la part de Pie IX, Notre-Dame du Puy, vous vous apprêtez à couronner, au nom du même Pontife, Notre-Dame de Pradelles. Toutes les œuvres qui tendent à servir la cause du Pontife-Roi et à lui susciter des défenseurs reçoivent de votre impulsion un essor plus rapide. Ainsi l'épiscopat, toujours un et toujours jeune, poursuit son œuvre de vie à travers les siècles, sans que la mort de ses titulaires l'arrête jamais.

L'Œuvre de Notre-Dame de France a sa part de vos sollicitudes. C'est avec bonheur que le diocèse vous a vu demander et obtenir pour Mgr Eynac une récompense doublement précieuse, et parce qu'elle vient de Pie IX, et parce qu'elle a été sollicitée par Votre Grandeur. Notre précieux monument vous devra ses *inscriptions* et les embellissements que l'*Evêque de la grande Madone* n'a point eu le temps de lui donner.

Heureux à jamais ceux qui seront employés à raviver la foi et la piété dans le diocèse de *Notre-Dame du Puy*

et à faire resplendir de son antique éclat son sanctuaire et son pèlerinage ! L'un et l'autre n'ont pu que gagner à l'érection de la statue de Notre-Dame de France.

Pour obtenir cette grâce, j'ose appeler la bénédiction de Votre Grandeur sur cet opuscule et sur son très-humble et très-dévoué serviteur.

A. NAMPON. — S. J.

LETTRE

DE SA GRANDEUR MONSEIGNEUR LE BRETON

ÉVÊQUE DU PUY

A l'auteur.

Le Puy, le 29 février 1868.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Après avoir fait examiner votre manuscrit par un de mes grands Vicaires, je veux vous féliciter et vous remercier.

Mieux qu'à tout autre, il appartenait à vous, enfant du pays, à vous dont le zèle avait si efficacement contribué au succès de cette Œuvre, de retracer les diverses péripéties par lesquelles elle a dû passer, de recueillir et de coordonner des documents dont la perte, irréparable au bout d'un certain temps, eût été vivement regrettée. C'est donc de tout mon cœur que je bénis l'auteur et son travail, lequel, j'en ai la pleine confiance, ne peut manquer, en rehaussant encore la gloire de notre douce et puissante Patronne, d'attirer de plus en plus les faveurs de la Mère de Dieu sur son cher diocèse du Puy.

Recevez, mon Révérend Père, l'assurance de mes meilleurs dévouements.

† PIERRE, ÉVÊQUE DU PUY.

INTRODUCTION

*Pour obéir aux sollicitations pressantes de plusieurs de mes amis, pour faire connaître à mes compatriotes ce qu'ils doivent à la protection de Marie, leur Reine, et les encourager à la mieux servir, j'ose entreprendre, même après les travaux consciencieux de MM. Roselat, Mandet et C. Calemard de la Fayette, d'écrire l'*Histoire de Notre-Dame de France. *M. le Secrétaire de la Commission a bien voulu me permettre de parcourir les procès-verbaux des séances, rédigés par lui avec autant de goût que de fidélité. M. l'abbé Vigouroux m'a permis de raviver mes souvenirs dans ses intéressants* Mémoires. *Je dois à la bienveillance affectueuse de M. le chanoine Alirol la communication d'une foule de pièces inédites ou éparpillées dans les journaux du temps. Que tous ceux qui m'ont aidé dans mon travail reçoivent ici l'hommage d'une cordiale reconnaissance.*

Ceux qui ont eu l'insigne honneur d'être appelés à travailler à ce grand ouvrage doivent s'estimer grandement récompensés par le succès de leurs efforts. Qu'ils disent avec M. l'abbé Sire : « La sainte Vierge elle-même a inspiré, béni et con-

duit à bon terme tout ce grand dessein »... *et, avec le Psalmiste :* « Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam ! » *Le pieux Pontife, de douce et regrettable mémoire, qui agréa leurs services et dirigea leur action, leur a dit, par son exemple, ce qui leur restait à faire : se reposer d'une Œuvre par une autre, en attendant que le divin Maître leur dise, comme à l'Evêque de la* grande Madone : « Courage, bon et fidèle serviteur, entrez dans la joie de votre Maître ! »

L'Œuvre accomplie de Notre-Dame de France nous montre à tous ce que nous pouvons faire par l'association et le concert des volontés. Mais pour ménager ce concert, il faut une même foi, un même amour. Ce qu'une même foi conçoit comme utile, l'anarchie des croyances le fait regarder d'un œil indifférent. Ce qu'un mouvement de charité accomplit sans difficulté, l'égoïsme le repousse ou le démolit.

Que Notre-Dame de France obtienne à tous ses enfants ces dons précieux qui firent des premiers disciples du Sauveur un cœur et une âme dans une multitude de croyants ! *Qu'elle daigne aussi agréer et bénir cet opuscule composé dans le seul intérêt de sa gloire ! Il suffit à la récompense d'un fils d'avoir travaillé pour sa mère. Marie se souvient qu'il est écrit d'elle :* « A ceux qui me mettent en lumière je procurerai la vie éternelle : Qui elucidant me vitam æternam habebunt. »

CHAPITRE PREMIER

Origine de l'Œuvre.

Il est au sein des monts, sous une roche inculte,
O Vierge, une cité célèbre par ton culte,
Depuis les jours sans nombre où ses volcans éteints
Pour la première fois virent l'image sainte,
Que d'obscurs pèlerins dans son heureuse enceinte,
Portèrent des climats lointains.

Là, parmi tous ces pics, qui sur la ville antique
Dessinent dans les airs leur forme fantastique,
Il en est un surtout qu'on renomme en tous lieux.
La terre en a reçu les puissantes racines
Et son altier sommet couronné de ruines
Semble se perdre dans les cieux.

Voilà le piédestal qu'on t'a choisi pour trône.
Ah! celui-là du moins, ô céleste Patronne!
Des volages mortels peut défier l'affront:
Son pied large et profond, qui trempe dans la lave,
Rirait de leurs efforts; et la foudre qu'il brave
Tonne sans entamer son front.

Et quel bras contre toi se tournerait sans crainte?
L'on verrait, ranimant leur cendre mal éteinte,
Les volcans entr'ouvrir leur gouffre menaçant;
Et le grand Duguesclin, le vaillant connétable,
Dont ce sol garde encor la tombe redoutable,
Se léverait en frémissant (1).

La statue de *Notre-Dame de France* est si bien faite pour le rocher qui lui sert de base, la basilique

(1) *Notre-Dame de France.* Ode, par Léon Valéry, couronnée par l'Académie des Jeux Floraux, en 1858.



et la ville qu'elle protège, le magnifique panorama qu'elle embellit encore et qu'elle couronne, qu'on se demande, en la contemplant, comment *Le Puy-Notre-Dame* a pu exister sans elle. Et cependant, jusqu'au 8 décembre 1854, date de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception et de l'arrivée à la cime du rocher de la première pierre du piédestal, il n'y avait, sur le sommet de Corneille, qu'une enceinte circulaire délabrée, formée par un mur d'environ deux mètres d'élévation, débris informe d'une sorte de vedette, d'où il était facile de signaler un incendie. Au milieu de ces ruines battues par tous les vents, s'agitait une girouette placée là, il y a une trentaine d'années, par les soins de la Société d'agriculture.

« Ce rocher, dit M. Bertrand, d'après Arnaud, est formé de brèches volcaniques. Il recouvre le gypse et le calcaire d'eau douce ; il repose immédiatement sur des sables jaunâtres. » Faujas de Saint-Fond dit qu'il est entièrement composé de laves poreuses, de fragments de basalte, de gros noyaux de quartz, de granit, de nœuds de pierre calcaire ordinairement altérée, avec quelques portions de spath calcaire sain et intact.

Il affecte la forme d'un mur de cent trente-deux mètres d'élévation et d'une épaisseur variable, qui court du nord au midi, puis du midi s'incline vers l'est, et protége la ville échelonnée à ses pieds contre les vents du nord et du nord-ouest.

Une charte de Louis-le-Gros, datée de 1134, donne à l'évêque Humbert la cité d'Anis ou du Puy, avec le *château de Corneille;* Louis-le-Jeune la confirme en 1146. Au XVI[e] siècle, le château fut fortifié, muni d'un pont-levis et armé de plusieurs pièces d'artillerie. En 1582, on posa une cloche d'alarme sur le sommet du rocher, où fut bâtie une enceinte de murs crénelés. Le 10 décembre 1589 et les jours suivants, un feu continuel d'artillerie bien nourri était échangé entre le château de Corneille d'une part, et, de l'autre, les forts d'Espaly, de Polignac et de Saint-Marcel. Et pourquoi cette lutte meurtrière? C'est que l'évêque Antoine de Senecterre avait reconnu Henri IV pour roi de France, avant d'avoir obtenu le bon plaisir des ligueurs, maîtres de la ville.

Il était temps de remplacer la cloche d'alarme et même la girouette inoffensive par un symbole de concorde et de paix. Il était temps de substituer aux canons braqués contre le château épiscopal des canons transformés par le feu en objet d'art, en statue religieuse. Il était temps d'élever près de *Notre-Dame,* sur le piédestal que le Créateur lui-même nous avait fourni, un monument qui fût en rapport avec la beauté de notre site, la constance de notre foi et les exigences de notre histoire.

Aussi était-ce pour les habitants de la ville de Notre-Dame comme un désir inné de voir toutes les beautés naturelles et artistiques qui abondent

sur le mont Anis et dans ses environs, rehaussées par un monument que les progrès de l'art avaient rendu de plus facile exécution. Ce monument devait servir de pendant à la chapelle aérienne qui surmonte la roche d'Aiguilhe, compléter la reconstruction de notre cathédrale, réparer l'outrage sacrilége, qui, le 8 juin 1794, avait livré aux flammes l'image de Notre-Dame vénérée depuis tant de siècles, et ramener à notre antique sanctuaire le concours empressé des pélerins. M. Mandet a dit avec raison : « Après avoir vu le prestigieux effet produit par les roches monumentales de Polignac, de Ceyssac, de Saint-Michel, d'Espaly, de Bouzols, il n'est personne à qui l'idée d'une statue gigantesque sur la cime de Corneille ne soit venue parfois sourire. »

Mais pouvait-on espérer que ce monument serait le perpétuel mémorial de la définition si longtemps attendue du dogme de l'Immaculée-Conception?... Qu'il serait en même temps le trophée national d'une glorieuse victoire ?... Qu'il serait érigé par la France entière... et dénommé à jamais *la Statue de Notre-Dame de France?*... Qu'il serait un vrai chef-d'œuvre de sculpture religieuse?... Qu'il paraîtrait, accompagné et de l'histoire monumentale intitulée *Notre-Dame de France* et de l'immense collection des documents relatifs à la définition de l'Immaculée-Conception, offerte par un ancien directeur de notre séminaire à Notre-Dame du Puy et à

Pie IX et appelée par le Pontife-Roi un *monument splendide?...* — Non, le succès a dépassé de beaucoup toutes nos espérances, et c'est pourquoi nous disons avec l'abbé Sire : *La Sainte Vierge elle-même a inspiré, béni et conduit à bon terme tout ce grand dessein.*

L'Œuvre a coûté plus de sept ans de travail ; et ce travail s'est fait à travers des circonstances tantôt contraires et tantôt favorables; mais la divine Providence, qui sait tirer le bien du mal, a fait contribuer au succès les incidents qui semblaient devoir l'entraver. Ainsi la retraite de M. Crozatier a amené l'avènement et le triomphe de M. Bonnassieux ; le refus d'autorisation d'une loterie comme moyen de faire face à la dépense a rendu nécessaire la souscription nationale ; et la souscription nationale a fait de notre monument celui de la nation très-chrétienne et partout lui a fait donner le nom de *Notre-Dame de France*, que le moyen-âge attribuait à Notre-Dame du Puy ; les prétentions élevées à Givors par l'habile contre-maitre de notre fondeur ont rendu notre sculpteur de plus en plus exigeant et difficile, et ses exigences n'ont cessé de tourner au profit de notre œuvre et de la rendre de tout point accomplie ; les mesures un peu vives prises par l'administration, au moment de la pose de la statue, ont amené une expertise dont le jugement a été favorable et quelques modifications dont nul ne se plaint aujourd'hui.

Parmi les circonstances propices, il faut placer le mouvement universel imprimé par Rome en faveur de l'Immaculée-Conception, mouvement inespéré, qui a disposé tous les cœurs à concourir à notre entreprise. Ajoutons l'influence heureuse produite par le Jubilé semi-séculaire de 1851, par le grand Jubilé que Notre-Dame du Puy a célébré en 1853 et le couronnement de Notre-Dame en 1856. N'oublions pas de rappeler aussi la reconstruction de notre cathédrale, commencée sous Mgr Darcimoles; mais mentionnons surtout comme circonstance des plus favorables la présence sur le siége épiscopal du Puy de Mgr Joseph-Auguste-Victorin de Morlhon, qui a pris l'initiative et la responsabilité de cette grande entreprise et, par sa prudence et sa persévérance, l'a conduite au plus heureux terme.

Les pieuses dispositions de notre population ont puissamment secondé le digne Evêque. Elles expliquent la parfaite unanimité qui s'est déclarée dans la ville et le diocèse, toutes les fois que les sympathies pour notre monument ont dû se traduire en offrandes et en sacrifices. Nulle opposition, hâtons-nous de le dire, n'a été remarquée dans la cité de *Notre-Dame*. Hors du diocèse, sauf quelques attaques huguenotes de M. Puaux, une critique en style tudesque qu'un économiste allemand a fait paraître dans la *Revue européenne* et quelques insinuations jalouses qui ont trouvé place dans certains journaux lyon-

nais, l'Œuvre n'a rencontré partout qu'encouragement, félicitation, sympathie généreuse.

Dès 1846, pendant que le P. de Ravignan préparait à Vals ses belles conférences pour *Notre-Dame* de Paris, ce vénéré Père, émerveillé de notre site, essaya de persuader à Mgr Darcimoles, d'élever sur la crête de Corneille une statue à la Mère de Dieu. Une dame anglaise, qui s'occupait à Paris de l'instruction religieuse des anglicanes en voie de conversion au catholicisme, lady Murray, interrogea par écrit le P. de Ravignan sur la part qu'il avait prise à cette belle œuvre. Le Père lui répondit sur un petit billet qu'on garde dans nos archives : *Il est vrai : une première idée fut suggérée, il y a déjà bien des années, par votre pauvre serviteur...* ; mais Mgr Darcimoles en avait assez de la reconstruction de la cathédrale. Le diocèse du Puy devait le céder bientôt à l'église métropolitaine d'Aix. Il ne crut pas pouvoir donner suite à cette proposition, qu'un autre orateur devait reprendre dans des conditions plus favorables.

Ce succès était réservé à M. l'abbé Combalot, orateur et écrivain, qui excelle à revêtir de grandioses images les pensées religieuses. En 1850, il fut invité à prêcher la retraite à notre clergé. A cette époque, le Puy avait pour évêque Mgr de Morlhon, appelé à succéder à Mgr Darcimoles par sa nomination du 5 décembre 1846 et sa prise de possession en 1847. Neveu de Mgr de Morlhon, mort

archevêque d'Auch, issu d'une des plus anciennes et des plus nobles familles du Rouergue, ce pieux Prélat, né le 18 décembre 1799, était prédestiné à devenir, selon le mot de Pie IX, l'*Evêque de la Grande-Madone*. MM. les vicaires capitulaires ont interprété la pensée de tous ceux qui l'ont connu, quand ils ont loué, dans leur mandement, *sa tendre piété, son zèle ardent, sa généreuse charité, sa libéralité inépuisable, l'ineffable bonté de son cœur*. Bon sans faste, généreux jusqu'à l'entier épuisement de ses ressources, on a dit de lui *qu'il se montrait jaloux d'un seul droit : celui de tout donner avant de demander la plus légère obole*. Longtemps indécis sur le meilleur parti à prendre, acceptant volontiers un conseil, il marchait dès qu'il se sentait appuyé par l'opinion, et se montrait constant, prudent et suivi dans ses entreprises. Plein de saints désirs pour le bien de son diocèse, il ne savait pas résister à une noble et généreuse inspiration, et son concours était acquis d'avance à toute bonne œuvre ; s'il se montrait timide ou irrésolu, c'était surtout quand il fallait demander aux autres ou punir. L'abbé Combalot n'eut pas de peine à l'engager à entreprendre une œuvre si bien faite pour l'époque et le pays, et qui devait devenir une des gloires de son épiscopat. Avec son autorisation, le puissant orateur profita du concours du clergé et des fidèles rassemblés, le vendredi 27 juillet, à *Notre-Dame*, par la rénovation des promesses cléricales, pour lancer

du haut de la chaire l'idée du monument à élever et de la souscription nécessaire pour en couvrir les frais.

M. Mandet rapporte en ces termes la péroraison de son discours : « Après avoir décrit la génératrice influence de l'Eglise d'*Anis* sur les destinées de la province : « Enfants du Velay, » s'écria l'orateur, « le pas-» sé est pour vous le gage d'un prospère avenir. Je le » prédis, vous verrez accourir de tous les points de » l'horizon une foule avide d'admirer vos pittoresques » vallées, le jour où la reconnaissance et la foi uni-» ront leurs efforts pour élever une statue colossale » sur le front superbe du rocher qui commence » où s'achève le dôme de cette basilique. »

Cet appel à la piété des enfants de *Notre-Dame* ne resta pas sans écho. Il avait retenti jusqu'au fond de l'âme du généreux Prélat. A l'issue du sermon, il fut convenu que le dimanche 4 août, MM. les curés de la ville monteraient en chaire pour recommander l'œuvre à leurs paroissiens et que des zélateurs nommés par eux feraient la quête dans la ville. Cette quête fut faite, en effet, dans les quatre paroisses. Elle fit verser de mille à onze cents francs. Des sommes plus considérables furent souscrites ; mais ces souscriptions ne dépassèrent pas quelques milliers de francs et ne reçurent aucune publicité. L'Evêque avait souscrit pour 1,500 fr. MM. les grands-vicaires et les chanoines, les uns

pour 100 fr., les autres pour 50 fr. (1). Tout cela voulait dire qu'on était en présence de l'inconnu et que l'opinion publique, très-sympathique d'ailleurs, n'était pas encore convaincue que l'œuvre fût née viable. M. Coupe a dit avec juste raison, dans l'oraison funèbre de Mgr de Morlhon : « Oui, il y a loin de cette première idée échappée à l'improvisation d'un célèbre prédicateur, de ce que nous appelions alors *un rêve poétique, traversant un moment une pieuse imagination pour aller bientôt se perdre dans l'oubli,* à cette magnifique réalisation du chef-d'œuvre, qui, sous le nom de *Notre-Dame de France*, a fait de la ville du Puy comme la capitale du culte de Marie, et qui perpétuera avec son nom celui de l'immortel ouvrier à qui il a été donné de l'entreprendre et de l'achever ! »

(1) Sur ces premières listes, conservées à l'évêché, le séminaire est inscrit pour 1,000 francs; l'*Instruction* pour la même somme; M. le curé de Notre-Dame pour 600 fr.; l'abbé Michel, grand-chantre, pour 200; MM. les vicaires de Notre-Dame pour 50 fr., etc.

CHAPITRE II

M. Crozatier.

Une ville, qui peut prétendre justement au titre de *capitale du culte de Marie en France*, doit conserver et cultiver avec le plus grand soin sa tradition et sa renommée, mais elle doit aussi se préserver d'un patriotisme étroit et exclusif qui la condamnerait souvent à la médiocrité, si elle voulait n'employer jamais que ses propres enfants ; et à l'injustice, si elle poussait l'amour des siens jusqu'à l'éloignement systématique des étrangers. Aux yeux de quelques patriotes peu éclairés, M. Bonnassieux, sculpteur du département de la Loire, a le tort de n'être pas né plus près de la source du fleuve ; et Mgr de Morlhon s'est donné le tort impardonnable de ne pas employer à cette grande œuvre le génie de Crozatier. Pour repousser ces accusations puériles, qui dégénèrent quelquefois en calomnies, je crois nécessaire de mettre dans leur vrai jour les quelques rapports qui s'établirent, à propos de la statue de Corneille, entre l'Evêque du Puy et M. Crozatier.

M. Charles Crozatier, né au Puy en 1795, exemp-

té du service militaire par Napoléon Ier, sur la recommandation des sculpteurs de l'Académie, nommé chevalier de la Légion-d'Honneur par Charles X, est devenu par son travail et son génie un des premiers fondeurs et ciseleurs en bronze de son époque (1). Des ateliers de ce grand maître sont sortis des chefs-d'œuvre qui embellissent Paris, Versailles et la plupart des capitales de l'Europe. Le *Napoléon* qui figurait sur la colonne de la place Vendôme, le *Louis XIV* de Caen et la statue équestre du grand roi qui figure dans la cour d'honneur du palais de Versailles, le *Quadrige* du Carrousel, le *Bayard* de Grenoble, le *Championnet* de Valence, le général de *Boigne* de Chambéry, le *Gutenberg* de Mayence, le *Rousseau* de Genève, l'*Hercule* de Windsor, etc., etc., ont été par lui fondus et ciselés. Comme la plupart des fondeurs, il se chargeait d'ouvrages d'art qu'il faisait exécuter par de jeunes artistes à ses gages. « Dans ses loisirs, » dit M. Mandet, « il modelait lui-même avec goût (2), mais c'est l'habileté du *fondeur*, la grâce de *l'ornemaniste* et surtout la *patine* qu'il savait donner à ses bronzes qui ont fait sa renommée.. » Dans la biographie de cet artiste, dont M. Mandet a enrichi son *Histoire du Velay*, il est appelé constamment *fondeur* et *ornemaniste*.

(1) Voir une notice intéressante sur M. Crozatier et ses œuvres dans l'*Histoire du Velay*, de Mandet, tom. VII.

(2) Des figures de nymphes, de sirènes, de satyres moqueurs, de faunes aux pieds fourchus, etc., etc.

En 1850, M. Crozatier avait cinquante-cinq ans. Sa réputation d'artiste était faite ainsi que sa fortune. L'une et l'autre étaient considérables. Marié, mais sans enfants, il se sentait vieillir; et sa santé, usée par quarante ans de travail, ne se soutenait qu'à l'aide de ménagements, que le courageux artiste ne s'accordait qu'à regret. Depuis de longues années établi à Paris, il n'avait avec le Puy que des relations assez restreintes. M. Crozatier nous l'a bien prouvé, *il était dévoué au pays qui l'avait vu naître*. Ce sont ses propres expressions que j'extrais d'une des trois lettres qu'il a écrites à Mgr de Morlhon. Il avait tout le talent, toute la fortune nécessaires pour exécuter, à l'aide d'un beau modèle, le monument projeté Ce modèle, il crut pouvoir le composer lui-même, à la satisfaction de son pays, bien que le catalogue de ses œuvres, dressé par M. Mandet, n'en mentionne aucune qui appartienne à la statuaire religieuse. Dès qu'il apprit qu'il était question de couronner sa ville natale par une statue en bronze; dès qu'une lettre, dont le signataire est resté inconnu, l'eut engagé à prendre part à cette entreprise patriotique et religieuse, il sentit toute son âme tressaillir : il vint au Puy; il fit des études sur le rocher; il dressa son plan qu'il esquissa lui-même en ces termes : *La Vierge du Velay, assise, recevant les premiers regards des populations pieuses qui viennent vénérer son image*

dans son antique sanctuaire, s'harmonisant avec le caractère primitif de son église, avec le rocher du haut duquel elle protège la ville assise aussi sur la même montagne, et l'aspect magnifique et sévère de tout ce qui l'entoure.

Il vit Mgr de Morlhon; il lui offrit son concours empressé, concours du fondeur, mais aussi du statuaire. On prétend qu'il lui aurait dit : *Désormais c'est une affaire entre vous et moi.* Au moment de le quitter, sur le seuil du palais épiscopal, il promit de lui envoyer l'esquisse de la Vierge, telle qu'il la concevait. L'Evêque comprit que si M. Crozatier lui offrait avec le plus généreux dévouement sa coopération personnelle, il lui laissait encore beaucoup à faire, soit pour acquérir la matière première et disposer le rocher, soit pour rémunérer les ouvriers. Dans une lettre que le P. Ducis écrivait à Monseigneur, au retour d'un voyage à Paris, il est dit que la part contributive de l'Evêque devait encore s'élever, d'après le calcul de notre compatriote, à cinq ou six cent mille francs. Il est dit encore que M. Crozatier *n'était outillé que pour les bronzes moyens, et que pour une grande statue, il devrait remonter entièrement ses ateliers.* Cette remarque est importante.

L'Evêque dut sérieusement se demander si pareille entreprise ne dépassait pas les forces d'un artiste, fondeur de grand renom, mais sculp-

teur sans renommée et qui, dans la sculpture religieuse, en était encore à faire ses preuves. Ce qui est certain, c'est qu'en retournant à Paris, M. Crozatier fit une chute et reçut de son médecin la défense formelle d'entreprendre ce grand travail jugé trop compromettant pour sa santé. Une lettre de lui, datée de la fin de 1853, parle *de cet accident, qui lui rendait l'application impossible et exigeait désormais des soins rigoureux.*

Il faut enfin tenir compte ici d'une circonstance qui compromet souvent les œuvres les plus utiles et les mieux conçues. M. Crozatier n'écrivait point volontiers : ses amis le savent bien, M. Mandet l'avoue; c'était chez lui timidité, c'était aussi le résultat d'une éducation défectueuse. L'Evêque se trouvait engagé par le discours de l'abbé Combalot, par les souscriptions et les quêtes faites par MM. les curés de la ville. Il écrivait à M. Crozatier : *Quand nous envoyez-vous votre composition? — Quelle somme d'argent nous faut-il recueillir pour être en mesure de commencer? — Quel est votre plan et votre devis pour l'ensemble du monument?* — M. Crozatier laissait les lettres de l'Evêque sans réponse, et cela *pendant plus d'un an !*

Cette attitude silencieuse du célèbre fondeur retenu par son médecin, par ses cinquante-huit ans, par l'accident survenu qui avait compromis sérieusement sa santé, explique le temps d'arrêt que l'œuvre subit presque aussitôt après sa naissance.

La souscription est comme abandonnée, les fonds souscrits ne sont pas versés. Depuis la quête du 4 août 1850 jusqu'au mandement de Monseigneur, daté du 13 juillet 1853, trois ans se sont écoulés sans que l'entreprise ait fait un pas. Le silence de M. Crozatier déconcerte l'Evêque ; la crainte trop fondée de manquer de ressources l'arrête. Aussi, quand la souscription fut reprise, le 28 août 1853, elle compta pour rien tout ce qui s'était fait jusque-là, et la liste qu'elle publia fut intitulée *la première*.

CHAPITRE III

Mémoire du P. Ducis.

Le vénéré Père de Bussi avait achevé sa carrière apostolique le 1er avril 1852. Appelé à continuer quelques-unes de ses œuvres, l'auteur de cet écrit est envoyé au Puy, où, depuis le 5 *novembre* 1852 jusqu'au 12 août 1856, il a été témoin oculaire ou auriculaire de ce qu'il va raconter.

De temps à autre on entendait dire dans la ville : « Mais que devient le projet de monument? » Et le journal intitulé l'*Ami du peuple* ajoutait : « Et notre argent (souscrit ou versé) que devient-il? » — A cette époque, j'ignorais complètement les offres de M. Crozatier; mais près de moi résidait un saint religieux dont le savoir égalait l'éminente piété. Ancien missionnaire en Chine, ardent zélateur de la gloire de Marie, professeur de physique au séminaire de Vals, le P. Ducis n'attendait qu'une occasion pour mettre la variété de ses connaissances au service de Mgr l'Evêque du Puy. Sur une note que je lui communiquai et qui s'est retrouvée dans ses papiers, il rédigea un mémoire

qui ressuscita l'entreprise prophétisée par l'abbé Combalot. Voici cette note qui ne sera pas sans intérêt pour les lecteurs :

« Au point de vue de la foi, cette statue sera un témoignage de vénération et de reconnaissance, un hommage de dévouement que la Mère du Sauveur des hommes aura certainement pour agréable. En échange, elle nous obtiendra l'éloignement des fléaux provoqués par nos fautes et tous ces dons du ciel qui rendent les cités prospères : la paix, la concorde, la bénédiction divine sur notre agriculture, notre commerce, notre industrie. Ce sera pour notre sanctuaire un magnifique souvenir du Jubilé de 1853, un digne ornement qui lui raménera ce concours de pèlerins, autrefois si considérable, qui semble décroître depuis un siècle.

» L'art se glorifiera, non moins que la religion, du succès de cette entreprise ; nulle statue colossale ne posera, sur un piédestal plus grandiose, devant un amphithéâtre plus pittoresque. Auprès d'elle, les colonnes de la place Vendôme et de la Bastille, *Saint-Charles* d'Arona, *Pierre-le-Grand* de Saint Pétersbourg, la *Bavière* de Munich, la *Vierge* de Fourvières, etc., s'avoueront vaincus. Notre tour de Polignac se sentira lourde et rampante ; le monolithe de Saint-Michel lui-même sera confus de se trouver petit.

» Aussi quelle affluence de visiteurs, et par

suite, que de richesses n'aménera-t-elle pas dans notre ville ! L'étranger qui visite la France pourra-t-il se dispenser de nous payer le tribut de son admiration ? Pour l'attirer, la peinture, la gravure, la photographie porteront au loin l'image de *Notre-Dame de Corneille* , et sans elle, nul *album* ne sera complet.

» Enfin le rocher qui portera la statue vénérée n'aura plus à craindre d'être ébranlé par la mine, ni de céder peu à peu à l'infiltration des eaux, et ainsi la sécurité de la ville sera garantie, pendant que sa piété sera édifiée et que son industrie, son commerce et sa prospérité matérielle recevront des accroissements nouveaux.

» Le granit et l'airain seront chargés de dire à la postérité la plus reculée les noms de ceux qui auront concouru à cette entreprise glorieuse à Dieu, précieuse à la religion, chère aux arts, utile et honorable au pays. »

« *P. S.* — Il importe grandement au succès de l'œuvre que le conseil municipal ait donné son assentiment quelque temps avant l'arrivée des pèlerins du Jubilé (1). »

Ce progamme fut exécuté par le P. Ducis avec un succès inespéré. Son travail fut fait vers la fin de 1852. Il a pour titre : *Projet d'un monument à ériger à la Très-Sainte et Bienheureuse Vierge Marie*,

(1) Du Jubilé qui devait s'ouvrir le vendredi-saint 1853.

Mère de Dieu, Immaculée, Reine de l'univers et Patronne spéciale de la ville du Puy. L'auteur s'applique à combattre les difficultés qui arrêtent l'exécution de l'œuvre projetée. Il détermine d'abord les dimensions du monument qu'il fixe ainsi : « Une statue de 15 mètres sur une base de 4 ou 5. » Il étudie la pose, l'attitude, le caractère à donner à la statue, et il demande une Vierge portant les emblèmes de l'Immaculée-Conception et de la royauté proclamée dans l'antienne du Puy : *Salve Regina.* — Pour matière de la statue il réclame le bronze *doré,* sinon la fonte de fer ou le zinc également *dorés.* — Il fait le calcul détaillé des proportions et du poids de la statue, et le devis de la dépense qu'il réduit de très-bonne foi à un chiffre évidemment trop faible. La difficulté financière trop facilement écartée, il résout plus facilement encore les difficultés d'exécution et d'installation, ainsi que celles qui résultent de l'état du rocher fendillé en divers endroits et de l'action du vent et de la foudre. Il conclut en ces termes: « Qu'une Commission, nommée et dirigée par l'autorité ecclésiastique, se hâte de pourvoir à une prompte exécution. Qu'elle détermine : 1° la nature et la forme du monument ; 2° l'artiste fondeur qui en sera chargé ; 3° l'ingénieur et l'architecte qui devront diriger les travaux de construction et d'établissement ; 4° qu'elle fasse préparer aussitôt que possible les matériaux de construction ;

5° qu'elle réunisse les souscriptions et les aumônes et avise aux moyens d'atteindre le chiffre suffisant, sauf à soumettre tous ses plans et ses décisions importantes à l'approbation de Monseigneur. »

Le chiffre total de la dépense était tellement minime, que je soupçonnai une erreur, à coup sûr involontaire; le mémoire fut donc soumis à M. Ponton d'Amécourt, ingénieur de l'arrondissement, qui augmenta ce chiffre, mais seulement d'un cinquième. Puis l'ingénieur du département voulut bien lire à son tour le mémoire et, sans compromettre sa signature, me déclara de vive voix qu'il était satisfait de ce travail. Il n'y avait plus à hésiter : le mémoire fut remis à Monseigneur le 6 janvier 1853. Monseigneur le communiqua à son conseil, en annonçant qu'il souscrivait cette fois pour *dix mille francs :* les deux tiers de son revenu d'une année. Mais pour engager sérieusement cette affaire, il fallait l'assentiment du conseil municipal. Depuis la Révolution, la ville s'est substituée aux anciens propriétaires et, comme telle, elle a fait plusieurs actes, sans opposition de la part du *chapitre* qui possédait jadis et même se montrait jaloux de ses droits, à ce point que l'Evêque prenant possession de son siége devait promettre par serment de ne point souffrir ni causer de dégradation au rocher. Pour qui connaît les habitudes locales, cette précaution ne paraîtra pas superflue.

Après quelques jours d'hésitation, le mémoire

du P. Ducis fut communiqué à la mairie; M. le maire (Dr Reynaud) et son conseil comprirent tout ce qu'il y avait d'avantageux pour la ville, dans le projet dont l'Evêque prenait généreusement l'initiative. Tous les membres de la municipalité furent d'avis qu'il n'y avait qu'à répondre par des remercîments et la promesse d'un subside. Les uns voulaient que la ville souscrivît pour 15,000, les autres pour 10,000 fr. (1). Afin de partager la différence, la somme de 12,000 fr. fut votée à l'unanimité. Dans la rédaction du procès-verbal, quelques expressions auraient insinué qu'à l'avenir les réparations nécessitées pour la conservation du rocher seraient à la charge de l'Evêque et de la fabrique de la cathédrale ; mais ni l'Evêque, ni le chapitre, ni la fabrique de Notre-Dame n'ont assez de fortune pour accepter une pareille charge. Il suffit bien à la Commission nommée par l'Evêque de pourvoir, au moyen d'un droit d'entrée modique, à la conservation du monument. Les douze mille francs votés furent donc acceptés, reçus, dépensés sans condition aucune, si ce n'est celle d'être reconnaissants. *Nihil cuiquam debeatis, nisi ut invicem diligatis.*

Par une lettre datée du 30 août 1858 et adressée à Monseigneur, M. Badon, devenu maire, recon-

(1) La ville de Marseille vient de concourir pour la somme de 60,000 francs à l'acquisition d'une statue de la Vierge, à placer sur le clocher de Notre-Dame-de-la-Garde.

nait que la condition insérée dans le procès-verbal était retirée et non avenue. Voici sa lettre : « Monseigneur, je m'empresse d'avoir l'honneur de vous informer que, dans la séance de cette après-midi, le conseil municipal, sur la communication que je lui ai faite de vos observations concernant la délibération de 1853, en a modifié les conclusions conformément à vos désirs... Agréez, etc. ».

Le P. Ducis ne cessa de travailler avec une activité infatigable à tout ce qui intéressait cette grande entreprise. Par ses soins, un mât de 17 mètres et plus tard un mannequin en toile peinte furent hissés sur le rocher. Ce mannequin avait la taille et l'orientation de la statue actuelle. Ses *études* sur la forme à donner à la statue et au piédestal, sur l'armature en fer qui devait consolider l'une et l'autre, sur les inscriptions, le meilleur mode d'illumination, etc., etc., rempliraient des volumes. Il dut soutenir une polémique contre quelques articles agressifs du *Moniteur*. Enfin, éloigné du Puy, mais toujours occupé de *Notre-Dame de France*, il m'écrivait le 29 septembre 1860 : « Mon Révérend et bien cher Père, vous n'aurez pas de peine à comprendre la consolation et la joie que m'a fait éprouver la bonne et très-heureuse nouvelle de l'achèvement complet, de l'inauguration solennelle du monument incomparable de Notre-Dame de France. Grâces soient rendues à cette tendre Mère, à cette auguste Reine, qui a daigné

accepter, bénir et conduire à bon terme l'entreprise un peu hardie de ses enfants! Grâces aussi, honneur et félicitations sincères à tous ceux qui ont coopéré à cette bonne œuvre, à Mgr l'Evêque du Puy, à tous les membres de la Commission qui m'ont fait l'honneur de m'accepter et de continuer, malgré mon absence, à me compter au nombre de ses membres.... »

CHAPITRE IV

Commission nommée par Mgr de Morlhon.

La conclusion pratique et immédiate du mémoire du P. Ducis devait être la nomination d'une *Commission;* celle-ci devait partager avec l'Evêque la responsabilité des résolutions, lui donner un point d'appui dans ses moments d'incertitude et d'indécision, et continuer l'œuvre après lui, si la mort venait le ravir à notre affection avant qu'elle fût achevée. Monseigneur voulut que la Commission fût composée d'ecclésiastiques qu'il désigna lui-même et de laïques choisis dans le sein du conseil municipal et de la Société académique. Il désigna pour vice-président M. Eynac, curé de S. Laurent; pour trésorier M. Péala, archiprêtre de la Cathédrale, qui fut plus tard nommé vice-président; pour secrétaire M. Urbe, alors professeur de physique au petit séminaire, auquel, plus tard, M. Charles Calemard de la Fayette fut adjoint. Le chapitre fut représenté dans la Commission par MM. Bonhomme, Péala et Alirol, secrétaire de l'évêché. Ce dernier remplit avec un grand zèle les fonctions de trésorier, publia toutes

les listes de la souscription et plaça les fonds versés. MM. Blancheton, curé de Saint-Georges, et Bonhomme, curé des Carmes, complétèrent la représentation du clergé paroissial. La mairie fut successivement représentée par MM. Reynaud, Badon, Préat, maires; le conseil général, par MM. Calemard de la Fayette et de Brive; la Société académique, par MM. Ch. Calemard de la Fayette, Aymard et Vibert; le génie civil, par MM. Guyot, Coumes et d'Amécourt, ingénieurs. M. de Chèvremont, préfet de la Haute-Loire, accepta le titre de commissaire. M. de Marpon, receveur général, fut chargé de faire valoir les fonds au 4% et introduit dans la Commission. M. Bayard, curé de Coubon, nommé commissaire, voulut encore concourir comme artiste. Enfin l'Evêque désira voir le P. Ducis et le P. Nampon représenter dans la Commission le séminaire de Vals. le P. Ducis fut nommé dès l'origine; M. Alirol et moi, le 20 août 1856, sur la proposition de Monseigneur, et à l'unanimité. M. Eynac m'en informa par une lettre du 4 septembre.

Ceux qui ont connu le génie artistique et le patriotisme chrétien de M. le vicomte de Becdelièvre s'étonneront de ne point trouver son nom parmi les commissaires de la statue. Mais à l'époque où la Commission fut nommée, M. de Becdelièvre, retenu dans ses propriétés, voisines de Feurs, par l'âge et la maladie, ne venait plus au Puy qu'à de rares intervalles et pour peu de temps. Il s'intéressa néan-

moins jusqu'à sa mort aux travaux de la Commission comme s'il en eût été membre. Dès l'origine il proposait, dans une lettre au P. Ducis, de prendre M. Bonnassieux pour artiste sans concours.

Je lis dans cette lettre : « Un article du *Constitutionnel* que je vous envoie vous fera voir que le gouvernement a reculé lui-même devant le concours, bien convaincu qu'il ne ménerait à rien de bon et que le mieux était de choisir un homme qui eût fait ses preuves, sans lui prescrire ce qu'il aurait à faire. Jules II, Léon X ne firent pas autrement quand ils voulurent embellir Rome. Louis XIV fit de même. Ainsi Raphaël, Michel-Ange, Lebrun, les Puget, etc., furent choisis de prime abord, et il en est résulté des chefs-d'œuvre... » Et dans une lettre de M. Bonnassieux à M. de Becdelièvre, le célèbre sculpteur écrivait, le 4 mai 1843 : « Heureux l'artiste qui sera honoré de cette belle mission ! Le sujet à représenter est trop beau, trop digne d'inspirer le génie pour qu'il ne produise pas une grande et magnifique image de la Mère de Dieu ! »

L'idée de M. de Becdelièvre fut repoussée, et le concours nous rendit M. Bonnassieux grandi par une éclatante victoire.... Le vicomte de Becdelièvre mourut avant d'avoir pu voir l'achèvement d'un projet qui intéressait vivement son génie et son cœur.

Dès que la Commission est nommée, elle se divise

en *Sous-Commission d'architecture*, présidée par M. Guyot, chargée d'étudier les constructions à faire sur le rocher; *Sous-Commission des arts*, présidée par M. de Brive, occupée surtout de l'étude du grand travail de sculpture; et *Sous-Commission des finances*, chargée de recueillir les fonds, présidée par M. Péala. Toutes ses réunions sont convoquées et présidées par l'Evêque. Le 5 mars 1853 (1), la Commission est installée; dès le 18 du même mois, elle entre en fonctions, et ses travaux sont résumés dans les procès-verbaux de ses séances rédigés avec un talent très-remarquable par son excellent secrétaire, aujourd'hui supérieur du petit séminaire et vicaire général. J'indiquerai, quand il en sera temps, comment certains membres non résidants furent adjoints à la Commission, et dans quel but une Sous-Commission fut formée à Paris, vers la fin de 1855.

Voici les noms des commissaires nommés à différentes époques :

Mgr Joseph-Auguste-Victorin de Morlhon, évêque du Puy, *président*.

Mgr Eynac, chapelain honoraire de Sa Sainteté, chanoine honoraire du Puy, curé de St-Laurent,
M. Péala, chanoine, archiprêtre de la Cathédrale,
} *vice-présidents*.

(1) M. Mandet dit 1852. C'est une erreur de copiste.

M. Urbe, vicaire général, supérieur du petit séminaire,
M. Charles Calemard de la Fayette, président de la Société d'agriculture, } *secrétaires.*

M. Alirol, chanoine, secrétaire de l'évêché, *trésorier.*

M. Bonhomme, chanoine, vicaire général.

M. de Chevremont, préfet de la Haute-Loire.

MM. Reynaud, Badon, Préat, } maires du Puy.

MM. Guyot, Coumes, } ingénieurs en chef.

Ponton d'Amécourt, ingénieur.

MM. Blancheton, curé de St-Georges.

Bonhomme, curé de St-Pierre-des-Carmes.

Bayard, curé de Coubon.

MM. Pierre Calemard de la Fayette, membre du Conseil général.

Mathieu Bertrand, membre du Conseil municipal.

Albert de Brive, président de la Société d'agriculture.

Auguste Aymard, archiviste, vice-président de la même Société.

Vibert, conservateur du musée.

de Marpon, receveur général.

R. P. Ducis, R. P. Nampon, } de la Compagnie de Jésus.

2*

MEMBRES NON RÉSIDANTS.

Son Altesse Sérénissime l'abbé prince Lucien Bonaparte, aujourd'hui cardinal.

L'abbé Liabeuf, chapelain de S. M. l'Empereur.

M. le vicomte de Caumont, membre de l'Institut de France, président de la Société des antiquaires de Normandie.

M. Didron aîné, membre du Comité historique des arts et monuments.

M. l'abbé René Choyer, directeur des travaux de sculpture religieuse du diocèse d'Angers.

M. Emile Thibaud, peintre sur verre.

R. P. Arthur Martin, de la Compagnie de Jésus.

Ce qu'il importe de constater ici, c'est que depuis la date du 18 mars 1853, la Commission partage avec Mgr l'Evêque la responsabilité de toutes les mesures prises. C'est avec elle que M. Crozatier devait dès lors s'entendre ; il avait des amis dans son sein, et c'est précisément de l'un d'eux (M. Bertrand), que je tiens le fait malencontreux de l'intervention du médecin qui, au nom de sa santé, lui avait prescrit de se ténir à l'écart. Jusqu'au moment de l'installation de la Commission, il n'avait eu qu'à se louer des procédés de l'Evêque. Monseigneur, plein de bienveillance pour lui, n'avait à se plaindre que de son silence. Après avoir atten-

du près de trois ans, il était bien temps qu'il marchât avec ceux qui voudraient le suivre.

Le 18 mars 1853 ne précéda que de peu de jours l'ouverture du *Jubilé* ou *grand pardon du Puy*. Une tradition respectable assure que le même jour, vingt-cinquième de mars, fut témoin de l'Incarnation du Verbe et de la mort du Verbe incarné. Pour perpétuer le souvenir de cette coïncidence, les souverains Pontifes ont accordé à notre église, dédiée sous le vocable de l'*Annonciation*, un grand Jubilé qui revient toutes les fois que le vendredi-saint tombe le 25 mars. Au concile de Constance, en 1418, notre évêque, Elie de Lestrange, appuyé du témoignage de trois membres du sacré Collége : Pierre d'Ailly, qui avait été son prédécesseur sur le siége du Puy, le cardinal de Viviers et Amédée de Saluces, évêque de Valence et doyen du chapitre du Puy, représenta au Pape Martin V que le sanctuaire du Puy était en possession de ce Jubilé *depuis un temps immémorial*, et obtint la confirmation de ce privilége, qui fut étendu depuis par les souverains Pontifes, en ce sens qu'au lieu de durer un seul jour, ce qui amena plusieurs fois des accidents regrettables, le Jubilé dure une semaine entière (Bulle de Grégoire XV datée du 24 décembre 1621). Depuis la Révolution, les Papes ont renouvelé cette concession et le Jubilé s'est célébré, en 1842 et en 1853, avec un concours très-consolant et des fruits de salut extraordinaires. Il faut lire la relation du

Jubilé de Notre-Dame du Puy en 1853 par M. le chanoine Coupe, pour se convaincre de la puissante vitalité de la foi dans nos montagnes. L'Evêque se sentit fortement encouragé par ce concours, et la Commission, nommée sous d'aussi favorables auspices, dut s'inspirer elle-même de ces sentiments de foi et de piété, qui, pendant le Jubilé, s'affirmaient si haut et avec une si touchante unanimité. Le R. P. Laurent, provincial des Capucins, prêcha le Jubilé avec un grand succès, et rendit dès lors et plus tard encore, en diverses circonstances, des services importants à l'œuvre de *Notre-Dame de France.*

CHAPITRE V

Premiers travaux de la Commission. — Concours.

Convoquée le 18 mars 1853 et présidée par l'Evêque, la Commission a entendu le rapport présenté par M. d'Amécourt, ingénieur, au nom de la *Sous-Commission d'architecture,* sur la solidité de la base destinée à porter la statue sur le rocher. Sa conclusion fut que, malgré de nombreuses fissures, dues vraisemblablement à l'explosion de la mine, ou à l'extraction des matières calcaires sur lesquelles le rocher repose, Corneille offre une plate-forme supérieure assez solide pour ne laisser place à aucune crainte sérieuse, grâce à la nature compacte de la roche, à la direction générale des fissures qui plongent vers l'intérieur, à leur peu de profondeur, et surtout grâce à un contre-fort naturel qui contre-butte merveilleusement la place réservée à porter la statue. Cette place disponible serait une ellipse dont le grand axe aurait 12^{m}, et le petit $6^{m},50$, ce qui laisse entre le piédestal et les bords du rocher les moins saillants, un espace de $1^{m},50$.

Dans sa *Description géognostique des environs du Puy,* M. Bertrand avait dit (p. 112 et 113) : « C'est à la direction verticale de leurs fissures et à la solidité de leurs brèches que Corneille et les rochers de Cheyrac doivent leur conservation... Chaque masse de brèche actuellement existante porte en elle-même ou dans la nature du sol sur lequel elle repose le principe de sa conservation »

Quand on considère le rocher des côtés du nord et du nord-ouest, il apparaît comme une masse aussi compacte que solidement plantée, sans altération, sans fissure, s'élevant verticalement de la base au sommet, et susceptible de porter un poids quelconque. Du côté du midi, l'action des vents, l'infiltration des eaux, les coups de mine imprudemment employés à d'autres époques pour l'extraction de la pierre ont amené des dégradations qui peuvent trouver leur remède dans le monument lui-même et les travaux d'art qu'il rend nécessaires. Nous verrons plus tard la solidité du rocher remise en question, soumise à une expertise nouvelle et la question résolue par la plus haute autorité administrative, comme elle l'avait été six ans auparavant par la Sous-Commision d'architecture.

La *Sous-Commission des arts* formula sa pensée sur le type à choisir, par l'organe du P. Ducis. Il établit que le type le plus constamment employé dès les premiers âges de l'Eglise, était celui qui représentait la Vierge-Mère avec l'Emmanuel, son

Fils. La Commission jugea que la pensée traditionnelle pouvait s'unir, dans le monument projeté, à l'expression du glorieux privilége de l'Immaculée-Conception. La Vierge, debout, portant les emblèmes de la dignité royale, présenterait à son divin Enfant la ville à bénir, et l'un et l'autre seraient portés sur un nuage, d'ou sortirait le serpent infernal foulé aux pieds par Marie. Sur toutes ces questions d'art et d'archéologie, les PP. Arthur Martin et Charles Cahier furent consultés. L'un et l'autre avaient habité Vals; l'un et l'autre devaient rendre à l'œuvre des services plus importants.

La question d'un concours à établir afin d'obtenir le type le meilleur fut proposée et résolue affirmativement; un programme, énonçant les conditions auxquelles les artistes devaient conformer leur œuvre, devait être tracé; le type à réaliser devait exprimer tout à la fois cette triple prérogative de Marie : sa qualité de Mère de Dieu, son titre de Reine et son privilége de Vierge immaculée dans sa conception. Marie devait présenter la ville du Puy à son divin Fils empressé de la bénir. Les projets devaient s'harmoniser avec les formes du rocher et présenter des faces ou des profils nobles et gracieux. Un prix de la valeur de 3,000 fr. serait accordé à l'auteur du projet qui obtiendrait la préférence. Toutefois, ce prix ne serait remis qu'après l'exécution par ce même artiste du modèle définitif devant servir immédiatement de type pour le grand modèle

destiné à la fonderie. Un second prix de 500 fr. devait être donné à l'auteur du projet qui approcherait le plus du premier. Des indemnités de 100 fr. chacune devaient être accordées aux cinq meilleures esquisses qui viendraient à la suite.

Les projets destinés au concours devront consister en une statuette, de 30 centimètres au moins de hauteur, adressée franc de port à Mgr l'Evêque avant l'expiration d'une date, qui fut fixée plus tard au 1er octobre 1853. Sur le rapport de la Sous-Commission des arts, la Commission jugera le concours. Les dimensions du monument furent arrêtées, après quelques épreuves faites à l'aide de charpentes et de toiles peintes assujéties à un grand mât. Le chiffre de 15 mètres, proposé par le P. Ducis, fut accepté.

Dans la réunion qui suivit (25 mai 1853), une épreuve du programme du concours fut soumise à la Commission et adoptée. Elle était accompagnée d'une vue de la ville, due au talent de M. Vibert et du plan coté du rocher de Corneille, dressé par MM. les ingénieurs. Le point de vue était placé au milieu du Breuil.

Monseigneur se déclara prêt à annoncer, par une lettre pastorale à son clergé et aux fidèles de son diocèse, la souscription ouverte dans chaque paroisse par les soins de MM. les curés, et proposa d'adjoindre à la Commission le receveur général du département (M. de Marpon).

La nomination d'une Commission mettait M. Cro-

zatier en demeure de s'entendre avec elle, ce qui était plus difficile assurément que de s'entendre avec l'Evêque seul. Quant au concours ouvert par cette même Commission, il soumettait au droit commun notre célèbre artiste, et l'obligeait à renoncer à ses idées, à ses plans, pour se conformer aux exigences du programme. Portera-t-il jusque-là l'abnégation personnelle? Nous le verrons bientôt.

CHAPITRE VI

Mandement de l'Evêque. — Discours du Préfet au Conseil général. — Jugement du Concours. — M. Bonnassieux élu à l'unanimité.

Le concours de l'Evêque, du Maire et du Préfet était nécessaire au succès de l'entreprise. Ce concert fut parfait dès l'origine. Pour en juger, on n'a qu'à mettre en parallèle l'instruction pastorale du Pontife et le discours du Préfet au Conseil général; l'un et l'autre parlaient un même langage. Le mandement que Monseigneur avait promis à la Commission de publier parut le 16 juillet 1853, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel (1). Il engageait de plus en plus la responsabilité de l'Evêque vis-à-vis du diocèse entier, tandis que le concours compromettait moralement la Commission vis-à-vis de tous les artistes de l'Europe. Il reproduisait, dans un style tout épiscopal, la plupart des considérations que le P. Ducis avait présentées dans son mémoire. Encouragé par le concours des pèlerins et par

(1) Non le 16 janvier 1853, comme le dit M. Mandet.

toutes les démonstrations de foi et de piété qui avaient signalé le Jubilé de 1853, le Pontife ému s'écriait :

« Maintenant vous nous avez donné la mesure de votre zèle et de votre amour pour la Vierge du mont *Anis;* aussi venons-nous sans crainte et sans hésitation vous inviter à lui ériger sur le sommet de Corneille une statue qui, par ses proportions grandioses, le choix de la matière et la perfection du travail, soit en même temps digne de vous et digne de la glorieuse Reine du Ciel qu'elle doit représenter. La place qu'elle occupera semble vraiment préparée depuis des siècles à cette fin par la Providence. A l'image de la Mère de Dieu il fallait un pareil piédestal. Du haut de la vieille roche qui domine la cathédrale et la ville, Marie étendra sa protection sur tout ce diocèse comme du haut du Ciel elle l'étend sur le monde entier.....

» La statue projetée, à raison de sa situation, l'une des plus heureuses qu'on puisse rencontrer, à raison des proportions colossales que sa position même commande, ne saurait demeurer confondue avec aucune autre; elle sera nécessairement et toujours citée au premier rang parmi les monuments les plus remarquables de la piété catholique envers l'auguste Marie; elle sera l'un des plus dignes ornements de la France et de l'Europe chrétienne, et pendant que sa vue seule et son souvenir inviteront les âmes pieuses à rendre à la

glorieuse Vierge des hommages plus fréquents et de plus ferventes prières, elle éveillera l'attention des autres fidèles et ne manquera pas d'exciter et de raffermir dans leur cœur la confiance et la foi...

» L'art ne se glorifiera pas moins que la religion de cette noble entreprise; car où trouver dans l'univers entier un ouvrage de la statuaire qui réunisse comme celui-ci autant de conditions avantageuses? Non, tout le monde devra l'avouer, nulle statue aussi colossale, figurant un plus beau sujet, ne posera jamais sur un piédestal aussi naturel, aussi solide, aussi élevé, devant un amphithéâtre aussi pittoresque. Heureux l'artiste qui sera honoré de cette belle mission!... Heureuse la cité, heureux le pays qui aura l'honneur de posséder un si remarquable monument! Auprès de celle ci la plupart des autres statues les plus célèbres, sans en excepter celles de la place Vendôme et de la Bastille, ne seront que des miniatures. La *Vierge* déjà colossale de Fourvières, *Pierre-le-Grand* de Saint-Pétersbourg, la *Bavière* de Munich, et même, à plusieurs égards, le gigantesque *Saint-Charles* d'Arona devront lui céder le pas...

» La peinture, la gravure, la photographie, la sculpture, la poésie, l'histoire et tous les arts célébreront, reproduiront, propageront au loin le renom et l'image de Notre-Dame du Puy-sur-Corneille... Le curieux lui-même et l'étranger opulent

qui visitent la France ne pourront se dispenser de venir lui payer le tribut de leur admiration... De là, pour notre ville épiscopale et pour tous nos chers diocésains, une source nouvelle de richesse et de vie...

» Embellie déjà par le voisinage des antiques châteaux de Polignac et d'Espaly, où fut proclamé Charles VII, avant que l'héroïne qui sauva la France vînt recevoir de ses mains le drapeau victorieux et l'épée libératrice; admirablement accompagnée par l'élégant obélisque de Saint-Michel et le sanctuaire aérien que fit construire à la cime, au Xe siècle, l'évêque Godescalk, notre prédécesseur de glorieuse mémoire, la roche volcanique de Corneille n'aura plus à craindre les ravages de la sape, ni les ébranlements de la mine, ni l'action lentement destructive des eaux. Alors l'auréole étincelante qui va ceindre le front de la Vierge sera pour la ville et les alentours un radieux fanal, un phare magnifique qui réjouira, chaque jour de solennité, les heureux citoyens, et que salueront de loin avec allégresse le voyageur et l'habitant des montagnes. La foudre menaçante sera écartée loin de nous par l'influence naturelle de ce majestueux conducteur et bien plus encore par l'action morale et surnaturelle de ce palladium céleste. Ainsi, sous plus d'un rapport, la sécurité du Puy sera garantie et ses agréments multipliés, tandis que sa piété

sera édifiée, et que son industrie, son commerce et sa prospérité matérielle prendront des accroissements nouveaux, conformément à la parole de l'Esprit de vérité : *La piété est utile à tout*...

» Et si autrefois le sanctuaire angélique a procuré à vos ancêtres l'honneur et la satisfaction de voir accourir à la sainte montagne des souverains Pontifes, des empereurs, quinze de nos rois, un grand nombre de princes étrangers, les plus grandes illustrations dont s'honorèrent la France et la religion, lorqu'ils venaient courber devant Notre-Dame, en signe d'hommage et de dépendance, un front brillant de gloire, une tête consacrée par l'onction sainte, rehaussée par la tiare et le diadème, pensez-vous que le nouveau monument, si digne de l'attention universelle, ne contribuera pas puissamment à rendre à notre sanctuaire sa gloire antique et sa célébrité, avec tous les avantages qui en furent la conséquence ?... »

En vérité, quand on relit ces belles paroles écrites en 1853, et qu'on les confronte avec la réalité présente sous nos yeux, on ne peut s'empêcher d'admirer cet esprit prophétique qui lit si distinctement dans l'avenir, comme aussi ce cœur grand et vraiment épiscopal qui embrasse tous les intérêts et se sacrifie pour y pourvoir.

La conclusion pratique du mandement était un appel pressant à la générosité du clergé et des

fidèles. Une souscription était ouverte au secrétariat de l'évêché et au presbytère de tous les curés du diocèse. L'article 6 du mandement disait : « Nous nous proposons de faire dans notre cathédrale une fondation de services religieux pour les souscripteurs de l'Œuvre dont il s'agit. » L'article 7 accordait quarante jours d'indulgences à tous les fidèles du diocèse, chaque fois qu'ils feraient eux-mêmes ou qu'ils solliciteraient des autres une aumône ou une prière, ou qu'ils contribueraient en quelque manière que ce fût à l'avancement et au succès de cette Œuvre. — Plus tard le souverain Pontife accorda à tous les fidèles du monde une indulgence de cent jours aux mêmes conditions. Une note du mandement autorisait MM. les curés à recevoir les dons en nature. « Pour nous récompenser », disait l'Evêque, « le Seigneur nous donnera, selon sa promesse et à la demande de Marie, le centuple en ce monde, et dans le ciel une cité, un temple, une auréole qui survivront de toute la durée de l'éternité à tout ce qu'il y a sur la terre de granit, d'airain et d'or. »

Pendant que le ministre de Dieu parlait ainsi à ses bien-aimés diocésains, M. de Chèvremont, préfet de la Haute-Loire, présidait le Conseil général ; et, dans son rapport, s'exprimait en ces termes, qui méritent bien de trouver ici leur place :

« Une statue colossale de la Vierge doit se dresser bientôt sur le rocher de Corneille. Elle indiquera

de loin aux pèlerins que l'antique métropole du Velay a conservé intact le dépôt des traditions pieuses, qui firent de l'église de Notre-Dame du Puy au moyen-âge un des lieux les plus chers à la dévotion des fidèles, et que se plurent à visiter les plus illustres personnages et quelques-uns même d'entre nos anciens souverains.

» Votre concours est assuré à l'érection de ce monument qui fera honneur à la piété et au patriotisme de ceux qui en ont conçu l'idée, de même qu'au dévouement et au caractère du vénérable Prélat qui aura su en préparer et en assurer l'érection...

» Au moment même où je terminais ce rapport, j'ai reçu la lettre pastorale de Mgr l'Evêque du Puy qui ouvre la souscription à laquelle je viens de faire allusion. Le moment me paraît donc venu pour le département de joindre son offrande à celle des particuliers. Je ne vous propose pas de chiffre, je désire vous réserver le mérite tout entier d'une généreuse initiative. »

Dans la séance du 25 août, M. Badon, rapporteur de la première Commission, répondait en ces termes à l'invitation de M. le Préfet :

« La première Commission, estimant que la statue colossale qui doit se dresser bientôt sur le rocher de Corneille est un monument départemental, propose de s'associer à cette Œuvre éminemment religieuse et nationale par un vote de trois mille francs pour l'érection de cette statue. »

Et le Conseil, à l'unanimité, votait une somme de 3,000 fr. payable en trois annuités, à raison de 1,000 fr. par an, en 1854, 1855 et 1856.

Pendant que le Préfet et le Conseil général manifestaient ainsi leurs sympathies, les esquisses arrivaient en grand nombre. Paris en avait envoyé dix-sept; Naples, Bruxelles, Spire, Cologne, Strasbourg, Lyon, Marseille, Toulouse, Clermont, Rennes, plusieurs autres villes et le Puy, entre autres, étaient représentées avec honneur dans le concours. Le 17 septembre, la Commission décida que la Sous-Commission des arts chercherait un local convenable pour les exposer au public. Elle jugea qu'on ne recevrait point les esquisses non affranchies, si ce n'est celles qui viendraient des pays étrangers d'où l'on ne peut affranchir jusqu'au Puy, et que les esquisses arrivées après le terme fixé ne seraient pas reçues, à moins que leurs auteurs ne justifiassent que le délai subi était un cas de force majeure.

Cette décision prise, après la date fatale du 1er octobre, et sans chercher une excuse à ce délai dans le cas prévu de force majeure, M. Crozatier envoie son esquisse. Hélas! c'est une Vierge *assise*; sur son genou pose le divin Enfant debout, lui, et sans voile; l'attitude est molle; l'expression religieuse absente. L'esquisse est suivie d'une lettre datée du 18 octobre et adressée à Mgr de Morlhon, dont j'extrais ces lignes trop significatives : « Je dois à ma ville natale, à vous, Monseigneur, et à moi de

vous envoyer la composition de la statue de la Vierge qu'en vous quittant, sur le seuil de votre palais épiscopal, je vous promis d'exécuter pour notre rocher de Corneille. Depuis ce jour, toutes mes pensées eurent pour but d'arriver le plus honorablement possible à l'exécution de cette grande Œuvre, dont j'avais compris toute l'importance et toute la responsabilité qu'elle comportait pour vous, Monseigneur, et pour moi. »

Il expose ici sa manière de voir sur la forme et l'attitude à donner à la statue ; il ajoute qu'il ne peut faire abnégation de lui-même au point d'accepter les hasards du concours, et il termine disant : « Loin de moi la prétention de venir exciter des regrets et vous causer de nouveaux embarras; j'accepte les décrets de la Providence et vous prie, Monseigneur, de ne considérer cette composition que comme acte de fidélité à ma promesse. »

L'Evêque se hâte de répondre, et voici en quels termes : « La Commission, à qui j'ai communiqué votre lettre, s'associe à tous mes sentiments. Elle vient, par mon organe, faire appel à vos lumières et à votre patriotisme. En présence de plusieurs statues remarquables, elle n'a pas osé proclamer le vainqueur; elle a résolu de s'adjoindre des hommes d'une science reconnue et d'un incontestable talent. Votre nom a été aussitôt sur toutes les lèvres, et je me plais à ajouter qu'aucun ne pour-

rait s'y trouver à plus juste titre... Vous nous prêterez ainsi votre concours pour élever à notre auguste Patronne un monument digne d'elle. Le nom d'un des plus illustres enfants du Velay doit nécessairement s'associer à une Œuvre qui doit faire la gloire du pays. »

M. Crozatier répond (31 octobre 1853) qu'une tension trop forte au travail, après son accident, l'oblige à des soins rigoureux ; que pour faire une appréciation juste, il craindrait de rester sous l'influence de l'école à laquelle il appartient, sur les exigences de la statuaire monumentale, et en particulier sur le monument projeté dans notre ville ; et que sa position, déjà si délicate, l'oblige désormais au silence et à l'oubli.

Monseigneur insiste avec amour. Il écrit (le 12 novembre) : « Laissez-moi vous dire combien nous avons été péniblement affectés quand nous avons vu que vous ne pouviez pas vous rendre à notre invitation.

» J'ai compris que M. Bonnassieux est votre ami, aussi vous savez mieux que nous tout ce que son talent et son expérience offrent de garanties ; mais vous, Monsieur, vous êtes l'enfant, et j'ajouterai l'honneur du Puy ; aussi laissez-moi espérer que, dans une Œuvre destinée à ajouter un fleuron à la couronne de notre pays et à immortaliser tous les artistes qui y travailleront, vous ne resterez ni dans l'oubli ni dans le silence. »

Et Crozatier répond (19 novembre 1853) : « Dans cette grande question, où mon nom n'offrait pas de garantie, chacun a fait ce qu'il a pu, ce qu'il a dû.

» Mon rôle, infirmé par le doute, était fini depuis longtemps; mes lettres à Monseigneur, résumant ma pensée à cet égard, me dispensent de renouveler ici un refus dont mon pays comprendra, j'espère, la dignité. »

Une fois la Commission nommée et le concours adopté par la Commission, il est certain que l'Evêque n'a rien négligé pour ménager M. Crozatier et avoir son concours. M. Crozatier avoue lui-même que *l'Evêque a fait tout ce qu'il a dû,* mais l'état de sa santé l'oblige, plus encore que le dérangement de ses plans, à une fâcheuse abstention. M. Mandet donne à entendre qu'il a voulu concourir. *Malheureusement,* dit-il, *il souffrait, sa main alourdie ne put aller assez vite.* Il est réfuté par M. Crozatier lui-même.

Revenons à la Commission. MM. Vibert et Aymard avaient préparé l'exposition des esquisses envoyées dans la salle de la mairie, appelée *du Dôme,* que M. le Maire avait mise à leur disposition. Mgr l'Evêque et M. le Préfet se rendent avec la Commission à l'Hôtel-de-Ville, pour faire l'ouverture de cette exposition, le 4 octobre 1853. — 48 statues étaient exposées. Le nombre des statues admises à concourir s'éleva plus tard à 53.

Afin de juger avec plus de connaissance de cause, la Commission s'était adjoint les artistes dont les noms suivent :

M. de Caumont, président de la Société des antiquaires de Normandie.

M. Didron, membre du Comité historique des arts et monuments.

Le P. Arthur Martin, de la Compagnie de Jésus.

L'abbé Choyer, directeur de l'Ecole de sculpture religieuse d'Angers.

M. Crozatier, statuaire-fondeur, qui répondit par le refus motivé que nous venons de rapporter.

M. Emile Thibaud, peintre sur verre, à Clermont.

L'Evêque s'était chargé d'écrire à ces Messieurs, en leur exprimant le désir de les voir réunis au Puy le 7 novembre. M. l'abbé Choyer, le P. Arthur Martin, MM. Didron et Thibaud acceptent l'invitation épiscopale. Il est décidé qu'ils prendront par leur vote une part active aux décisions de la Commission.

Les réunions des 7 et 8 novembre seront longtemps mémorables : 14 membres de la Commission étaient présents, plus MM. Didron, Martin et Choyer. Sur la proposition du P. Martin, la Commission décide qu'elle commencera par élaguer toute composition qui lui paraîtra trop médiocre pour être soumise à un second jugement. Sur ce, 31 esquisses sont mises hors de concours. L'exécution

du jugement consistait à les enlever de l'étagère qui les portait pour les déposer sur le plancher. Une seconde élimination réduisit à huit les compositions appelées à se disputer les couronnes Comme sept seulement devaient être couronnées, le nº 8 fut attribué à l'esquisse de M. *Badiou de la Tronchère*, un de nos compatriotes.

Ce jour-là il se produisit un incident dont il faut dire un mot. MM. Martin et Didron proposèrent de réduire la statue à des proportions ordinaires, sauf à l'élever sur une colonne de quinze à vingt mètres et à la surmonter d'une sorte de baldaquin ou d'arc triomphal. Ces savants prétendaient que l'antiquité chrétienne n'avait point rendu de culte religieux à des colosses, dont l'aspect a toujours quelque chose de disgracieux et de repoussant. Pour trancher ce différend sans discussion, la Commission se transporta sur les lieux. Un coup-d'œil lui suffit pour s'assurer que l'espace disponible était trop étroit pour permettre l'établissement de l'arc proposé. Il eut fallu en faire les côtés *pleins*, ce qui exigeait le sacrifice des deux vues latérales de la statue et réduisait l'arc lui-même à une sorte de portique sans grâce et sans utilité. La Commission repoussa donc cette idée. Mais le fait invoqué n'est-il pas contestable ? La Chaire de Saint-Pierre est portée par quatre statues colossales ; toutes les statues des principaux fondateurs d'ordre qui ornent

si bien la basilique vaticane sont colossales; les statues équestres de Charlemagne et de Constantin qui décorent le vestibule, les statues sans nombre qui peuplent les galeries établies sur le fronton de la basilique et sur la double colonnade qui conduit au pérystile sont colossales ou du moins de grandeur héroïque. La mosaïque du *Sauveur* qu'on admire dans l'antique église de Saint-Clément, celle que l'incendie a respectée à Saint-Paul, les statues des Apôtres qui ornent l'église de Latran sont colossales. L'art admet qu'une statue est belle quand elle est dans de justes proportions avec la place ou le vaisseau qu'elle décore. De plus, l'antiquité chrétienne a cru qu'il était convenable de mettre, dans la représentation des objets, la proportion qui existe entre les objets eux-mêmes; ainsi les trois personnes divines, objets du culte de *latrie*, la Vierge, objet du culte d'*hyperdulie*, les Saints, à qui le culte de *dulie* est rendu, doivent être représentés par des images d'une grandeur proportionnée à leur dignité. On peut voir cette gradation observée dans les belles fresques dont Flandrin à orné Saint-Paul de Nîmes. Du reste *Notre-Dame de France* est si bien proportionnée avec tout ce qui l'entoure, que le spectateur placé au vrai point de vue, la suppose de grandeur naturelle.

Le 8 novembre, la Commission continue et achève son travail; mais désormais elle procède

par votes secrets à ses décisions dernières. Le n° 7 est adjugé à l'esquisse de M. Lavigne ; le n° 6 à l'œuvre de M. Fabisch, auteur de la Vierge en bronze doré qui surmonte le clocher de Fourvières ; le n° 5 au travail de M. Ramus ; le n° 4 à la statue de M. Montagny ; le n° 3 à M. Cabuchet ; le n° 2 à la statuette de M. Rinn, de Spire, œuvre *éminente par le sentiment religieux et virginal qu'elle respire, la noble simplicité de la composition, la majesté de la pose, l'ensemble des lignes,* ainsi que s'exprime le procès-verbal de la séance. On peut voir une copie de cette esquisse dans la chapelle des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul d'Aubusson. Enfin le premier prix, hors ligne, fut décerné par d'unanimes suffrages à M. Bonnassieux, grand prix de Rome, aujourd'hui membre de l'Institut et du Conseil supérieur de l'école des beaux-arts, décoré par Pie IX et par l'Empereur, renommé surtout comme sculpteur chrétien. Avant d'avoir concouru pour *Notre-Dame de France*, il avait refusé, sous Louis-Philippe, de faire une statue de Voltaire. Il s'était fait remarquer par sa statue de *Jeanne Hachette*, par celle de *David allant à la rencontre de Goliath*, qui valut à l'auteur la médaille d'or de première classe. Il avait sculpté la *Vierge-Mère* pour Feurs, sa patrie ; la *Vierge Immaculée* pour Ainay (Lyon); le groupe en bronze du *Baptême du Christ* pour la place Saint-Jean de la même ville ; *Notre-Dame de Boulogne* ;

Notre-Dame de Grâce pour Saint-Nizier; *Notre-Dame de Bon-Accueil* pour Tarare. C'est sa statue de la *Méditation,* exposée en 1855 et acquise par l'Empereur, qui lui a valu la décoration. Le procès-verbal décrit son œuvre avec une grande vérité en ces termes :

Composition hors ligne par l'originalité de l'invention, le charme, l'élégance et la noblesse de la disposition, l'heureuse alliance de l'élégance antique et de l'idée chrétienne, l'expression de la pensée religieuse !

Ces quelques mots du compte-rendu, rédigé par M. Urbe, signalent très-bien le vrai mérite de cette grande composition. L'Enfant-Dieu est d'une beauté ravissante ; son bras levé pour bénir dessine sur l'azur du ciel une silhouette des plus heureuses ; l'autre bras étendu sur le cou de sa Mère, tandis que la main caressante de la Mère supporte son pied, traduisent de la manière la plus gracieuse leur mutuel amour. La figure de l'auguste Marie respire la pureté de la Vierge et la dignité de la Mère de Dieu. Elle se montre Mère des hommes, en leur présentant son Fils. La couronne d'étoiles sur l'ondoyante chevelure, le manteau soyeux, parsemé de fleurs et de pierres précieuses, sont des symboles disposés avec une rare distinction. La démarche de celle qui écrase de son pied virginal la tête du serpent est en même temps légère, ferme, hardie, royale. Il y a perfection dans

les détails et harmonie dans l'ensemble, grâce et dignité, symbolisme irréprochable, beauté antique transfigurée par le sens chrétien.

Toutefois, la Commission voulut que certaines, modifications fussent apportées à l'Œuvre de son lauréat. La chevelure de la Vierge dut être moins développée et plus adhérente au corps; une chaussure légère dut protéger la plante des pieds, sans en dissimuler la forme. Quelques autres modifications relatives à la physionomie de l'ensemble durent être débattues avec l'auteur dès qu'il serait présent.

Dans la réunion qui suivit (3 décembre 1853) et à laquelle M. Bonnassieux prit part, les dimensions de la statue furent fixées à 16 mètres, et l'élévation du modèle moyen à 2. C'était préparer un travail assez difficile au constructeur du grand modèle chargé d'amplifier toutes les dimensions dans la proportion de 8 à 1. Un rapport très-remarquable fut rédigé par M. Urbe, notre secrétaire, et, au nom de la Commission, adressé à l'Evêque. — Il racontait d'une manière sommaire les travaux accomplis jusque-là et appréciait avec autant de sagacité que d'impartialité les mérites divers des œuvres présentées. Ce rapport, qui fait le plus grand honneur au talent de l'écrivain et au goût de l'artiste, fut publié dans la *Haute-Loire* du 5 et du 12 mars 1854.

CHAPITRE VII

Question financière. — Sa difficulté. — Divers expédients vainement imaginés pour la résoudre.

Cependant le mandement, et surtout l'exemple de l'Evêque, avaient donné une vive impulsion à la souscription. Le Pape avait félicité et encouragé notre Pontife (Bref du 24 mars 1854). Le clergé s'était inspiré de la générosité de son chef; cent mille francs avaient été souscrits; mais le concours avait amené au Puy des connaisseurs, qui, s'étayant sur diverses expériences, étaient venus nous dire : Pour transformer l'esquisse de Bonnassieux en une statue en bronze de 16 mètres, solidement plantée sur le rocher, il faut un million, il faut quinze cent mille francs, deux millions, etc. — Nous n'avions, d'après eux, que le dixième des ressources nécessaires, en comptant la souscription de l'Evêque et des principaux dignitaires du clergé aussi élevée qu'elle pouvait l'être, la souscription de la municipalité, et celle du Conseil général.

Après avoir attiré sur nous par la solennité du

concours l'attention de toute l'Europe, fallait-il éprouver devant elle la confusion du constructeur imprudent qui ne peut achever l'édifice entrepris? *qui cœpit ædificare et non potuit consummare?* Bien souvent le généreux Evêque et ses conseils éprouvèrent ces angoisses qui donnent le frisson aux plus déterminés.

Divers expédients furent imaginés pour résoudre cette difficulté longtemps menaçante. On proposa de profiter du concours attiré par le Jubilé de 1853 pour faire une quête, à laquelle personne ne se serait dérobé. La statue colossale aurait été peinte sur bois, et cette grande figure aurait été placée à la naissance de l'escalier de la Cathédrale; à droite et à gauche, des ecclésiastiques en surplis ou des quêteuses auraient reçu l'offrande des fidèles. — Monseigneur craignit d'importuner ces bons pèlerins, pauvres la plupart, et l'on se contenta de faire quelques quêtes à l'entrée de l'église. L'idée d'une statue en zinc fut proposée par le directeur des mines et fonderies de zinc, dites de la *Vieille Montagne*. Deux devis furent présentés à la Commission le 24 février 1854. L'un évaluait la dépense de la statue coulée en zinc à 182.000 fr., l'autre à 448,387 fr. Mais la question du zinc en fit naître une autre: Quel poids donner à la statue pour qu'elle résiste à l'action du vent? — Pour résoudre cette dernière, l'autorité du général Morin, directeur du Conservatoire des arts et

métiers, fut invoquée par le P. Ducis. Une autre idée fut soulevée dans la Commission, le 5 mai 1854 : celle d'une loterie, au capital de douze cent mille billets à un franc, dont 25,000 seraient employés en lots. Plusieurs loteries de ce genre avaient été autorisées. La Commission émit le vœu que l'Evêque demandât l'autorisation. Monseigneur la sollicita par l'entremise du Préfet. Ce calcul ne fut pas heureux. Le Préfet est le gardien des lois qui prohibent les loteries. Ce n'est point à lui à demander une dispense, fût-elle parfaitement motivée. L'Evêque eût obtenu l'autorisation d'emblée, s'il l'eût demandée directement; M. Amédée Gabourd, chef de bureau au ministère de l'intérieur, m'en a donné l'assurance. Deux fois M. de Chevremont n'obtint de M. Billault qu'un refus. Après ce double refus, suivi de près d'une disgrâce, il ne fallait plus penser à la loterie. Pour consoler l'Evêque, l'Empereur le fit chevalier de la Légion-d'Honneur. La Commission dut se consoler en voyant échouer la plupart de ces loteries. Qu'on demande à Montpellier des nouvelles de la loterie de Saint-Roch; à Toulouse, de la loterie pour la cathédrale. Une des loteries dont on a vanté le succès, a été celle de Roc-Amadour : elle a réalisé 81,000 fr. de bénéfice net, mais parce que c'est la Commission ou la loterie elle-même qui a gagné le gros lot de 60,000 fr.; si cette chance ne se fût pas réalisée, tout le profit eût été de 21,000 fr.

Un autre moyen fut également proposé sans plus de succès. Il consistait à faire exécuter par M. Bonnassieux le grand modèle, et à obtenir qu'il fût placé dans un quartier réservé de l'*Exposition* qui allait s'ouvrir à Paris. La rétribution exigée des visiteurs aurait fourni des fonds, qu'on supposait devoir être considérables. Par malheur, M. Bonnassieux ne pensait pas pouvoir se charger de l'exécution de ce grand modèle, même pour une somme de cent mille francs. Pour le construire, il demandait au ministre un local dans l'île des Cygnes; en attendant sa réponse, il achevait les deux exemplaires du modèle moyen qu'on lui avait demandés. Quand ils furent envoyés (1), l'Evêque lui fit cadeau de l'un d'eux, et plaça l'autre dans le cloître de l'évêché. Peut-être, après l'avoir couvert d'or ou d'argent par la galvanoplastie, pourrait-on l'exposer avec avantage pour la piété dans la Cathédrale elle-même. Les pèlerins seraient heureux de vénérer à loisir dans la basilique la belle image qu'ils ont admirée sur le rocher voisin.

Pendant que la question financière menaçait de rendre inutiles nos efforts et nos sacrifices, deux circonstances favorables se présentèrent :

La première ne paraissait pas avoir une grande importance. Un fondeur de Givors, mû par une pensée religieuse, exécuta dans ses ateliers une

(1) Ils lui ont été payés 2,400 francs.

grande statue de la *Vierge Immaculée;* elle fut placée sur les hauteurs qui dominent l'entrée de Givors, du côté de Vienne. Encouragé par le succès de ce travail, l'habile contre-maitre de ce fondeur, M. Fournier, faisait parvenir à M. l'Archiprêtre de la Cathédrale des propositions dont la Commission fut informée par M. Eynac, dans sa réunion du 17 octobre. Le moment d'y adhérer n'était pas encore venu.

L'autre circonstance était le mouvement religieux produit partout par la grande question de la Conception-Immaculée de la Mère de Dieu. Cette vérité allait recevoir du Pontife bien-aimé de Marie la sanction si longtemps attendue. Par son Encyclique du 2 février 1849, Pie IX avait consulté l'épiscopat; l'épiscopat lui avait répondu dans le sens le plus favorable. Une décision était demandée à l'organe infaillible de l'Eglise. La bulle *Ineffabilis* allait être promulguée, et, selon la prophétie et le vœu du Saint-Père, elle devait procurer la gloire de Dieu, l'honneur de Marie et le bien de l'Eglise universelle. Pour cette affirmation souveraine, prononcée *ex Cathedra Petri,* le Pape désira se voir entouré d'un grand nombre d'Evêques; et ceux dont l'Eglise est dédiée à la Vierge Immaculée semblaient invités avant tous les autres à l'assister dans cette grande solennité.

L'Evêque du *Puy-Notre-Dame* avait donc sa place marquée tout près du Pontife suprême, prédestiné

à définir une vérité de tout temps chère à notre Eglise. Il convoqua MM. les Curés qui insistèrent fortement, M. Eynac surtout, pour qu'il se rendît à Rome. Il pouvait obtenir de Pie IX des indulgences pour ceux qui nous aideraient dans notre entreprise. Peut-être même, parmi les nombreux Prélats réunis à Rome, en trouverait-il qui s'estimeraient heureux de lui donner leur souscription. Monseigneur annonça donc son prochain départ.

Le mouvement religieux qui se faisait à Rome venait fort à propos donner une impulsion inattendue à notre entreprise. Pour établir un lien indissoluble entre notre monument et la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, il était utile et opportun de faire coïncider la pose de la première pierre du piédestal avec la cérémonie du Vatican. M. Thomas-Bresson, président de la congrégation des hommes, pria Monseigneur d'accorder l'autorisation nécessaire. Il l'obtint, et M. l'Archiprêtre de la Cathédrale se chargea volontiers de tous les apprêts de la cérémonie. En toute occurrence, nos congrégations de la Sainte-Vierge se sont montrées prêtes à seconder de leur influence et de leurs sacrifices les œuvres tendant à honorer leur céleste Patronne.

CHAPITRE VIII

Pose et bénédiction de la première pierre du piédestal. — 8 et 10 décembre 1854.

On jugera peut-être que c'était une témérité que de poser déjà la première pierre du piédestal. A la fin de 1854, nous avions un modèle *moyen* qui s'élaborait chez M. Bonnassieux, une souscription qui n'avait pas franchi les limites du diocèse et atteignait à peine cent vingt mille francs; nous n'avions rien à attendre ni d'une loterie, ni du concours de M. Crozatier, ni de l'exposition du grand modèle de notre sculpteur, ni de l'exposition du modèle moyen pour laquelle l'Evêque fit à Paris d'inutiles démarches... Ce fut alors qu'un secours providentiel nous fut donné. Les trois cent mille petits enfants que les bons Frères des *Ecoles chrétiennes* élèvent en France s'offrirent à faire eux-mêmes les frais du piédestal. C'était la souscription nationale qui commençait par tout ce qu'elle peut avoir de plus gracieux. Voici le fait dans son aimable simplicité. Il rappelle ces légendes qui ont valu à notre Cathédrale le nom d'*église angélique*.

Sur la demande du très-cher Frère *Paulinus*, visiteur au Puy, le très-honoré Frère Philippe, dans une circulaire communiquée à toutes les maisons de France, fit connaître le projet de Mgr de Morlhon, engagea ses religieux à y concourir et même à y faire contribuer leurs élèves. On lira avec intérêt cette circulaire, la première en date et la plus fructueuse. Nous renverrons les autres aux *Pièces justificatives*.

« Paris, 13 novembre 1853.

» Mes très-chers Frères.

» Il faut avoir une grande confiance en votre générosité pour oser solliciter de vous et de vos chers élèves de nouveaux secours dans un temps aussi calamiteux et après tant de sacrifices que vous vous êtes imposés, et même tout récemment... Cependant le motif nous enhardit, car il s'agit de Marie, de la gloire de Marie!!!

» Mgr le digne Evêque du Puy nous a demandé si nos chers Frères, si leurs nombreux élèves ne seraient pas portés à contribuer, non pas suivant leurs moyens qui sont bien petits, mais selon leur bonne volonté qui est immense, à l'érection d'une statue de 16 mètres de hauteur, représentant notre bonne Mère, et qui doit être placée sur le rocher de Corneille pour de là protéger

non-seulement le vaste horizon qui de ce point se présente à la vue, mais encore toute la France.

» Connaissant parfaitement vos dispositions à cet égard, je n'ai pas hésité à répondre que vous feriez quelque chose, que vous feriez même beaucoup, et que vos chers élèves vous imiteraient, qu'ils se feraient un plaisir de sacrifier une partie des petites étrennes qu'ils recevront au renouvellement de l'année.

» Je ne me serai pas trompé, M. T.-C. F.; j'ai ce doux espoir, et bientôt j'aurai l'insigne honneur d'aller moi-même déposer aux pieds de Marie le tribut de notre dévotion envers elle. Ces sacrifices seront, nous en sommes assurés, un moyen efficace d'obtenir pour nous tous, pour vos élèves et leurs parents, et même pour toute la France, la protection de Celle qu'on n'a jamais invoquée en vain.

» Je suis avec une tendre affection, en Jésus, Marie, Joseph,

» Mes très-chers Frères,

» Votre tout dévoué serviteur,

» PHILIPPE. »

L'excellent Frère Philippe ne s'était pas trompé sur les dispositions généreuses de ses Frères et de ses élèves; et, quelques mois après l'envoi de cette circulaire, il venait lui-même déposer aux pieds

de l'autel de Notre-Dame une somme de *quinze mille francs* Il exprima le désir que cet argent fût employé à la construction du piédestal et qu'une inscription, gravée sur le monument, fît savoir que les trois cent mille élèves de ses écoles avaient tenu à grand honneur de faire eux-mêmes les frais du piédestal. Ainsi *Notre-Dame de France* est-elle portée sur son trône pacifique par l'amour de ses enfants. Inutile de dire que Monseigneur s'empressa de donner son assentiment à de si justes demandes. Il alla plus loin, et permit aux bons Frères d'établir leur noviciat près de l'église de *Saint-Pierre-des-Carmes,* ce qui avait paru jusque-là susciter une concurrence peu favorable à l'Institution diocésaine des Frères, connus sous le nom de l'*Instruction chrétienne* ou de *Paradis.* Ainsi la ville a-t-elle gagné une maison religieuse de plus, pendant que notre entreprise obtenait un précieux encouragement.

Chargé des prédications du Jubilé accordé par Sa Sainteté en 1854, dans l'intention d'attirer les lumières de l'Esprit-Saint sur l'acte pontifical du 8 décembre, je prêchai pendant l'Avent dans les quatre paroisses, pour les disposer aux solennités du 8 et du 10 décembre. Le 8, à dix heures du matin, par les soins de M. l'archiprêtre de *Notre-Dame,* un bloc considérable, extrait des carrières de Blavozy, était hissé sur la plate-forme du rocher, nivelée par M. l'ingénieur Ponton

d'Amécourt. Cette pierre fut taillée et disposée de manière à recevoir à l'intérieur un parchemin et des médailles commémoratives. Le 8 décembre était un vendredi; pour que la bénédiction de cette pierre se fît avec plus de solennité, elle fut renvoyée au dimanche 10, jour choisi par Sa Sainteté pour faire de la consécration de la basilique de Saint-Paul, le monument de la définition prononcée le 8. Ce jour-là, après les vêpres, deux cérémonies eurent lieu simultanément au Puy. La Commission convoquée par M. l'Archiprêtre, au nom de l'Evêque, monta, avec M. le Préfet et M. le Maire, au sommet du rocher, précédée des représentants des corps de métiers portant leurs grands drapeaux, et suivie d'un nombreux clergé. L'esplanade et l'escalier furent bientôt couverts d'une multitude de personnes que la rigueur de la saison n'arrêtait pas. Alors M. l'archiprêtre, s'inspirant des circonstances du temps et du lieu, revendiqua pour la ville et le diocèse de Marie l'honneur de posséder un monument destiné à représenter d'une manière sensible le dogme défini de l'Immaculée-Conception... Il exprima le vœu que les échos de nos montagnes portassent à l'Evêque absent la nouvelle des fêtes qui, de la cime du mont Anis, répondaient au Vatican. Il annonça que la pierre sur laquelle allait se répandre la bénédiction de l'Eglise ne serait pas longtemps une *pierre d'attente*. Qu'on verait bientôt apparaître au-dessus

d'elle cette Reine majestueuse, que saint Jean nous montre dans le ciel *revêtue du soleil* et *couronnée de douze étoiles*. « Volontiers », ajoutait-il, « verrions-nous des eaux abondantes jaillissant à ses pieds, comme pour nous dire que Marie est la source des grâces et des lumières célestes. » Puis racontant les prodiges que nos pères avaient obtenus de la protection de Marie, en temps de guerre, en temps de peste, il annonçait que l'image vénérée de la Mère de Dieu serait pour la ville et le diocèse une égide puissante. « Ce rocher », disait-il, « nos aïeux, voulant le préserver de toute atteinte, l'avaient mis sous la protection d'un serment, nous, mieux inspirés encore, nous en confions la garde à la puissante Reine des Cieux. »

Le pieux orateur faisait allusion au serment que l'Evêque, le jour de sa prise de possession, devait prêter autrefois, entre les mains du chapitre, de respecter et de faire respecter l'intégrité du rocher. Il était historien fidèle quand il rappelait les merveilles par lesquelles Notre-Dame du Puy a manifesté constamment la puissance de son intercession; il était prophète, quand il annonçait que des sources abondantes jailliraient bientôt des pieds de la statue colossale, pour nous *rappeler que Marie est la source des grâces et des lumières célestes*. Sa prophétie a même été dépassée par l'événement, car aujourd'hui, pendant que le pèlerin, arrivé à 100 mètres au-dessus du seuil

de l'Hôtel-de-Ville, commence à gravir l'escalier qui le conduit au sommet du rocher, il est tout surpris de contempler à cette hauteur deux magnifiques jets d'eau superposés, qui font briller constamment l'arc-en-ciel sous les pieds de Notre-Dame de France, et répandent dans toute la ville la fraîcheur et la salubrité.

Cependant la pierre était bénite et recevait dans ses flancs un parchemin portant ce qui suit :

« L'an 1854, et le 10 décembre, au Puy-en-Velay, durant le saint temps du Jubilé;

» Tandis que le monde catholique, attendant avec un religieux respect la décision du souverain Pontife sur le dogme le l'Immaculée-Conception de la Très-Sainte Vierge, s'associait par de pieuses démonstrations aux solennités mémorables accomplies dans la capitale de la chrétienté;

» Pie IX étant pape;

» Mgr. J.-A.-V. de Morlhon étant évêque du Puy;

» Par ordre dudit Evêque, présentement assistant à Rome aux assemblées de Prélats convoqués de toute la catholicité;

» Pendant qu'une procession solennelle du clergé des quatre paroisses, après avoir parcouru la ville pavoisée d'oriflammes et ornée de guirlandes, stationnait aux pieds de la croix *de la Mission*, sur le boulevard Saint-Laurent, en vue du rocher de Corneille;

» Le P. Nampon, membre de la Compagnie de Jésus, ayant adressé une pieuse exhortation à la foule ;

» Après plusieurs décharges d'artillerie ;

» Et en présence de M. Alexandre de Chevremont, préfet de la Haute-Loire, de M. Alphonse Badon, maire de la ville du Puy, des membres de la Commission nommée par Monseigneur pour l'exécution du monument de Corneille et de plusieurs autres personnes, notamment les représentants des corps de métiers portant leurs bannières ;

» La première pierre du piédestal de la statue qui doit être élevée en l'honneur de la Très-Sainte Vierge immaculée a été posée, scellée et bénite, suivant le rituel, avec toutes les cérémonies prescrites,

» Aux lieu et place de Mgr l'Evêque absent, comme il a été dit, par M. Péala, archiprêtre du chapitre et curé de Notre-Dame, assisté d'un nombreux clergé.

» Fait au Puy-en-Velay, sur ledit rocher de Corneille, les jour, mois et an que dessus. »

Pendant que la pierre était bénite, la ville entière était réunie au lieu le mieux choisi pour contempler ce spectacle. Les quatre paroisses s'étaient donné rendez-vous sur l'escalier de la Cathédrale ; là s'était organisée une procession composée de toutes les écoles, de toutes les confréries, de toutes les fabriques, de tous les clergés. Bien que le

sol fût couvert de neige, l'affluence était telle que le boulevard Saint-Laurent en parut tout couvert, quand la multitude, grossie par un bon nombre de curieux, vint se presser autour d'une estrade adossée contre le piedestal de la croix de Mission.

De là il était facile de suivre les mouvements qui s'opéraient sur la cime du rocher. Dès que l'immense procession se fut groupée avec ordre, je lui adressai ces paroles d'exhortation dont fait mention le parchemin scellé dans la première pierre. Ces paroles, suivies d'une notice sur l'état de l'Œuvre à cette époque, furent imprimées dans le temps. Il suffira d'en donner ici quelques extraits.

Après avoir décrit les circonstances et comparé la fête dont j'étais témoin aux transports de joie qui éclatèrent à Ephèse, quand l'Eglise y définit la maternité divine de Marie, j'ajoutai : « Mais des chants, des inscriptions, des chiffres ne suffisent pas à votre amour. A la gloire de l'Immaculée-Conception vous voulez, habitants du Puy, ériger un monument plus durable, plus digne de Marie et de la cité qu'elle protège....

» D'autres villes dressent des statues à des généraux, à des hommes d'Etat, à des poëtes : vous, mieux inspirés, vous voulez élever, sur la cime des monts et par-delà les nues, l'image en bronze de Marie conçue sans péché.

» En perpétuelle mémoire de la fête du 8 décembre, aujourd'hui Pie IX consacre la basilique de Saint-

Paul. Vous, vous posez la première pierre d'un monument moins riche, mais dont la nature a fait les principaux frais, et qui dira d'une manière plus explicite aux siècles à venir : *Marie a été conçue sans péché !*

» Ah ! vous êtes les dignes enfants de ceux qui élevèrent au pied de Corneille le dôme angélique et le clocher pyramidal de Notre-Dame..., qui jetèrent sur l'escarpement de la montague les vastes nefs de notre basilique..., qui dressèrent sur le rocher d'Aiguilhe le sanctuaire aérien de Saint-Michel...

» Le Vicaire de Jésus-Christ avait demandé à notre Evêque, si longtemps son suffragant immédiat : « Que pensent les fidèles du Puy de Marie et de sa Conception-Immaculée ? » — Vous avez voulu que votre réponse fût solennelle et mémorable entre toutes... ; qu'elle fût digne de Marie, de vos ancêtres et de vous... ; qu'elle fût coulée en bronze, qu'elle dominât les nuages, qu'elle défiât les efforts du temps, qu'elle parlât un langage clair, intelligible à tous et retentissant à dix lieues à la ronde !

» Au cœur de la France... sur un piédestal plus élevé que la plus haute des pyramides... en présence de l'amphithéâtre le plus pittoresque... dans les proportions les plus colossales, et pour perpétuer les plus précieux souvenirs, vous voulez consacrer un chef-d'œuvre de l'art chrétien (Bon-

nassieux vous l'a fourni) à la gloire de Celle qui est le chef-d'œuvre de la création.

» Digne et noble pensée qui intéresse vivement tous les amis du pays, qui passionne l'artiste, qui réjouit le chrétien, et que Pie IX approuve, loue, encourage et bénit. Elle a été accueillie avec enthousiasme, elle sera exécutée avec un zèle généreux et persévérant, elle ne rencontrera nulle part de cœur pusillanime ni de main resserrée par l'égoïsme ou l'indifférence.

» Ah! si toute la France, si toute l'Europe, si la chrétienté tout entière pouvait comprendre notre pensée, apprécier la beauté de notre site, l'à-propos des circonstances, l'exigence des souvenirs que nous fournit notre histoire, comme les Pontifes et les empereurs, les rois et les reines, comme nos généraux de France et d'Angleterre, qui savent si bien s'emparer du bronze ennemi, comme nos soldats et leurs mères, comme toutes ces villes que la contagion désole s'empresseraient de s'unir à nous pour rendre de plus en plus splendide ce monument destiné à la gloire de *Notre-Dame de France!* »

Après cette allocution fréquemment interrompue par ces cris : *Vive Notre-Dame !* le prédicateur annonça qu'en vertu des pouvoirs conférés par le souverain Pontife aux missionnaires de la Compagnie de Jésus, il allait donner la bénédiction papale à la double assistance : celle qui se pressait

autour de la croix et celle qu'on voyait au loin sur le rocher.

Puis la procession se remit en marche, tandis que le cortége qui avait accompagné le digne Archiprêtre redescendait du rocher pour aller la rejoindre.

Après avoir parcouru son itinéraire à travers la ville recueillie et élégamment ornée, la procession regagna la cathédrale, où fut donné un Salut solennel à une multitude très-compacte, heureuse d'acclamer dans ses chants, sans aucun péril d'erreur, *Marie conçue sans péché,* et de saluer, quoique de loin, Notre-Dame de France! La ville entière était dans la joie; elle s'était parée de ses plus beaux atours; sur tout le parcours de la procession et même dans les rues que la procession n'avait pas à traverser, il y avait des guirlandes, des drapeaux, des oriflammes, des inscriptions à la gloire de la Vierge Immaculée. Le soir il y eut illumination générale, avec des feux de joie, et des flammes de bengale sur le rocher de Corneille, sur le rocher de Saint-Michel et sur toutes les hauteurs voisines. Le F. Paulinus, qui s'était chargé de l'illumination du rocher, voulut couronner la fête en lançant un ballon. Cette fête fut le digne prélude de celles qui furent célébrées le 10 juin 1856, jour du couronnement de Notre-Dame du Puy, et le 12 septembre 1860, jour de la bénédiction de la statue de

Notre-Dame de France. Les jours suivants (11, 12 et 13 décembre) les enfants de toutes les écoles vinrent successivement à la Cathédrale se consacrer à Marie conçue sans péché et lui présenter leur petite offrande. Chaque école était représentée par un orateur; et l'Institution des *muets* sut s'exprimer avec une telle éloquence de gestes qu'elle produisit sur l'auditoire une émotion plus vive encore et plus profonde que la parole.

CHAPITRE IX

Mort de M. Crozatier. — L'Abbé-Prince Lucien Bonaparte nommé Commissaire de l'Œuvre. — Premier prospectus de la souscription nationale. — Souscription de S. M. l'Empereur. — Congrès scientifique du Puy.

O Vierge! c'est ainsi que la France t'honore!
Dans tes temples sacrés qu'un saint zèle décore
C'est peu de notre or répandu.
Pour que l'offrande enfin soit digne de ta gloire,
La France à son secours appelle la victoire,
Et la victoire a répondu.

« Les voilà, Vierge immaculée!
Ont dit nos valeureux soldats,
Ces canons qui, dans la mêlée,
Vomissaient sur nous le trépas...
Contre la mitraille homicide
Ton bras nous a servi d'égide,
Et nous t'apportons en retour,
O Mère tendre et secourable,
Ce bronze, à jamais mémorable
Monument de gloire et d'amour. »

Et déjà, spectacle sublime!
Dans la fournaise au large flanc
L'airain guerrier roule et s'abîme
Encore teint de notre sang!
Le fluide embrasé bouillonne...
Bientôt la fanfare résonne,
Tout n'est que joie et saint transport,
Quand soudain la foule ravie
Voit naître un emblème de vie
Du métal qui donnait la mort.

Et ces mêmes soldats, qui défiaient la foudre,
Qu'on voyait au combat, noirs de sang et de poudre
Sous le feu meurtrier s'avancer sans pâlir,
O Vierge! t'apportant aujourd'hui leur hommage,
Devant ce bronze, ton image,
S'agenouillent pour te bénir.

Léon Valéry.

Juste deux mois après la pose de la première pierre de notre monument, M. Crozatier mourait

à Paris, le 8 février 1855, assisté par M. l'abbé Gory, membre de la Sous-Commission de Paris, et muni des Sacrements de l'Eglise. Par son testament, il léguait à la ville du Puy : 1° une somme de 200,000 fr. affectée à la construction de la fontaine monumentale qu'on admire sur la place du Breuil et qui a contraint la ville à faire arriver les eaux de Vourzac dans un château-d'eau placé sous les pieds de Notre-Dame de France ; 2° une somme de 100,000 fr. destinée à la construction d'un nouveau musée ; 3° une somme de 40,000 fr. dont les revenus servent à entretenir à Paris un élève des écoles de la ville du Puy, chez lequel ont été reconnues des dispositions excellentes pour la peinture, la sculpture ou l'architecture ; et enfin une somme de 8,000 fr. pour la fondation de quatre lits à l'hospice. Ainsi s'est-il montré l'*ami* et le *bienfaiteur* de son pays. L'Eglise, qui ne sépare pas ses intérets de ceux de l'humanité, temoigna pour sa mémoire reconnaissance et respect. Notre-Dame n'aura pas oublié qu'il eut pour l'accroissement de son culte des intentions généreuses.

Cependant M. Crozatier laissait entière la difficulté financière qui se dressait toujours menaçante devant nous. Il n'y avait plus qu'un seul moyen : celui que nous indiquait l'exemple des trois cent mille élèves des Frères des Ecoles chrétiennes. Il fallait faire sortir la souscription des limites de la contrée, et, de diocésaine qu'elle était, la rendre

nationale; il fallait obtenir du concours de la nation que notre statue fût le monument élevé par la France entière en mémoire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception et faire retentir en tous lieux cet appel au secours, prononcé, le 10 décembre, du haut du piédestal de la croix. C'était un moyen héroïque, devant donner à notre monument une valeur hors ligne, mais l'exécution en était difficile. Depuis que Rome avait parlé, tous les diocèses élevaient à l'envi des monuments à la gloire de l'Immaculée-Conception. Au midi de la province, la municipalité de Béziers dressait une statue à la Vierge sans tache; Marseille renouvelait de fond en comble son sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Garde; Lyon agrandissait sa chapelle de Fourvières et la couronnait d'une statue en bronze doré; Lille travaillait à sa basilique de Notre-Dame de-la-Treille; Roc-Amadour et Agen restauraient leur pèlerinage; Notre-Dame de Genève se construisait à l'aide d'offrandes recueillies surtout en France; Rennes, Avignon, Montauban, Orange, Boulogne-sur-mer, Bordeaux, etc., érigeaient des statues; Notre-Dame de la Salette, Notre-Dame de Lourdes se dressaient sur la cime des Alpes et aux pieds des Pyrénées; Notre-Dame d'Afrique sur les sommets qui dominent Alger. Les rédacteurs du *Rosier de Marie* ouvraient une souscription dans le but de construire à Paris une église monumentale en l'honneur de l'Immaculée-Conception, etc., etc..

Or, chacun de ces projets semblait contrarier notre entreprise en lui opposant des rivalités fâcheuses. Combien de fois nos prédicateurs, rencontrant dans leurs courses l'Evêque d'Alger quêtant pour Notre-Dame d'Afrique, ont dû s'éclipser au plus tôt devant Sa Grandeur. Et puis surgirent les embarras financiers et la détresse du Saint-Siége, avec la pressante nécessité d'y pourvoir. Comment demander de l'argent pour une statue quand le père de la famille chrétienne en manque ?

Notre-Dame se chargea de résoudre elle-même ces difficultés, voire même de les transformer en moyens de succès. Voici qu'en 1855 la station quadragésimale de Saint-Louis-des-Français, à Rome, m'est dévolue. Mgr de Morlhon, qui n'avait rien demandé à Rome en 1854, sentit qu'il était temps d'appeler du secours, surtout de ce côté-là ; il dit donc à son humble serviteur empressé de porter ses commissions au Saint-Père : « Tâchez d'obtenir de Mgr Level un sermon de charité pour notre Œuvre à Saint-Louis. » Cette faveur fut accordée sans difficulté. L'ambassadrice (Madame de Rayneval) et la duchesse de Salviati Borghèse acceptèrent les fonctions de quêteuses ; le prédicateur réussit à intéresser à Notre-Dame de France quelques Cardinaux, comme Leurs Eminences Franzoni, Corsi, Altieri, etc., Mgr La Croix, le prince Torlonia, etc., qui me fit remettre cent écus romains. Bref, je rapportai de cette quête près de 3,000 francs.

Mais je fis à Rome une connaissance plus précieuse encore. Un de mes auditeurs les plus assidus à Saint-Louis était Son Altesse Sérénissime l'Abbé-Prince Lucien, qui devait prochainement venir à Paris pour y séjourner. J'allai le voir le 21 avril, je lui exposai notre œuvre, je l'engageai à placer sous le patronage de Marie son voyage et son séjour en France, en donnant à notre entreprise et sa protection et son concours. Plein d'une humilité sincère, mais d'une piété plus grande encore et d'un dévouement sans bornes *à la Mère de miséricorde,* le jeune diacre s'excusa d'abord, mais finit par promettre sa coopération. Le titre de Commissaire non-résidant lui fut immédiatement conféré par Mgr de Morlhon.

Peu de temps après, Son Altesse se rendit à Paris, et ne cessa de se montrer Commissaire actif et dévoué de *Notre-Dame de France.* Prévenir en notre faveur l'Empereur et son gouvernement, nous gagner les sympathies des plus hauts personnages de la Cour et de plusieurs Evêques, obtenir l'exécution des promesses qui nous furent faites plus tard, tels furent les fruits précieux de sa coopération. La correspondance du Prince est pleine de l'expression de sa sollicitude. Le 11 octobre, il propose une *très-belle et très-bonne acquisition* pour la Commission parisienne de Notre-Dame de France. Il expose les démarches qu'il a faites pour obtenir les canons promis. « Du reste », dit-il,

« nous pouvons être certains que l'Empereur se souviendra de nous. — »

Et le 26 janvier 1859 : « Je suis heureux des bonnes nouvelles que vous me donnez au sujet du monument si cher consacré aux gloires de notre Mère l'Immaculée Vierge Marie, et je vous prie de ne pas m'oublier dans vos prières à cette miséricordieuse Reine du ciel. »

Et le 21 juillet de la même année : « Les détails que vous me donnez sur le monument de Notre-Dame de France m'inspirent le plus vif intérêt. »

Mais suivons la marche des événements. Désormais nous avons à Paris et à Rome un patron aussi puissant que dévoué. Pour ouvrir une souscription, nulle autorisation n'était nécessaire. Pour l'annoncer à la France, il fallait un *prospectus*. Il parut en grand format, portant en tête la vue du Puy et celle de la *Vierge* de Bonnassieux, sous la date du 8 septembre 1855, fête de la Nativité de la Sainte Vierge.

Après avoir exposé le but de l'Œuvre et ses débuts, il disait : « Il ne saurait convenir à un monu-
» ment pareil de rester l'œuvre d'une petite ville
» et d'un diocèse pauvre. Le rocher de Corneille est
» au centre de la France et c'est, sans contredit, le
» plus beau piédestal que la France puisse fournir à
» une statue colossale de Marie. Notre-Dame du Puy

» porte à l'étranger le nom de *Notre-Dame de France*
» et S. Léon IX a dit de son sanctuaire que nulle
» part, en France, Marie ne recevait plus *de vé-*
» *nération et d'amour.* Le concours pour la statue
» et le Congrès scientifique de cette année appellent
» sur le site du Puy l'attention des savants et des ar-
» tistes de toute l'Europe, qui seront jaloux d'ajouter
» à ce panorama, déjà si pittoresque, son plus bel
» ornement. Et la France ne saurait oublier, dans
» cette occasion, qu'elle est consacrée à la Mère de
» Dieu; qu'elle a montré toujours le plus grand zèle
» pour la gloire de sa Conception sans tache; qu'elle
» a reçu de tout temps des faveurs signalées
» de Notre-Dame du Puy. Les villes de Limoges,
» de Toulouse, de Bordeaux, de Lyon, etc., ont ap-
» pendu leurs *ex-voto* aux murs de son sanctuaire;
» l'île de Ré dans l'Océan, le comté de Bigorre dans
» les Pyrénées, lui payaient un tribut annuel;
» l'Eglise d'Amiens avait une confrérie qui portait
» son nom. Quinze de nos rois sont venus lui ren-
» dre hommage; et sur le théâtre d'une de ces vic-
» toires qui ont arraché la France à l'invasion
» étrangère, on voit encore aujourd'hui une cha-
» pelle *à Notre-Dame du Puy.* Charles VII lui dut
» Jeanne d'Arc, Louis XI un héritier, et Louis XIII
» disait d'elle : « L'une des églises de mon
» royaume en laquelle j'ai plus grand amour et
» singulière dévotion est l'église de Notre-Dame
» du Puy, où j'ai aperçu qu'à l'intercession de

» Notre-Dame Dieu m'a fait les plus grandes
» grâces. »

» La statue de Notre-Dame-du-Puy-sur-Corneille
» sera donc un monument élevé par la France
» entière. Sa Majesté l'Empereur a trouvé cette
» idée digne de Marie, de la France et de lui, et
» sa haute protection est acquise, son généreux
» concours assuré à notre souscription devenue
» nationale. Son Altesse Sérénissime Monseigneur
» le Prince-Abbé Lucien Bonaparte s'honore du
» titre de membre de la Commission du monu-
» ment....

» Tous ceux qui aiment Marie et sont heureux
» de pouvoir graver sur le bronze leur acte de foi à
» son Immaculée-Conception; tous ceux qui aiment
» la France et désirent appeler sur elle la protec-
» tion de Notre-Dame-des-Victoires; tous ceux qui
» aiment cette vaillante armée qui combat, pro-
» tégée par la médaille de Marie et abritée par sa
» bannière; tous ceux qui aiment les beaux-arts et
» tiennent à les voir multiplier leurs chefs-d'œuvre,
» s'empresseront d'ajouter leurs noms aux noms
» illustres qui figurent déjà sur les registres de la
» souscription nationale. »

Monseigneur avait déjà fait part de son projet à Sa Majesté l'Empereur, qui l'avait encouragé; maintenant que le suffrage de la France entière allait être demandé, que le *prospectus* annonçant les dispositions favorables du Chef de l'Etat était

imprimé, que l'Abbé Lucien, cousin de l'Empereur, était Commissaire, le moment était venu de demander à Sa Majesté sa souscription.

L'heure était solennelle : notre armée était en Crimée, où le siége de Sébastopol se prolongeait outre mesure. Pélissier avait succédé à Canrobert, qui avait remplacé Saint-Arnaud. L'emprunt proposé pour faire face aux frais de la guerre avait été dix fois couvert ; le choléra décimait nos populations du midi ; l'Impératrice était enceinte de six mois ; enfin l'Abbé Lucien était à Paris, s'estimant très-honoré, comme il le disait lui-même, d'exercer ses fonctions de diacre auprès de notre Evêque, en lui rendant tous les services qui seraient jugés utiles à son projet, et surtout en l'accompagnant dans sa visite à l'Empereur.

Monseigneur arrive à Paris ; il demande une audience qui lui est assignée pour le 5 septembre (1), à Saint-Cloud, à une heure. Averti la veille au soir, Monseigneur ne fait prévenir Son Altesse que le lendemain matin, et son messager trouve l'Abbé Lucien déjà sorti. A midi, Sa Grandeur et moi nous arrivons à l'hôtel du Prince qui n'est pas rentré. Je fais de vaines instances pour obtenir que Monseigneur attende celui qui, mieux que personne, peut et doit patronner son Œuvre auprès

(1) M. Mandet place cette audience le 18 décembre 1855. C'est une erreur de copiste ou de prote, car il ajoute : « Deux jours après cette promesse, nos armées victorieuses en assurent la réalisation prochaine. »



de Sa Majesté. Craignant de manquer d'exactitude au rendez-vous, l'Evêque part pour Saint-Cloud, sans autre compagnon que son serviteur très-humble, chargé de porter les prospectus et le registre, sur lequel l'Empereur, nous l'espérons bien, daignera écrire son nom..

Arrivés au château, nous dûmes attendre une heure trois quarts; et ce délai nous fit plus vivement regretter le calcul trop prudent qui nous empêchait de nous présenter, accompagnés de notre introducteur naturel. L'Empereur reçut Mgr de Morlhon avec une bonhomie pleine de cordialité. Il commença par s'informer de l'état des récoltes dans le département de la Haute-Loire, car la saison était mauvaise. L'Evêque, ayant répondu à toutes ces questions, lui demanda la permission de lui lire une note précisant l'objet de sa requête. Voici cette note, qui provoqua plus d'une fois le sourire approbateur de Sa Majesté :

« Sire,

» Il y a six mois, j'ai eu l'honneur de vous entretenir du monument que nous exécutons sur le rocher de Corneille, à la gloire de Notre-Dame de France.

» Comme moyen d'exécution, Votre Majesté a goûté celui qui lui réussit si bien : une sorte d'appel au peuple par la voie d'une souscription nationale.

» Je viens aujourd'hui vous prier d'inscrire votre nom en tête de nos listes ; je viens demander à l'auguste Chef de la nation très-chrétienne, que Louis XIII a consacrée à Marie, de l'or et du bronze...

» De l'or... et s'il vous en manque, vous pouvez en emprunter, Sire, car vous avez du crédit...

» Du bronze... car Notre-Dame-des-Victoires vous en a déjà donné beaucoup, et s'apprête à vous en donner bientôt davantage. Des canons pris sur les Russes transformés en statue colossale de Notre-Dame de France, ce doit être une des merveilles de votre règne qui allie si bien à la gloire des armes tous les progrès industriels, artistiques et religieux qui sont l'œuvre de la paix.

» Notre Œuvre, Sire, est éminemment catholique, française et populaire : *catholique*, car c'est une profession de foi à la Conception-Immaculée de la Mère de Dieu, que Pie IX a pu définir, grâce à la paix dont à Rome vous l'avez fait jouir ;

» *Française*, car c'est au cœur de la France, qu'à l'aide d'une souscription surtout française, nous élevons une statue *à Notre-Dame de France*. C'est comme un vœu de la France à Marie pour obtenir par la victoire la paix et à l'Impératrice l'accomplissement de ses désirs intimes qui sont ceux de la nation... ;

» *Populaire*, car, jusqu'à ce jour, 140,000 francs nous ont été donnés, et surtout par le peuple.

Les trois cent mille enfants des Ecoles chrétiennes ont fourni 15,000 francs pour le piédestal. Les Sœurs de Charité doivent demander leur obole à toutes les petites filles qu'elles élèvent. Tous nos montagnards donnent volontiers pour cette statue qu'ils veulent faire si haute, si haute, disent-ils, qu'on la voie de tous les confins du département... Et le fruit de cette Œuvre sera de ramener à notre antique sanctuaire le concours des pèlerins et de faire la fortune d'une contrée montagneuse, que sa position rend des plus pittoresques, mais des plus délaissées.

» A tous ces titres, l'Œuvre, dont Monseigneur Lucien a bien voulu être Commissaire, doit ravir toutes vos sympathies et celles de votre auguste épouse ; et nous serons consolés du refus d'autorisation d'une loterie par une double souscription en rapport l'une et l'autre avec la grandeur de notre projet.

» A votre souscription, Sire, daignez ajouter l'ordre que le métal nous soit fourni par l'Etat, et ce beau monument, dignement exécuté, ira redire aux plus lointaines générations et la gloire de Marie et celle du règne de Napoléon III.

» Paris 5 septembre. »

L'Empereur répondit en souriant : « Mais c'est une pièce d'éloquence que vous me lisez là?..... » Et aussitôt, pour établir sa souscription dans une juste proportion avec nos besoins, il s'informa du chiffre total de la dépense que devait entraîner le monument. Il put voir que, sur ce point important, nous n'étions point encore fixés. N'importe, après avoir jeté un coup-d'œil sur le prospectus, sur la vue du Puy, sur l'esquisse de Bonnassieux qu'il trouva fort belle, sur le nom de l'Abbé Lucien inscrit parmi les Commissaires, il écrivit lui-même sur notre grand registre : SOUSCRIPTION DE L'EMPEREUR POUR LA VIERGE DU PUY. 10,000 fr.
DE L'IMPÉRATRICE 2,000

Puis, afin d'épargner à l'Evêque la peine d'aller chercher ailleurs cet argent, il tira des tiroirs de son secrétaire une certaine quantité de billets de banque, qui, tous réunis, ne firent pas son compte. Les abandonnant étalés sur sa table, il nous laissa quelques instants seuls dans son cabinet et revint bientôt, apportant douze billets de banque de 1,000 francs que je reçus et consignai dans mon portefeuille. Puis, abordant la question de la matière de la statue que la note épiscopale avait appelée *du bronze* et du *bronze pris sur les Russes*, il fit remarquer que l'artillerie russe était en fer; sur quoi l'Evêque exprima la pensée que le fer, en cas d'émeute, n'aurait pas l'inconvénient de tenter la cupidité, et qu'ennobli par la victoire, il serait accepté avec reconnaissance.

Il n'y avait plus qu'à le prendre. L'opération ne devait pas tarder à réussir.

Dès que la souscription de l'Empereur fut complétée par celle de ses ministres, ce qui eut lieu les deux jours suivants 6 et 7 septembre, alors le 8, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, tout était terminé. Sébastopol, avec ses arsenaux, ses citadelles et son port remplis de canons, tombait entre nos mains. Bientôt deux cent treize canons, représentant un poids de 150,000 kil. de fer et une valeur de plus de 20,000 fr., furent mis par le ministre à la disposition de Mgr l'Evêque du Puy.

L'audience avait duré trois quarts d'heure. La souscription impériale égalait celle de la municipalité ; nous avions en sus la promesse que la matière nous serait fournie par l'Etat. Les journaux de Paris du 6 septembre reproduisaient l'adresse de l'Evêque à l'Empereur, et nos 36e et 41e listes de souscription, publiées par les journaux de la localité, portaient les noms de l'Empereur, de l'Impératrice, des principaux membres de la Famille impériale, des ministres, de plusieurs sénateurs et membres de l'Institut, du président général des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, etc., etc...

Nous dirons bientôt dans quel but et comment Mgr de Morlhon institua, avant de quitter Paris, une Sous-Commission chargée de promouvoir la souscription nationale. Le vénérable curé de Saint-Sulpice M. Hamon, son digne vicaire, M. Vi-

tal Bertrand, notre concitoyen, dont la mémoire sera longtemps en bénédiction, et le baron Sérurier, ancien préfet de la Haute-Loire, se chargèrent d'être, comme le *Comité exécutif permanent*, répandant les prospectus, rédigeant les listes de souscription, les communiquant aux journaux, etc. Nous dirons aussi dans quel but fut formé le *Comité historique* destiné à écrire les fastes de *Notre-Dame de France*.

A son retour au Puy, l'Evêque trouva réuni le Congrès scientifique de France, accomplissant sa vingt-deuxième session. Dans la séance du 17 septembre, séance publique et solennelle que l'Evêque daigna présider, Monseigneur, entouré de cette pléïade de savants et d'artistes, leur fit part de son projet et de ses espérances, plus que jamais affermies, dans un discours plein de grâce et de cœur, que nous regrettons de ne pouvoir insérer ici tout entier. Nous en transcrirons au moins quelques fragments aux *Pièces justificatives*.

A cette question qu'il se proposait à lui-même : « Pourquoi l'érection de cette statue a-t-elle été réservée à notre époque ? » le Voyant d'Israël faisait cette réponse : « C'est que le ciel a voulu que le diocèse de Marie répondît le premier, par un monument des plus expressifs et des plus durables, à la voix de l'Eglise proclamant le dogme de l'Immaculée-Conception... ici... au centre de la France... au lieu même où, dans les premiers siècles de l'Eglise, Marie daigna, suivant la tradition, se montrer en

personne et demander qu'on lui élevât un sanctuaire destiné à devenir le théâtre de ses miséricordes... en face du château d'Espaly où fut proclamée la royauté de Charles VII, que l'héroïne de Vaucouleurs devait faire sacrer à Reims... à quelques pas de la chapelle aérienne où saint Michel, le patron de la France et de l'Eglise, reçoit depuis dix siècles un culte religieux. »

Puis l'Evêque exposait les difficultés de l'entreprise, que la piété généreuse de ses diocésains pouvait seule surmonter; le dévouement de son clergé et de ses communautés religieuses; l'institution et les travaux de la Commission formée de l'élite du clergé et de la cité, et fière de compter parmi ses membres le président même du Congrès (M. de Caumont); il racontait les encouragements qu'il avait reçus du Pape, de l'Abbé Lucien et enfin de l'Empereur, les heureux débuts de la souscription nationale, la merveilleuse coïncidence de la promesse de l'Empereur et de la prise de Sébastopol...

L'Evêque du Puy terminait en exhortant les membres du Congrès à prendre sous leur protection ce projet si intéressant pour la religion, pour l'art, pour la prospérité du pays, à le faire connaître dans leurs départements et à le soutenir et de leur parole et de leur influence.

La réponse du Congrès scientifique fut telle que Monseigneur pouvait la désirer. M. de Caumont déclara que les membres de la Société française présents au Puy avaient décidé de doubler le chif-

fre de la souscription déjà votée. De plus, il demanda l'autorisation de faire ouvrir par la Société française une souscription particulière dont il promettait d'être le zélateur ardent ainsi que la Société elle-même.

CHAPITRE X

Progrès de la souscription nationale. — Faits intéressants qui s'y rattachent.

Et maintenant sur notre France,
Dont les yeux sont tournés vers toi,
Viens briller, gage d'espérance,
Symbole cher à notre foi...
Viens ! si dans l'ardente fournaise
La valeur, la gloire française
Ont jeté le noble métal,
Le peuple entier a fait ton moule,
Et c'est encor le peuple en foule
Qui te met sur ton piédestal.

Léon Valéry.

C'est beaucoup qu'un heureux début pour une souscription. Chacun regarde instinctivement ceux qui l'ont précédé et prend pour mesure de ses sacrifices ceux qu'il voit faire. L'Evêque du Puy sacrifiait les deux tiers de son revenu annuel. Il était impossible de se montrer plus généreux et plus désireux du succès.

La souscription ouverte par cette royale offrande a rempli une centaine de listes, dont la première date du 28 août 1853 ; la centième n'est pas encore publiée. Le chiffre total des sommes souscrites

s'élève à 327,284 fr. 66 c.; mais il faut ajouter à cette somme les interêts de l'argent placé, le produit de certaines publications vendues au profit de l'Œuvre et du péage imposé aux visiteurs de Corneille, les premières quêtes faites sous l'influence du discours de l'abbé Combalot, etc. On peut donc élever le chiffre des sommes perçues jusqu'à ce jour à 415,000 fr.

Non-seulement les journaux de la localité, la *Haute-Loire* et l'*Annonciateur*, ont publié les listes de souscription, mais encore trois grands journaux de Paris, l'*Univers*, l'*Ami de la Religion*, l'*Union*, plus la *Semaine religieuse* et le *Messager de la charité*. M. le baron Sérurier a fait d'inutiles démarches pour qu'elles fussent publiées par le *Moniteur*. L'Œuvre doit une grande reconnaissance à tous les directeurs de journaux, qui ont bien voulu l'aider de leur influence avec un désintéressement parfait.

Après Mgr de Morlhon, on voit figurer sur les listes MM. les Grands-Vicaires (500 fr.), MM. les Chanoines (300 fr.), MM. les Curés (200 fr.), MM. les Desservants et Aumôniers (100 fr.), MM. les Vicaires (50 fr.), le Conseil municipal (12,000 fr.), le Conseil général (3,000 fr.). On voit à ces débuts un élan plein d'ardeur et d'unanimité, qui répond dignement à la généreuse initiative de l'Evêque, et il faut dire que plusieurs Curés et Vicaires, surtout dans la ville épiscopale, ne se contentèrent pas de la

souscription que la généralité de leurs collègues s'imposait de plein gré : ils y ajoutèrent des sommes considérables.

Les communautés religieuses de la ville et du diocèse ne restèrent pas en arrière du clergé séculier. On connaît la riche et intéressante souscription des Frères des Ecoles chrétiennes et de leurs nombreux élèves. Nos Frères du Puy ou de *Paradis*, appelés légalement *Frères de l'Instruction chrétienne*, ne se montrèrent pas moins généreux. Le grand séminaire, si heureusement placé aux pieds de Notre-Dame de France, nous donna une belle offrande collective, plusieurs offrandes individuelles et un concours constant. L'histoire du culte de Marie dans toutes nos provinces publiée sous ce titre : *Notre-Dame de France*, la collection des documents relatifs à l'Immaculée-Conception, offerte partie à Notre-Dame du Puy, partie à Pie IX, nous sont venues de la pieuse société de Saint-Sulpice, formée par les exemples de M. Olier à une tendre dévotion envers Notre-Dame du Puy. Les petits séminaires de la Chartreuse et de Monistrol rivalisèrent de zèle. Les RR. PP. Jésuites nous fournirent, avec la souscription de Vals, de leurs trois provinciaux et de leurs divers colléges, la coopération laborieuse du P. Ducis et du P. Nampon, Commissaires de l'Œuvre ; celle du P. de Ravignan, du P. Arthur Martin et du P. Cahier, membres de la Commission de Paris ; celle des PP. Bach et Piérart,

qui s'employèrent aux décorations des fêtes du 8 juin 1856 et du 12 septembre 1860; du P. Delineau, qui disposa le paratonnerre sur la couronne de la Vierge, plus le concours de nombreux prédicateurs dont nous aurons bientôt à parler. Les RR. Pères de la Grande-Chartreuse ne nous oublièrent pas dans leur solitude; les Trappistes d'Aiguebelle, de la Meilleraye, de Sept-Fonts nous firent une large part dans les aumônes que prodigue leur pauvreté généreuse. Les Frères de Marie, les Pères de la *Retraite* d'Aix, les bons Frères qui dirigent les asiles de Montredon, de Clermont, de la Célette, les directeurs de plusieurs séminaires et de l'Institution de Notre-Dame d'Auteuil, le P. Edmond lui-même, alors tout occupé à ressusciter en France l'ordre des Prémontrés, tinrent à se mettre sous la protection de Notre-Dame de France.

Les communautés religieuses de femmes, si nombreuses dans le diocèse du Puy, apportent une égale ardeur à la souscription. Les plus voisines de la statue semblent vouloir dépasser toutes les autres en générosité. Plusieurs Supérieures générales provoquent des souscriptions dans toutes les maisons de leur ordre. Nous pourrions citer ici les circulaires des Supérieures générales des Sœurs de *Saint-Joseph*, des Ursulines dites *de Chavagnes*; etc., etc.; mais, pour ne point ralentir le récit, nous renvoyons ces précieux documents aux *Pièces justificatives*.

Au loin, ce mouvement se propage; et nous recevons les largesses des Dames du *Sacré-Cœur*, de leurs Enfants de Marie et de leurs élèves. Pour leur donner l'exemple, la R. Mère Barrat souscrit d'abord pour 1,000 francs. Les Dominicaines de Nancy, les Sœurs de la *Présentation* du Bourg-Saint-Andéol, les Sœurs de l'*Instruction* d'Aurillac, du *Saint-Cœur de Marie* de Treignac, les Sœurs de la *Sagesse* de Saint-Laurent-sur-Sèvres, les Religieuses de *Saint-Joseph* de Cluny, les *Sœurs de Nevers*, les Religieuses de la *Retraite* et du *Saint-Nom de Jésus*, les *Dames de Saint-Maur*, les Bénédictines et les Picputiennes de Paris, les Religieuses de *Saint-Thomas* de Villeneuve, les Augustines du *Saint-Cœur de Marie*, les Sœurs de la *Présentation* de Castres, celles de la *Trinité* et de la *Nativité* de Valence, les Religieuses de *Jésus-Marie* de Lyon et de Rodez rivalisent avec celles du Puy de zèle et de générosité. La Supérieure générale des Sœurs de *Saint-Vincent-de-Paul* recommande notre Œuvre aux Supérieures locales réunies à Paris et nous autorise à publier, par la voie des journaux, qu'en province comme dans la capitale, on peut souscrire pour Notre-Dame de France dans toutes leurs maisons. L'abbé Bertrand et moi nous allons porter des prospectus et recommander l'Œuvre dans leurs quarante maisons de Paris.

Nos congrégations de la Sainte-Vierge, bien que composées de personnes pieuses qui sous-

crivent individuellement, tiennent à offrir leur hommage collectif. Le président général des conférences de Saint-Vincent-de-Paul consent à recevoir des souscriptions dans ses bureaux. Le président des conférences de Toulouse communique aux autres présidents qui dépendent de lui une circulaire qui résume très-bien l'historique de l'Œuvre et la recommande chaudement.

L'université ne veut pas rester étrangère à un monument élevé à la gloire de Marie Immaculée. Elle n'a pas oublié que l'ancienne université de Paris s'engageait par serment à défendre le privilége de l'Immaculée-Conception. M. Fortoul avait fait espérer à Monseigneur la souscription de tous les lycées de France. Il fallut se contenter de beaucoup moins. Les fonctionnaires et élèves des lycées, colléges et écoles primaires de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de l'Allier, du Cantal, de la Creuse et de la Corrèze envoyèrent à Notre-Dame de France près de 2,500 francs. Le lycée de Grenoble, le collége de Brioude souscrivirent avec le même empressement. La Société française pour la conservation des monuments et son président, M. de Caumont, tinrent toutes les promesses qu'ils nous avaient faites et allèrent au-delà.

Plusieurs particuliers couvrent sous le voile de l'anonyme de riches offrandes. D'autres nous édifient en groupant leurs noms vénérés dans les listes de la *Haute-Loire* ou de l'*Univers*. Ce

sont d'abord nos magistrats, c'est notre antique noblesse, c'est notre commerce et notre industrie qui tiennent à se montrer reconnaissants envers la bienfaitrice constante de la contrée. Presque tous les Cardinaux français et plusieurs Cardinaux italiens sont inscrits sur nos registres. Les noms des maréchaux Saint-Arnaud, Canrobert, Pélissier, etc., de l'amiral Dupetit-Thouars, des généraux de la Hitte, de la Motte-Rouge, de Cotte, Couston, Pélion, etc., se pressent près des noms des sénateurs Amédée Thayer, de la Roche-Lambert, etc., de conseillers d'Etat et de membres de l'Institut.

Nulle part cependant l'empressement des populations ne revêt une couleur politique. Nos souscripteurs se trouvent parmi les chrétiens de toutes les conditions et de tous les partis. L'Evêque du Puy s'adresse à la reine d'Espagne aussi bien qu'à l'Empereur Napoléon III. Le duc de Polignac se trouve sur nos listes près de S. Exc. M. Billault, ministre de l'Intérieur. Une dame appartenant à la haute noblesse de Russie se trouvait au Puy pendant qu'on construisait le piédestal : non-seulement elle voulut souscrire, mais elle fit confectionner des habits de laine pour en couvrir les ouvriers exposés sur le rocher aux plus violents courants d'air. D'autre part, les Polonais réfugiés en France, oubliant leur pénurie, nous envoyèrent à plusieurs reprises des dons considérables. Ils nous firent remarquer que le 12 septembre, jour de la

bénédiction de notre monument, était l'anniversaire de la grande victoire de Sobieski qui sauva Vienne et la chrétienté. A côté des députés qui représentent aujourd'hui le département au Corps législatif, se trouvent ceux qui siégèrent au Palais-Bourbon sous la Restauration, sous Louis-Philippe et sous la République.

Le nom de *Notre-Dame de France*, que, d'après Vincent de Beauvais, l'Espagne donnait à Notre-Dame du Puy, ressuscite à propos. Partout il est bien venu, accueilli, fêté. Il est tout un programme. *Notre-Dame-du-Puy-sur-Corneille*, dont parle le premier prospectus, ne produisait pas à beaucoup près un pareil enthousiasme. Toutefois, nous devons en convenir, Mgr Sibour revendiqua pour Paris l'honneur de posséder *Notre-Dame de France*. Lyon, qui nous fournit un sculpteur et un fondeur, se montra, comme Paris, quelque peu jaloux du *Puy-Notre-Dame*.

Ce qu'il nous fallait surtout, c'étaient les noms de NN. SS. les Evêques en tête de nos listes : leur adhésion entraînait celle de leur Eglise ; et l'assentiment de toutes les Eglises de France, ou du moins de la plupart, faisait de notre Œuvre un *monument national* dignement baptisé du nom de *Notre-Dame de France*. Les Evêques que le diocèse du Puy a fournis à l'Eglise, Mgr de Jerphanion, archevêque d'Alby, Mgr de Charbonnel, évêque de Toronto, montrèrent en cette circons-

tance un attachement généreux à leur pays. Les Evêques fournis par le Rouergue tinrent à témoigner à Mgr de Morlhon qu'ils lui étaient particulièrement dévoués; à leur tête il est juste de placer l'Evêque de Bayonne, qui souscrivit des premiers, et pour 600 francs.

Sous l'inspiration de l'abbé James, un nouveau prospectus fut rédigé, intitulé : *Hommage à Notre-Dame de France.* Il demandait à tous les Français le *sou de Marie,* je veux dire l'obole de cinq centimes, payée une fois pour toutes, ce qui ne pouvait appauvrir personne; il disait que le *sou de Marie* servirait en même temps à élever la statue et à publier l'*Histoire de Notre-Dame de France.* Il donnait ensuite les noms des Commissaires de Paris et des écrivains qui avaient accepté l'honorable emploi d'*historiographes de Notre-Dame.* Des masses de ce prospectus furent envoyées par la poste à tous les évêchés. En même temps l'Abbé Lucien, M. James, M. Hamon, etc., se firent les apôtres de *Notre-Dame de France* auprès des Evêques qu'ils connaissaient personnellement.

Sur ce, plusieurs Prélats recommandèrent notre Œuvre, soit dans une circulaire spéciale, soit dans quelque appendice ajouté à leurs mandements, soit même daus un mandement exprès.

S. Em. le Cardinal de Bordeaux, qui plus tard éleva sur la tour Pey-Berland la statue de *Notre-Dame d'Aquitaine,* se signala par son empres-

sement à acclamer *Notre-Dame de France;* une note était annexée à son mandement du 25 janvier 1856, relatif à la mission générale qui se préparait à Bordeaux pour le carême *prochain;* cette note, que nous transcrivons aux *Pièces justificatives*, faisait appel à la piété généreuse de tous les fidèles du diocèse de Bordeaux. J'obtins l'addition suivante à cette note : « Une quête sera faite, dans toutes les églises et chapelles de Bordeaux et des villes ci-dessous nommées, *le saint jour de Pâques*. Elle sera annoncée le dimanche précédent. » Les villes désignées pour la quête, en dehors de Bordeaux, furent la Bastide, Bazas, la Sauve, Libourne, Lesparre, la Réole, Blaye, Cadillac, Pauillac, Saint-André-de-Cubzac, Castillon, Ambarès, Sainte-Foy, Toulenne.

Le Cardinal-Archevêque de Besançon, dans une circulaire à son clergé datée du 26 avril 1858, n'était pas moins pressant. Il provoquait une quête dans toutes les paroisses urbaines et rurales. Il voulait qu'on lui envoyât les noms de tous les souscripteurs, afin de pouvoir les transmettre lui-même à l'Evêque du Puy.

L'Evêque de Rodez terminait sa circulaire du 30 janvier 1856, en signalant à ses Curés *un projet pieux dont les développements avaient atteint l'importance d'une entreprise catholique et nationale... Conçu par un vénérable Prélat auquel le diocèse de Rodez se glorifie d'avoir donné nais-*

sance, ce projet a été accueilli avec un empressement tout-à-fait providentiel... Du sommet de la tour de la cathédrale de Rodez où sa statue plane dans les airs, la Vierge Immaculée semble couvrir d'une protection maternelle le projet monumental de Notre-Dame de France et sourire aux efforts qui seront faits pour seconder l'un de ses illustres enfants...

Le pieux Evêque de Mende écrit à son clergé le 14 mars 1856 : *Il n'est pas un cœur chrétien qui ne soit heureux d'offrir son obole pour la statue que tout un peuple élève à la gloire de sa Reine et de sa Mère.*

La religieuse Vendée était également appelée par ses Evêques à concourir à nos efforts. Dans son mandement pour le carême de 1858, l'Evêque de Luçon affirmait que *toute la nation s'associait avec reconnaissance et enthousiasme à l'érection d'une statue colossale et magnifique en l'honneur de la Vierge Immaculée.*

La Corse elle-même, bien que séparée du continent, s'empressa d'offrir un généreux hommage à *Notre-Dame de France*. L'Evêque d'Ajaccio publia une circulaire, datée du 16 août 1856, dont voici les passages les plus significatifs... Après avoir exposé l'Œuvre qui se propose *d'ériger à l'auguste Patronne de la nation très-chrétienne une statue monumentale sous le titre de Notre-Dame de France*, il disait : *Il s'agit d'associer à cette Œuvre*

éminemment religieuse et nationale toutes les âmes catholiques de France... Un appel a été fait dans ce but à tous les Evêques de l'Empire, et, par eux, à tous leurs diocésains. Les uns et les autres y ont répondu par une prompte et unanime adhésion.

Mais nous devons citer ici tout au long le mandement très-court, mais très-éloquent, de Mgr Thibault, évêque de Montpellier.

« Charles-Thomas Thibault... Au clergé et aux fidèles, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

» Des hommes en possession des sympathies et de l'estime de tous ont eu la pensée, Nos Très-Chers Frères, de perpétuer au milieu de nous le souvenir de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, en élevant à Marie un monument qui fût comme un *ex-voto* de la France entière. Quand ce projet d'un hommage de piété nationale envers la Vierge Immaculée a été connu, il a été partout accueilli avec le plus religieux empressement, et la statue colossale qui doit en être la magnifique et prochaine réalisation n'est déjà plus appelée que du nom de *Notre-Dame de France*.

» C'est Notre-Dame du Puy, N. T.-C. F., qui devient ainsi la Patronne avouée de notre pays... Cette gloire était due à son sanctuaire placé au centre de la France et si vénéré d'ailleurs à toutes les époques de notre histoire religieuse. Nous autres, catholiques, nous aimons les vieilles légendes et nous

avons en grande estime ce qui se perd dans la nuit des temps. Vouée à Marie par un de ses Rois, il y a deux siècles, notre France lui devait, N. T.-C. F., cette saisissante personnification de son culte, qui se réalise aujourd'hui. Aussi l'élan vers la Vierge du Puy est-il aussi vif que général. De tous côtés, l'Œuvre de Notre-Dame de France est applaudie, et de partout lui arrivent des encouragements et des offrandes qui en assurent le complet succès. Rome elle-même vient de l'approuver et de la bénir par un bref spécial, et le Chef de l'Etat, à une souscription personnelle dont le chiffre est considérable, ajoute le don des canons de Sébastopol pour la fonte de la statue.

» Le diocèse de Montpellier ne peut pas rester étranger à une pareille démonstration. Il faut qu'on le retrouve ici ce qu'on l'a toujours vu en présence de toutes les œuvres grandes et saintes. Votre religion envers Dieu et votre piété envers Marie sont trop connues, N. T.-C. F., pour que vous ne preniez pas une large part à l'édification d'un monument qui va dire au monde catholique tout entier : *C'est ainsi qu'en France la Vierge Marie est aimée !*

» A CES CAUSES, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Article premier. A l'occasion du mois de mai prochain, une quête sera faite dans toutes les églises et chapelles où les exercices du mois de Marie

ont lieu, les dimanches 17 et 31 du même mois, en faveur de l'Œuvre dite de *Notre-Dame de France*.

» Art. 2. Cette quête sera annoncée les dimanches 10 et 24 mai prochain et faite, autant que possible, aux jours des dimanches ci-dessus indiqués, par MM. les Curés eux-mêmes.

» Art. 3. Le produit de cette quête sera immédiatement versé entre les mains de MM. les Curés, Doyens et Archiprêtres, pour être par eux transmis, immédiatement aussi, au secrétariat de notre évêché.

» Art. 4. Par les soins du Secrétaire général de notre évêché, il sera rendu compte du produit détaillé des deux quêtes ci-dessus ordonnées.

» Ce produit et le compte-rendu ci-dessus prescrit seront immédiatement adressés à Mgr l'Evêque du Puy, avec prière de placer d'une manière spéciale les fidèles de notre Diocèse sous le patronage auguste de *Notre-Dame de France*.

» Et sera notre présent mandement lu et publié, etc.

» Donné à Montpellier, en notre palais épiscopal, etc., le 27 avril 1857.

» † CHARLES, év. de Montpellier.

» Par mandement :

» Boniol, chan., *secrét. génér.* »

Pendant que se publiaient ces précieux écrits, qui rappelaient les plus beaux jours du règne glorieux de Notre-Dame du Puy, des paquets énormes d'*Hommages à Notre-Dame de France* restaient enfouis au secrétariat de plusieurs évêchés. C'est là qu'arrivent journellement des prospectus, des catalogues, des demandes de secours, des publications de toutes sortes, dont la lecture absorberait souvent plus d'une journée. Pour exhumer ces imprimés et les mettre en circulation, il fallait d'intrépides quêteurs, habiles à commenter le prospectus et à repousser les mille fins de non-recevoir qu'on oppose constamment aux œuvres nouvelles. Ces quêteurs s'offrirent d'eux-mêmes à l'Evêque du Puy, et parmi eux doivent être mentionnés l'abbé Fayolle, alors vicaire à Saint-Laurent aujourd'hui aumônier de Notre-Dame; l'abbé Hedde, alors vicaire de la Cathédrale, aujourd'hui curé de Saint-Paulien, et l'auteur de cet écrit, constamment secondé par ses confrères, comme lui trop heureux d'avoir à remplir une si belle mission.

L'abbé Fayolle se mit en route le 27 avril 1858, se dirigeant sur la Bretagne; il recueillit l'offrande de Mgr l'Evêque de Rennes et celle de plusieurs communautés, et, avec l'autorisation de Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc, il prêcha dans sa cathédrale et dans les principales églises de la ville épiscopale et du diocèse, ainsi qu'à Brest, à Coutances et à Rouen. Sa

mission fut trop tôt terminée, et cependant il n'eut qu'à se féliciter de l'accueil que fit à Notre-Dame de France cette Eglise de Saint-Brieuc, qui devait bientôt nous céder un de ses plus zélés dignitaires pour occuper le siége du Puy et mettre la dernière main à l'Œuvre de Mgr de Morlhon. Le Curé de la Cathédrale, qui avait fait à l'abbé Fayolle les honneurs de sa chaire, devait accompagner au Puy Mgr Le Breton en qualité de Vicaire général.

L'abbé Hedde prêcha des sermons de charité, en faveur de l'Œuvre, dans les cathédrales de Valence, de Grenoble, de Langres, de Belley, de Châlons-sur-Marne, de Bourges et de Quimper; il n'hésita pas à quêter à domicile à Saint-Etienne et ailleurs. Il obtint la souscription du cardinal Morlot, archevêque de Paris, de plusieurs Evêques et de quelques généraux et Préfets.

Le troisième prédicateur de Notre-Dame de France, qui, durant plusieurs années, par amour pour Notre-Dame et pour la ville du Puy, affronta tout ce qu'il y a de difficile et de répugnant dans l'office de quêteur, fut la *Compagnie de Jésus*. Plusieurs de ses membres ont fait à Vals leurs études théologiques, ils exercent le ministère de la prédication dans la plupart des villes de France. Ils n'avaient qu'à être encouragés par leurs Supérieurs et acceptés par NN. SS. les Evêques comme panégyristes-quêteurs de Notre-Dame : le succès d'une pareille mission était assuré. Ils furent en-

couragés (1), ils furent acceptés, ils obtinrent le succès attendu. Je vois, dans la cathédrale de Chartres (2), le P. Hacquin ; dans les chaires de Poitiers et de Limoges, le P. Peyrard, natif de Saint-Didier-la-Séauve (3) ; dans la cathédrale d'Evreux, le P. Chervaux (4) ; dans la cathédrale de Soissons, le P. Gruel.

J'ai pour ma part les cathédrales d'Alby (5), d'Angoulême (6), de Meaux (7), de Metz (8), d'Auxerre (9), de Blois (10), d'Orléans (11), d'Avignon (12), d'Aix (13), du Mans (14), de Clermont (15), de Perpignan (16), de Carcassonne (17), d'Amiens (18), de Tarbes (19), d'Aire (20), de Dax (21), de Luçon (22), de Beauvais (23).

A Paris, les églises de Saint-Thomas-d'Aquin (24), de la Magdeleine (25), de Notre-Dame-de-Lorette (26), de Saint-Sulpice (27), de Saint-Philippe-du-Roule (28), de Saint-Paul-Saint-Louis (29). Mon lot est assez heureux. S'il fallait mentionner les églises moins

(1) Le P. de Pontlevoy, supérieur de la résidence de Paris, écrivait à propos des sermons de charité qu'on lui demandait pour l'Œuvre : « Voici ce que je vois de faisable. Je puis recommander au P. Lefebvre Quimper. Il en parlera à Monseigneur, et, après la retraite de Lesneven, il pourrait donner un sermon à Brest. Le P. Hacquin, partant pour Nantes, serait chargé de Luçon. Il a un sermon spécial pour l'Œuvre. Le P. Soimié pourrait peut-être en octobre, après la neuvaine de Saint-Remi, à Reims, pousser jusqu'à Saint-Dié. »

(2) 1er février 1857. — (3) 26 avril et 7 juin 1857. — (4) 31 mai. — (5) 8 décembre 1856. — (6) 25 janvier 1857. — (7) 1er février. — (8) 2 février. — (9) 22 février. — (10) 25 mars. — (11) 13 avril. — (12) 14 avril. — (13) 15 avril. — (14) 1er juin. — (15) 7 juin. — (16) 17 septembre. — (17) 20 septembre. — (18) 8 novembre. — (19) 24 janvier 1858. — (20) 1er février. — (21) 7 février. — (22) 11 février. — (23) 7 août 1859. — (24) 31 mai 1856. — (25) 27 mai 1857. — (26) 27 mai 1857. — (27) 31 mai 1857. — (28) 2 juin 1857. — (29) 14 mai.

importantes, je ferais une énumération fastidieuse. Je me contenterai de mettre en note cette nomenclature, tout en prévenant qu'elle est fort incomplète (1).

Dieu me garde d'oublier les services importants que le R. P. Laurent, provincial des Capucins, rendit à Notre-Dame de France ! Il intéressa à sa cause les clergés de Cahors, d'Aix, de Soissons, d'Albi réunis en retraite pastorale, et la paroisse de Notre-Dame de Bordeaux où il prêcha la mission.

Le P. Chaignon recueillit aussi des offrandes pour notre monument parmi les prêtres de divers diocèses.

Ce mouvement religieux dépassa nos frontières. A Gand, comme à Toulouse et ailleurs, je cherchai à faire connaître Notre-Dame de France aux conférences de Saint-Vincent-de-Paul réunies sous la présidence des Evêques de Gand et de Liége.

Après mon exposition, l'Evêque de Gand tira les conclusions suivantes :

« Messieurs, je souscris et je vous engage à sous-
» crire pour l'Œuvre qu'on vient de vous faire con-
» naître, car des liens intimes unissent la France à
» la Belgique. La France a dans nos contrées son

(1) Je trouve dans mes souvenirs ou dans mes notes Castres, Tarascon, Beaucaire, Figeac, Aurillac, Decazeville, Auzitz, Marvejols, Boleyne, Saint-Pierre-de-Boleyne, Fontenay, Rochefort, Mont-de-Marsan, Saint-Sever, Pau, Tartas, Montbrison, Issoire, Notre-Dame de Bourges, Notre-Dame du Marthuret à Riom, Moissac, Jarnac, Castelnaudary, Saint-Quentin, Tonneins, les chapelles du *Bon-Secours* et des Carmes de Bordeaux, une foule de chapelles de colléges ou de communautés.

» berceau, et nos provinces lui ont fourni ses pre-
» miers rois. Ensuite il est un proverbe qui dit :
» *Quand il tonne en France, il pleut en Belgique.*
» Nous sommes donc intéressés à savoir la France
» calme, prospère et couverte de l'égide de Marie.
» Enfin, puisque Notre-Dame de France a déjà ob-
» tenu à ses enfants la victoire de Sébastopol, ayons
» recours à elle pour obtenir aussi la victoire sur
» tous les ennemis de la religion et de la pa-
» trie. »

Le prédicateur avait manifesté l'intention d'intéresser à notre entreprise les dames françaises résidant à Gand. Mme de Hemptine, présidente des dames de charité, lui écrivit que « puisqu'il s'a-
» gissait d'une œuvre de piété envers Marie et de
» sympathie pour la France, toutes *les Dames de*
» *charité de Gand demandaient à être réputées*
» *Françaises.* » Noble procédé, expression délicate, quête abondante, tout est au mieux.

Mais passons la mer. Je vois à Rome un sergent de l'armée d'occupation qui fait une quête dans sa compagnie.

On écrit de Cayenne, sous la date du 17 septembre 1857 : « Nos transportés de l'îlot *La Mère*, qui se sont pris d'enthousiasme pour Notre-Dame de France, vous prient de remettre pour eux *soixante-trois* francs. Pour réunir cette petite somme, il leur a fallu s'imposer des privations, se priver de *tafia.* Il n'y a pas jusqu'à quinze Arabes

qui n'aient voulu faire leur offrande : ils ont apporté d'eux-mêmes chacun un sou.

Des Nègres de la Sénégambie nous ont également envoyé leur obole prélevée sur leur plus strict nécessaire.

On écrivait de Constantinople, sous la date du 13 février 1858 : « Des Arméniens et des Grecs » encore schismatiques, voire même des musul- » mans, ont souscrit avec les catholiques de Cons- » tantinople, pour l'érection prochaine de la statue » colossale de Notre-Dame de France sur le mont » Corneille, au Puy. Plusieurs enfants turcs ont » sacrifié volontiers, en faveur de Notre-Dame, ce » que le Sultan leur avait donné pour leurs menus » plaisirs. »

Que feront donc pour Notre-Dame de France des enfants chrétiens, catholiques, français? — Nos élèves de Saint-Joseph d'Avignon s'éprennent pour elle de l'amour le plus généreux. Un élève sacrifie sur ses menus plaisirs, à lui seul, 40 francs; avec ses camarades, près de 1,000 francs. Cet amour se communique avec son enthousiasme aux élèves de tous nos colléges.

Dans un pensionnat de jeunes filles, la Supérieure, ne comptant pas sur le sermon, avait fait faire la quête avant l'arrivée du Père quêteur. Le produit n'avait pas été considérable : *Ignoti nulla cupido*. Mais voici le prédicateur qui arrive : Notre-Dame de France apparaît dans toute sa beauté; c'est

le monument national érigé en mémoire de l'Immaculée-Conception; c'est la consécration renouvelée de la France à Marie; c'est le chef-d'œuvre de l'art chrétien et son suprême effort pour rendre sensible le chef-d'œuvre de la création... etc., etc. L'orateur, qui n'est pas au courant des circonstances, conclut en disant : *La plus jeune va faire la quête.* Alors la Supérieure fait un signe à la dépositaire de la petite somme perçue ; et celle-ci de s'avancer timidement et de présenter son offrande d'un air embarrassé, disant : *Mon révérend Père, nous avons fait la quête avant le sermon, et je viens vous en présenter le produit.* Pendant que le prédicateur accepte avec reconnaissance quelque petite monnaie enveloppée dans du papier, la plupart des jeunes demoiselles baissent les yeux ou fixent sur leur maîtresse un regard indigné, qui semble lui dire : *Vous nous faites faire une maladresse !* A peine sorties de l'église, à l'insu de leur Supérieure, elles font une seconde quête qui donne vingt fois le produit de la première; quelques semaines plus tard, elles en font une troisième plus fructueuse encore; et, par je ne sais quelle voie, l'argent traversait chaque fois *incognito* la clôture du couvent pour arriver à sa destination.

A Montbrison, les petits enfants des écoles poursuivaient le Père quêteur pour lui faire accepter leur offrande : le *sou*, quelquefois le *gros sou de Marie !*

A Angoulême, le prédicateur avait dit en finissant : *Vous donnerez dans la mesure de votre amour pour Marie.* Il y avait dans l'auditoire une petite fille de cinq ans, pleine d'intelligence et de cœur, qui dit à sa mère après le sermon : *Maman, donnez-moi de l'argent pour la quête.* — Sa mère lui donne un franc. — Alors la petite fille se met à dire tout haut et d'un air qui fit sourire notre Mère qui est au ciel : *Ah maman! j'aime la Sainte Vierge pour plus de vingt sous!*

Quelquefois le quêteur a fait une partie de sa recette en voiture, en wagon... et le conducteur de la diligence a été amené lui-même à débourser. On lit sur les listes de la souscription : *Le conducteur de la diligence de Villefort à Langogne, deux francs.*

En chemin de fer on va bien plus vite, et le pèlerin de Notre-Dame est transporté par l'*express*, le jour de Pâques 1867, à Blois; le lundi de Pâques, à Orléans; le mardi, à Avignon, qu'on ne pouvait atteindre alors qu'en passant par Paris (862 kilomètres); le mercredi, à Aix; le jeudi, à Montpellier.

En divers lieux, la quête a été demandée, obtenue, organisée par les enfants du Puy, pleins du souvenir de la patrie absente : ainsi, la comtesse de Villeneuve avait tout préparé pour la quête de Montbrison; Mme de Ribains avait organisé celle d'Orléans; Mme Pélion, celle de Clermont; l'abbé Gory, celle de Saint-Philippe-du-Roule; l'abbé Bertrand, celle de Saint-Sulpice, etc.

Une des villes qui ont accueilli avec le plus d'empressement Notre-Dame de France, c'est la bonne ville de Metz. La veille du jour fixé pour la quête (2 février 1857), le vénérable Evêque avait lui-même annoncé et recommandé la réunion du lendemain. Quand j'arrivai de Meaux, où j'avais prêché le matin, je trouvai des affiches placardées, des quêteuses désignées, tout le collége des Pères en émoi pour préparer un grand salut en musique à exécuter à la cathédrale. Le lendemain, à l'heure du sermon, la vaste cathédrale fut comble, le chapitre et le clergé de la ville entouraient l'Evêque; le collége avec ses professeurs s'y trouvait au grand complet; la quête fut très-fructueuse, et néanmoins les Enfants de Marie me firent supplier de leur adresser le lendemain une exhortation suivie d'une nouvelle quête pour l'Œuvre.

Parmi les curés les plus empressés d'accueillir et la quête et le Père Jésuite quêteur, j'aime à mettre en première ligne le vénérable curé de Saint-Sulpice, M. Hamon, et le recteur de Saint-Louis-des-Français, à Rome, Mgr Level, et l'excellent curé de Fontenay en Vendée. Ce dernier nous a appelés, fêtés, et n'a rien omis de ce qui pouvait engager ses paroissiens à donner, à donner encore, à donner toujours pour Notre-Dame de France. Que Notre-Dame de France attire sur lui et sa paroisse les plus abondantes bénédictions!

A la Magdeleine, le P. Lavigne prêchait le mois

de Marie en 1857. Son auditoire était nombreux, assidu, choisi ; mais le 27 mai, le prédicateur voulut être remplacé, attendu qu'il devait se rendre en pèlerinage à Chartres, avec les élèves de l'école de Sainte-Geneviève. Comptant bien que ce jour-là M. Hamon me remplacerait à Saint-Sulpice, où j'avais également le mois de Marie à prêcher, je m'offre au P. Lavigne pour le remplacer le 27. J'invite la marquise de Lubersac à vouloir bien être quêteuse. — *J'accepte, mon Père*, me répond-elle, *mais comme vous me prenez au dépourvu, j'accepte à condition que je quêterai deux fois.* — Encouragé par cet accueil si gracieux, je monte en chaire et je débute ainsi : *Mes frères, vous aurez ce soir le P. Lavigne de moins et une quête de plus...* Malgré la brusquerie de cet exorde, personne ne sortit; et la quête improvisée produisit plus de 1,000 francs.

Notons, en terminant, diverses manières de contribuer à notre Œuvre, que l'esprit de zèle sut suggérer à plusieurs. A Toulouse, quelques bons ouvriers, désireux de voir couler en bronze notre statue, se mirent à recueillir de vieux sous, des anneaux, des robinets, des chaudrons, des chandeliers en cuivre, etc. Ils voulaient que ce métal servît au moins à faire les têtes de la Vierge et de l'Enfant Jésus !

Les habitants de Blavozy, au nombre de quarante, signèrent une requête à l'Evêque, dans le but de lui

offrir chacun un ou plusieurs chars de pierre pour la construction du piédestal.

Une bonne dévideuse de Lyon, très-timide et très-pauvre, mais pleine de zèle et de générosité, qui a réussi, à force de quêtes et de sacrifices personnels, à relever dans cette grande ville cette multitude de statues de la Vierge ou des Saints qui décorent les carrefours et les rues (1), a voulu s'intéresser aussi à notre statue colossale. Elle nous a envoyé soixante-deux francs.

De Lyon nous avons aussi reçu la lettre suivante du notaire Berloty :

« Un de mes bons clients, qui s'intéresse vivement à l'Œuvre fondée pour l'érection de la statue de la Sainte Vierge du Puy, me charge de prendre des informations sur la situation financière de l'Œuvre, et, dans le cas où le produit des souscriptions n'aurait pas été suffisant pour tout payer, il serait très-disposé et très-heureux de contribuer pour un chiffre assez notable à cette pieuse entreprise. Auriez-vous la bonté de me donner, dès que vous le pourrez, quelques renseignements sur cet objet, afin que je puisse les mettre sous ses yeux? Ils seront accueillis de la manière la plus favorable. »

(1) M[lle] Colette Buisson doit être regardée comme la vraie fondatrice de l'œuvre appelée : *des Servantes de Marie,* approuvée par S. Em. le Cardinal de Lyon, et qui a pour but spécial de replacer les statues de la Sainte Vierge et des Saints dans les anciennes niches exposées dans les rues et les places de la ville de Lyon.

Avant que cette Société se constituât, M[lle] Buisson, s'aidant du concours

Il y a mieux encore. Un artiste d'un vrai mérite, disciple de Flandrin, M. de Vaines, qui a décoré de fresques remarquables la chapelle du grand séminaire de Blois et plusieurs églises, s'offrit à peindre également notre cathédrale érigée en Basilique. Il écrivait le 12 avril 1857 : « Je serais assurément heureux et fier de contribuer à l'ornement d'une Basilique telle que celle de Notre-Dame du Puy, et de rendre ainsi un nouvel hommage à la Très-Sainte Mère de Dieu et des hommes. » Dans

de quelques-unes de ses amies, avait réussi à relever une centaine de ces statues. Depuis 1852 jusqu'en décembre 1862, voici les recettes et les dépenses de la Société :

RECETTES.

1852	Recettes annuelles.	100f 30
1853	—	345 80
1854	—	473 85
1855	—	477 45
1856	—	342 80
1857	—	679 90
1858	—	514 55
1859	—	377 25
1860	—	367 50
1861	—	315 50
1862	—	360 70
	Total des Recettes.	4,355 60

DÉPENSES.

Vierges placées dans la ville et les faubourgs. .	158
— dans diverses campagnes. .	16
Statues de saint Joseph, placées dans la ville.	4
— de la Ste-Famille	3
— de saint Vinc.-de-Paul.	1
— du Christ, de grandeur naturelle.	1
— de saint Jean-Baptiste.	1

Ces deux dernières statues ont été envoyées pour l'église de Barnave, dans le diocèse de Valence.

Plusieurs Vierges ont dû être remplacées. On les a toutes illuminées le jour de l'Immaculée-Conception.

Total des Dépenses. .	4,313f »
Reste en caisse.	42 60
	4,355 60

Pendant le mois de mai de l'année 1862, 108 statues de la Sainte Vierge ont été couronnées par les soins des Servantes de Marie. Quelques-unes de ces statues ont été bénites solennellement par le curé de la paroisse, accompagné d'une procession nombreuse.

une lettre subséquente, il faisait remarquer qu'ayant été agréé par le ministre des cultes pour décorer la chapelle d'un séminaire dépendant de l'Etat, il avait la chance d'être également choisi pour orner de peintures notre cathédrale. Dans une note qui a suivi, il demandait des renseignements sur les dimensions de notre église. Les difficultés que Monseigneur a dû vaincre, avant de voir le succès de son Œuvre principale, et sa mort prématurée l'ont empêché de donner suite à des propositions trop avantageuses pour être abandonnées.

L'idée de M. Jammes, de demander à chaque Français le sou de Marie, n'était pas facilement exécutable. Mais la générosité des uns devait suppléer à l'abstention souvent involontaire des autres. Quelques souscriptions de simples particuliers, entre autres celle du comte de Bony, atteignirent le chiffre de 1,000 francs. M. l'abbé Petit, de Beaune, nous a fait neuf envois, dont le dernier était de 500 francs.

Nous avons reçu trois envois d'un membre de la société de Saint-Vincent-de-Paul de Sainte-Menehould. Le dernier était de près de 400 francs.

Un pharmacien du diocèse de Cahors, qui prend pour titre : *Enfant de Marie*, place un tronc dans sa pharmacie et y dépose quelques centimes, chaque fois qu'il règle un compte. Il fait mieux, et, selon ses expressions, il se fait le *mendiant de Notre-Dame de France* dans sa commune et dans

les communes voisines. Il écrit à l'Evêque : « J'ai l'honneur de mettre à votre disposition une somme de 200 francs, que, du consentement de notre respectable curé, inscrit en tête de notre souscription, j'ai eu le bonheur de recueillir, sou par sou, parmi les fidèles croyants de ma petite ville. »

En faisant parvenir à M. Alirol un second envoi de 100 francs, il écrivait : « Il ne peut pas se trouver en France un chrétien qui ne veuille contribuer à placer la Reine des cieux, notre Mère, sur ce trône sublime... Si j'étais assez heureux pour mériter d'être informé du jour exact de l'inauguration de la statue, je prendrais des mesures pour pouvoir m'y rendre et demander à Monseigneur sa sainte bénédiction pour moi et ma famille. »

Dans une de ses soirées, Mme la marquise de Latour-Maubourg cherchait à intéresser à Notre-Dame de France la générosité de plusieurs hauts personnages. Un général, aide de camp de l'Empereur, la prit à part et la pria d'accepter son offrande, mais de ne point divulguer son nom. En même temps, il lui remit un billet de 500 francs. Ce brave et pieux général était M. de Cotte, qu'on appelait le *Saint* de l'armée, qui mourut subitement la veille de la bataille de Solférino et mérita les regrets et les éloges de son Souverain. Sa mort a dégagé Mme de Latour-Maubourg de sa promesse.

Sur les listes de souscription, nous lisons les noms de plusieurs officiers supérieurs. D'autres

sont inscrits par groupes : *Des marins s'embarquant pour la Crimée. Des militaires partant pour l'Italie.*

Favorisée par des circonstances toutes providentielles, la souscription nationale a plus que triplé le chiffre de la souscription diocésaine; elle a décuplé la valeur de notre monument, en lui donnant pour auteur la nation très-chrétienne, pour matière le fer conquis par notre armée, et pour nom impérissable et bien mérité : *Notre-Dame de France*. Elle a suffi à toutes les dépenses nécessitées par notre entreprise première, et nous a fourni des ressources pour encourager par de généreuses avances l'œuvre historique heureusement accomplie par M. Hamon, la collection volumineuse de documents relatifs à la définition du dogme de l'Immaculée-Conception offerte par l'abbé Sire à Notre-Dame du Puy et à Pie IX, pour faire les frais de la fête de la bénédiction de notre statue et de l'achat du grand tableau exécuté par M. Giraud, pour contribuer pour un cinquième aux frais du monument élevé à Mgr de Morlhon, etc., etc...

Quelques journaux lyonnais avancèrent que nous avions fait des pertes d'argent considérables. L'exacte vérité est que notre argent, toujours placé de la manière la plus sûre et la plus utile, toujours dépensé avec la plus sage économie, n'a jamais couru de dangers, et qu'il nous en reste assez pour subvenir aux quelques dépenses qui seraient encore à faire.

Le mérite en revient à l'excellent trésorier de la Commission, M. le chanoine Alirol, qui s'est donné des peines infinies pour tenir un compte exact des recettes et des dépenses, pour relever et communiquer à six ou sept journaux cent listes chargées de nombreuses souscriptions, pour faire rentrer les fonds souscrits, et tout cela avec autant de suavité que de fidélité et d'exactitude. Combien de fois n'a-t-il pas passé la bonne moitié de ses nuits à mettre ses chiffres en ligne ou à répondre aux demandes de prospectus, d'images, de renseignements que les souscripteurs et les promoteurs de l'Œuvre lui adressaient de tous côtés ! Combien de fois n'a-t-il pas sacrifié son temps, ses veilles, son repos pour défendre les intérêts de l'Œuvre contre les exigences insatiables de la cupidité !

CHAPITRE XI

Mgr Eynac. — Choix qu'il fait de M. Prenat comme fondeur. — Construction du piédestal. — Orientation de la statue.

Le 1er mars 1868, l'Eglise du Puy a fait une perte profondément regrettable et vivement sentie. Mgr Eynac, vice-président de la Commission de Notre-Dame de France, chapelain honoraire de Sa Sainteté, curé de Saint-Laurent depuis quarante-deux ans, car sa nomination à cette cure importante datait du 1er mars 1826, ancien supérieur des missionnaires du diocèse, recteur de l'Archiconfrérie pour la sanctification du dimanche, etc., terminait paisiblement sa longue et laborieuse carrière. Prévenu à temps, muni des Sacrements de l'Eglise, il s'éteignait sans agonie, sans douleur, âgé de soixante-quinze ans et parcourant la cinquantième année de son sacerdoce. Esprit élevé, ferme et pratique, artiste intelligent et infatigable, cœur noble et généreux, volonté de fer et d'une indomptable énergie, Mgr Eynac a été l'homme providentiel des-

tiné à conduire à bonne fin l'Œuvre de *Notre-Dame de France*. Après avoir consolidé et restauré son église avec goût, et rendu d'importants services à la plupart des communautés religieuses de la ville, il fut appelé par Mgr de Morlhon, le 8 septembre 1855, à remplir dans la Commission les fonctions de vice-président.

Logé en face de Corneille, il avait eu tout le loisir d'en étudier la forme et les contours. On se souvient d'avoir vu dans sa chambre, pendant longtemps, plusieurs plans du rocher surmonté du piédestal et d'un croquis de la statue. L'idée d'une *Commission* et d'un *concours* ne lui avait pas souri. Sa grande préoccupation était d'éviter les dépenses, les discussions inutiles et d'aller droit au but. Quand les habitants de Blavozy arrivèrent au Puy avec leurs chargements de pierres de taille, il les fit déposer dans une des allées de l'hôpital. Mais voici qu'il apprend qu'il est question de confier à l'abbé Choyer la confection du grand modèle, et à l'école des arts et métiers d'Angers le reste de l'entreprise, c'est-à-dire le travail du mouleur, du fondeur et du ciseleur. Les canons de Sébastopol auraient été transportés par eau jusqu'à Angers et la statue portée par la Loire jusqu'à Roanne. M. Choyer, qui venait de terminer la statue en plomb de la Sainte Vierge qui couronne le clocher de Notre-Dame de Rennes, avait sondé les intentions du ministre des

travaux publics et les avait trouvées favorables. J'avais dû prévenir Monseigneur de cet incident auquel j'avais pris quelque part. De son côté, le P. Arthur Martin, que M. Eynac n'appelait pas seulement son ami, mais son maître, avait informé l'Evêque d'un autre projet de M. Bonnassieux, notre sculpteur. Celui-ci avait demandé au ministre un local, afin de construire le grand modèle dans l'île des Cygnes. Pour faire ce modèle, il cherchait des praticiens; il évaluait la dépense pour cet objet seul, à 100,000 francs au moins. Le grand modèle devait être composé de 35 pièces de 2 mètres sur 4, ou de 8 mètres superficiels en moyenne, ce qui donnait une surface totale de 280 mètres. Le P. Martin proposait de placer le grand modèle dans le palais même de l'*Exposition.*

Le 25 avril 1856, la Commission est réunie. Monseigneur lui communique les encouragements venus de Rome et de Paris : Rome accorde une nouvelle bénédiction au projet, une indulgence de cent jours aux souscripteurs; Paris a formé une Commission dont les premiers travaux sont fructueux; le Comité historique de *Notre-Dame de France*, dont nous parlerons plus tard, est à l'œuvre; une dépêche du ministre des cultes, en date du 20 avril, annonce que 150,000 kilog. de fonte de fer, provenant du butin fait à Sébastopol, sont tenus à la disposition de Monseigneur dans les arsenaux de Marseille. La Commission décide que M. Cletz, in-

génieur de l'Etat, qui a déjà rendu d'importants services au département, sera prié d'aller à Marseille, afin de faire le choix le plus avantageux des fers réservés à la statue et d'aviser aux moyens à prendre pour en opérer le transport. Enfin, sur les observations de l'Evêque pressé de répondre à l'abbé Choyer et au P. Martin, M. Eynac est invité à vouloir bien visiter les ateliers de fonderie qui se trouvent dans le rayon de Lyon, en se concertant avec M. Cletz, qui a des connaissances spéciales sur toutes ces matières.

Le 16 mai, M. Eynac était de retour, et rendait compte à la Commission de la visite qu'il avait faite à deux fonderies de Lyon et à une troisième de Givors. La première fonderie visitée a été celle de M. *Le Prévot*. Ce fondeur, très-habile, a paru pris au dépourvu. Il est entièrement neuf en ce qui regarde l'exécution du grand modèle, le transport de la statue et son établissement sur le rocher. Il évalue la dépense à 325,000 francs. Dans la seconde fonderie, MM. *Lanfrey* et *Baud*, qui ont exécuté la statue de Fourvières, ne veulent pas accepter le fer de Sébastopol et demandent une somme de 220,000 francs. M. Prenat, visité le dernier, possède un établissement immense, un outillage très-considérable, un grand nombre d'ouvriers de diverses professions ; il a exécuté dans son atelier, sans le secours d'aucun artiste étranger à son établissement, une sta-

tue de la Vierge, de 4m,40, érigée dernièrement à Givors. Il offre toutes les garanties morales et matérielles désirables; et voici ses propositions : il s'engage à faire ladite statue, de la dimension de 16 mètres, d'après le modèle de Bonnassieux; il prend à sa charge les frais du grand modèle; il accepte le fer fourni par ceux qui commandent; il rendra la statue toute posée sur le mont Corneille et peinte de la couleur qu'on voudra; il dorera les étoiles de la couronne; il prendra les fontes qui lui seront livrées, au prix de 14 francs les 100 kilog.; la statue pèsera de 80 à 100,000 kilog.; pour achever tout ce travail il aura besoin de deux ans. — A l'unanimité la Commission arrête qu'on acceptera les propositions de M. Prenat, se réservant le droit de faire tel usage qu'elle jugera à propos de l'excédant de fonte de fer, sans qu'il soit permis au fondeur d'en faire servir aucune partie à aucune autre fin qu'à la confection ou à l'ornementation du monument. M. Eynac est prié de rédiger le traité à passer avec M. Prenat; il le fait à la satisfaction générale. On trouvera ce traité, très-sagement conçu, aux *Pièces justificatives* (1). A partir de ce moment, nous avons un fondeur : la partie est sérieusement engagée.

Mais bientôt des difficultés de plus d'un genre

(1) Ce traité fut signé le 10 septembre 1856, et non le 15 mai, comme le dit M. Mandet.

surgissent à Paris, au Puy, à Givors; et l'homme chargé de les résoudre est surtout M. Eynac.

A Paris, il faut convaincre M. Bonnassieux que M. Prenat est capable non-seulement de fondre la statue, mais encore d'exécuter le grand modèle. Il en coûte à M. Eynac un voyage à Paris. De vive voix on s'entend.

Cette première difficulté surmontée, il s'occupe de la construction du piédestal et de l'orientation future de la statue, deux questions qui vont donner lieu à de longs débats et passionner vivement la ville entière, car tous les quartiers veulent être sous le regard de Marie.

Pour porter sur ces questions un jugement équitable, il faut supposer d'abord que l'intérêt de la sécurité de la cité prime tout autre intérêt. Par conséquent, qu'il ne faut faire sur le rocher que les constructions strictement nécessaires, de peur que quelque pierre ou bloc de rocher, désagrégé par le temps, ne vienne à tomber sur l'hôpital, la cathédrale ou le séminaire. Aussi le conseil des bâtiments s'est-il toujours opposé au projet d'*enrochement* du piédestal patronné par MM. Bonnassieux et Bayard, ainsi qu'à la galerie dodécaédrique dont M. Vibert voulait l'entourer.

Il faut aussi étudier et comparer les plans de la ville et du rocher. Le rocher présente plusieurs faces diversement orientées et d'inégale étendue. L'une regarde le sud-ouest : c'est celle qui abrite la

paroisse de Saint-Laurent et la belle vallée d'Espaly; l'autre est tournée vers le sud et protège la mairie, la préfecture, la place du Breuil, la vallée de Vals.

Il est certain que la ville cherchera toujours à se loger au sud du rocher, où elle trouvera une température plus douce et un abri contre les vents du nord.

Il est également certain que chacune des faces de Corneille demande à être surmontée d'une face parallèle du piédestal. L'imagination repousse comme disgracieux un angle du piédestal qui viendrait pousser sa pointe au-dessus d'une surface verticale, à peu près plane, du rocher. Quel effet ferait une pendule placée sur une table ou sur une cheminée, si ses côtés n'étaient pas parallèles à ceux de la table ou de la cheminée ?

Il résulte de là que le piédestal devait avoir six ou huit faces, et qu'une de ses faces devait regarder le sud, et que le vrai point de vue de la statue devait être fixé au milieu du Breuil, et que *Notre-Dame de France* devait être tournée de ce côté-là: et l'apaisement des esprits prouve que la disposition actuelle est la meilleure.

Je dis la disposition *actuelle,* parce qu'un essai fut fait d'un piédestal rectangulaire, dont un côté, parallèle à la face la plus étendue du rocher, regardait l'occident, et dont un angle était pointé contre le sud et semblait *menacer* la ville, selon l'expression d'un des Commissaires. Le plan de ce piédes-

tal, fait par M. Eynac, avait été lu à la Commission par M. d'Amécourt qui lui avait donné son approbation (1). Le piédestal avait 7m sur 8 de côté et 8m de hauteur. La corniche, de style roman, avait 0m,40 de saillie. Un escalier tournant devait être pratiqué à l'intérieur. La porte et la croisée s'ouvraient au nord. Aux quatre angles de la construction, quatre puissantes tiges en fer, reliées entre elles par de forts tirants, plongeaient dans le rocher. Quatre nouvelles tiges en fer venaient s'adapter à ces tirants et quatre autres étaient destinées à relier solidement l'escalier en pierre du piédestal à l'escalier en fer de la statue.

M. Eynac se met à l'œuvre. Les matériaux sont hissés au sommet du rocher, au moyen d'une échelle d'engin disposée sur la partie de Corneille qui domine les allées de l'hôpital. Huit hommes mettent la machine en mouvement, et ces seize bras emploient de quinze à seize minutes pour faire une

(1) On lit dans les comptes-rendus de la Commission : « M. Bertrand (de Doue) disait dans la réunion du 24 juillet 1858 : La forme aussi bien que la hauteur du piédestal ont fait le sujet d'une longue discussion, à la suite de laquelle les formes, soit octogonale, soit cylindrique, ont été rejetées, et la forme actuelle adoptée par la majorité. On peut se souvenir d'ailleurs que la forme quadrangulaire est celle qu'avait proposée M. Bonnassieux lui-même comme la plus convenable, précisément à cause de sa simplicité, au caractère grandiose du monument. Quant à l'orientation de la statue, elle ne fut pas même l'objet d'un doute, lorsque la Commission, après le jugement du concours, se transporta sur le rocher avec MM. Didron, Choyer et Arthur Martin, pour étudier avec ces connaisseurs éminents la question du piédestal. On exprima, il est vrai, le regret que la face de la Vierge ne pût être tournée vers le Breuil, mais aucun membre n'émit l'idée qu'elle pût être orientée autrement que vers les Capucins ou l'avenue d'Espaly. »

seule *cordée,* je veux dire, pour opérer une seule ascension de la base au sommet. Qu'on calcule les litres d'eau, les kilogrammes de chaux, les myrialitres de sable; que l'on cube la maçonnerie de ce carré; qu'on tienne compte du revêtement extérieur fait en pierres de Blavozy, on comprendra toute la peine que M. Eynac dut se donner pendant deux ans, pour faire exécuter sous ses yeux ce grand travail, avec autant de solidité que d'économie. Deux fois, trois fois par jour, on vit l'intrépide vieillard monter de Saint-Laurent jusqu'au sommet du rocher, rester des heures entières debout sur la brèche, exposé au soleil, à la pluie, à tous les vents.

Mais ce qui fut plus admirable encore, ce fut de voir l'architecte, vice-président de la Commission, céder docilement à la prière de son Evêque et modifier lui-même son plan, en transformant en octogone son piédestal rectangulaire. Dans la séance du 2 mai 1859, cette transformation fut résolue; et M. Eynac, *qui a donné à l'Œuvre tant de preuves de son dévouement et dont la consciencieuse habileté dans l'art des constructions n'est révoquée en doute par personne au sein de la Commission* (ce sont les termes du compte-rendu), fut prié de faire subir à son œuvre la transformation désirée. Il se remit patiemment au travail et construisit un octogone régulier ayant $2^{m},89$ de côté (soubassement compris) $6^{m},70$ d'élévation, et le reste conforme au plan exposé plus haut.

La hauteur moyenne des fondations est de 0m,50, ce qui donne à la construction 7m,20 d'élévation. Le piédestal a environ 340 mètres cubes. Or, le poids du mètre cube est en moyenne de 2,000 kilog., ce qui donne un poids total de 680,000 kilog. (1).

Voici ce qui résulte de cette disposition : c'est que l'arrivée au Puy par le chemin de fer est favorisée. Tout le monde convient que Notre-Dame de France est surtout admirable vue de profil et des environs de l'église des Carmes. Comme l'Enfant-Dieu, avec le bras levé pour nous bénir, se détache bien de sa Mère! Comme les traits de la Vierge sont à la fois calmes et purs! Comme sa démarche est légère et cependant ferme et royale! Comme la roche accidentée se contourne avec grâce sous ses pieds, formant un piédestal naturel, que le bois du séminaire entoure d'une riche végétation !

Vue de face et du Breuil, la Vierge, un peu isolée sur le rocher, se présente sous un aspect moins gracieux, mais plus solennel.

L'arrivée par la rue qui va du clocher de la cathédrale au rocher de Corneille présente un spectacle vraiment féerique. De là, la grande Madone, qu'on a perdue de vue depuis l'entrée en ville, se révèle tout-à-coup avec l'harmonie parfaite de ses proportions. A ses pieds, deux jets d'eau superposés, à 120 mè-

(1) Le mètre cube de la pierre de Blavozy est de.......... 2,430 kil.
— de Corneille ou de Denise.. 2,025
— du blocage................. 1,620

tres d'élévation, symbolisent les flots de grâce que répand au loin l'intercession de la Mère de Dieu. Autour de ces eaux qui jaillissent du sein du rocher et répandent à l'entour la fraîcheur et la verdure, l'escalier circule, partout élargi, partout adouci par les soins de M. Eynac, et l'on voit souvent des confréries avec leurs costumes variés gravissant la montée en chantant des cantiques. A l'entrée, une porte monumentale, fermée par une grille en fer, doit protéger la sûreté du monument et ajouter au pittoresque du paysage.

Les pèlerins qui nous arrivent en grand nombre par les routes de Saugues et de Clermont, ont l'avantage de voir, dès leur arrivée, la façade bicolore de notre basilique, avec son grand escalier de 130 marches, et le stylite Michel, en faction près de sa grande Reine ; mais Notre-Dame de France ne leur accorde pas son plus gracieux accueil. Elle se détourne, dirait-on, pour ne point les voir. Habitants de la paroisse de Saint-Laurent, ne vous en prenez point à votre Curé, si telle est à votre égard l'attitude de la grande Madone. Pour vous ménager son aspect le plus souriant, votre excellent Pasteur ne s'est épargné aucune démarche, aucune fatigue. Il a soutenu des assauts presque violents : il a dû rappeler au premier magistrat du département qu'il était nommé par l'Evêque vice-président de la Commission, et, tout en cédant au désir de son chef hiérarchique, il a déclaré persister dans ses idées,

dans son plan; il a fini par offrir sa démission, qu'assurément personne n'aurait acceptée. Pour consoler la vallée d'Espaly, nos édiles prendront un jour en sérieuse considération le projet à la fois religieux et patriotique dont nous parlerons plus tard.

Mais revenons aux faits accomplis. Les abords de Corneille sont disposés par M. Eynac de manière que l'escalier serve à contre-butter les parties les moins adhérentes du rocher. Il utilise, pour la construction du piédestal, tous les blocs dispersés cà et là; par ses soins la plate-forme nivelée est entourée d'une grille. M. Coumes l'engage à faire reposer la statue sur une assise de fer et lui suggère d'utiles précautions propres à garantir de plus en plus la solidité du piédestal. En même temps l'habile ingénieur fait arriver presque au sommet de Corneille les eaux abondantes de Vourzac, qui de là s'en vont porter dans toute la ville la fraîcheur et la salubrité, multipliant sur leur passage les jets d'eau, les réservoirs, les fontaines.

Cependant le nouveau maire (M. Vinay) ouvre une voie carrossable qui, se substituant à de hideux quartiers, conduira les pèlerins des environs de la gare aux abords de la basilique.

A Givors, où le modèle moyen de M. Bonnassieux fut expédié le 29 août 1856, M. Eynac dut se rendre plusieurs fois, afin de conserver l'accord nécessaire entre notre sculpteur, à qui la Commission avait remis ses pleins pouvoirs, et les artistes employés par

M. Prenat. Il pourvut à ce que les canons de Sébastopol, mis en pièces, afin de fondre plus vite, fussent jetés dans les hauts fournaux en présence de plusieurs témoins. Il dut combattre, avec M. Bonnassieux, la prétention, émise par le très-habile constructeur du grand modèle, de graver son nom sur le socle de la statue à côté de ceux du sculpteur et du fondeur. Il repoussa, de vive voix et par écrit (1), la proposition de M. Oudry, patronnée par l'abbé Moigno et par la Sous-Commission de Paris, tendant à couvrir de bronze notre statue par les procédés de la galvanoplastie. Le 5 décembre 1859, M. Eynac remporta sur ce point une complète victoire. La Commission était réunie ; M. Bonnassieux, invité par elle, avait fait un voyage en Allemagne, où depuis bien des années on emploie les procédés galvaniques pour recouvrir les métaux. Il s'était mis en rapport avec les personnes qu'on lui avait signalées comme les plus compétentes. Il avait fait connaître le résultat des informations qu'il avait prises dans une lettre que Monseigneur communiquait à la Commission. « Nulle part », dit-il, « je n'ai obtenu de réponse satisfaisante, Le directeur de la fonderie royale de Berlin a fait lui-même des expériences de ce genre... Le cuivre, m'a-t-il dit, adhère fort bien aux parties métalliques pures de la fonte, mais il ne recouvre pas les parties charbonneuses éparses sur la

(1) Voir quatre pages autographiées qui commencent par ces mots : *Quand verra-t-on la statue colossale de la Sainte Vierge sur son piédestal?*

surface et, par les porosités qui en résultent, le fer reste exposé à l'humidité et à la rouille, qui finit par le détériorer ainsi que le cuivre dont il est revêtu. Devant cet obstacle et d'autres encore, le projet qu'avait conçu le gouvernement prussien de recouvrir de cuivre les canons en fer a été abandonné. » Monseigneur ajoute que les informations qu'il a prises lui-même auprès d'une autorité bien compétente en cette matière, ne sont pas plus favorables à la durée du cuivrage galvanique de la fonte. D'après M. de Ruoltz, au bout de quelques années, le cuivre déposé sur la fonte doit s'écailler, s'enlever par plaques, et laisser exposé à toutes les causes d'oxydation le métal qu'il devait protéger... La Commission a pensé qu'il était sage de se borner à revêtir la statue d'un vernis préservateur, dont les conventions passées avec M. Prenat obligeaient celui-ci à faire les frais, *sauf à prendre, sur les fonds de la souscription, un capital dont le revenu serait affecté à le renouveler quand il en serait besoin.*

Je dois enfin signaler un autre projet dont Mgr de Morlhon seul eut connaissance et que l'opposition, réelle ou présumée, de M. Eynac, lui fit repousser. Vers les premiers jours de mars 1857, lorsque le grand modèle en terre glaise se terminait à Givors, j'allai voir ce beau travail de M. Fournier, et M. Prenat me dit alors que, d'après ses calculs, il avait assez de fer conquis à Sébastopol pour faire une statue de 21 mètres. Si l'Evêque y consen-

tait, il était prêt à refaire le grand modèle. C'était un nouveau marché à conclure et une perte sèche de 10,000 francs. J'écrivis à l'Evêque pour le prier et le supplier de donner à la statue toute la hauteur qu'elle pouvait avoir. Je fis valoir dans ce but tous les motifs que me suggéra mon désir de voir Notre-Dame aussi grande, aussi belle qu'elle pouvait l'être. Monseigneur me répondit le 8 mars : « *Si aujourd'hui nous voulions donner une plus grande dimension à la statue, il faudrait recommencer sur nouveaux frais. M. le Curé de Saint-Laurent m'a assuré d'un autre côté que le rocher ne se prêtait pas à un plus grand développement.* »

Mgr Eynac était vainqueur sur toute la ligne, vainqueur de tous et de lui-même ; mais son énergie était réservée à d'autres luttes bien plus pénibles, dont il devait également triompher, et qui feront l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE XII

Dernières et plus épineuses difficultés.

Au moment où tout allait réussir à souhait, voici que tout est entravé, sinon à Givors, au moins au Puy, peut-être même à Paris; tout est menacé; tout va périr. La Commission est destituée, les travaux arrêtés par ordre supérieur, l'Evêque est occupé à se justifier d'avoir agi jusque-là sans autorisation, enfin la solidité de la base choisie pour le monument est remise en question.

Pendant l'année 1858, on s'occupait beaucoup en ville, en sens divers, de la forme du piédestal et de l'orientation future de la statue. Ce fut le désir de donner à ces deux questions la solution qui a prévalu, qui amena l'autorité préfectorale à intervenir. Le 14 juin, M. le préfet Emile Paul de Rostan, qui avait succédé à M. de Chevremont, écrit à Mgr de Morlhon, demandant qu'on lui adresse le plus tôt possible les plan et devis du piédestal, afin de soumettre à l'examen et à l'approbation de l'*autorité compétente* les modifications dont il est suceptible. Qui plus est, il se croit obligé, vu la direction impri-

mée à l'Œuvre, de refuser son autorisation aux allocations votées par le Conseil municipal de la ville du Puy et par le Conseil général du département.

Le 7 juillet, M. le Préfet ordonne que certains travaux qui s'exécutaient à Corneille soient immédiatement abandonnés.

Le 27, il refuse d'accepter le titre de Commissaire de l'Œuvre, que l'Evêque lui offre après avoir pris l'avis de la Commission.

Un mois plus tard, le 5 août, Mgr de Morlhon doit écrire, non plus au Préfet, mais au Ministre, pour se justifier d'avoir agi sans autorisation officielle. Je ne citerai de sa lettre qu'une phrase : « M. le Préfet de la Haute-Loire, prédécesseur du » Préfet actuel, M. le Maire de la ville du Puy faisaient partie de la Commission. Ils ont pris part à » ses délibérations. Des fonds ont été alloués par le » Conseil général et par le Conseil municipal, et jusqu'à ce jour personne ne nous avait dit qu'une » autorisation officielle fût nécessaire pour placer » ce monument au sommet d'un rocher. L'acquiescement et la participation du Préfet et du Maire, à » qui j'en avais écrit officiellement, étaient à mes » yeux une autorisation suffisante ; si je me suis » trompé, j'avoue en toute simplicité mon erreur. »

Les difficultés s'aggravent. Le 15 novembre de la même année, au nom du Ministre de l'Intérieur, M. le Préfet demande à l'Evêque une copie du rapport de la Sous-Commission d'architecture relatif

à la *solidité* du rocher. Il ne s'agit plus de la forme du piédestal ni de l'orientation de la statue ; la solution de ces deux questions a été emportée de haute lutte ; il s'agit maintenant de la *solidité de la base* choisie et occupée ; question primitive, question fondamentale, qui ne pouvait être agitée sans que la ville fût mise en émoi comme si son existence était compromise, sans que la Commission fût soupçonnée d'avoir agi à la légère, et qui ne pouvait être résolue dans un sens défavorable, sans que l'Œuvre fût immédiatement condamnée et abandonnée... Le rapport fut immédiatement envoyé à la préfecture.

Hâtons-nous de jeter un voile sur quelques autres conflits, qui, jusqu'à la fin, mélangèrent d'incertitudes et d'amertumes les espérances et les joies de l'Evêque. Au fond, la bienveillance pour sa personne, la sympathie pour son entreprise ne faiblirent jamais. On voulait, à Paris comme à la préfecture et à l'évêché du Puy, la bonne exécution d'un projet auquel l'auguste Chef de l'Etat et son gouvernement avaient prodigué plus que des encouragements ; mais à Paris on n'était pas toujours exactement informé... On craignit un instant que, sur une *surface de* 900 *mètres*, *l'Evêque n'eût fait arracher les arbres du bois du séminaire*. (Lettre du 15 septembre 1859.)

Il y eut aussi des *oublis*, qui amenèrent la lettre du Ministre des Cultes datée du 26 août 1860, et

la réponse de l'Evêque du 28. J'ai ces deux lettres sous les yeux. S'il faut en croire la seconde, il y a, dans la première, plus d'un oubli. Il y a surtout l'oubli de cette parole impériale que l'Eglise n'oubliera jamais : *Les conciles sont libres.*

Ce n'est pas que la réunion de cette vingtaine de Prélats invités dût être un concile. L'unique but de cette convocation était la bénédiction d'un monument que l'Empereur avait encouragé de ses largesses. Aussi le ministre des Cultes avait-il été prié d'y représenter l'Empereur.

Hâtons-nous de dire comment ces difficultés imprévues ont été écartées. L'autorité de la Commission n'a été contestée que lorsqu'elle avait terminé sa mission. L'orientation de la statue, la forme du piédestal ont été disposées selon le vœu du plus grand nombre. La fête de la bénédiction n'a point été rehaussée par la présence de vingt-deux Evêques et de S. Exc. le Ministre des Cultes représentant l'Empereur, que l'Evêque avait invités (1); mais la présence de 120,000 âmes, d'un Cardinal, de douze Evêques, de plusieurs Sénateurs, Députés et hauts fonctionnaires en ont fait une solennité hors ligne, même dans notre histoire.

(1) Voici les noms de ces vingt-deux Evêques : Son Em. le Cardinal de Bordeaux, Son Em. le Cardinal de Lyon, Mgr l'Archevêque de Bourges, Mgr l'Archevêque d'Alby, Mgr l'Archevêque de Tours, Messeigneurs de Clermont, de Saint-Flour, de Mende, de Viviers, de Montpellier, de Rodez, d'Autun, d'Orléans, de Poitiers, de Valence, de Tulle, de Nîmes, de Digne, de Strasbourg, de Saint-Dié et de Tyr; plus Mgr de Charbonnel, évêque démissionnaire de Toronto, notre compatriote.



Quant à la question de la solidité du rocher, déjà résolue par la Commission dans une de ses premières séances, elle a reçu une solution nouvelle qui doit calmer à jamais toutes les inquiétudes.

Le 17 octobre 1858, M. de Gisors, inspecteur général des bâtiments civils, arrive au Puy. Il est envoyé par le Ministre de l'Intérieur en mission extraordinaire pour inspecter le rocher de Corneille. Après avoir examiné attentivement le rocher sur toutes ses faces, il reste convaincu qu'il est *très-solide,* dans la partie qui soutient le piédestal. S'exprimant de vive voix, il a trouvé le piédestal bâti dans les meilleures conditions, il a rendu pleine justice à l'expérience et aux connaissances de M. Eynac. Il a soumis au conseil des bâtiments, à Paris, le projet d'*enrochement*, patronné par M. Bonnassieux, combattu par M. Eynac; et ce conseil, d'accord avec celui du Puy, a rejeté cet enrochement comme offrant peu de garanties de durée et devant, par son poids, compromettre la solidité des bords du rocher.

Sur le rapport adressé par M. de Gisors au Ministre de l'Intérieur, celui-ci écrit à l'Evêque, au mois de janvier 1859, l'excellente lettre que voici :

« Monseigneur,

» Je me suis fait rendre compte de la situation des travaux exécutés au Puy pour l'érection d'une statue colossale de la Sainte Vierge.

» Le conseil général des bâtiments civils, qui avait été consulté par mon ordre, a émis un avis favorable sur la question de solidité du rocher de Corneille. Ce point, comme vous le savez, Monseigneur, avait particulièrement éveillé la sollicitude de l'administration locale.

» Je viens de transmettre l'avis du conseil général des bâtiments civils à M. le Préfet de la Haute-Loire; la Commission qui dirige les travaux du monument *et à laquelle je rends sa liberté d'action,* pourra y trouver d'utiles indications.

» *Le Ministre Secrétaire d'Etat*
» *de l'Intérieur,*
» DELANGLE. »

Il est remarquable que dans cette missive officielle, ces mots : *à laquelle je rends sa liberté d'action*, sont écrits de la propre main du Ministre. — Quant à l'avis du conseil général des bâtiments civils, il est libellé ainsi qu'il suit dans la partie de ce document qui intéresse surtout la sécurité de la ville :

« Le rocher de Corneille paraît pouvoir supporter sans inconvénient le poids de 80,000 kilogrammes, auquel on estime l'ensemble du monument...

» Signé : De GISORS.
» Pour copie conforme :
» Au Puy, 8 janvier 1859.
» *Le Préfet de la Haute-Loire*,
» ÉMILE PAUL. »

L'expertise a coûté 500 francs à la Commission — et le poids du piédestal a été mis, par-dessus le marché...!

Dans un rapport de M. de Gisors au Ministre, daté du 12 août 1859 et communiqué à l'Evêque du Puy le 20 septembre, il est dit *qu'au point de vue de la solidité, le piédestal ne doit point donner de crainte, si les mortiers et les matériaux renfermés dans le parement de pierre sont de bonne qualité*. Or, on a pu s'assurer de la qualité parfaite des matériaux employés, quand on a dû changer la forme du piédestal.

On voit que le digne Curé de Saint-Laurent a bien mérité la récompense honorifique, doublement précieuse, que Pie IX lui a décernée à la demande de Mgr Le Breton. Le 2 décembre 1864, le digne successeur de Mgr de Morlhon avait invité à sa table M. Eynac, ses grands-vicaires, les chanoines et les curés de la ville. Au dessert, Monseigneur annonce à ses convives qu'il a une communication à leur faire; et, tirant de dessous son assiette un parchemin, il leur lit un rescrit de Rome conférant à M. Eynac, curé de Saint-Laurent, le titre de *Chapelain honoraire de Sa Sainteté*. Cette prélature, avec le titre de *Monseigneur*, lui sont donnés comme récompense des travaux intelligents, patiemment poursuivis et heureusement accomplis sur le rocher de Corneille. Pendant que tous les convives félicitent le nouveau Prélat, Monseigneur va lui porter

lui-même les insignes de sa dignité qu'il avait fait venir de Paris. La ville et le diocèse applaudirent à cet acte de libérale justice, qui interprétait si bien la pensée du pays et acquittait, au moins en partie, la dette de la reconnaissance publique.

Le dimanche suivant (deuxième dimanche de l'Avent), les volées des cloches de Saint-Laurent avaient déjà fêté à leur manière le nouveau Prélat. Après l'Evangile de la messe, M. Montagnac, vicaire général, monte en chaire et annonce qu'il vient, au nom de Monseigneur, proclamer M. Eynac Chapelain d'honneur de Sa Sainteté Pie IX, distinction qui lui confère, avec le titre de Prélat romain, le droit de porter le costume violet.

Après avoir raconté tout ce que le vénérable Curé avait fait pour les missions du diocèse, pour la consolidation et l'embellissement de son église, M. Montagnac racontait en ces termes la part qui lui revenait dans l'Œuvre de Notre-Dame de France :

« Heureux et fier de pouvoir seconder la généreuse tentative de son Evêque, M. Eynac se mit entièrement à sa disposition, et tout le monde connaît le résultat de son concours aussi actif qu'intelligent. Non-seulement il rendit de grands services dans la Commission par ses conseils puisés dans ses connaissances archéologiques, mais encore il joignit la pratique à la théorie.

» Chargé en chef de l'appropriation du rocher

qui, placé providentiellement au centre de la France, devait porter jusqu'aux nues la statue de la Protectrice de notre belle patrie, désigné comme architecte du piédestal de l'impérissable monument, il se dévoua à cette tâche et s'y dépensa tout entier.

» Donnant à cette Œuvre tout le temps libre que lui laissait l'administration de sa paroisse, on le vit alors tous les jours, et plusieurs fois par jour, gravir péniblement les sentiers abruptes de la roche escarpée, sentiers rendus depuis, par ses soins, bien plus praticables; on le vit se tenir de longues heures sur la cime sourcilleuse, dirigeant, activant les travaux. Infatigable pionnier de la Vierge Marie, il se tenait surabondamment dédommagé de ses peines, ainsi qu'il le disait lui-même, par un doux sourire, par un simple regard de Celle pour laquelle il travaillait uniquement.

» Si donc il ne doit pas figurer au premier plan dans l'ordre du mérite de l'Œuvre, il a du moins le droit d'occuper, au second plan, une place distinguée.

» Oui, M. l'abbé Eynac a sa bonne part de gloire dans l'érection de cette statue, la merveille de notre cité et l'objet de l'admiration universelle... Monument religieux incomparable, qui est aussi un monument de gloire pour notre nation, puisqu'il perpétuera à jamais le souvenir de la prise, par nos armées, de la forteresse de Sébastopol, dont les ca-

nons, transformés par l'art, représentent à nos yeux notre céleste Mère. »

Hélas ! ce que Notre-Seigneur disait des parfums que Magdeleine répandait à ses pieds : *Prævenit ungere corpus meum in sepulturam,* Mgr Eynac aurait pu le dire des faveurs de Pie IX et des bonnes et cordiales paroles de M. Montagnac, son vieil ami. Trois ans et trois mois s'étaient à peine écoulés qu'un autre grand-vicaire venait, à la place de M. Montagnac défunt, faire l'éloge funèbre du bon pasteur enlevé à sa paroisse dans la quarante-deuxième année de son administration, la cinquantième de son sacerdoce, et la soixante-quinzième de son âge. En louant son esprit élevé, son grand cœur, son caractère ferme et énergique, M. Menard traçait le vrai portrait de Mgr Eynac. Il rendait justice à ses compatriotes et surtout à ses paroissiens, quand il ajoutait qu'il avait reçu pour récompense, avec les faveurs du Pontife-Roi, l'estime et l'affection de tous.

CHAPITRE XIII

Travaux exécutés à Givors.

Quel jour te verrons-nous, Vierge, pleine de grâce,
Sur ta colonne de granit,
Lever sur le serpent ton talon qui menace
Et sur nous ton bras qui bénit?

Quel jour te verrons-nous, au cœur de notre France,
Portant les yeux de tous côtés,
Répandre autour de toi l'amour et l'espérance
Jusqu'aux plus lointaines cités?

Quel jour te verrons-nous, sublime et solitaire,
Tel qu'un nocturne fanal,
De célestes rayons illuminer la terre
Qui se débat contre le mal?

Quel jour te verrons-nous, admirable stylite,
Unir en un mystique hymen
L'Eglise qui triomphe et celle qui milite,
Prenant leurs deux mains dans ta main?

Est-il formé ce front où la grandeur respire,
Cet œil dont le regard est connu du pécheur,
Cette bouche si douce et si pleine d'empire,
Ce bras toujours ouvert, et ce divin sourire
Qui semble exhaler la fraîcheur?

....

L'enfant affamé pleure et tend vers sa nourrice,
La biche ardente aspire au lac des environs,
L'oiseau rêve un doux nid, la fleur un ciel propice,
Le sol aride implore une eau réparatrice,
Après ton arrivée ainsi nous soupirons.

Que dis-je? tous les jours, dès que l'aube se lève,
Assis comme Tobie au détour du chemin,
Nous regardons longtemps à l'horizon lointain
Si quelque poussière s'élève...
Rien n'arrive jamais, et notre espoir est vain.

L'abbé Joseph Roux, du dioc. de Tulle.

Pendant que ces difficultés surgissaient au Puy et que Notre-Dame de France en triomphait, d'autres, non moins considérables, étaient vaincues à Givors.

Nous avons dit les raisons qui avaient fixé le choix de la Commission sur M. Eustache Prenat, décoré plus tard par Pie IX. Parmi les artistes employés par lui, il est juste de mentionner avec distinction M. Fournier, chef de fabrication, artiste de génie qui, dans la construction du grand modèle, a déployé une intelligence, une science de son art, une habileté hors ligne. Obligé de multiplier par 8 toutes les proportions du modèle *moyen* fourni par M. Bonnassieux, il a réussi dans cette opération difficile, avec autant de célérité que de bonheur. Pour se rendre compte de ses travaux, on peut consulter avec intérêt une brochure qu'il a publiée sous le titre de *La Statue colossale de Notre-Dame de France.* — Lyon, Pélagaud.

Près de lui, son fils Emile, élève de l'Ecole des arts de Lyon, sculpteur appelé à se faire un nom, a modelé avec un grand succès les parties les plus difficiles de la statue : la figure, les mains, les pieds et le manteau de la Vierge, ainsi que l'Enfant-Jésus.

Pendant que le silence de M. Crozatier suspendait nos premières opérations, M. le chanoine Péala, archiprêtre de Notre-Dame, logé sur une première assise du rocher de Corneille, cherchait un artiste qui voulût bien se charger de notre monument, dût-il employer le fer ou le zinc. M. Fournier, informé de ces démarches, fit tenir à M. Péala une note non signée, dont M. Eynac donna lecture à la

Commission dès le 17 octobre 1854. Cette note a fourni les éléments du contrat passé plus tard entre la Commission et MM. Prenat et Cie.

M. Prenat demandait deux ans pour toutes les opérations nécessaires à l'installation de la statue dont il prenait l'entreprise. Par le fait, depuis le traité passé le 10 septembre 1856 jusqu'au 12 septembre 1860, date de bénédiction de la statue, quatre années s'écoulèrent, bien longues pour l'attente publique; mais tout ce temps fut parfaitement employé.

Il fallait faire d'abord le grand modèle de 16 mètres, en terre glaise, et, pour le construire dans de bonnes conditions, l'entourer d'un abri protecteur, solide, commode et chauffé l'hiver, afin que le froid ne produisît pas de gerçures sur la matière employée. Cette première opération, commencée le 14 décembre 1856, fut terminée par M. Fournier, le 2 octobre 1857, après dix mois et demi d'un travail incessant.

Dès le 26 mai de cette année, la Commission, représentée par douze de ses membres et accompagnée par M. Bonnassieux, vint visiter ce grand modèle Ce fut avec un sentiment d'heureuse surprise et de pleine satisfaction, que nos Commissaires virent le chef-d'œuvre du grand artiste choisi par eux, reproduit avec son triple caractère de grâce, d'animation, de majestueuse simplicité, et l'harmonie de l'ensemble conservée soit de loin, soit de

près, avec une perfection qu'on ne s'attendait pas à trouver dans une œuvre de si grande dimension. M. Bonnassieux se montra plus difficile : il en avait le droit. Il signala quelques imperfections de détail, que l'habile contre-maître de M. Prenat promit de corriger. Puis notre lauréat, accédant au vœu de la Commission, s'engagea à mettre la dernière main au grand modèle ; et un artiste de son choix et de notre pays (M. Experton) vint s'installer à Givors et travailler sous son inspiration.

Pour mettre le lecteur à même de juger du travail de M. Bonnassieux, de M. Experton (1) et de M. Fournier, nous nous contenterons de citer quelques lignes de leur correspondance.

M. Prenat écrivait le 4 novembre 1857 : « M. Bonnassieux a passé à Givors les 19 et 20 octobre avec M. Experton, pour lui indiquer les corrections à faire au grand modèle. M. Experton a travaillé depuis avec assiduité. Il a terminé les corrections de la figure de la Vierge, dont l'expression a complètement changé. Le nez a été grossi, les paupières supérieures allongées, les lèvres plus fortement accusées; le bas de la figure a été un peu diminué, le front est plus proéminent. La tête de l'Enfant a été peu touchée, sauf les cheveux sur le côté gauche.

(1) Le 24 juillet 1858, la Commission alloua pour les travaux exécutés à Givors une gratification de 2,000 francs à M. Bonnassieux, et de 1,000 francs à M. Experton.

» En attendant l'arrivée de M. Bonnassieux, qu donnera le dernier coup de main du maître, M. Experton fait les quelques corrections demandées au manteau et au bras de la Vierge.

» Il y a encore à toucher à une main et à terminer les plis de la robe.

» Toutes ces corrections ne seront guère terminées que vers le 20 novembre. »

Le grand modèle en terre glaise achevé et approuvé, il fallait en faire un second en plâtre, et celui-ci moulé sur le premier : opération non moins difficile que la construction première. — Ecoutons M. Fournier :

« Le moulage en plâtre d'une statue de 16 mètres, avec l'Enfant, qui en a près de 7, exécuté avec un moule unique, est, je crois, sans exemple, et la disposition de ce même moule en cent parties se rapportant en tous points et à creux-cassé n'a point de précédents dans les annales artistiques. Personne, à ce point de vue, ne me refusera le mérite de l'invention. »

Une couche de plâtre appelée *chape* dut être jetée uniformément sur la terre glaise, et reprendre en creux l'empreinte du colosse; après quoi la forme en terre fut démolie. Dans le moule en plâtre ainsi obtenu, une nouvelle statue en plâtre fut coulée, et ce second modèle fut assez compacte pour pouvoir être scié par fragments de différentes dimensions. Ce sont ces fragments qui donnèrent leur em-

preinte aux moules de sable dans lesquels le métal en fusion prit enfin sa forme définitive.

Le 16 décembre 1857, on commença à démonter les pièces de la statue pour faire les moules. Le 1er août 1858, on écrivait de Givors : « M. Prenat ne va pas aussi vite qu'il le croyait. Il a partagé en deux les plus grosses pièces, afin de les remuer plus facilement. Au lieu de quatre-vingts, il en aura cent. Soixante environ sont coulées et ajustées. Les canons sont sciés en tronçons de 30 à 40 kilog. Ce travail ne peut guère s'achever avant la fin de l'année. »

Cependant Pie IX, reçu en triomphe dans ses Etats que la Révolution devait si tôt lui ravir, avait accordé un Jubilé qui pouvait être gagné dans un espace de trois mois fixé par chaque Evêque. En annonçant cette nouvelle faveur pontificale et en profitant de cette occasion pour recommander la pratique du mois de Marie, Mgr de Morlhon ne manqua pas de dire à ses diocésains où en était l'Œuvre si chère au pays. Après avoir énuméré les difficultés prévues et imprévues qu'on avait heureusement surmontées, Monseigneur terminait ainsi :

« Oui nous la verrons, sinon aussitôt que notre filiale impatience l'aurait désiré, au moins à une époque qui ne peut être éloignée, nous la verrons cette gigantesque statue de notre Mère, dominant toutes nos habitations et nous bénissant par la main de son Fils; nous la verrons nous présentant à tous

ce divin Sauveur comme un gage de réconciliation et de paix; nous la verrons nous annonçant, par la matière même dont elle est faite, la fin de toutes nos dissensions et le triomphe complet de la justice et de la charité dans nos cœurs, dans nos familles, dans nos cités, dans la France et dans le monde.

» D'ailleurs notre Œuvre en a fait naître une autre qui en est le complément naturel et qui ne contribuera pas moins qu'elle à la gloire de Notre-Dame de France. A côté de ce monument artistique un monument litteraire s'élève, destiné à raconter les merveilles de la dévotion à Marie dans tous les diocèses de France, depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours. L'un est la voix du présent, l'autre est la voix du passé : l'un et l'autre sont le magnifique commentaire de ce beau nom de *Notre-Dame de France*. Or cette œuvre ne pourra s'accomplir sans de grands sacrifices que nous devons supporter en partie. »

Nous devons parler plus en détail de cette œuvre littéraire, qui préoccupe déjà si sérieusement l'attention de notre Evêque. Pour ne point briser le fil de notre narration, revenons à Givors :

Le 25 mai 1859, M. Bonnassieux écrivait à Monseigneur : « J'arrive de Givors; la statue est toute » montée. J'ai indiqué quelques corrections urgen- » tes, possibles, qui ne retiendront guère M. Ex- » perton à Givors qu'une huitaine de jours, après » lesquels sa nouvelle mission sera terminée. La

» présence de M. Experton à Givors a été essen-
» tielle. L'ouvrier-chef qui a conduit le montage
» m'a déclaré qu'on n'en serait pas venu à bout sans
» M. Experton, qui a dû veiller et présider à tout.
» Maintenant je crois (et je l'ai dit à M. Prenat)
» que les hommes qui ont opéré le montage à Gi-
» vors doivent également être chargés du montage
» de la statue sur son piédestal définitif, opération
» qui ne doit pas être longue. »

Quelques jours auparavant (le mardi 17 avril 1859), M. Imbert, ingénieur des ateliers de M. Prenat, arrivait au Puy. Le lendemain, il se concertait avec MM. Solvain et Micciollo aîné qui devaient exécuter le montage de la statue; et, le 19 avril, on lisait, dans le *Moniteur de la Haute-Loire :*

« Depuis bientôt un an la statue *de Notre-Dame de France* est achevée et attend le moment où elle pourra se dresser majestueuse sur le magnifique piédestal que la nature lui avait préparé depuis des siècles ; depuis longtemps aussi les fidèles sont impatients de contempler cette rare image de la divine Protectrice de la France, et en particulier de la ville du Puy. Aujourd'hui encore on se demande avec sollicitude si l'époque de l'inauguration est bien éloignée. Eh bien ! nous pouvons calmer les impatiences et faire cesser les incertitudes. L'ingénieur désigné par M. Prenat pour diriger les travaux nécessaires pour hisser le colosse sur un rocher très-élevé et à pic vient d'arriver au

Puy et va mettre incessamment la main à l'œuvre. Malgré les graves difficultés de plus d'un genre qu'il faudra surmonter, M. l'ingénieur assure que tous les préparatifs seront terminés au mois de juillet. »

Pendant tout le mois de juin, la statue, toute montée dans les ateliers de M. Prenat, reçut journellement la visite d'une multitude de personnes, parmi lesquelles on distingua beaucoup de connaisseurs et d'artistes, mais surtout S. Em. le Cardinal de Lyon, le premier Evêque du Puy depuis la restauration du siége épiscopal. Ce vénéré prince de l'Eglise, toujours si cher au diocèse de Notre-Dame, voulut être le premier Evêque qui payât à Notre-Dame de France le tribut de son admiration. Les visiteurs, à Givors, devinrent si nombreux que, pour éviter l'encombrement, M. Prenat se vit obligé de n'admettre dans ses ateliers que sur la présentation d'un billet d'entrée.

Pendant qu'à Givors on travaillait ainsi, un fait digne d'être noté se produisait au pied du rocher de Corneille. Des charges de pierre étaient hissées par un cabestan au sommet du rocher, et un ouvrier, muni d'une longue corde, devait maintenir la charge ascendante à une certaine distance de la roche. Mgr de Morlhon, accompagné de deux Pères de Vals, était venu visiter les travaux. Une servante de l'hôpital était occupée, non loin d'eux, à étendre du linge. Or voici que l'ouvrier, prêtant son attention à la

conversation engagée autour de lui, laisse son chargement, déjà très-élevé, heurter lourdement contre une aspérité du roc. Trois ou quatre grosses pierres se détachent, et, relancées au loin par les crêtes du rocher, viennent, avec une force accélérée, l'une effleurer la tempe de l'Evêque, l'autre tomber aux pieds de la servante. L'Evêque, sans rien perdre de son calme, dit aussitôt à l'humble fille : « Eh bien, mon enfant, n'avez-vous pas eu peur? — Oh! non, Monseigneur, répondit-elle, je pensais bien qu'aucun accident ne pourrait arriver ici. » — Pendant que sa foi naïve s'exprimait ainsi, les statistiques officielles constataient que le département de la Haute-Loire était un des six qu'avait épargnés le choléra.

CHAPITRE XIV

Arrivée au Puy et érection de la Statue.

O Puy, rassure-toi! Notre-Dame de France
A la fin prend pitié de ta longue espérance!
Voici le jour, hâté par tes gémissements,
Le jour qui, resserrant leurs liens de famille,
Rend la fille à la mère et la mère à la fille,
Et d'un exil commun termine les tourments.

Joseph Roux,

Le 6 juin, quinze ouvriers dirigés par M. Eynac se mirent à transformer en octogone régulier le piédestal rectangulaire très-solidement construit. La démolition des angles ne s'opéra qu'à grand'peine, tant le ciment avait été employé dans de bonnes conditions.

Le 17, la Commission fut informée, par une lettre de M. Prenat, que la statue était entièrement terminée et acceptée par M. Bonnassieux comme objet d'art. En conséquence, la Commission était mise en demeure de la recevoir.

Bien que l'approbation de M. Bonnassieux fût pour elle une garantie suffisante de la bonne exé-

cution du travail, la Commission émit le vœu que M. Kleitz, ingénieur en chef du département du Rhône, voulût bien se transporter à Givors avec M. le curé de Saint-Laurent pour vérifier si, dans l'œuvre du fondeur, dans le coulage de la fonte, il n'y avait rien à reprendre dans aucune des parties de la statue. M. Badon (maire) fut prié d'écrire à M. Kleitz (son gendre), pour le prier de prêter aux délégués de la Commission (MM. Eynac et Alirol) le secours de ses connaissances spéciales.

Le 22, les délégués se trouvèrent à Givors avec M. Kleitz. La statue fut examinée à l'intérieur, à l'extérieur, dans tous les détails ; on se rendit compte du poids total, du développement général, de l'épaisseur de la fonte, etc., etc. ; on se déclara sur tous les points pleinement satisfait.

Le 28 juillet fut pour les habitants du Puy un vrai jour de fête. Cinq voitures, chargées du précieux fardeau, arrivaient de Givors après trois jours de marche. Dès que leur approche fut signalée, les cloches de la cathédrale et celles de toutes les paroisses font retentir leurs plus joyeuses volées. Les élèves du pensionnat des Frères accourent avec leurs maîtres jusqu'à la barrière Saint-Jean ; et leur musique salue par d'éclatantes fanfares l'heureuse arrivée de *Notre-Dame de France ;* le pieux Evêque vient lui-même se mêler à la foule, et son bonheur ajoute à l'enthousiasme universel. La ville entière se porte sur les boulevards pour souhaiter à l'auguste Souve-

raine la bienvenue. L'hymne du Puy *(Salve Regina)* est dans tous les cœurs. Les cinq voitures arrivent au séminaire et déposent dans les allées leur chargement. Plus tard, les séminaristes eux-mêmes s'estimèrent grandement honorés de s'atteler à des chars et de traîner eux-mêmes les lourdes pièces jusqu'à la plate-forme sise au-dessous du rocher. A partir de ce jour, les portes du séminaire durent rester ouvertes devant la multitude des visiteurs qui voulurent voir de près et toucher du doigt les membres épars du colosse.

Bientôt, par les soins de MM. Solvain et Micciollo, s'éleva un échafaudage plein de hardiesse, de solidité et de grâce. Admirable charpente, présentant un octogone régulier de six étages, parallèle au piédestal. Au centre du faîtage, élevé à plus de 20 mètres au-dessus du piédestal, étaient suspendus la poulie et le système de câbles destinés à monter les pièces. Grâce à cette ingénieuse disposition, le montage de la statue put s'exécuter avec célérité, sans avarie, sans le moindre accident, sous la direction d'un délégué de la maison Prenat et de M. Experton, représentant de M. Bonnassieux.

En conséquence, la Commission put décider que la fête de l'inauguration aurait lieu le mercredi 12 septembre, fête commémorative du saint nom de Marie, cent soixante-dix-septième anniversaire de la mémorable victoire remportée, sous l'invocation du nom de Notre-Dame, par l'immortel Sobieski

(Jean III, roi de Pologne) qui, l'an 1683, mit en fuite l'immense armée des Turcs, maîtresse de Vienne, et fut acclamé par l'Eglise sauveur de la chrétienté.

Mgr de Morlhon fit connaître cette date précise à ses diocésains dans un mandement publié le 28 juillet et qui commençait par ces paroles : « *Evangelizo vobis gaudium magnum quod erit omni populo.* A la vue de l'achèvement d'une Œuvre dont, mieux que tout autre, nous avons senti les difficultés, nous ne pouvons contenir la joie qui inonde notre cœur. Avec l'Apôtre, nous nous écrions : *Superabundo gaudio.* Oh ! combien nous sommes largement récompensé des sollicitudes et des travaux que nous a coûtés cette grande entreprise, et combien nous nous sentons pressé de remercier l'Auteur de tout bien, dont la main puissante a écarté les difficultés qui paraissaient d'abord insolubles ! »

« La solennité, disait le programme, sera précédée d'une neuvaine et de prédications préparatoires dans l'église cathédrale. »

En attendant le jour de cette grande fête, contemplons à loisir *Notre-Dame de France.* Les journaux et les monographies de cette statue nous donnent les détails suivants, qui font connaître ce monument, aux points de vue géographique, topographique, plastique, etc. ; ils doivent trouver ici leur place.

Le rocher de Corneille se trouve par 1°,32' 55" de

longitude est, et 45° 2'54" de latitude nord. Il s'élève à une hauteur de 132 mètres au-dessus du seuil de l'Hôtel-de-Ville et de 757 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le piédestal en pierre a 6m,70 au-dessus du rocher. Chacune de ses faces a de largeur (soubassement compris) 3m,06, et (soubassement non compris) 2m,86. Un revêtement en fer le protège, lui donne une forme plus monumentale et porte les inscriptions.

Aux huit angles du piédestal, huit canons russes, encloués, reliés l'un à l'autre par une chaîne suspendue aux boutons de la culasse, ont la bouche enfoncée dans le roc. Devenus inoffensifs et protégeant un monument religieux, ils disent à leur manière : *L'empire de Notre-Dame, c'est la paix*.

La statue a 16m au-dessus du piédestal; la couronne de la statue est donc à 773 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Sur une demi-sphère de 5 mètres de circonférence, la Vierge est debout, écrasant du pied la tête d'un énorme serpent et tenant sur son bras droit le divin Enfant qui bénit la ville et la France. Pour que l'Enfant pût bénir de la main droite convenablement détachée du groupe, il devait être porté sur le bras droit de sa Mère.

D'après les calculs de M. Fournier, la longueur du serpent est de 17 mètres; celle des pieds de la

Vierge est de $1^m,92$. La chevelure de la Vierge, déroulée à longs plis sur son manteau constellé, a 7 mètres. L'avant-bras n'a pas moins de $3^m,75$ et la main, de l'attache du poignet jusqu'au bout des doigts, mesure $1^m,56$. La largeur de cette main est de $1^m,02$. Le pourtour de la tête de l'Enfant est de $4^m,80$. La statue, au point de son plus large développement, a 17 mètres de circonférence.

Le grand modèle en plâtre, exécuté à Givors, pesait 40,000 kilog., et l'Enfant-Jésus, pour sa part, 18,000 kilog. Le groupe, tout entier en fonte, avec l'escalier intérieur, pèse environ 110,000 kilog. La tête de l'Enfant-Jésus pèse 1,100 kilog., et son bras 600.

Aucun monument en métal fondu n'a atteint de telles proportions. La statue de saint Charles Borromée a plusieurs mètres de plus; mais, sauf la tête et les mains, elle n'a pas été fondue. Elle est simplement en plaques martelées. Elle n'est pas non plus placée dans des conditions aussi avantageuses.

L'escalier en pierre, ménagé avec art dans l'intérieur du piédestal, conduit d'abord dans l'intérieur de la statue, et, de là, dans un autre escalier en fer de 58 marches et de 16 échelons, ce qui fait un total de 74 marches. Cet escalier forme, au-dessus du piédestal, trois paliers ou étages, éclairés aux quatre points cardinaux par de petites fenêtres, d'où la vue s'étend au loin sur tous les aspects d'un panorama circulaire d'une ravissante beauté.

Sur le premier palier, au-dessus d'un secrétaire adossé à l'une des fenêtres, se trouve un portefeuille très-volumineux et d'un travail exquis, du prix de 500 francs, sur lequel les pieux visiteurs du monument inscrivent leurs noms *ad perpetuam rei memoriam*. Par cette inscription ils signent l'acte authentique du contrat qui les constitue sujets et vassaux de Notre-Dame de France. Pour combattre sous son égide l'infernal serpent, ils s'enrôlent sous l'étendard de la Vierge immaculée. Ils sont tous plus expressément invités à renouveler de temps en temps cette prière, à laquelle le Souverain Pontife a daigné attacher une indulgence de cent jours : *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous!*

Les étoiles de la couronne se terminent en pointes qui viennent se rallier à la tige d'un paratonnerre habilement disposé par le P. Delineau, successeur du P. Ducis dans la chaire de physique du séminaire de Vals. Cette tige descend dans l'intérieur même de la statue, le long de l'escalier en fer, et s'en vient sortir aux pieds de Notre-Dame et, de là, plonger dans un puits pratiqué dans le terrain qu'on appelle *petit pré*. Tout en reconnaissant l'utilité du paratonnerre au point de vue de la sécurité publique, on peut le regarder ici comme un symbole de la protection dont Marie couvre la ville, la France, le monde.

Un château d'eau a été construit presque aux pieds de Notre-Dame de France par l'habile ingénieur qui

a conduit jusque-là les eaux de Vourzac. Cette source abondante alimente d'abord deux jets d'eau magnifiques qui répandent la fraîcheur et la verdure sur la roche autrefois aride et font apparaître, tant que le soleil les éclaire, deux arcs-en-ciel superposés : gracieux emblème des torrents de grâces que Notre-Dame répand autour d'elle, et de la bienheureuse alliance que le Ciel a faite avec la terre dans son sein béni. *Arcum meum ponam in nubibus, et erit signum fœderis inter me et inter terram* (Gen. IX. 13).

La statue de Mgr de Morlhon, qui le représente à genoux aux pieds de la *grande Madone,* fait mieux ressortir les dimensions colossales de la statue; et l'expression pieuse et confiante empreinte sur les traits du Prélat invite les pèlerins à la prière.

C'est sur le cratère éteint d'anciens volcans que se dresse le trône de Notre-Dame de France, parce que c'est à Marie que le Christ vainqueur a donné la mission d'éteindre les volcans de l'hérésie et de la Révolution antichrétienne.

La Vierge presse d'un pied vainqueur l'infernal dragon, qui fait d'inutiles efforts pour se précipiter sur nous, parce que Marie, fidèlement invoquée, sera, contre tous nos ennemis spirituels et corporels, le salut de la France et du monde.

La Vierge, descendant des hauteurs des cieux, nous présente son Fils; aussi est-ce à son Fils, notre Emmanuel, que cette heureuse Mère doit tous

ses mérites et la gloire de son Immaculée-Conception. Telle est la mission de Marie : nous apporter, nous présenter, nous montrer Jésus : *Ostensoir* plein de grâce maternelle et de sublime grandeur. Marie commence ainsi dès ce monde ce qu'elle doit faire pour nous durant l'éternité, selon la demande exprimée en ces termes par notre Adhémar de Monteil : *Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende : Après l'exil de cette vie, montrez-nous Jésus, le fruit béni de vos entrailles!*

La Vierge est *couronnée,* parce qu'elle est Reine, Reine du sanctuaire, de la ville, de la province, de la France, du monde. Couronnée *d'étoiles*, ainsi que Jean l'a vue dans l'Apocalypse, parce qu'elle est Reine des douze Apôtres et de l'universalité des Anges et des Saints.

Le manteau royal de Marie, tout parsemé de fleurs et de pierres précieuses, est l'emblème des vertus qui embellissent son âme et qui, du Cœur de la Mère, devraient passer dans le cœur de ses enfants.

Sa ceinture et ses cheveux flottants sont le symbole de son inviolable virginité.

Une couleur claire, voyante, éclatante, convient à toute statue destinée à être vue de loin. C'est pourquoi le *Génie de la Liberté* qui brise ses chaînes sur la colonne de la Bastille, le *Saint-Michel* qui tourne sur la tour de l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles, les sta-

tues de la Vierge placées sur les clochers de Fourvières, de la métropole d'Avignon, de Pey-Berland, etc., sont en bronze doré. Telle est la couleur de la plupart des ornements du dôme des Invalides, de la croix de la Sainte-Chapelle, de la chaire de Saint-Pierre dans la Basilique vaticane, des magnifiques décors de la Basilique de Saint-Paul. Marseille offre en hommage à Notre-Dame-de-la-Garde une statue en cuivre doré. Ce qui suggère à l'auteur de l'*Archéologue chrétien* cette réflexion : « Ceux qui ont du bronze le dorent. Comment ceux qui n'ont que du fer se contentent-ils de le bronzer ? » Près d'Alais, Notre-Dame-du-Bouquet est bronzée. Vue de près, elle est d'un bel effet ; mais à distance, elle disparaît complètement et ne laisse apercevoir que la tour blanche qui la supporte. Le P. Ducis voulait la statue en bronze doré (1). Les fonds sur lesquels le monument doit se détacher sont assez généralement ternes et noirâtres. Pour que la statue leur fasse une opposition vive et constante, il faut, ce semble, qu'elle soit dorée. *Salvo semper meliori judicio.*

Notre-Dame de France, élevée de 23 mètres au-

(1) Le traitement à faire subir à la statue dorée, quand sa couleur pâlit ou s'écaille, devrait être le suivant, indiqué par un artiste expérimenté : 1° lessiver soigneusement la peinture à renouveler ; 2° mettre une bonne couche de mine orange ; 3° deux couches ton d'or (solide) ocre jaune, blanc de céruse n° 1, noir d'ivoire ; 4° or vrai ordinaire (environ pour 2,000 francs) ; 5° deux couches de vernis anglais. Tout ce qui serait peinture, ainsi que le mordant, devrait être combiné avec un mélange de gomme copale Calcutta. Tous les frais pour le renouvellement de cette peinture, en y comprenant l'échafaudage, ne peuvent pas dépasser de beaucoup 4,000 francs.

dessus d'une plate-forme qui se dérobe brusquement sous ses pieds, a son vrai point de vue à 800 mètres devant elle et à 140 mètres au-dessous. Bien qu'elle soit belle de près, elle est condamnée à n'être bien vue que de loin. Que son éclat nous rappelle donc, durant le jour, Celle que l'Ecriture appelle *Revêtue du soleil*, et, durant la nuit, qu'il nous révèle encore cette beauté sereine dont il est dit : *pulchra ut luna*. Que chaque matin il nous montre cette Etoile que l'Eglise salue de cette invocation : *Stella matutina ora pro nobis!* Que cet astre radieux apparaisse avant l'aurore et ne disparaisse que longtemps après les derniers adieux du crépuscule du soir. Que son rayonnement encourage le pèlerin, qui, pour venir aux pieds de Notre-Dame, descend du sommet du Mezenc ou des hauteurs de la Margeride. Que Notre-Dame de France ne reste plus dans l'ombre quand la piété et la reconnaissance se traduisent à ses pieds par de splendides illuminations!

A l'occasion du second anniversaire de l'érection de la statue, des essais fort intéressants et assez coûteux furent faits pour appliquer à l'illumination du monument la lumière électrique. Le problème à résoudre était le suivant : rendre la statue *visible*, pendant que les sommets du rocher et du piédestal sont illuminés d'après les procédés ordinaires; car, couvrir le sommet de Corneille de lanternes vénitiennes et de lampions

pendant que la *grande Madone* est, à cause de sa grandeur, ensevelie dans l'ombre, c'est assurément avoir manqué son but principal. La lumière électrique fit apparaître *Notre-Dame de France* d'une manière très-distincte, pendant quatre heures et demie, aux yeux des spectateurs du Breuil, de Vals, de la Chartreuse, etc., et, grâce à la blancheur éclatante de cette lumière, la couleur de la statue parut beaucoup moins foncée que durant le jour. Une autre expérience fut faite, tendant à établir au-dessus de la grande étoile dorée qui surmonte le front de la Vierge un foyer lumineux dardant ses rayons sur toute la ville. Tant que cet astre étincela, il projeta sa lumière à une distance de 9 kilomètres et sur tout l'espace compris entre la route de Taulhac et celle de Saugues. Sur le Breuil, plusieurs observateurs purent lire des lettres et des cartes de visite. Quel que soit l'intérêt qui s'attache à ces expériences, elles sont trop coûteuses, et leur succès dépend de trop de causes variables, pour qu'on puisse les employer d'une manière régulière. Tant que des lampes garnies d'huile et munies de puissants réflecteurs seront employées dans nos phares, de préférence à toute autre lumière, il semble qu'on pourra s'en tenir au procédé qui sert communément à éclairer le cadran de nos horloges. Qu'un certain nombre de ces lampes à mèches concentriques soient suspendues à des tringles convenablement disposées à droite et

à gauche de la statue, et, restant elles-mêmes dans l'ombre, elles mettront en vive lumière Celle que l'Eglise appelle *la cause de notre joie*. C'est ainsi qu'à Lyon les feux allumés sur l'ancienne tour dite de *l'Observatoire* servent à rendre resplendissante la Vierge dorée de Fourvières.

L'histoire du monument, les souvenirs qu'il rappelle, les indulgences dont il est enrichi sont résumés dans les inscriptions suivantes, qui ornent les huit faces du piédestal, et qui ont été revues ou composées par les épigraphistes les plus distingués de Rome.

Sur la face qui regarde le Nord, au-dessous du chiffre de la Très-Sainte Vierge, à droite et à gauche de la porte qui introduit dans le piédestal, on lit les indications suivantes, en français :

Longitude-est	1° 32' 55"
Latitude-nord	45° 2' 54"
Hauteur de Corneille au-dessus du seuil de l'Hotel-de-Ville.	132m.
— au-dessus du niveau de la mer	757m.
Hauteur du piédestal	6m,70
— de la statue	16m.
Poids de la statue	110,000 kilog.
— du piédestal	680,000 kilog.
Statuaire	Bonnassieux.
Fondeur	Prenat.
Architecte	Mgr Eynac.

L'inscription principale fait face au Sud et à la statue de Mgr de Morlhon, et se trouve au-des-

sous de ses armoiries. Elle est l'œuvre du P. Garucci (1) :

VIRGINI. MARIAE
IMMACVLATAE
REGINAE. GALLIARVM
AD. DOGMATIS. MEMORIAM
CIVES, ANICIENSES
CONFERENTIBVS. GALLIAE. PROVINCIIS
SIGNVM. VOTVM. EX. FERRO
CAPTO. BELLO. RVSSICO. ET. AB
IMP. NAPOLEONE. III. DONATO
POSVERVNT
PIO. IX. PONTIFICE. MAXIMO
AVG. DE. MORLHON. EPISCOPO
AEM. PAVLO. DE. ROSTAN. PRAEF. PROV.
MARTIALI. PREAT. MAGIST. VRBIS

Au-dessous de la statue, vue de face, et des armoiries de la ville, on peut lire du Breuil cette inscription, tournée au Sud-Ouest et destinée à rappeler l'antienne du Puy *(Salve Regina)* et

(1) A la Vierge Marie
A Notre-Dame de France,
Pour perpétuer la mémoire
De la définition du dogme de l'Immaculée-Conception,
Les citoyens du Puy,
A l'aide d'une souscription à laquelle ont contribué tous les diocèses,
Avec le fer conquis sur les Russes et donné par
Napoléon III, Empereur,
Ont érigé cette Statue,
En hommage de leur foi et de leur Religion;
Pie IX étant Souverain Pontife,
Aug. de Morlhon étant Evêque,
Em. Paul de Rostan étant Préfet,
Martial Préat étant Maire de la ville.

10

le titre de *Notre-Dame de France*, donné à la statue :

SALVE
REGINA

L'inscription qui suit fait face au Nord-Est. Elle est surmontée des armoiries de Pie IX, et composée de ses propres paroles (1) :

PIVS.PAPA.NONVS
OMNIBVS.ET.SINGULIS.CHRISTI.FIDELIBVS.QVI.STATVAM.DEVOTE.SALVTAVERINT HAC.PRECATIONE. ADHIBITA.O. MARIA. SINE. LABE. ORIGINALI. CONCEPTA.ORA PRO.NOBIS.CENTVM.DIERVM.INDVLGENTIAM.AVCTORITATE.NOSTRA.APOSTOLICA BENIGNE.IN.DOMINO.TRIBVIMVS
INSVPER.IPSAM. CATHEDRALEM.ANICIENSEM. BASILICAM.MINOREM. PERPETVVM IN. MODVM. DICIMVS.FACIMVS.ET. CONSTITVIMVS.A.DIE.QVO. PRAEDICTA.GLO-RIOSISSIMAE.VIRGINIS.STATVA.RITE.FVERIT.LVSTRATA
DATVM. ROMAE.APVD.S.PETRVM.DIE.XI.FEBRVARII.ANNO. MDCCCLVI.PONTI-FICATVS.NOSTRI.ANNO.DECIMO.

Au-dessous des armoiries du chapitre de la Basilique, on lit l'inscription suivante, tournée vers le

(1) Pie IX, Pape :
Nous accordons avec bonté une indulgence de cent jours à tous les fidèles des deux sexes et à chacun en particulier de ceux qui auront contribué de quelque manière que ce soit à l'érection de ladite statue de l'Immaculée Vierge Marie, ou bien qui après son érection la salueront dévotement, en récitant cette prière : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous !.».
De plus, par les présentes lettres, de notre autorité apostolique, nous déclarons, faisons et constituons à perpétuité l'église cathédrale du Puy Basilique mineure, à l'instar des Basiliques mineures qui se trouvent dans notre ville bien-aimée, et nous lui accordons tous leurs honneurs, droits et priviléges, de telle sorte cependant que cette église cathédrale commence à jouir de ces titres et de ces priviléges, à dater seulement du jour où ladite statue de la très-glorieuse Vierge aura été bénite régulièrement.......
Donné à Rome, près saint Pierre, le onzième jour de février de l'an 1856, de notre Pontificat le dixième.

Sud-Est. Elle raconte les faits qui se rattachent à la bénédiction du monument (1) :

ANNO. MDCCCLX
PR. IDVS. SEPTEMB. DIE. SACRO. MARIAE. NOMINI
CONFERTISSIMA. POPVLI. MVLTITVDINE
ADCLAMANTE. PLAVDENTE. CELEBRANTE
INSIGNEM. AVSPICE. REGINA. RELATAM. VICTORIAM
SIGNVM. VITAE. EX. MORTIFERO. AERE. CONFECTVM
RITE. DEDICATVM. EST
PER.E.V.FERDINANDVM.DONNET.PATREM.CARDINALEM.ARCHIEPISCOP. BVRDIGAL.
EVGENIVM. DE. IERPHANION. ARCHIEPISCOP. ALBIENS.
HIPPOLITVM. GVIBERT. ARCHIEPISCOP. TVRON.
AVGVSTVM. DE. MORLHON. EPISCOP. ANICIENS.
CAROLVM. FERON. EPISCOP. CLAROMONT.
FRANCISCVM. DE. MARGVERIE. EPISCOP. AVGVSTOD.
LEONARDVM. BERTEAVD. EPISCOP. TVTELENS.
MARIAM. FOVLQVIER. EPISCOP. MIMATENS.
FELICEM. LIONNET. EPISCOP. VALENTIN.
ARMANDVM. DE. CHARBONNEL. EPISCOP. TORONTIN.
ANTONIVM. DE. POMPIGNAC. EPISCOP. S. FLOR.
LVDOVICVM. DELCVSI. EPISCOP. VIVARIENS.
JOSEPHUM. CROSNIER. PROTON. APOST. VICE. DOMIN. DUFETRE. EPISC. NIVERN.

(1) Le douze septembre 1860,
Jour consacré à célébrer le saint nom de Marie,
Et l'anniversaire d'une grande victoire due à son intercession,
Cette statue a été solennellement bénite par
Son Eminence le Cardinal Ferdinand Donnet, Archevêque de Bordeaux,
Mgr Eugène de Jerphanion, Archevêque d'Alby,
Mgr Hippolyte Guibert, Archevêque de Tours,
Mgr Auguste de Morlhon, Evêque du Puy,
Mgr Charles Féron, Evêq. de Clermont,
Mgr François de Marguerye, Evêq. d'Autun,
Mgr Léonard Berteaud, Evêq. de Tulle,
Mgr Marie Foulquier, Evêq. de Mende,
Mgr Felix Lyonnet, Evêq. de Valence,
Mgr Armand de Charbonnel, Evêq. de Toronto,
Mgr Antoine de Pompignac, Evêq. de St-Flour,
Mgr Louis Delcusy, Evêq. de Viviers,
Mgr Joseph Crosnier, Proton. Apostolique, Vic.-général de Nevers,
délégué par Mgr Dufêtre, Evêq. de Nevers.

L'histoire du piédestal est racontée dans l'inscription qui se trouve au-dessous des armoiries de Mgr Le Breton, sur la face tournée au Nord-Ouest (1) :

BASIS. SIGNO. AENEO. ERIGENDO
DEIPARAE. INTER. VLNAS
INFANTEM. IESVM. GESTANTIS
INFANTIVM. TER. CENTVM. MILLIVM. STIPE
STVDIO. SODALIVM. SALESIANORVM. CONLATA
CONFECTA. ET. STATVTA. LOCO. EST

PETRO. LE. BRETON. EPISCOPO. ANICIENSI
CAROLO. DEMONTS. SVP. LIGERIS. PRAEFECTVRAM. GERENTE
HENRICO. VINAI. MAGIST. VRBIS
BASI. INSCRIPTIONES. ADDITAE. SVNT

Une septième inscription est destinée à rappeler que la souscription nationale qui a fait les frais de la statue a fait les premières avances nécessaires à l'Œuvre historique de *Notre-Dame de France*, ainsi qu'à la collection monumentale de l'abbé Sire. Cette inscription, tournée vers le levant, est surmontée de l'effigie d'un gros volume portant pour titre : *Notre-Dame de France, par M. Hamon* (2).

(1) Aux frais des trois cents mille enfants — Elevés en France par les Frères des Ecoles chrétiennes — Ce piédestal portant Jésus enfant pressé sur le sein de sa Mère — a été élevé. — Il a été orné d'inscriptions — Mgr Pierre le Breton étant Evêque—M. C. Demonts étant Préfet de la Haute-Loire, — M. H. Vinay étant maire du Puy.

(2) Sur des documents fournis par toutes les Eglises, — L'histoire de Notre-Dame de France — A été écrite par M. André Hamon, de la société de S. Sulpice, — Curé de S. Sulpice, à Paris. — (Suivent les noms des membres du Comité historique. On les trouve p. 201) — Cependant notre Basilique du Puy et Sa Sainteté le Pape Pie IX — Recevaient en hommage — Tous les documents que la catholicité a pu fournir — A la louange de l'Immaculée-Conception — Recueillis par les soins de M. Marie Dominique Sire, prêtre de la Soc. de S. Sulpice, — Autrefois professeur de philosophie dans notre séminaire.

HISTORIA. B. V. MARIAE. REGINAE. GALLIARVM
EX. OMNIVM. ECCLESIARVM. MONVMENTIS. CONCINNATA
AVCTORE. ANDREA. HAMON. DE. S. SVLPITIANA. FAMILIA
CVRIONE. AD. S. SVLPICI. IN. VRBE. PARISIENSI
COLLATIS. STVDIIS
CC. VV. QVORVM. NOMINA. I. S. S.
LVCIANI. BONAPARTE. NOBILISSIMI. GALL. IMPERI. PRINCIPIS. PRAESIDIS
PETRI. IAMMES. CANON. PARISIENS. VICE PRAESIDIS
HENRICI. DE. VALROGER. SODALIS. AB. IMMACULAT. CONCEPTION. A. SECRETIS
LEONIS. LACABANE. E. CVSTOD. MSS. BIBL. IMP. SOD. ANTIQ. EXPLIC.
AVGVSTI. NICOLAS. PRAEP. BIBL. IMP.
BAPTISTAE. PITRA. MONACHI. BENEDICTIN. E. FAMILIA. GALLICA. SOLESME
ARTHVRI. MARTIN. E. SOCIETATE. IESV
CAROLI. CAHIER. EX. EADEM. SOCIETATE
ARCISSI. DE. CAVMONT. COLLEGAE. SODALIVM. PARISIENS. AB. INSCRIPTIONIBVS
IVLI. MARION. SODALIS. PARISIENS. ANTIQVITATIBVS. EXPLICANDIS
LEOPOLDI. DELISLE. EX. EODEM. INSTITVTO

OFFEREBAT. INTEREA. ANTCIENS. BASILICAE. ET. SS. PATRI. PIO. IX
DOCVMENTA. RERVM. VBIQVE. GESTARVM. IN. LAVDEM
IMMACVLATAE. CONCEPTIONIS
MARIA. DOMINICVS. SIRE. DE. S. SVLPITIANA. FAMILIA
OLIM. IN. SEMINARIO. N. LECTOR. LOGICES

La huitième inscription, surmontée des armes de Sa Majesté l'Empereur, conserve à la postérité les noms des Commissaires de Notre-Dame de France. Elle regarde l'Occident. On en trouve la traduction pages 28, 49 et 203.

CHAPITRE XV

Fête de l'inauguration et bénédiction de la statue de Notre-Dame de France.

Ville heureuse! revêts tes vêtements de joie;
Avec la dentelle et la soie
Pare tes quais et tes faubourgs.
Entends-tu le canon mugir par intervalle?
Les clairons éclatants, les sonores tambours
Mêlent leurs sons aigus et leurs roulements sourds;
L'orgue religieux confond sa voix rivale
Avec l'airain béant qui s'émeut dans les tours!
Le chœur sacerdotal sur deux rangs se déploie
Et les Prélats, amis que le céleste Epoux
Au-devant de l'Epouse envoie,
Avec leurs crosses d'or font retentir la voie
Qui mène au pieux rendez-vous.
Le colosse s'ébranle! autour de ses épaules
Les étendards aux plis mouvants,
Les bannières d'azur, les blanches banderolles
Flottent au caprice des vents!
Peuples, accompagnez la marche triomphale...
Que les cantiques saints emplissent les remparts,
Comme une immense cathédrale,
Où l'harmonie à flots roule de toutes parts.
Jetez des fleurs sur son passage,
Que le char, de festons orné,
Jusqu'au terme de son voyage
A force de bras soit traîné.
Monte, monte, Vierge clémente,
A travers la foule écumante
Qui frémit d'amour à tes pieds;
Monte vers la sainte colline
Qui pour te recevoir incline
La haute cime où tu t'assieds.

Joseph Roux.

La fête de la bénédiction de la statue a été digne du monument. D'après le témoignage du Cardinal de Bordeaux, elle a dépassé tout ce que le véné-

rable Archevêque, qui a présidé tant de solennités, a pu voir ailleurs. Elle avait été l'objet d'une longue attente; quand elle approcha, la voix de son Pontife l'annonça, et, pour en fixer et en exécuter le programme, Monseigneur nomma une Commission (1). Puis la parole de nos grands orateurs vint y disposer les esprits.

L'Evêque parla le premier et le dernier : c'était son droit. Son mandement du 28 juillet 1860, qui annonçait la fête, excita dans toutes les paroisses un mouvement de vive jubilation et donna le signal des préparatifs. Lorsqu'à la fin de la cérémonie il répandit son cœur dans un chant d'allégresse et de reconnaissance, lorsqu'il commenta, devant *Notre-Dame de France* élevée sur son trône de granit, le *Salve, Regina... Ad te clamamus gementes et flentes in hac lacrymarum valle,* il fut sublime de pathétique, et son émotion gagna son immense auditoire. L'apôtre du *Progrès par le Christianisme,* le grand conférencier de Notre-Dame de Paris, le P. Félix, nous donna ses belles conférences sur *les Passions* et les désordres qu'elles causent. L'impression qu'il produisit fut profonde et salutaire. L'abbé

(1) Cette commission fut ainsi composée :
MM. Varenier, vicaire général, *président;* de Morlhon, chanoine, *vice-président;* Alirol, chanoine, secrétaire de l'Evêché; Boussoulade, Rostain, Rome, Reynier, Messe, Laurent, Durand, Jughon, Boncompain, Roubin, vicaires; Thomas, maître des cérémonies; Fayolle, maître de chœur; Mialbe, Mazaudier, aumôniers; Gabriel, professeur à la Chartreuse; Barthélemy, Vigouroux, professeurs au petit séminaire de Monistrol.

Combalot, heureux de revoir la ville qui avait si bien répondu à son invitation, nous fit entendre sa parole toujours convaincue, vigoureuse, agressive, imagée. Le P. Corail, moraliste et poète, nous fit admirer les merveilles de son improvisation. Enfin le Cardinal de Bordeaux se chargea de démontrer que notre monument était justement et à tout jamais dénommé : *La Statue de Notre Dame de France.*

Pour électriser cent mille âmes, dans la grande place du Breuil, il fallait plus que la parole inspirée de l'éloquence. Le chant seul, et le chant de l'Eglise, pouvait suffire : nous eûmes un chant fourni par deux mille prêtres ou séminaristes, et ce chant fut dominé par une voix, une seule voix, aussi douce que puissante, la voix du préchantre d'Amiens, du chanoine Le Boulenger, accouru tout exprès pour faire retentir les échos de la vallée de Vals du chant du *Salve Regina* et du *Magnificat.*

Un artiste éminent que Vals possédait alors, le P. Piérart, fut prié par Monseigneur de préparer et de décorer l'estrade, du haut de laquelle NN. SS. les Evêques entourés du clergé devaient bénir la statue. Il s'acquitta de cette tâche avec bonheur. L'estrade, perpendiculaire au tribunal, parallèle à l'hôtel de préfecture, remplissait l'espace qui sépare ces deux édifices. Elle avait 54 mètres de longueur sur 6 de profondeur; elle était abritée par trois pavillons soutenus par des mâts vénitiens surmontés de banderolles et de larges écussons, sur les-

quels apparaissaient les armoiries du Pape, des Evêques présents et des Eglises plus spécialement consacrées au culte de la Mère de Dieu. Au-dessous du pavillon du milieu s'élevait un magnifique autel. MM. *Marcellin Laporte*, professeur de dessin aux écoles municipales de Paris, et *Bader*, professeur de peinture au collège des jésuites de Bordeaux, avaient travaillé cinq semaines, depuis le grand matin jusqu'au soir, aux peintures qui devaient décorer cette estrade, la cathédrale et la salle du banquet.

Pendant que l'estrade rappelait par sa décoration les principales Eglises de France dédiées à Marie, la salle du banquet (1) évoquait le souvenir des principaux personnages qui étaient venus à diverses époques visiter Notre-Dame du Puy. A droite et à gauche du buste de Pie IX, se lisaient écrits en lettres d'or les noms des Souverains Pontifes qui ont rendu personnellement leur hommage à Notre-Dame : Urbain II, Calixte II, Innocent II, Alexandre III, Clément IV. Sur le côté opposé, à droite et à gauche du buste de l'Empereur, on lisait les noms de quelques Rois de France venus en pèlerinage au Puy : Charlemagne, Philippe-Auguste, saint Louis, Charles VII, François Ier; et sur les côtés de moindre longueur on voyait, sur un panneau, les noms de quel-

(1) La salle des exercices du séminaire reçut cette destination. Elle mesure 14 mètres de long sur 8 de large. La table fut disposée en forme de X et de manière à recevoir 85 convives.

ques autres Souverains ou personnages illustres qui se signalèrent comme pèlerins de Notre-Dame : Charles-le-Chauve, Eudes, Robert, Louis-le-Jeune, Philippe III, Philippe IV, Charles VI, Louis XI, Charles VIII, Raymond IV, Duguesclin et Raymond de Saint-Gilles ; et, sur le panneau opposé, saint Mayeul, saint Odon, Pierre-le-Vénérable, saint Robert, saint Etienne de Grammont, saint Eudes, abbé du Monastier, saint Chaffre, son neveu, saint Hugues, saint Dominique, saint Antoine de Padoue, saint Vincent-Ferrier, saint François-Régis, Olier, Bridaine, de Ravignan.

Heureuse inspiration que celle qui fait ainsi revivre dans le cœur trop oublieux des enfants la glorieuse lignée de leurs ancêtres ! Pourquoi cette histoire de Notre-Dame du Puy, vénérée par les Papes, par les Empereurs d'Occident, par les Rois de France, par les Souverains des pays voisins, mais surtout par les Saints n'est-elle pas, même parmi nous, plus populaire? Pourquoi n'est-elle pas apprise par cœur dans nos écoles? Pourquoi le pinceau d'Orcel ou de Flandrin ne l'a-t-il pas écrite en caractères ineffaçables sur les murs dénudés de notre cathédrale? Heureux l'artiste prédestiné à décorer enfin notre Basilique et la crypte sur laquelle elle repose! Quand il étudiera les motifs à représenter sous chacune de nos coupoles, dans chacune de nos chapelles, il trouvera, dans cette énumération, son travail tout fait. Ne semble-t-il pas que les Saints qui ont puisé

des trésors de grâces aux pieds de Notre-Dame du Puy devraient être représentés, ainsi que M. Olier voulait l'être, dans la chambre Angélique, dans les chapelles du transept, dans lès chapelles de la crypte? Nos saints Evêques, nos Evêques martyrs auraient leur place réservée dans le sanctuaire; dans le chœur, les Souverains Pontifes pèlerins de Notre-Dame. Dans le pourtour des nefs latérales marcheraient en procession les Rois, les Peines qui sont venus présenter leurs humbles hommages à Celle que tout le moyen-âge vénérait sous le nom de *Notre-Dame de France.*

Parmi les décorations destinées à la Basilique, mentionnons avec honneur le grand tableau de la bénédiction de la statue, qui fait face au tableau représentant la procession de 1650, pour obtenir la délivrance de la peste. L'auteur est un de nos compatriotes. M. Giraud a su disposer avec art les personnages, mettre de la ressemblance dans les figures, de la vérité dans les costumes, de la vie et du mouvement dans l'ensemble. Il décore à l'heure qu'il est la chapelle du grand séminaire de Cahors : ainsi que M. de Vaines, il a vu ses services agréés par l'Etat pour ces importants travaux.

La ville entière se trouva transformée, pour le jour de la fête, en une vaste cathédrale, dont la décoration splendide et variée à l'infini, était l'œuvre de chacun des habitants. Le ciel lui servait de coupole, le pavé en était jonché de fleurs ; chaque rue était comme

une nef tendue de draperies, et de tous côtés apparaissait, au milieu de festons et de guirlandes, l'image vénérée de la Patronne du pays. Dès que la fête fut pressentie comme prochaine, plusieurs ouvroirs s'organisèrent d'eux-mêmes, où de nombreuses ouvrières, fournies surtout par les congrégations de la Sainte Vierge, travaillèrent jusqu'à seize heures par jour. De ces ateliers improvisés sortirent des festons où la gaze s'alliait à la dentelle et à la soie, des guirlandes de feuillage et de fleurs, des oriflammes frangés d'or, des bannières aux couleurs de Marie, des écussons portant son chiffre ou son nom béni, des inscriptions exprimant une pensée de foi, un sentiment d'amour, une prière. Dès que le jour fut officiellement connu, les préparatifs se firent partout sur une plus vaste échelle. Les ateliers s'établirent en plein vent et chacun y mit la main. De splendides arcs de triomphe se dressèrent sur les grandes voies que la procession devait parcourir et même sur celles qui conduisaient à la ville la multitude des pèlerins. A Lavoûte-sur-Loire, à 8 kilomètres du Puy, sur un arc de triomphe, on lisait d'un côté cette inscription : *Accourez, pèlerins, Marie vous attend!* et de l'autre : *Partez, pèlerins, Marie vous a bénis.* Près de l'établissement de Montredon s'élevait un autre arc triomphal. Espaly-Saint-Marcel avait dressé le sien. A Brives-Charensac les pèlerins marchaient sous un dôme de verdure formé de guirlandes entrelacées.

Ainsi en était-il dans les rues du Puy, même dans les plus pauvres quartiers. Deux longues allées de jeunes pins se trouvèrent transplantées le long de son boulevard ; chaque maison fut pavoisée, chaque fenêtre ornée de son oriflamme ou de son drapeau.

Devant l'Hôtel-Dieu, un trophée d'armes, orné des canons pris à Sébastopol, fut élevé par les militaires de la garnison. L'armée de terre n'avait pas oublié la marine, représentée par un beau navire suspendu devant le trophée.

Deux pyramides monumentales, dressées en avant du grand escalier de la cathédrale, portaient les inscriptions suivantes, qui rappellent les faits les plus mémorables de notre histoire religieuse :

Ier siècle : *Saint Georges, Apôtre du Velay.* — Ve siècle : *Saint Vosy bâtit l'église Angélique sur le mont Anis.* — 795 : *Charlemagne visite le sanctuaire vénéré.* — 1085 : *Visite du pape Urbain* II. — 1254 : *Pèlerinage du roi saint Louis et de la reine Marguerite.* — 1422 : *Charles VII couronné roi de France à Espaly* (près le Puy) *fait hommage de sa couronne à Notre-Dame de France.* — 1562 et 1564 : *Le Puy protégé par sa Patronne contre les assauts des hérétiques* — 1650 : *Délivrance de la peste.* — 1822 : *Rétablissement du siége épiscopal.* — 1840 : *Restauration de l'église Angélique.* — 1856 : *Couronnement de la Vierge du Puy.* — 1860 : *Inauguration de Notre-Dame de France.*

Cependant 120,000 étrangers étaient arrivés dans la ville de *Notre-Dame* transformée en un sanctuaire plein de merveilles. Parmi ces pèlerins, 2,000 Parisiens, accoutumés aux grands spectacles, où tout est exécuté par ordre et à grands frais, ne se lassaient pas d'admirer ce qu'avait su faire, sur un moindre théâtre, la foi unanime et généreuse. Pour abriter cette multitude, l'Evêque permit de laisser la cathédrale et quelques autres églises ouvertes toute la nuit. 60 diocèses nous avaient envoyé une députation. 23 Evêques avaient été invités. Si notre Evêque n'eût pas été retenu par une crainte trop bien justfiée par les événements, il eût invité tout l'épiscopat français à bénir Notre-Dame de France. Il eût été beau de voir les délégués de tous nos diocèses défiler à la suite de la bannière de leur Eglise, revêtus du costume basque, breton, corse, flamand, etc.; à leur tête, on eût figuré saint Michel, patron de la nation très-chrétienne; à leur suite, on eût vu s'avancer près de cent Evêques suivis des éminentissimes Cardinaux. Le cortége eût été formé d'une députation du Corps législatif, du Sénat et de la maison de l'Empereur... Puisse ce grand spectacle être réservé au jour où *Notre-Dame de France* sera *couronnée* par le Pontife-Roi en personne!

En attendant ce grand jour, qui ne sera pas contrarié par les complications de la politique, voici l'exacte énumération des forces mises en ligne le 12 septembre 1860. Roselat porte à 10,000 le nom-

bre des personnes étrangères à la ville qui prirent place à la procession. Il y a compté 4,000 religieux ou religieuses, 600 dames ou sœurs de *l'Instruction*, 200 religieuses de *Saint-Joseph,* 420 Frères de l'*Instruction chrétienne,* 250 Frères des *Ecoles chrétiennes,* 500 Pénitents en costume, 123 séminaristes dans un temps où le séminaire était en vacances, 800 prêtres en surplis, 52 chanoines, sans compter les membres de notre chapitre, dix Evêques, dont l'un représenté par un protonotaire apostolique et trois Archevêques, dont un Cardinal. A droite et à gauche des Evêques marchaient, avec MM. Bonnassieux et Prenat, les membres de la Commission et la délégation de la Sous-Commission de Paris. A la tête du cortége prenaient rang toutes les autorités civiles, judiciaires, militaires, en grand costume, avec les nombreux représentants de tous les tribunaux et de toutes les administrations. Les compagnies de pompiers et de la ligne, la gendarmerie à pied et à cheval formaient la haie et contenaient la foule. Parmi les principaux personnages accourus à la fête, on nommait trois sénateurs : le Cardinal de Bordeaux, M. Amédée Thayer, trésorier de la Commission de Paris, et M. le marquis de la Rochelambert; un ancien pair de France, M. le marquis de Béthisy; les deux députés de la Haute-Loire, MM de la Tour-Maubourg et de Romeuf; un ancien Préfet du département, le baron Sérurier; le supérieur général de Saint-Sulpice, M. Carrière; MM. de Poli-

gnac, de Barante, baron du Havelt, grand'croix des ordres de Pie IX, etc., etc.

Quand les Evêques ont pris place sur l'estrade avec le clergé, les membres de la Commission et les autorités, alors tous les regards sont tournés vers la statue monumentale, qui apparaît couverte encore d'un grand voile semblable à un linceul. C'est ici qu'il faut le dire : pendant les dix jours qui avaient précédé, le temps avait été constamment pluvieux, le ciel couvert et sombre; d'épais brouillards, quand la pluie cessait quelques instants, annonçaient la pluie qui ne tardait pas à revenir. La veille encore, M. le Préfet disait au P. Piérart, qui travaillait à l'estrade : « Vous perdez votre temps : la cérémonie extérieure n'aura pas lieu. » C'est malgré cette contrariété persistante qu'on avait travaillé dans toute la ville, que 120,000 pèlerins s'étaient mis en route, que la procession s'était décidée à sortir. Quand les Pontifes mitrés, les prêtres et les fonctionnaires en habits galonnés furent abrités sur l'estrade, soudain le canon tonne... le voile qui couvrait la statue tombe... les paroles de la bénédiction sont prononcées par tous les Evêques à la fois, et, à la vuė de 150,000 spectateurs, un magnifique rayon de soleil perce l'obscurité de la nue, vient dorer la statue de la tête aux pieds, s'étend de là sur la cathédrale, sur l'évêché, sur la ville entière, avec une sorte de complaisance. Le cri de : *Vive Notre-Dame de*

France ! retentit prononcé par cent mille voix. A partir de ce moment un beau soleil illumine la fête, et la plus douce température succède aux intempéries des jours précédents. Et tout cela s'opère avec la ponctualité que l'ordonnateur d'une fête met dans l'exécution de son programme. Cependant un chœur bien fourni entonne le *Salve, Regina;* et l'Evêque du Puy s'apprête à célébrer les saints mystères. C'est dans ce moment qu'on voit arriver, et qu'on entend, avec une admiration stupéfaite, le grand chantre d'Amiens, dont la voix couvre celle de l'immense multitude. Après l'évangile, le Cardinal de Bordeaux prend la parole et s'applique à recommander et à justifier *le titre de Notre-Dame de France irrévocablement attaché à la statue inaugurée*. Ce sont ses propres expressions. Son discours plein d'à-propos, de grâce et de patriotisme est souvent interrompu par les cris de la foule : *Vive Notre-Dame de France!* Il a dû trouver sa place parmi les *Pièces justificatives*.

Il terminait par une allusion pleine d'actualité à ce signe du ciel qui venait d'apparaître aux yeux de la multitude. « L'heure est venue. Au signal donné par l'airain sacré de nos temples, au bruit du canon des batailles, le voile qui dérobe aux regards le métal transfiguré disparaît à nos yeux et, sous un rayon de soleil inespéré, livre à notre admiration la statue de Notre-Dame de France.

« *Vive Notre-Dame de France !* »

Et cent mille voix répètent : *Vive Notre-Dame de France !*

Et pendant que la grande voix de tout un peuple se complaît à redire aux échos de nos montagnes cette même foi que prêchaient, ici même, S. Antoine de Padoue, S. Vincent-Ferrier, S. Dominique, S. François-Régis, l'Evêque du Puy poursuit les saints mystères au milieu des chants religieux qui alternent avec les fanfares.

Dès que le Dieu Sauveur est descendu sur l'autel, le soleil, qui l'accompagne, épanche ses rayons d'or sur la foule agenouillée. Dès que la messe est terminée, l'heureux Pontife épanche son âme dans le cœur de ses diocésains et des milliers de fidèles accourus de tous les diocèses de France. Sa parole est ardente, émue, pleine de douces larmes. Il remercie le Cardinal qui vient de préciser avec tant d'éloquence et d'autorité le sens de cette cérémonie. Il remercie les Evêques présents, les autorités, les Commissaires ; il s'écrie : « Oui, j'aime à le proclamer, et les faits le proclament plus hautement que moi : cette statue n'est pas l'œuvre d'une cité ni d'un diocèse ; elle est l'œuvre de la France : c'est la France qui en a payé la matière de son sang le plus pur ; c'est elle qui l'a offerte par les mains généreuses de l'Empereur ; c'est elle qui, pour donner à cette matière une forme digne de sa piété, a stimulé l'émulation de ses artistes ; c'est sa libéralité qui a fécondé les inspirations du génie et levé les

obstacles qui arrêtaient leur réalisation. C'est donc par le suffrage universel de la France que Marie, Reine par le triple droit de la naissance, de la conquête et d'une possession séculaire, est aujourd'hui proclamée de nouveau la Reine d'élection de ce noble empire. Ne devons-nous pas nous féliciter, nous à qui la France confie le soin d'exprimer à cette auguste Reine sa reconnaissance, son amour et son dévouement?

» Oui, Messeigneurs et mes frères, nous pouvons nous le dire avec une pleine certitude, et cette certitude doit consoler tout à la fois et notre piété et notre patriotisme, c'est bien le cœur de la France qu'en ce moment nous sentons palpiter en nous. Les émotions dont nos âmes sont pénétrées, la France entière les partage; l'unanimité des hommages que Marie reçoit dans cette cité, ce grand acte de foi et d'amour, auquel s'associent les plus humbles demeures comme les plus somptueuses habitations, n'est que l'expression abrégée de ce que l'on sent pour Marie au sein de tous les foyers vraiment français. Ah! donnons-le-lui avec confiance, donnons-le-lui avec fierté, donnons-le-lui avec amour, ce titre que la France sanctionne, que toute son histoire confirme, sur lequel s'appuient toutes ses espérances, ce titre qui calme ses craintes et qui console ses douleurs; et, une fois encore avant de nous séparer, disons tous ensemble : *Vive Notre-Dame de France!* »

Et l'Evêque termine par cette paraphrase sublime du *Salve, Regina,* qu'on ne nous pardonnerait pas de ne pas transcrire ici tout entière :

« Salut donc, ô Reine glorieuse, Reine du ciel et de la terre, Reine de l'univers entier, mais surtout Reine de ce beau pays qui, au milieu même de ses égarements, vous a toujours tant honorée et tant aimée ! *Salve, Regina !*

» Hélas ! en bien des choses nous sommes divisés, et, au lieu de nous aider comme des frères, nous luttons les uns contre les autres comme des ennemis. Votre nom seul, ô Marie, a la puissance de suspendre nos luttes, de nous faire oublier nos divisions, et, dès qu'il s'agit de vous décerner un triomphe, il n'y a plus, en France, qu'un cœur et qu'une voix ; vous êtes donc vraiment notre Dame et notre Reine. Oh ! soyez-le toujours de plus en plus : soyez la Reine de nos intelligences, et qu'elles ne préfèrent plus désormais de trompeuses lueurs à la divine lumière que vous avez fait briller sur le monde. Soyez la Reine de nos cœurs, et qu'ils n'ambitionnent plus désormais d'autre félicité et d'autre gloire que le bonheur d'aimer Jésus et la gloire du royaume qu'il nous prépare. Soyez la Reine de nos familles, et que les pères et les enfants aillent puiser dans votre Cœur les vertus qui doivent les sanctifier et le dévouement qui doit les unir. Soyez la Reine de la nation, et que, sous vos auspices, elle soit plus que jamais ce qu'elle a été

à toutes les grandes époques de son histoire, le bras de Dieu et l'épée de l'Eglise ! ! ! *Salve, Regina!*

» Que si, dans cet empire qui vous reconnaît si hautement pour sa Souveraine, il est encore quelques sujets rebelles, s'il est des cœurs qui aient oublié l'amour qu'ils vous doivent et celui que vous avez pour eux, ah ! souvenez-vous que vous n'êtes pas seulement Reine, mais encore *Mère,* et *Mère de miséricorde : Mater misericordiæ !*

» Vous entendez aujourd'hui nos chants de joie, mais hier vous entendiez nos cris de détresse, et demain peut-être, aux transports de cette fête succéderont les amertumes du deuil : c'est que, si le Ciel semble quelquefois s'ouvrir pour nous éclairer de quelques rayons de ses félicités, nous ne sommes pas moins dans l'exil auquel nous a condamnés une mère coupable : *Ad te clamamus, exules filii Evæ!* Prêtez l'oreille aux soupirs de l'exilé, ô douce Reine de la Patrie; entendez les gémissements de l'Eglise; voyez les pleurs qui coulent des yeux du Vicaire de Jésus-Christ et de ses enfants · jamais cette vallée de larmes ne fut troublée par de plus violents orages et enveloppée de nuages plus sombres : *Ad te suspiramus, gementes et flentes in hac lacrymarum valle.* Levez-vous donc, ô puissante Avocate, et plaidez notre cause auprès de Dieu; secours des chrétiens, tournez vers votre peuple ces yeux de miséricorde dont les regards consolent les bons et confondent les méchants : *Eia ergo, Ad-*

vocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte. Ce Jésus que vous tenez dans vos bras, et qui reçut de vous le sang qu'il versa pour notre salut et le Cœur dont la lance nous a ouvert l'entrée, ce Jésus que vous donnez à qui vous voulez, ah! donnez-le-nous et donnez-nous à lui! Faites-nous-le connaître, faites-nous l'aimer pendant notre exil, afin que nous puissions le voir et partager sa gloire dans la Patrie! *Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende!* »

Tels étaient les pathétiques accents qui se faisaient entendre aux pieds de Notre-Dame de France, en présence de cent mille prêtres ou fidèles, le douzième jour de septembre de l'an mil huit cent soixante, jour choisi par Innocent XI pour honorer d'un culte spécial le nom de Marie, jour choisi par la Providence pour opérer, par la main de Sobieski, la délivrance de Vienne et de la chrétienté, alors que le peuple chrétien avait la tête courbée sous le cimeterre de Mahomet, jour choisi par Mgr de Morlhon, parce qu'il était presque l'anniversaire de la prise de Sébastopol, dont les canons apparaissaient transformés en symboles religieux... et c'était cependant six jours avant le glorieux martyre de Castelfidardo... et ce martyre lui-même devait être subi à quelques pas de la sainte maison où le Sauveur des hommes s'est préparé à son sacrifice!... Quelles épreuves pour notre foi! Mais,

pour Jésus-Christ et pour son Vicaire, la voie du martyre est la voie du triomphe. La résurrection est méritée par la mort. Pour *attirer tout à lui, le Christ doit être élevé de terre* (Joan. XII, 32). *Quand je suis dans l'infirmité,* dit l'Apôtre (II Cor. XII, 10), *c'est alors que je suis puissant.* Le Cardinal de Bordeaux s'inspirait de cette pensée, quand il s'écriait, peu auparavant : « La cause du Vicaire de Jésus-Christ remise en vos mains, ô Marie ! ne peut pas être perdue. La cause du Pape, c'est la cause de l'Eglise, de la société, c'est la cause de Dieu. Tout cela semble en danger aujourd'hui : demain tout va renaître. La cause de l'Eglise n'est jamais moins abandonnée, pourrions-nous dire, avec notre saint Hilaire, que lorsqu'elle le paraît davantage : *Hoc enim Ecclesiæ proprium est ut tunc vincat cum læditur.* »

Pour que le retour de la procession pût s'effectuer sans danger, l'Evêque du Puy résolut de congédier la foule du haut de l'escalier de la Basilique, sans lui permettre d'y entrer. Dès que tous les Evêques se trouvèrent abrités sous la voûte qui porte la grande nef, ils se retournèrent vers la foule échelonnée sur les marches et sur la montée des Tables, et le Cardinal de Bordeaux, reprenant la parole, exprima, dans les termes les plus chaleureux, l'admiration que lui faisait éprouver ce spectacle, le plus beau, le plus édifiant qu'il eût vu jamais, et, de concert avec les Pontifes qui l'entouraient et

qui partageaient son émotion, il congédia cette immense multitude en la bénissant.

La soirée de cette fête fut plus splendide, plus édifiante encore que la matinée n'avait pu l'être.

La grande place du Breuil était couverte des apprêts d'un feu d'artifice, qui devait être tiré par Ruggieri, artificier de l'Empereur. Dès que la fin de ce beau jour approcha, tous les habitants, sans exception, déclarèrent, par une illumination vraiment féerique, que ce jour ne devait pas finir de si tôt. D'immenses flammes de diverses couleurs transformèrent en luminaires puissants les rochers de Corneille, d'Aiguilhe, d'Espaly, de la Roche-Arnaud, de Polignac. Corneille surtout était un brasier ardent et multicolore, dont la grande Madone réfléchissait les feux et les couleurs. Tous les anciens volcans de la contrée semblaient s'être rallumés, mais dans un but pacifique et pour remplacer les splendeurs du jour.

Pendant que la flamme trace des lignes de feu au front de toutes les maisons, même dans les quartiers les plus pauvres et les plus déserts, elle dessine ailleurs le nom de Marie, ou bien elle couronne d'étoiles son image; mais sur la grande place elle fait apparaître, au signal donné, de merveilleuses constellations. C'est la femme décrite par saint Jean, *revêtue du soleil, foulant du pied la lune,* ayant *la tête couronnée d'étoiles,* ou plutôt, *c'est Notre-Dame de France, de son pied écrasant*

le serpent et présentant son Fils à nos adorations, qui apparaît tout-à-coup dessinée en lignes de feu, dans ses dimensions colossales, et, à ses pieds, les vœux des mortels sont figurés par ces jets de flammes, par ces étoiles aux couleurs variées qui s'élancent vers elle, par cet incendie d'où ruisselle une lave ardente, mais inoffensive. Si l'on pouvait comparer aux œuvres de Dieu les efforts tentés par les hommes pour les imiter, on dirait qu'ainsi, sur le mont Horeb, au sein d'un buisson embrasé, mais incombustible, le Seigneur apparut à Moïse.

Quand ces jeux commencèrent, NN. SS. les Evêques avec leur cortége, avec la plupart des prêtres accourus à la cérémonie, étaient assis sur l'estrade. Sitôt que l'image de Marie apparut, elle fut saluée par ces cris prolongés, répétés par cent mille voix : *Vive Notre-Dame de France! Vive Pie IX!* Et bientôt après, la grande voix du chantre d'Amiens entonnait le *Magnificat,* qui fut chanté tout entier par un chœur immense. L'émotion produite par ce chant religieux fut telle, que de toutes parts on demanda qu'il fût continué. Des cantiques populaires succédèrent au *Magnificat*. Des chœurs, improvisés sur le rocher et accompagnés par la musique militaire, répondaient au chœur du Breuil dirigé par M. Le Boulenger. La température était devenue douce, le ciel était sans nuages; l'illumination, qui avait précédé le feu d'artifice, lui survivait et reprenait son ardeur quelque temps éclip-

sée par les soleils de Ruggieri. Quand les Evêques quittèrent l'estrade pour remonter au séminaire ou à l'évêché, ils eurent beau faire de longs détours, se perdre à dessein dans les quartiers les plus humbles, partout ils rencontrèrent une foule compacte, mais calme, heureuse, émerveillée; partout la parure riche et variée du matin, complétée par les émeraudes et les rubis de l'illumination du soir.

Ainsi finit cette mémorable journée. Elle devait avoir un beau lendemain. Une messe en musique, composée pour la circonstance par l'organiste de la cathédrale, fut chantée par l'*Orphéon du Velay;* et, après l'évangile, furent lues et promulguées les lettres pontificales qui, à dater de l'érection de la statue, élèvent notre cathédrale au rang des *Basiliques mineures* (1) et lui confèrent tous les droits et priviléges dont jouissent les Basiliques romaines du second rang.

Le 15 septembre, Monseigneur exhala les sentiments qui débordaient de son âme, dans une circulaire qui se terminait ainsi : « Et maintenant, que nous reste-t-il à faire, sinon de nous montrer

(1) Ce titre est donné par les Souverains Pontifes aux églises où ils ont accompli les fonctions papales. En France, les cathédrales d'Avignon et de Valence en sont honorées. Pie IX l'a accordé aux cathédrales d'Orléans, d'Amiens et d'Alby. Maintenant que Notre-Dame de Paris est consacrée, elle pourrait rappeler le souvenir du sacre de Napoléon Ier pour obtenir cet honneur. L'insigne de la *Basilique* est un pavillon qu'on porte aux processions, en tête du clergé. Les Basiliques majeures ont pour insignes deux pavillons. Les quatre Basiliques majeures sont : Saint-Jean-de-Latran, Saint-Pierre, Sainte-Marie-Majeure et Saint-Paul.



toujours dignes des éloges et des félicitations qui nous ont été prodigués dans cette circonstance, et de ne pas démentir par notre conduite les sentiments que nous avons si hautement manifestés dans cette mémorable journée? Un nouveau fleuron vient d'être ajouté à notre couronne : notre noblesse vient de s'enrichir d'un nouveau titre dont notre histoire présentait sans doute quelques vestiges, mais qui désormais a acquis une authenticité incontestable. Ce nom glorieux de *Notre-Dame de France,* donné à la statue qui couronne notre cité, reflète sur celle-ci un éclat qui l'honore, mais qui lui impose de grands devoirs. Cette gloire, nous le reconnaissons sans peine, elle n'était pas due à l'importance de la cité. Bien d'autres villes l'emportent sur elle en grandeur, en richesse, en magnificence; beaucoup ne lui cèdent nullement en piété. Pourquoi donc la Providence a-t-elle voulu que l'idée d'ériger un monument vraiment national à Marie immaculée, sous le titre de *Notre-Dame de France,* prît naissance parmi nous? Pourquoi la France a-t-elle accueilli cette idée avec enthousiasme? Une seule chose a pu nous valoir cette gloire, indépendamment des convenances admirables du site, c'est que la ville du Puy, si bien nommée jadis le *Puy Notre-Dame,* n'existe que par Marie. Marie seule l'a créée; Marie l'a bâtie, pour ainsi dire, de ses propres mains; Marie l'a fait croître en même temps qu'elle

agrandissait son propre sanctuaire; Marie l'a enrichie des offrandes de ses pèlerins; Marie l'a instruite des enseignements de son université; Marie, en un mot, a été tout pour elle dans le passé! Oh! puisse-t-elle être également tout pour elle dans l'avenir! Qu'elle demeure toujours fidèle à Marie, et elle sera tout à la fois grande, riche, savante et heureuse!

» Conservez, chère cité d'Anis, conservez pieusement vos nobles traditions. Vous êtes inférieure en bien des choses à d'autres cités de la France. Vous n'avez au-dessus d'elles qu'une gloire, mais cette gloire, nul ne saurait vous la contester, c'est que vous ne vivez que par Marie. Faites bonne garde autour du trône de cette glorieuse Reine... que votre noblesse, votre bourgeoisie et votre peuple, que les bons cultivateurs des campagnes qui vous entourent; que vos pieuses associations, vos religieux, vos prêtres et vos lévites rivalisent de zèle et d'ardeur pour honorer Marie. Après lui avoir érigé sur le rocher qui vous domine un monument magnifique, que chacun de vos enfants lui érige dans son cœur un monument plus magnifique encore et qu'ils deviennent tous ses vivantes images. Qu'on les voie fouler souvent ce chemin si cher à leurs pères, montrer aux générations nouvelles la voie de cette sainte montagne sur les flancs de laquelle se pressaient les générations antiques; que leur empressement fasse re-

fleurir ce pèlerinage si fécond jadis en fruits de salut; qu'on les voie assidus autour de l'image de Marie, priant pour la France et pour l'Eglise entière, afin que de ce sommet béni descendent constamment sur l'Eglise et sur la France les bénédictions dont le Cœur de Marie est plein et que ses mains sont si heureuses de répandre. »

Ajoutons, en terminant, que nul désordre, nul accident n'est venu ternir l'éclat de nos fêtes. Roselat observe que, durant ces beaux jours, les moindres gîtes étaient encombrés tous, excepté celui de la prison municipale constamment vide. Pour prévenir tout accident, Monseigneur ne voulut pas permettre qu'on montât au rocher le 12; mais dès le 13, la défense fut levée et depuis lors, incessamment, la statue est visitée par de nombreux pèlerins.

CHAPITRE XVI

De l'Œuvre historique connue sous le nom de Notre-Dame de France, par M. Hamon, curé de Saint-Sulpice, à Paris.

Nous devons revenir sur nos pas pour faire connaître une Œuvre d'un grand intérêt pour la foi et la piété, — issue de celle que nous venons de décrire.

Pour organiser et promouvoir une souscription qui méritât d'être appelée nationale, il était nécessaire de former à Paris une Sous-Commission chargée surtout d'intéresser à cette Œuvre tous les diocèses de France.

L'Evêque du Puy accepta cette idée, et le vendredi 13 septembre 1855, une première convocation réunit autour de l'Evêque du Puy, dans l'hôtel du *Bon La Fontaine,* Mgr Lucien Bonaparte et presque tous les prêtres du diocèse du Puy résidant pour lors à Paris. Tous furent d'avis qu'il y avait quelque chose à faire dans l'intérêt du monument entrepris; tous promirent leur coopéra-

tion, mais sans trop savoir en quoi elle pourrait consister. Rien ne fut conclu. Monseigneur leva la séance et pria ces messieurs de revenir le lendemain pour aviser à une organisation définitive. A cette seconde séance Mgr Lucien se rendit accompagné, comme la veille, de l'abbé de Cîteaux, son confesseur. M. le baron Sérurier, invité par Mgr de Morlhon, s'y rendit aussi; enfin nous y vîmes arriver M. Jammes, rentré le jour même à Paris. M Jammes, né à Bains, dans le diocèse de Notre-Dame, avait gouverné durant quelques années avec un grand succès le collége du Puy. Plus tard il était devenu vicaire général de Mgr de Quélen, puis chanoine de Paris et directeur de l'*Œuvre de la Sainte-Enfance*, membre de la Société royale asiatique et de plusieurs sociétés savantes. Tous ceux qui l'ont connu savent quelle activité et quelle énergie de volonté M. Jammes apportait à la conduite des affaires et des œuvres. Les merveilleux progrès qu'il a fait faire dans toute l'Europe à l'*Œuvre de la Sainte-Enfance* en disent plus que tous les éloges.

Le silence se fit bientôt autour de lui, et M. Jammes exprima sa pensée, à peu près en ces termes : « Vous voulez intéresser la France entière à votre projet de statue. La difficulté est sérieuse : à l'heure qu'il est, tous les diocèses se cotisent à l'envi pour élever des monuments semblables au vôtre. Ici on construit une église, ailleurs on fait

revivre un pèlerinage, on dresse un autel, on place un vitrail, une statue, etc. Tous les diocèses vont vous dire : « Travaillez pour vous comme nous travaillons pour nous; suffisez-vous comme nous cherchons à nous suffire, et n'espérez pas rendre la France entière tributaire de Notre-Dame du Puy. » Pour venir à bout de cette difficulté, l'idée d'une Commission installée à Paris est bonne, et je me charge de la composer des personnages les plus honorables; mais pour que cette Commission soit à la hauteur de l'entreprise, il faut d'abord qu'elle ait pour Président Mgr Lucien. »

Ici le Prince se récrie : « Moi, présider votre Commission? mais vous n'y pensez pas! C'est impossible! Je suis diacre : dans la Commission il y aura des prêtres... Comment voulez-vous que je la préside ? »

M. Jammes insiste; il articule énergiquement sa volonté : la Commission sera présidée par Mgr Lucien ou bien il n'y aura pas de Commission. Mgr de Morlhon emporte par la douceur ce que le Prince refuse aux instances de l'abbé Jammes. La résistance de Mgr Bonaparte est vaincue. La Commission parisienne a son Président; et ce Président, doué d'une piété tendre envers la *Mère de miséricorde*, rendra bientôt à l'Œuvre de *Notre-Dame de France* des services signalés.

Mais la Commission de Paris, même présidée par le cousin de l'Empereur, ne répondait pas encore

à tous les désirs de l'abbé Jammes, qui continue en ces termes l'exposé de ses idées : « La Commission devra ouvrir une souscription unique et des plus modiques; elle imitera l'exemple des Frères des Ecoles chrétiennes et se contentera de demander cinq centimes payés une fois pour toutes à tous les Français, et, à l'aide de cette souscription que sa modicité devra rendre accessible même aux plus pauvres, deux Œuvres, entendez bien, deux Œuvres devront être faites simultanément : le monument *artistique* à placer sur le rocher de Corneille, et qui devra s'appeler *Notre-Dame de France*, et un monument *littéraire*, qui sera l'histoire du culte de Marie dans tous nos diocèses depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours. Ce second monument, non moins important, plus utile peut-être et plus durable que le premier, doit être proposé pour écarter surtout cette fin de non-recevoir : *le but de votre souscription ne nous regarde pas*. Tous les diocèses de France se trouvent amenés, par cette seconde entreprise qui les intéresse directement, à seconder la souscription dont l'Evêque du Puy fera le partage selon les besoins des deux Œuvres. » Du reste, M. Jammes promet de trouver des écrivains aussi désintéressés que savants et habiles, qui se feront une gloire d'être les *historiographes de Notre-Dame de France*.

Mgr de Morlhon ne comprenait pas ce singulier moyen de simplifier les œuvres, qui consistait à

en faire deux pour une. Le projet de statue lui avait donné jusqu'alors assez de soucis : comment se charger encore d'une histoire qui s'annonçait comme devant être très-volumineuse, très-coûteuse et très-difficile, si l'on voulait discuter sérieusement les origines? Mais M. Jammes avait arrêté son plan; il insista. A la fin de la séance, Mgr de Morlhon se rendit, non sans exprimer à ses intimes les doutes qui s'élevaient dans son esprit, et il dit agréablement à M. Jammes : « Mon » cher chanoine, je vous abandonne ma mitre et » ma crosse, organisez la Commission parisienne » comme vous l'entendrez. » Deux jours plus tard, l'Evêque du Puy quittait Paris. M. Jammes annulait le premier prospectus, où la statue en projet était appelée modestement *Notre-Dame du Puy-sur-Corneille*. Il y substituait l'*Hommage à Notre-Dame de France;* il demandait à chaque Français ce qu'il appelait *le sou de Marie;* il promettait, pour cette modique offrande dont il espérait recueillir au moins 600,000 francs, de faire écrire et publier l'histoire du culte de Marie dans tous les diocèses de France et d'élever sur le rocher de Corneille la statue colossale, chef-d'œuvre de Bonnassieux.

M. Jammes voulait donner pour titre à son livre, *La France de Marie*. J'insistai auprès de lui pour qu'il adoptât un titre qui me parut plus grave et plus monumental : *Histoire de Notre-Dame de*

France. Voici le titre adopté plus tard par M. Hamon : *Notre-Dame de France. Histoire du culte de la Sainte Vierge en France depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours*. La Commission de Paris fut composée par son Président, assisté de l'abbé Jammes. Les noms les plus honorables y trouvèrent place. Le général de la Hitte vint y représenter l'armée, et l'amiral du Petit-Thouars la marine. L'un et l'autre furent nommés, avec M. Jammes, Vice-Présidents. Le Sénat figura au sein de la Commission dans la personne de M. Amédée Thayer, qui accepta les fonctions de trésorier. L'ancienne Chambre des Pairs y compta un de ses membres, le marquis de Béthisy. Les conférences de St-Vincent de Paul y furent représentées par leur Président général, M. Baudon ; la Société de St-Sulpice par M. Hamon ; la congrégation de la Mission par M. Salvayre, son procureur général ; la Société de Jésus par les PP. de Ravignan et Martin. L'Institut par MM. Seguier et de Verneuil. Le clergé du Puy y occupa deux places dans la personne de M. Bertrand, vicaire de St-Sulpice et de M. Gory, vicaire de St-Denis du Saint-Sacrement. Le baron Sérurier se chargea des fonctions de secrétaire, qu'il remplit avec un grand zèle ; l'abbé Liabeuf, chanoine honoraire du Puy et chapelain de l'Empereur, l'abbé Ravaille, compatriote de Mgr de Morlhon, le baron du Havelt, Commissaire de Pie IX à l'Exposition universelle, complétèrent la Commission parisienne.

Le Comité chargé d'écrire l'histoire de Notre-Dame de France, également présidé par le prince Lucien, avait pour vice-président M. Jammes; pour secrétaire le P. de Valroger de l'Oratoire de l'Immaculée-Conception; pour écrivains : Dom Pitra, aujourd'hui Cardinal; M. Nicolas, le docte et pieux auteur des *Etudes philosophiques sur le Christianisme,* de *la Vierge et du plan divin,* etc.; M. de Caumont, fondateur et promoteur des congrès scientifiques; MM. Lacabane, Marion et de Lisle, directeur et professeurs de l'école des Chartes, les PP. Martin (Arthur) et Ch. Cahier, auteurs de la *Monographie de la cathédrale de Bourges,* des *Mélanges d'archéologie et d'histoire.*

On ne s'attend pas à trouver ici l'histoire détaillée des travaux du Comité. Après avoir rédigé son programme dans de vastes proportions, il l'envoya aux nombreux correspondants qu'il s'était choisis ou que NN. SS. les Evêques avaient choisis eux-mêmes. Mgr l'Evêque du Puy communiqua ce programme à tous ses collègues de l'épiscopat français, qui s'empressèrent d'y adhérer (1). Bientôt le retour à Rome du prince Lucien, la mort de M. Jammes, qui suivit, à deux jours de distance, la fin tragique de Mgr Sibour, firent passer sur la tête de M. Hamon la présidence du Comité historique et mirent entre ses mains déjà surchargées, mais infatigables, tout le travail de la rédaction.

(1) Voir aux *Pièces justificatives.*

M. Ducros (de Sixt), écrivain et poète plein de verve et de piété, fut chargé, durant quelques mois, du soin de classer dans un ordre méthodique les matériaux envoyés. La révision était faite par ceux des membres qui, plus familiers avec le pays d'où venaient les documents, pouvaient plus facilement faire ce travail. Le P. Cahier s'occupa quelque temps de la partie iconographique de l'ouvrage. Dom Pitra avait promis, dans l'*Univers*, de faire le résumé de cette grande histoire; enfin M. Hamon, ayant dédommagé la Commission du Puy de ses avances, fit, à ses risques et périls, un traité avec M. Plon, éditeur de cette importante publication aujourd'hui terminée.

Le premier volume, paru en 1861, contient l'histoire du culte de la Sainte Vierge dans la province ecclésiastique de Paris, qui comprend les diocèses de Paris, Blois, Chartres, Meaux, Orléans et Versailles.

Le second volume, publié en 1862, comprend les provinces ecclésiastiques de Bourges et de Cambrai. L'histoire de Notre-Dame du Puy s'y trouve résumée en cinquante pages, que les élèves de nos écoles devraient savoir par cœur. La métropole de Bourges embrasse les diocèses de Bourges, du Puy, de Clermont, de St-Flour et de Tulle. La province de Cambrai comprend Cambrai et Arras.

Le troisième volume, édité en 1863, raconte les annales de Notre-Dame de France dans les pro-

vinces d'Alby, de Toulouse et d'Auch. Alby embrasse les diocèses d'Alby, de Cahors, de Mende, de Perpignan et de Rodez; Toulouse comprend Toulouse, Carcassonne, Montauban et Pamiers; Auch, les diocèses d'Auch, d'Aire, de Bayonne et de Tarbes.

En 1864, parut le quatrième volume contenant les provinces de Bordeaux, de Tours et de Rennes. Bordeaux comprend Bordeaux, Agen, Angoulême, Luçon, Périgueux, Poitiers, La Rochelle. Tours, Angers, Laval et le Mans composent la province de Tours.

La nouvelle province de Rennes exerce ses droits de métropole sur Rennes, Quimper, Saint-Brieuc et Vannes.

1865 vit paraître le cinquième volume, dans lequel se trouvent les provinces de Rouen, de Reims et de Sens. La métropole de Rouen comprend Rouen, Coutances, Séez, Evreux et Bayeux. Reims contient Reims, Amiens, Beauvais, Châlons et Soissons; et Sens comprend Sens, Moulins, Nevers et Troyes.

Dans le tome sixième, qui parut en 1866, se trouvent les métropoles de Besançon et de Lyon. Besançon comprend les diocèses de Besançon, Nancy, Saint-Dié, Verdun, Metz, Strasbourg et Belley; et Lyon les diocèses de Lyon, d'Autun, de Dijon, de Langres, de Grenoble et de Saint-Claude.

La même année vit paraître, dans le tome sep-

tième, les provinces d'Avignon, d'Aix et de Chambéry. Dans la province d'Avignon, on trouve Avignon, Montpellier, Nîmes, Valence et Viviers. Aix embrassait alors Aix, Marseille, Digne, Gap, Fréjus, Nice, Ajaccio et Alger. Chambéry comprend Chambéry, Annecy, Maurienne et Moutiers en Tarentaise.

Quel surcroît de travail pour un des ecclésiastiques du clergé de France les plus occupés, pour le pasteur, universellement recherché et consulté, d'une paroisse de 40,000 âmes! Quel zèle pour la gloire de Marie, quelle constance et quelle sage économie de son temps il lui a fallu pour poursuivre durant sept années consécutives une Œuvre qui était à faire et que nul n'aurait faite si le vénérable curé de Saint-Sulpice ne s'en fût chargé!

L'ouvrage de M. Hamon est écrit avec foi, avec une piété tendre, avec ce style simple, pur, facile, élégant quand il convient, qu'on admire dans l'*Histoire de saint François de Sales*. L'auteur a su mettre de l'intérêt dans ses récits, de la grâce et de la variété dans ses descriptions, du choix et de la fidélité dans ses citations, et, par la chaleur de son âme, animer cette multitude infinie de faits assez ressemblants les uns aux autres, dont sont remplis ces sept volumes. Il n'a pas prétendu faire de la critique historique, à la façon des Bollandistes, mais consigner dans un vaste recueil tout ce qui intéresse notre piété filiale envers Marie, histoire ou légende. Il avait

à revenir souvent sur des détails presque identiques, ce qui l'exposait à paraître monotone. Il a dû se plaindre aussi plus d'une fois de la négligence de ses correspondants, qui ne lui envoyaient pas à temps les documents demandés. Son ouvrage serait beaucoup plus recherché, plus populaire, si, au lieu de réunir dans un gros volume in-8° l'histoire du culte de Marie dans une quinzaine de diocèses, il offrait aux lecteurs de chaque diocèse une livraison séparée.

Voici en quels termes, tout parfumés de douce piété, M. Hamon résume lui-même ce grand travail, en le dédiant à *Notre-Dame de France* :

« Comme le voyageur, au retour d'une course lointaine, fait hommage à une mère chérie de ce qu'il a trouvé de plus beau dans ses longues pérégrinations, moi aussi, ô sublime Mère de Dieu et des hommes, je viens déposer à vos pieds le fruit de sept années d'excursions à travers notre beau pays de France. Par l'étude, par des recherches longues et difficiles, j'en ai parcouru tous les diocèses depuis le midi jusqu'au nord, depuis l'orient jusqu'à l'occident; j'ai visité les villes et les campagnes, j'ai gravi les montagnes, je suis descendu dans les vallées, j'ai traversé les plaines, je suis allé aux rives de la mer, je suis rentré dans l'intérieur des terres, j'ai porté mes pas jusque dans nos possessions de la Corse et de l'Afrique; et partout, ô Marie, j'ai entendu le magnifique concert des bouches chrétiennes qui redisaient vos louanges et des cœurs dévoués

qui vous adressaient leurs prières; partout j'ai eu sous les yeux le grand spectacle de peuples divers confondus dans un même sentiment de respect, de confiance et d'amour pour vous. Partout j'ai rencontré des églises ou des autels en votre honneur, votre image bénie dominant les hauteurs, protégeant les vallées, les routes ou les passages difficiles des rivières et des fleuves. J'ai vu les riches et les pauvres, les petits et les grands, l'enfant, l'homme mûr et le vieillard, tous entourant vos autels, recourant à vous dans les angoisses de la vie et épanchant à vos pieds de ferventes prières. J'ai vu le nautonnier vous implorant au milieu des flots et des tempêtes, vous saluant comme l'étoile de la mer, l'espoir des désespérés; j'ai vu l'homme sur terre vous invoquant de son côté comme le secours des chrétiens, la consolatrice des affligés, le refuge des pécheurs. Partout enfin j'ai vu votre culte en honneur, votre nom béni.

» Pendant que, dans ma longue excursion, j'admirais cette unanimité de la France à vous honorer, et que mon cœur jouissait de ce merveilleux ensemble, un autre spectacle m'a ravi : c'était, ô aimable Mère de Dieu et des hommes! le spectacle des innombrables bienfaits que votre bonté se plaisait à répandre sur vos enfants agenouillés à vos pieds. Partout j'ai vu des prières exaucées, des malades guéris, des infirmes rétablis, des affligés consolés, des infortunes soulagées, des malheurs con-

jurés, des tempêtes apaisées; et je me suis écrié : O Marie! si l'homme, lent à croire les miracles, peut contester tel fait isolé, comment ne pas reconnaître votre intervention surnaturelle dans cet ensemble de faits que l'on trouve reproduits à presque tous vos sanctuaires? Comment supposer que les peuples du Nord et du Midi, de l'Orient et de l'Occident, de la montagne et de la plaine se seraient constamment laissé abuser jusqu'à croire voir ce qu'ils n'auraient pas vu, ou entendre ce qu'ils n'auraient pas entendu? et de là j'ai conclu : Donc, ô ma Mère! votre bonté servie par votre puissance a couvert la France de miracles de miséricorde et d'amour ; donc vous êtes vraiment *Notre-Dame de France;* vous l'êtes à double titre, et par l'amour que vous porte la France, et par l'amour dont vous honorez la France. Donc un grand Pape a eu raison de dire : *Le royaume de France est le royaume de Marie, regnum Galliæ regnum Mariæ.* Telle est la parole dont j'ai voulu prouver la rigoureuse et douce vérité. Jè crois l'avoir prouvée. Puisse cette preuve exciter les cœurs à vous honorer, à vous aimer, à vous invoquer! Vous le savez, *ô Notre-Dame de France!* je n'ai pas eu d'autre vue en écrivant ces sept volumes dont je vous fais hommage en ce jour. Daigne votre bonté les agréer, les bénir et réaliser le grand désir de mon cœur, qui est d'accroître et de développer partout votre culte! »

La *Bibliographie catholique* a rendu compte de cette importante publication, tom. XXVI, p. 66; tom. XXVII, p. 222; tom. XXIX, p. 313, et tom. XXXIII, p. 317. Une des inscriptions de notre piédestal devait en faire mention.

CHAPITRE XVII

Collection monumentale des documents relatifs à la définition du dogme de l'Immaculée-Conception, offerte à Notre-Dame du Puy et à Pie IX, par l'abbé Sire, de la Société de St-Sulpice.

Quand le prêtre, à qui Dieu révèle
Les mystères longtemps cachés,
Proclama la bonne nouvelle :
Conçue exempte de péchés !
La France, qui séchait d'attente,
De cette nouvelle éclatante
Mérita d'avoir les primeurs...
Nos monts, nos fleuves s'en émurent,
Et les échos encor murmurent
Au souvenir de leurs clameurs.
La paix donna ce fruit suprême,
La guerre réclame son tour :
Elle veut acquitter de même
Un tribut de gloire et d'amour.
L'homme de mer, l'homme de terre,
Sur leur poitrine militaire
Fixent tes symboles sauveurs ;
Tout cède... et l'armée unanime
Par un *ex-voto* magnanime,
Vierge, reconnaît tes faveurs.

J. Roux.

Pendant que l'idée conçue par M. Jammes d'écrire les fastes de la Patronne de la France se réalisait à Paris par les soins assidus du digne curé de Saint-Sulpice, un autre monument d'un grand intérêt pour la piété s'élaborait au séminaire du

Puy, dirigé par les vénérables prêtres de Saint-Sulpice, collègues de M. Hamon. Ce monument doit être la collection aussi complète que possible de tous les documents relatifs à la définition du dogme de l'Immaculée-Conception, qui sera toujours un des faits de l'histoire ecclésiastique les plus mémorables et les plus chers à la foi et et à la piété. Cette nouvelle Œuvre se rattache à l'histoire de notre statue par plus d'un lien. Non-seulement elle fut conçue par un des directeurs de notre séminaire, pendant qu'il méditait sur les grandeurs de *Notre-Dame de France,* non-seulement Mgr de Morlhon en accepta la paternité, mais ce fut la *souscription nationale* qui fournit les fonds nécessaires au début de l'entreprise. Nous allons entendre Mgr de Morlhon nous raconter lui-même la pensée première et les timides commencements de cette Œuvre, appelée, comme les deux autres, à un succès qui a dépassé de beaucoup toutes les espérances.

Le 8 septembre 1860, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, quatre jours avant la bénédiction de la statue de Notre-Dame de France, paraissait une notice sur la collection projetée, imprimée au Puy, portant les armoiries de Mgr de Morlhon. En tête de cette notice, *l'Evêque de la grande Madone* s'exprimait ainsi :

« Appelé par la divine Providence à gouverner le diocèse du *Puy-Notre-Dame*, si célèbre dans tout

l'univers par sa dévotion à la Vierge du mont Anis, nous avons voulu, nous aussi, à l'exemple de nos vénérables collègues, rendre à notre Eglise tout l'éclat de ses plus beaux jours.

» En 1854, avant de partir pour la ville de Rome, où nous allions si joyeusement représenter, avec vingt de nos frères dans l'épiscopat, l'Eglise de France à la grande solennité du 8 décembre, nous avions ordonné que le jour même de cette fête, au moment où Pie IX proclamerait Marie Immaculée, on posât sur le rocher Corneille, auprès de notre cathédrale, la première pierre d'un monument gigantesque, destiné à devenir l'hommage de la France entière à la Vierge sans tache. Tous savent comment l'auguste Mère de Dieu a daigné bénir nos humbles efforts; comment un concours public ouvert à tous les artistes de l'Europe nous a donné le résultat le plus remarquable; comment, le 5 septembre 1855, trois jours avant la prise de Sébastopol, nous obtenions de S. M. l'empereur Napoléon III les canons des Russes; comment, dans le cours des années suivantes, tous les diocèses de France sont venus à notre aide avec une générosité admirable par leurs souscriptions; comment enfin, après de longs et difficiles travaux couronnés d'un plein succès, nous avons eu le bonheur si ardemment souhaité de voir apparaître, sur son piédestal incomparable, la statue de Marie la plus colossale et à la fois la plus gracieuse, un véritable chef-

d'œuvre et, par suite, notre antique cathédrale, qui semble s'abriter à l'ombre de la montagne si bien couronnée, recevoir du Saint-Siége le titre auguste de *Basilique*.

» Eh bien, nous devons le dire, là ne s'arrêtaient pas nos vues : désirant avant tout donner la plus vive impulsion à la piété envers la Mère de Dieu, nous avons, pendant notre séjour à Rome, sollicité et obtenu du Souverain Pontife, la faveur d'un *couronnement* solennel pour la Madone vénérée du pèlerinage ; le couronnement s'est fait le 8 juin 1856 avec la plus grande pompe.

» En outre, à peine arrivé de la capitale du monde chrétien dans notre paisible ville du Puy, nous fûmes frappé de cette pensée, qu'à côté du monument *artistique* le plus colossal élevé à la mémoire de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception, il serait vraiment beau de pouvoir placer et conserver à jamais un monument *littéraire* non moins colossal : la collection complète des documents relatifs à ce mémorable événement. Nous résolûmes, en conséquence, de fonder dans notre cathédrale une *Bibliothèque* en l'honneur de la Sainte Vierge, et de faire de la collection *historique* les premiers éléments de cette bibliothèque. Mais cette collection, où la trouver ? comment l'avoir ? La difficulté était grande ; car rien de pareil n'existait encore nulle part : la difficulté était aussi grande peut-être que celle que nous avions rencontrée quand nous avions résolu d'é-

riger le monument du rocher Corneille; car nous voulions que tout ce qui a paru dans le monde entier à l'occasion du décret dogmatique, tout ce qui a été fait dans les diverses parties de l'Eglise, de 1849 à 1860, fût réuni là. La Providence est encore venue à notre secours. Pour nous aider à vaincre les difficultés qui s'opposaient à l'érection du monument *artistique,* elle nous avait ménagé un homme de génie, un sculpteur éminent, le célèbre M. Bonnassieux, et le concours empressé de toute la France : de S. M. I. Napoléon III et de son auguste épouse, l'Impératrice Eugénie; de LL. Exc. les Ministres; de l'épiscopat; du clergé séculier et régulier; de tous les fidèles. Pour nous aider à surmonter les difficultés qui s'opposaient à la formation de la *collection historique,* elle nous a aussi ménagé un homme capable de faire face à tout : un ouvrier dévoué, intelligent, actif, infatigable, et le concours généreux de tout l'univers catholique : de notre Saint-Père le Pape Pie IX, qui a daigné bénir notre projet et en accepter la dédicace; de LL. Em. les Cardinaux de la sainte Eglise romaine; des représentants du Saint-Siége auprès des cours catholiques; de nos vénérables collègues dans l'épiscopat; du clergé séculier et des communautés religieuses; des ambassadeurs des puissances; des savants, des écrivains. C'est un des Messieurs de la Compagnie de Saint-Sulpice, aussi pieuse et savante qu'elle est modeste, M. l'abbé Dominique Sire,

alors professeur et directeur au grand séminaire de Paris (1), qui a bien voulu se charger de cet immense travail, capable d'effrayer une commission entière, se souvenant que M. Olier, fondateur et premier supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice, s'est toujours volontiers reconnu redevable à Notre-Dame du Puy des grâces dont il avait été comblé par l'intercession de la vénérable Mère Agnès de Jésus, et surtout du succès merveilleux avec lequel il avait réussi à établir les séminaires en France; se souvenant encore que M. de Lantages, disciple privilégié de M. Olier, premier supérieur du séminaire du Puy et instituteur de la congrégation des Dames de l'Enfant-Jésus (dites *Demoiselles de l'Instruction),* si connues depuis deux siècles dans ce diocèse, a toujours fait ce qui était en son pouvoir pour glorifier la Vierge du mont Anis, M. l'abbé Sire a été heureux de pouvoir marcher sur les traces de ses pères: durant six années entières il n'a rien épargné pour répondre à nos désirs; et la Sainte Vierge a si bien récompensé son zèle, qu'au moment même où le monument *artistique* s'achève, le monument *littéraire* se trouve aussi à son terme. »

Durant quatre années M. Sire avait été professeur et directeur au séminaire de Notre-Dame;

(1) A la fin des vacances de 1855, M. Sire fut transféré du séminaire du Puy à celui de Paris. Cette translation le mit en mesure d'étendre son cadre et de faire pour la catholicité tout entière ce qu'il avait déjà fait pour la France.

aussi a-t-il voulu dédier son Œuvre *à Notre-Dame du mont Anis* en ces termes : « O ma souveraine » *Maîtresse* et ma très-bonne *Mère,* c'est à vous » que je suis redevable de toutes les grâces que j'ai » reçues, de tous les biens dont j'ai joui, durant » quatre années, auprès de votre sanctuaire de » prédilection, dans une sainte maison que vous » n'avez cessé de bénir, depuis les temps de la » vén. Mère Agnès de Jésus, votre servante fidèle, » de M. Olier et de M. de Lantages, vos dévoués » serviteurs.

» Daignez recevoir comme un faible gage de ma » reconnaissance cette *Collection de documents* re- » latifs à la définition du dogme de votre Immacu- » lée-Conception, et lui donner, à côté de vous, dans » votre Basilique, une douce hospitalité.

» Puisse-t-elle rester là à jamais, comme un hom- » mage de toutes les Eglises du monde ! Puisse-t- » elle augmenter la gloire de votre nom, dans » tous les temps et dans tous les lieux !

» Que ne puis-je moi-même demeurer sans cesse » comme elle et avec elle à vos pieds !

» *Mihi et meis, cum prole pia ,*
» *Benedicas, Mater immaculata !*
» *Totus tuus, o Domina mea !*

» **Basilique de Notre-Dame du Puy, le 8 septembre 1860,**
» **Fête de la Nativité de la Très-Sainte Vierge.**

» Marie-Dominique-Henri Sire. »

Le trésorier de la Commission de Notre-Dame de France, secrétaire de l'évêché du Puy, écrivit aux secrétaires de tous les évêchés de France pour obtenir les documents désirés.

Trois mois après cette circulaire, qu'on pourra lire parmi les pièces justificatives, une collection déjà importante de documents, tous français, était déjà réunie au secrétariat de l'évêché du Puy. Mais au mois d'octobre 1855, M. l'abbé Sire est transféré au séminaire de Paris ; il songe alors à se procurer des pays étrangers à la France tous les documents désirables, afin de former une collection complète. Les PP. Jésuites lui viennent en aide ; et leur circulaire, que nous plaçons après celle de M. Alirol, procure à M. Sire des matériaux toujours plus abondants, demandés et obtenus au nom de Mgr de Morlhon.

Plus tard, la collection devient de plus en plus volumineuse et riche. De vrais chefs-d'œuvre de calligraphie, de dessin, de reliure y trouvent place. Dans cette collection, deux séries sont surtout à remarquer. La première réunit, sous le nom de *Grand Album,* tout ce que la gravure et l'imagerie ont produit de plus remarquable à la gloire de l'Immaculée-Conception. Laissons M. Sire nous décrire lui-même le frontispice de cet Album *(Notice sur la collection de monuments relatifs à la définition du dogme de l'Immaculée-Conception) :*

« Ce frontispice représente : 1° au milieu, sur un

fond d'or, Notre-Dame du Puy, à qui Mgr de Morlhon et l'abbé Sire offrent la collection; 2° au bas, dans des niches gothiques, trois Anges assis portent, l'un (celui du milieu) les armes de S. S. Pie IX qui a proclamé dogme de foi le mystère de l'Immaculée-Conception (p. 104); l'autre (celui de droite), les armes de Mgr de Morlhon, qui a donné l'idée de faire la collection; le troisième (celui de gauche), les armes de la ville du Puy-Notre-Dame où seront conservés ces monuments de la piété catholique envers la Sainte Vierge; 3° tout autour, dans d'autres niches gothiques, des Anges debout figurent les diverses Eglises du monde qui ont fourni des documents à la collection. Chacun porte le blason de la nation qu'il représente. Ce frontispice est un vrai chef-d'œuvre, qui suppose dans son auteur (l'abbé Houssaye, du clergé de la Magdeleine, à Paris), une connaissance approfondie du style gothique et un goût parfait. Il excite l'admiration de tous les connaisseurs; il stimulera sans doute le zèle des artistes chrétiens qui seront heureux de composer pour le *Grand Album* d'autres tableaux analogues. Déjà plusieurs ont offert à Notre-Dame du Puy leur pinceau. »

L'autre série, plus précieuse encore, est une collection de traductions authentiques de la bulle *Ineffabilis* dans toutes les langues du monde, destinées à être offertes en hommage à Pie IX. Trois cents traductions différentes, extraites de cette collection,

ont pu lui être présentées, à l'époque des fêtes à jamais mémorables célébrées à Rome à l'occasion du dix-huit-centième anniversaire du martyre de saint Pierre et de saint Paul. Voici en quels termes le *Journal de Rome* rend compte de ce travail vraiment monumental :

« La définition dogmatique de la Conception-Immaculée de la Vierge Mère de Dieu est sans contredit l'événement le plus insigne de notre siècle. Les fidèles ont éprouvé une sainte joie et ont senti grandir encore leur confiance en Marie, en entendant le Chef visible de l'Eglise proférer la grande sentence que les siècles passés avaient si longtemps désirée, et partout Marie a été honorée avec plus de ferveur que jamais. En effet, le décret qui érigeait en acte de foi le privilége accordé à la première des créatures, destinée au rôle de coopératrice dans la Rédemption divine, a trouvé un écho dans tous les lieux où il y a des croyants, c'est-à-dire dans toutes les parties du monde, et non-seulement dans les plus peuplées et les plus cultivées, mais encore dans les plus inhospitalières et les plus désertes; la parole émanant de l'autorité infaillible du Vicaire de Jésus-Christ et formulée dans un éloge précis de la Sainte et Immaculée-Conception de la Vierge Marie, a été répétée avec l'expression de la foi la plus vive dans toutes les langues humaines.

« Un monument offert à Sá Sainteté pendant les grandes fêtes qui viennent d'avoir lieu atteste haute-

ment l'universalité de l'enthousiasme religieux qu'a provoqué la définition : c'est la bulle *Ineffabilis Deus,* par laquelle Pie IX a décrété la doctrine dogmatique de l'Immaculée-Conception, traduite en trois cents langues vivantes.

» L'idée de cette compilation a été conçue par M. l'abbé Dominique Sire, prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice, professeur et directeur au grand séminaire de Paris. Après avoir eu cette inspiration et conçu ce vaste dessein, il a eu assez de persévérance pour le mener à bon terme, en inspirant l'activité de son zèle à ses coopérateurs. La dévotion des fidèles envers la Vierge et leur vénération pour le Saint-Père, à qui l'Œuvre devait être dédiée, ont porté tous ceux qui y ont concouru à l'orner de leur mieux, aussi ont-ils appelé à leur aide pour l'embellir tous les arts du dessin. Chaque traduction a été reliée avec plus ou moins de richesse, et, pour lui donner de l'authenticité, revêtue de la signature de l'Ordinaire du diocèse d'où elle avait été envoyée. L'ensemble du recueil a ces mots pour titre : *Souvenir linguistique monumental.*

» Les contrées de l'Orient ont été les premières à concourir à l'Œuvre : de l'Inde, des montagnes du Thibet, des provinces du vaste empire chinois et du Japon et de la capitale de la Corée sont venues des traductions ornées de peintures faites sur les lieux.

» Après l'Asie, l'Afrique a envoyé son tribut, et la collection s'est également enrichie des travaux de l'Ethiopie, du pays des Gallas, du cap de Bonne-Espérance, du Sénégal, de l'Algérie et de l'Egypte.

» L'Amérique et l'Océanie ont envoyé des traductions ornées de corail, de nacre et de perles.

» L'Europe a pris à l'entreprise la part ample et magnifique qui convient à son degré de civilisation. Sans entrer dans le détail des différentes versions, nous ne voulons point passer sous silence celles qui se distinguent par la beauté, la richesse et l'éclat de l'ornementation : telles sont celles de Pologne, de Portugal et de la ville de Gênes.

» Pour résumer en peu de mots tout ce que nous pourrions ajouter à ces détails, nous dirons que des personnages appartenant à des familles régnantes et des hommes illustres ont voulu figurer dans cette immense compilation, et que, outre le clergé, des citoyens de toutes les conditions, depuis le noble, le savant et le riche jusqu'à l'humble ouvrier, y ont pris part. C'est ainsi que M. Sire a pu réunir ce grand nombre de volumes, où l'or, l'argent, les pierres précieuses, les émaux et les mosaïques rehaussent la beauté des miniatures et des caractères et forment un ensemble de richesses bien employées à honorer la Vierge Mère de Dieu.

» M. Sire s'est senti au comble de la joie que lui causait la réussite de sa belle entreprise, lorsque, le jour même du centenaire, il a eu l'honneur de pré-

senter son Œuvre au Saint-Père, de voir Sa Sainteté l'examiner attentivement et de l'entendre la louer et exprimer sa satisfaction et sa reconnaissance.

» Le Souverain Pontife a béni l'auteur et tous ses coopérateurs. »

Il a fait plus, il a voulu accorder à cette collection sans rivale une place d'honneur au milieu de la grande salle de l'Immaculée-Conception du Vatican, à la suite des chambres de Raphaël, en attendant qu'un meuble digne du palais pontifical reçoive ces magnifiques volumes (1) qu'on peut juger par ce seul trait : la seule reliure des bulles polonaises et lithuaniennes a coûté plus de 15,000 francs... Le Souverain-Pontife a daigné adresser à l'abbé Marie Dominique Sire le bref suivant daté du 30 novembre 1867 :

« Cher Fils,

» Salut et bénédiction apostolique !

» Certainement rien ne pourra jamais nous être plus agréable que de voir chaque jour et partout croître de plus en plus le culte et les hommages dus à l'Immaculée et Très-Sainte Vierge Marie Mère de Dieu, que de voir tous les peuples excités d'une manière vive à honorer avec toute l'ardeur d'une

(1) 80 vol. in-4°, avec de riches cassettes des Indes, de la Chine, du Japon, pour les manuscrits orientaux qu'on n'est pas dans l'usage de relier.

piété singulière cette si aimante Mère de nous tous, afin que Notre-Seigneur Jésus-Christ, son Fils unique, soit de plus en plus honoré; car tout ce que l'on rend de culte, d'hommage et d'honneur à la Mère rejaillit sur le Fils.

» Ainsi donc c'est avec une véritable et bien douce satisfaction que nous avons appris le dessein formé par vous, cher fils, de mettre tous vos soins à faire traduire du latin dans toutes langues, nos lettres apostoliques sur la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception de la Mère de Dieu.

» Pour réussir à faire de cette traduction une *œuvre splendide,* vous n'avez rien négligé de ce qui vous était possible, sollicitant avec persévérance le concours de nos vénérables frères les Evêques, des prêtres, des religieux et des religieuses, des personnes les plus distinguées parmi les laïques, même des princes et des souverains, des peintres aussi et des autres artistes.

» Animés d'un saint zèle pour la gloire de Marie, tous ont répondu très-volontiers à votre appel et ont voulu concourir de leur mieux à votre dessein si digne d'éloges, n'épargnant rien pour qu'il fût réalisé avec le plus grand éclat.

» Il est résulté de tous ces efforts que nos lettres apostoliques ont *été traduites en trois cents langues* parlées par les différentes nations de l'Asie, de l'Afrique, de l'Europe, de l'Amérique, de l'Océanie; et que ces traductions écrites avec une élégance

rare, ornées avec un art merveilleux, forment ensemble une série considérable de volumes.

» Ces volumes, cher fils, vous nous les avez présentés le 29 juin dernier, en ce jour plein de joie où, au milieu d'une très-nombreuse et pour nous si douce assemblée de nos vénérables frères les Evêques du monde catholique et des fidèles accourus sur leurs pas, nous avons célébré les fêtes séculaires en l'honneur de saint Pierre, le Prince des Apôtres, de saint Paul, le Docteur des nations, et nous avons solennellement mis au nombre des Saints un grand nombre d'élus, héros de notre foi.

» En vérité, cher fils, nous n'avons pu ne pas admirer vivement la beauté et l'exquise distinction de ces volumes si bien écrits, si bien enluminés, enrichis avec abondance de mosaïques, de pierres précieuses, de travaux d'or et d'argent, d'autres décorations d'un goût très-noble et très-pur, témoignage éclatant de l'habileté artistique de tant de peuples.

» Aussi avons-nous été rempli de la plus grande consolation en voyant de quelle piété singulière envers la Très-Sainte Vierge Marie sont animés les catholiques qui se sont fait gloire d'ériger en l'honneur de la Mère de Dieu *cet insigne monument*.

» C'est pourquoi nous vous félicitons et vous félicitons encore, et nous donnons les plus amples éloges soit à vous, cher fils, qui depuis plusieurs

années n'avez épargné aucune attention, aucun soin pour mener à bonne fin ce très-remarquable ouvrage, soit à tous et à chacun de ceux qui ont mis dans l'exécution de votre dessein toute leur application, tout leur zèle, toute leur industrie, et nous espérons bien que la très-clémente Mère de Dieu voudra vous récompenser, vous et chacun de vos coopérateurs, par son tout-puissant patronage auprès de Dieu.

» Enfin, comme gage de notre pontificale charité, nous accordons, du fond de notre cœur, avec le plus grand amour et la plus tendre affection la bénédiction apostolique à vous, cher fils, et à tous les ecclésiastiques ou fidèles qui ont pris part avec vous à cette Œuvre *d'une admirable magnificence*.

» Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 30 novembre 1867, la 22e année de notre pontificat.

» PIE IX, Pape. »

CHAPITRE XVIII

Monument projeté par Mgr de Morlhon sur le rocher d'Espaly. — Monument élevé à sa mémoire au pied de la statue de Notre-Dame de France.

Mgr de Morlhon ne devait pas jouir longtemps du succès de toutes ses œuvres. Il vit *Notre-Dame de France* pendant deux ans célébrée, exaltée, glorifiée, bénie, attirant à elle et à l'église basilicale du Puy des pèlerins toujours plus nombreux; il put lire les deux premiers volumes de l'*Histoire du culte de Marie en France,* par M. Hamon, et, dans le second, tout ce qui est dit à la louange de Notre-Dame du Puy. Ainsi qu'il avait inspiré l'ouvrage de M. le chanoine Monlezun sur *l'église Angélique* (1), de même il avait encouragé les premiers travaux qui donnaient naissance aux collections de plus en plus intéressantes du curé de Saint-Sulpice et de l'abbé Sire.

Heureux d'avoir accompli ou fait naître, par sa

(1) L'*Eglise Angélique* ou *Histoire de Notre-Dame du Puy*, par M. Monlezun, auteur de l'*Histoire de Gascogne*.

sympathique protection, ces Œuvres, aussi belles que salutaires, le digne Evêque de Notre-Dame s'empressa d'aller chercher sa récompense et son repos..... Dans une Œuvre semblable!.. Rien n'est plus propre à faire connaître l'intarissable générosité de ce noble cœur que la révélation d'un secret dont le journal le *Monde* a soulevé le voile et qu'il est temps de faire bien connaître à nos lecteurs. Je n'en parlerai pas sur de vagues ouï-dire, mais d'après le témoignage le plus certain : celui de l'Evêque lui-même.

A un demi-kilomètre environ de la cathédrale, un peu au nord-ouest de sa façade, et vis-à-vis la face de Corneille qui présente la plus grande étendue, s'élève, sur la rive droite de la rivière appelée la *Borne,* le rocher d'Espaly, brèche volcanique assise sur le calcaire. Ce rocher, parfaitement isolé au milieu de la vallée qui se rétrécit à l'ouest derrière lui, n'a pas la taille svelte du monolithe d'Aiguilhe, ni l'attitude fière et martiale du rocher de Polignac, ni l'élévation et l'étendue du rocher de Corneille, mais, comme les rochers voisins de Ceyssac, de Solignac, de Bouzols, il a les pieds baignés par les eaux, et jadis il porta un château-fort appartenant à l'Evêque, dont le plan grossièrement figuré se trouve sur un des panneaux des boiseries du vieux castel de la Rochelambert.

Le château d'Espaly est célèbre dans l'histoire du Velay. Construit au XIIIe siècle par Guillaume de la

Roue, achevé par Jean de Bourbon au XVe siècle, il fut fortifié, au XVIe, par Antoine de Senecterre. En 1394, l'Evêque Ithier de Martreuil y reçut le roi Charles VI et le traita avec une magnificence royale. Le 25 octobre 1422, le dauphin y apprit la mort de son père, arrivée cinq jours auparavant, et aussitôt il se rendit dans la chapelle du château; il fit chanter le *De profundis*, et, proclamé roi de France, prit le nom de Charles VII. Ce fut au château d'Espaly qu'il reçut le serment de fidélité de ses principaux vassaux du Languedoc. Les états-généraux du Velay s'y réunirent une première fois en 1425, puis en 1589. Pendant la guerre civile, dite *du bien public,* qui fut faite à Louis XI; plus tard, pendant les guerres du protestantisme et de la ligue, le château d'Espaly eut beaucoup à souffrir; il fut pris, rendu, repris, et saccagé plusieurs fois. En 1590, le baron de Saint-Vidal en fit sauter les voûtes; trois ans après il était complètement ruiné, et ses débris servaient à la construction du village qui l'entoure. « Dès la fin du règne de Henri IV, dit la » *Loire historique,* on ne voyait plus en ce lieu » qu'un roc aride, lézardé par la mine et que les » chèvres seules gravissaient pour y brouter une » herbe rare et brûlée. Si vous montez péniblement sur cette roche basaltique, veuve du château qui la couronnait, votre œil rêveur retrouve » encore un des piliers de la chapelle renversé, » mais dont l'actif salpêtre n'a pu désunir les pier-

» res, tant elles sont fortement liées ensemble. L'oi-
» seau des nuits croasse là où la noblesse française,
» brillante d'armures et de chaînes d'or, salua jadis
» un nouveau roi, et le reptile se glisse entre les
» herbes sauvages, au lieu où se posa le petit pied
» des dames de la cour de Marie d'Anjou (1)! »

Rien n'est pittoresque comme cette position. Rien n'est ravissant comme le coup-d'œil dont on jouit du haut de cette roche découronnée depuis trois siècles. Les rois de France eux-mêmes ont voulu jouir de ce spectacle. A l'ouest, on aperçoit, des plus hautes cimes du rocher, la délicieuse vallée de la *Bernarde,* entre le rocher de Ceyssac flanqué de son château et ces groupes de basaltes prismatiques qu'on a bien nommées les *orgues d'Espaly*. Au sud s'élèvent les cimes de Ronzon et, sur le versant de la colline, le chemin de fer, qui va circuler bientôt entre deux avenues bien plantées. Au nord, le regard plonge sur le riche coteau qui porte Saint-Marcel et *Paradis; Paradis,* si bien nommé, où nos Frères de l'*Instruction chrétienne* ont fixé leur chef-lieu; ce coteau, dont les pieds sont arrosés par la Borne, est couronné par le mont sourcilleux de *Denise*, dominé lui-même par la tour crénelée de *Polignac.* Mais c'est du côté du levant que l'aspect est surtout ravissant. La rivière, qui

(1) On peut voir dans Faujas de St-Fond, p. 352, l'état des ruines en 1777 Dans Médicis, on trouve çà et là quelques détails sur la distribution intérieure du château.

coule entre des vergers et des prairies, vient baigner les murs de Saint-Laurent, dont la façade, appréciée des artistes, fait grand honneur au génie patient de M. Eynac; plus loin elle serpente autour de cet obélisque taillé en aiguille, dont le périmètre, à la base, ne dépasse pas 25 mètres, et qui porte, à 90 mètres au-dessus du sol, le sanctuaire aérien de saint Michel. Plus à l'est, c'est la ville qui apparaît, la cité privilégiée de *Notre-Dame*, bâtie en amphithéâtre aux pieds du *sanctuaire Angélique,* du rocher de Corneille étalé dans sa plus grande dimension, et de la statue de Notre-Dame de France. Ses dix étages de couvents, de chapelles, de donjons, de maisons bien blanches s'échelonnent autour de cet escalier de cent trente marches, dont les profondeurs aboutissaient autrefois au pied de l'autel de Notre-Dame, et vont se perdre aujourd'hui dans une mystérieuse obscurité. Et cependant un double cadre décore ce paysage si varié : l'un plus rapproché, plus gracieux, se compose de cette multitude de bastides et de villas parsemées en grand nombre sur les coteaux d'alentour; l'autre, plus sévère, est formé à l'horizon par les sommets du Pertuis, du Mezenc, du cratère de Bar.

Or Mgr Joseph-Auguste de Morlhon avait conçu le projet d'élever, sur le rocher d'Fspaly, un monument destiné à glorifier saint Joseph ; saint Joseph, son patron, le royal époux de Notre-Dame de France,

honoré avec elle, dans nos contrées, d'un cûlte religieux dès les premiers siècles du christianisme; saint Joseph qui a fait naître, aux pieds de notre Basilique, la congrégation religieuse qui porte aujourd'hui son nom dans une multitude de diocèses, et jusqu'en Amérique; saint Joseph, le patron et le modèle de nos ouvriers et agriculteurs. Ainsi l'antique manoir, bâti et habité durant trois siècles par nos Evêques, visité par nos rois, assiégé par les routiers, par les protestants, par les ligueurs, devait être heureusement transformé en un lieu de prière, en un but de pèlerinage; et notre panorama, déjà si riche de merveilles, devait se compléter par une restauration attendue depuis près de trois siècles. Pour aider à la construction de ce monument nouveau, l'Evêque, encouragé par le succès de l'Œuvre accomplie, déclara qu'il donnerait 10,000 francs, 10,000 *francs*, précisément la somme qu'il avait souscrite et versée en faveur de *Notre-Dame de France!* comme si ces deux monuments étaient pour lui d'une importance égale; 10,000 francs, afin de donner à ses diocésains la mesure des sacrifices à faire pour rendre de dignes honneurs à un si grand Saint, en pareil lieu. Cette déclaration n'a pas été consignée dans le testament du pieux Pontife, et nul ne peut en réclamer l'exécution auprès de qui que ce soit. La Commission n'a pas jugé qu'elle eut à s'occuper de ce projet. Les fonds sur lesquels comptait Mgr de Morlhon ont été très-pro-

bablement employés en œuvres plus urgentes. Mais cette pieuse pensée de restauration a été conçue dans son cœur. C'est une bonne semence qui germera en son temps.

Dans la pensée de Mgr de Morlhon, ce monument devait être un édifice religieux surmonté d'une statue de saint Joseph, de grandeur au moins héroïque. La statue aurait dominé le dôme ou le clocher (1). Ainsi l'humble serviteur et virginal époux de Marie aurait apparu modeste, mais debout, en présence de sa grande Reine élevée sur le double piédestal que lui ont fait l'art et la nature, et l'archange Michel, leur fidèle acolyte, se serait interposé pour servir de symbole au lien virginal de leur angélique alliance. Pour rallier ces deux monuments, il ne manquerait plus qu'à ouvrir une large voie, *le boulevard de Morlhon*, partant de l'escalier de la Basilique, descendant la rampe élargie et rectifiée des Tables, et, sur une chaussée inclinée un peu vers le nord-ouest, conduisant à Saint-Joseph d'Espaly. Honneur aux édiles qui entreprendront l'exécution de ce plan magnifique! Mgr de Morlhon voulut préluder à la construction du sanctuaire par l'érection de la statue de saint Joseph.

(1) D'après de savants archéologues, la ville du Puy possède le plus ancien monument qui existe à la gloire de saint Joseph. Ce sont deux bas-reliefs, de la fin du IV[e] ou du commencement du V[e] siècle, figurant le songe et le mariage de saint Joseph.



A la suite de l'oraison funèbre de Mgr de Morlhon par M. Coupe, chanoine théologal, on lit ces paroles, extraites d'une correspondance du Puy au *Monde* : « Avec le reste du métal donné pour la » statue de *Notre-Dame de France,* l'Evêque avait » le dessein d'ériger sur le rocher d'Espaly une » statue héroïque de saint Joseph, son patron. Il » avait fait, pour atteindre ce but, toutes les dé- » marches préliminaires, et rien ne semblait plus » pouvoir s'opposer à l'exécution de ce projet, que » la mort, nous l'espérons, ne fera point abandon- » ner. »

D'autre part, M. Alirol écrivait le 21 août 1862 : « Le projet d'Espaly est en bonne voie. Je viens » d'écrire pour cela à Givors. Avec la statue de » saint Joseph, il est aussi question de l'ornemen- » tation du piédestal de *Notre-Dame de France.* Les » deux choses iront ensemble et se monteront en » même temps. »

Ainsi tout était prévu, et l'érection de la statue de saint Joseph devait amener la construction de son sanctuaire. Il était nécessaire que la ville et le diocèse connussent ce trait nouveau d'une bonté d'âme qui ne disait jamais : *C'est assez.* Si les âges futurs voient, comme nous l'espérons, s'élever sur le rocher d'Espaly un monument religieux, ils sauront à qui appartient le premier mérite de cette inspiration aussi belle que salutaire. Mais hélas ! un autre monument, un monument funèbre, devait

être érigé, avant même la statue de saint Joseph. Le dimanche 5 octobre 1862, Mgr de Morlhon était allé clore la mission de *Retournac*. Arrivé le matin, il avait célébré les saints mystères, prêché, distribué longtemps la communion; dans l'après-midi il avait encore prêché et en plein air, au pied de la croix, avec une chaleur, une animation plus vive, plus pénétrante qu'à l'ordinaire. Le lendemain il avait administré la confirmation durant trois heures; après dîner il avait daigné recevoir, dans un local trop étroit, les remerciements des enfants confirmés, et, malgré le malaise qu'il avait éprouvé dans cette circonstance, il s'était mis en route avec son digne frère, M. l'abbé de Morlhon, chanoine du Puy. Chemin faisant, le pieux Pontife récitait son bréviaire, quand tout-à-coup le livre lui tombe des mains, sa tête se penche sur l'épaule de son frère, il pousse un soupir... c'était le dernier... Mgr de Morlhon n'était plus.

Ce n'est point ici qu'il faut dire combien ce bon Père a été pleuré par ses enfants. L'Evêque de la *grande Madone* était mort comme un valeureux champion sur le champ d'honneur, les armes à la main, trois heures après avoir prêché, quelques mois après son retour de Rome, récitant le bréviaire romain, qu'il avait rendu au diocèse du Puy. Il venait de célébrer, avec une de ses paroisses régénérée par la mission, la fête du Saint-Rosaire; il allait rentrer dans sa ville épiscopale, il en ap-

prochait, et peut-être, en s'éteignant, son regard a cherché à l'horizon *Notre-Dame de France!!...*

Pendant que le Juge suprême décernait *la couronne de justice* à son serviteur fidèle, qui, lui aussi, avait *combattu le bon combat, achevé sa course, conservé la foi et la fidélité jurée,* la conférence de MM. les aumôniers du Puy députait deux de ses membres auprès de M. Montagnac, vicaire capitulaire, dans le but de demander qu'un monument lui fût érigé aux pieds de la statue de *Notre-Dame de France.* Ainsi la Mère de grâce et son digne Fils devaient apparaître inséparablement unis; ainsi l'Evêque, en oraison aux pieds de la vénérable image, devait commander par son attitude la prière aux nombreux pèlerins qui montent au rocher; ainsi devions-nous être avertis d'ajouter une prière pour l'Evêque défunt, aux supplications adressées à Notre-Dame. M. Montagnac s'étant concerté avec M. le Préfet et le Préfet ayant obtenu l'autorisation impériale, un Comité fut nommé pour recueillir des fonds et surveiller leur emploi. Mais la Commission de *Notre-Dame de France* ayant pris de 5 à 6,000 francs sur ses propres fonds pour parfaire la somme de 26,000 francs, prix de la statue de Mgr de Morlhon (1), je ne puis me dispenser de dire ici quelques mots d'une Œuvre dont la Commission a fait la dépense pour près d'un quart.

(1) 25,000 francs ont été donnés à M. Bonnassieux pour la statue. Le reste a été dépensé en frais accessoires.



MM. Montagnac et Varenier, vicaires capitulaires, s'exprimaient en ces termes dans un mandement daté du 1er décembre 1862 :

« Nous avons la confiance de répondre aux vœux du public en lui annonçant l'ouverture d'une souscription destinée à ériger à Mgr de Morlhon un mausolée surmonté de la statue du vénéré Prélat, aux pieds de *Notre Dame-de France.* Chacun de nos concitoyens croira acquitter une dette de cœur en contribuant par son offrande à honorer la mémoire du saint et bien-aimé Pontife, dont le souvenir rappellera toujours la bonté la plus touchante unie à l'élévation de l'intelligence, et dont le nom restera inséparable du monument grandiose qui fait la gloire de notre pays. Nous savons que les hautes sympathies de S. M. l'Empereur et de son gouvernement sont acquises au projet... »

Suivait la liste des membres d'une Commission spéciale présidée par M. Demonts, qui a remplacé à la Préfecture M. Emile Paul ; MM. les Vicaires capitulaires y figurent comme Vice-Présidents.

Dans une circulaire adressée à tous les Maires, M. le Préfet leur recommande la souscription pour les mêmes motifs qu'ont fait valoir MM. les Vicaires capitulaires. Il autorise les communes elles-mêmes à souscrire.

La Commission nouvelle rendit hommage au talent de Bonnassieux, en le chargeant d'exécuter la statue de Mgr de Morlhon. Le 13 mai 1864, elle

accepta les propositions du célèbre artiste, qui, pour le prix de 25,000 francs, se chargeait de la statue en bronze, du piédestal, du transport et de la pose.

Comme la souscription n'atteignait alors que le chiffre de 19,000 francs et qu'il y avait peu d'espoir de la voir dépasser 20,000 francs, la Commission décida que l'Œuvre de *Notre-Dame de France* fournirait tout ce qui pourrait manquer. A la date du 26 avril 1868, l'Œuvre avait fourni 5,325 fr. 30 c.

S. M. l'Empereur, qui dès le commencement (1) approuva l'érection du monument de Mgr de Morlhon, voulut bien souscrire pour 1,000 francs. Voici la lettre par laquelle M. Piétri en informa M. de Latour-Maubourg :

« MON CHER MONSIEUR DE LATOUR-MAUBOURG,

» L'Empereur a accueilli avec plaisir la demande de souscrire pour le monument à élever à la mémoire de Mgr de Morlhon, évêque du Puy. Sa Majesté aime à associer ses regrets à ceux de toute votre population pour un Prélat dont elle appréciait les qualités éminentes et qui a laissé parmi vous de si grands souvenirs de charité et de vertus chrétiennes. Elle me charge de vous envoyer la somme de 1,000 francs renfermée sous ce pli, en

(1) Le décret est du 30 novembre 1868.

vous priant de l'ajouter à celles offertes par les habitants de la Haute-Loire.

» Veuillez agréer, etc.

» L'attaché au secrétariat particulier,

» PIÉTRI. »

La quarante-unième liste de souscription portait le nom de Mgr Le Breton, digne successeur, longtemps attendu, du Pontife défunt; puis les noms de son vicaire-général, ancien archiprêtre de la cathédrale de Saint-Brieuc, M. Menard, et de plusieurs membres de la Commission parisienne, entre autres de M. Amédée Thayer, sénateur, de M. du Havelt, de M. Baudon, du marquis de Béthisy, du baron Sérurier, etc.

Le 8 novembre 1864, octave de la Toussaint, fut le jour choisi pour l'inauguration du monument; elle fut précédée d'un service solennel célébré dans la basilique de Notre-Dame par Mgr Le Breton, en présence d'un nombreux clergé, de M. le Préfet de la Haute-Loire, de M. le Maire du Puy et de toutes les autorités civiles et militaires, en costume officiel. Remplie d'hommes seuls, la cathédrale se trouva trop étroite, et ce vaste auditoire était aussi ému qu'il était nombreux et distingué. Après l'office, le nouvel Evêque et le nouveau Préfet, animés d'une même pensée, donnèrent à notre siècle si égoïste, si divisé, si froid, un spectacle remarquable et touchant. L'Evêque parla dans son église, du haut de sa chaire, en

termes empreints d'une foi vive, et d'une vigueur apostolique. Il fit un juste éloge de son prédécesseur, lorsqu'il dit : « A la prière de Marie, son au-
» guste Mère, dont la toute-puissante sollicitude
» veilla toujours d'un œil jaloux sur sa chère Eglise
» d'Anis, Jésus-Christ vous avait envoyé un de ces
» anges au cœur aimant, un de ces Pontifes choisis
» qui ne manquent jamais de marquer leur pas-
» sage à travers les populations par une trace large
» et profonde... Ses actes, ses vertus, ses bien-
» faits... sont écrits au *livre de vie*, en même temps
» qu'ils sont présents à la mémoire de nos
» cœurs ... »

Il glorifia dignement l'Œuvre capitale de l'épiscopat de Mgr de Morlhon, quand il s'écria : « Hom-
» mage et bénédiction à la mémoire du Pontife qui
» conçut, ou tout au moins qui poursuivit avec tant
» de patience, qui eut la consolation et la gloire de
» mener à bon terme l'exécution d'une Œuvre si
» magnifique ! »

Cette vaillante parole promettait à l'Œuvre de *Notre-Dame de France* le concours dont elle aurait encore besoin, promesse dont nous voyons avec bonheur l'accomplissement.

Le Préfet parla en plein air, au pied de la statue de Notre-Dame de France et du mausolée, en présence de Mgr l'Evêque, de M. l'abbé de Morlhon et de la multitude des ecclésiastiques et des fonctionnaires répandus sur la plate-forme, et voici en quels termes

pleins de foi et de délicatesse il résuma cette histoire de *notre monument*, que nous venons d'écrire :

« Mgr de Morlhon avait eu pendant toute sa vie une dévotion profonde pour le culte de Marie ; mais lorsqu'il fut appelé par la Providence au siége épiscopal du Puy, lorsqu'il prit possession de ce diocèse si particulièrement placé sous la protection de la divine Mère du Sauveur, lorsqu'il devint le premier serviteur de cette célèbre Vierge du mont Anis qui avait vu tant de générations et tant de puissants monarques s'agenouiller au pied de son autel, sa dévotion à Marie dut s'augmenter encore. Il dut se considérer, suivant l'heureuse expression dont s'est servi le Saint-Père lui-même, comme *l'Evêque de la Madone*, et désormais ses pensées s'absorbèrent en un seul objet : celui de rendre au culte de Marie toute la splendeur dont il avait joui jadis, et de profiter de la disposition de ces rochers pour élever sur leur cime un monument, une statue qui, par ses dimensions, par la perfection de ses formes, par la convenance et l'harmonie de toutes choses autour d'elle, n'eût rien qui pût lui être comparé, et devînt, pour le monde entier, un objet de curiosité, de pèlerinage et de dévotion. Cette grande et audacieuse pensée, que d'autres peut-être avaient pu concevoir avant lui, Mgr de Morlhon eut au moins le mérite exclusif de lui donner vie et d'en faire une réalité. Au prix de quels soins, de quelles peines, de quels efforts, c'est ce que savent tous ceux qui l'ont vu à

l'œuvre. Mais le courageux Evêque semblait obéir à une divine impulsion, et rien ne pouvait arrêter son élan. Dès le mois de mars 1853, une première Commission avait été nommée par lui pour s'occuper de l'érection du monument, et, par une coïncidence heureuse et à jamais remarquable, le jour même où le Saint-Père proclamait à Rome le dogme de l'Immaculée-Conception, la première pierre du piédestal arrivait et prenait sa place au faîte du rocher.

» Je n'ai pas à redire les phases par lesquelles dut passer une si grande entreprise. Je ne rapporterai qu'un souvenir glorieux pour la France et pour tous. Comme malgré les ressources considérables déjà recueillies, il fallait un poids énorme de métal pour fondre ce colosse, et qu'elles n'auraient sans doute pas suffi, Monseigneur eut l'idée d'aller demander à l'Empereur les canons russes qui seraient pris à Sébastopol. « Quand ils seront pris, répondit l'Empereur. — Ils le seront, Sire. » Ceci se passait le 5 septembre, et le 8, trois jours après, Sébastopol tombait sous les coups de notre vaillante armée et laissait en notre pouvoir un nombre considérable de canons qui, sous la direction d'artistes distingués, sont devenus cette magnifique et colossale statue, qui semble couvrir de sa protection la ville, le diocèse et la France entière : monument à la fois religieux et patriotique, digne de l'admiration générale.

» Voilà l'Œuvre capitale de Mgr de Morlhon, voilà cette Œuvre si grande et si belle, dont la renommée croissante appelle de plus en plus sur la ville du Puy l'attention du monde, et qui explique et justifie pleinement les sentiments de reconnaissance voués par le pays au Prélat auquel il est redevable d'une telle gloire. »

Appréciant dignement l'œuvre nouvelle de Bonnassieux, M. le Préfet ajoutait :

« C'est bien Mgr de Morlhon. C'est sa physionomie à la fois noble et douce. Le voilà qui, les mains jointes et les yeux fixés sur la grande statue, implore la Sainte Vierge et appelle sur ses chers diocésains les divines bénédictions. Quelle ardeur dans sa prière ! Quel sentiment de foi profonde ! Il me semble voir le diocèse tout entier en la personne de son premier Pasteur, prosterné devant la Mère du Sauveur. Remercions et honorons l'artiste qui a si bien compris et rendu les intentions de la Commission, et vient de s'illustrer encore par cette nouvelle œuvre ! »

Ces nobles paroles échangées entre le chef hiérarchique de la religion dans le diocèse et le magistrat qui représente, dans le département, le Chef de la nation très-chrétienne font oublier les dissentiments, qui s'étaient produits sous la précédente administration et montrent combien est précieuse, dans l'intérêt du bien public, l'union du sacerdoce et de l'Empire.

CHAPITRE XIX

Notre Saint-Père le Pape et Notre-Dame de France.

Pendant de longs siècles, tout enfant du *Puy-Sainte-Marie* était baptisé dans la chapelle de Saint-Jean; de là porté devant l'autel de *Notre-Dame,* à laquelle il était offert; puis, sur le grand escalier, il faisait une station devant la porte de l'Hôtel-Dieu, et sa petite main déposait dans le tronc des pauvres une offrande. Par là nos pères enseignaient à leurs enfants que Marie était leur Mère, et que la charité pratique devait toujours s'allier dans leur cœur à la vraie foi. A cette piété filiale envers Marie, à cet amour pour les pauvres et les malades, toutes nos traditions nous obligent à unir la vénération la plus profonde et l'amour le plus reconnaissant envers le Souverain Pontife.

Les premiers fondateurs de nos églises et de notre béni sanctuaire : saint Georges, saint Front, saint Martial, saint Scrutaire, etc., ne sont-ils pas envoyés de Rome? N'est-ce point au Souverain Pontife que Notre-Dame doit son titre de *cathédrale*

dont l'origine date de saint Vozy et qui lui est rendu en 1822; son titre de *basilique* octroyé en 1860; son grand Jubilé; les indulgences dont elle est enrichie; les priviléges dont elle jouit depuis tant de siècles? Nos Evêques n'ont-ils pas été déclarés par Sylvestre II *suffragants immédiats du Saint-Siége?* et Pascal II et saint Léon IX, confirmant ce privilége, n'ont-ils pas décrété que l'Evêque du Puy devait être consacré par le Souverain Pontife, et par lui revêtu du *Pallium?* Clément IV, qui, du siége du Puy, fut appelé sur celui de saint Pierre, n'a-t-il pas placé l'Eglise du Puy sous la juridiction spéciale du Souverain Pontife? Urbain II, Gélase II, Calixte II, Innocent II, Alexandre III ne sont ils pas venus en personne visiter et vénérer Notre-Dame du Puy? Notre illustre Adhémar n'a-t-il pas été choisi par Urbain II pour diriger, au nom du Saint-Siége, les opérations de la grande croisade?

Mais ne parlons que du grand Pontife qui édifie l'Eglise par sa piété douce, ferme, patiente, magnanime.

Pie IX n'a-t-il pas mis le comble à toutes les faveurs déjà reçues par notre sanctuaire en couronnant Notre-Dame du Puy le 8 juin 1856? N'a-t-il pas accordé une décoration splendide aux membres de notre vénérable Chapitre, qui portaient autrefois la mitre et la crosse, et relevaient immédiatement du Saint-Siége? N'a-t-il pas comblé d'honneurs nos Evêques et plusieurs des magistrats laï-

ques qui les ont assistés de leur influence dans l'accomplissement de leur difficile mission ?

Notre-Dame de France n'a-t-elle pas été l'objet de sa libérale sollicitude ? Tout ce que Pie IX a fait et publié à la gloire de l'Immaculée-Conception a été pour notre entreprise un stimulant des plus opportuns, nous l'avons remarqué. C'est ce travail accompli à Rome le 8 décembre 1854 qui nous enhardit à dire, dans notre premier prospectus : « Un monument s'élève en France destiné à glorifier la Conception sans tache de la Mère de Dieu, et à perpétuer la mémoire de la définition de ce dogme. » Nous disions encore : « La première pierre est arrivée au sommet du rocher le 8 décembre 1854, au moment même où le décret pontifical était lu à Saint-Pierre ; elle a été bénite le 10, pendant que Sa Sainteté consacrait la basilique de Saint-Paul. » Nous ajoutions : « Rome a déjà envoyé au Puy un secours pécuniaire. » Plus tard, nous pouvions dire qu'avec cette offrande, l'Eglise romaine nous donnait, comme Président de la Sous-Commission de Paris, un Prince aussi éminent par son rang, qu'exemplaire par son dévouement à la cause pontificale et sa tendre dévotion envers la Mère des miséricordes; et, depuis le consistoire du 13 mars 1868, nous pouvons dire, avec Mgr Ricci, qu'en le revêtant de la pourpre, le Souverain Pontife *a voulu récompenser les vertus dont il a donné l'exemple dès sa plus tendre enfance, surtout sa piété, sa modestie et son désintéressement.*

Le mouvement produit par la proclamation *du* dogme de l'Immaculée-Conception a été accéléré dans le diocèse par le couronnement de *Notre-Dame,* par les Jubilés de 1851, de 1853, de 1857, c'est-à-dire par l'action constante, par les faveurs sans cesse multipliées du Vicaire de Jésus-Christ. Dans une lettre du 13 février 1854, Mgr de Morlhon fit part au Pape de son projet. Pie IX lui répondit dans un bref daté du 25 mars, fête titulaire de notre Eglise. En voici quelques lignes :

« Nous n'avons pas de peine à concevoir, véné-ra-
» ble frère, combien grande est la piété et la véné-
» ration des fidèles de votre diocèse pour la très-
» heureuse Mère de Dieu. Ils ont reçu de leurs
» ancêtres ces sentiments, et leur désir ardent est de
» les rendre encore plus manifestes et plus éclatants
» en élevant sur le mont Corneille et en consacrant
» à la Reine du Ciel de la terre une statue monu-
» mentale, dont la vue soit, pour les habitants de
» votre ville et pour les environs, une invitation à
» implorer avec confiance et à mériter, par leurs
» hommages et leurs vœux toujours plus ardents,
» le secours de cette Mère très-aimante.

» Ce zèle des habitants du Puy pour étendre le
» culte et la dévotion envers la Mère de Dieu, et pour
» s'assurer davantage sa très-puissante protection,
» nous le comblons des plus grands éloges, et nous
» vous félicitons de la manière la plus expresse,
» vénérable frère, de ce religieux dessein de vos
» diocésains et du concours empressé de leur zèle

» et de leur générosité. Que le Dieu très-bon et très-
» grand daigne répandre sa céleste bénédiction sur
» cette pieuse entreprise, et couronner d'un plein
» succès les efforts par lesquels, à l'exemple de
» leurs ancêtres, les fidèles de votre diocèse appel-
» lent, avec une ardeur toujours croissante, par
» leurs bonnes œuvres, la protection puissante de la
» Vierge Immaculée sur leur ville, leur province,
» et leurs personnes. »

Le 11 février 1856, le Saint-Père fait mieux encore : il ouvre le trésor des indulgences pour en enrichir tous ceux qui nous viendront en aide dans l'accomplissement de notre dessein, et tous ceux qui rendront à l'image de Marie un culte religieux; il élève notre cathédrale au rang des églises *basilicales*. Citons encore :

« Nous avons lu la lettre très-respectueuse, dans
» laquelle vous nous parlez de nouveau de la statue
» colossale de l'Immaculée-Conception de la Très-
» Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, qui doit être
» érigée au Puy, et vous nous faites savoir avec quel
» empressement notre très-cher fils Louis-Napoléon,
» Empereur des Français, et son auguste épouse,
» et la maison impériale et un grand nombre
» tant de Prélats français que d'ecclésiastiques de
» divers diocèses, et les supérieurs des commu-
» nautés religieuses, et toutes les écoles des Frères
» de la Doctrine chrétienne se font un honneur de
» contribuer, selon leurs moyens et de tous leurs

» efforts, à l'érection de ce monument destiné à » honorer l'Immaculée-Conception de la Mère de » Dieu. Nous avons éprouvé une bien grande joie, » vénérable frère, en apprenant le zèle si pieux dé- » ployé chaque jour afin d'augmenter de plus en » plus la dévotion à la très-glorieuse Vierge, et rien » ne pouvait nous être plus agréable ni plus con- » forme à nos vœux. C'est donc de grand cœur que, » conformément à votre désir, par les présentes let- » tres, de notre autorité apostolique et dans la forme » ordinaire de l'Eglise, nous accordons avec bonté » une indulgence de cent jours à tous et à chacun » des chrétiens fidèles, des deux sexes, qui, de » quelque manière que ce soit, auront contribué à » l'érection de ladite statue de l'immaculée Vierge » Marie, ou qui, après son érection, la salueront » dévotement de cette prière : *O Marie conçue sans* » *péché, priez pour nous!*

» En outre, à tous et à chacun des chrétiens fi- » dèles des deux sexes qui, s'étant purifiés par la » confession sacramentelle et ayant reçu le très- » saint sacrement de l'Eucharistie, visiteront avec » piété cette église cathédrale du Puy dédiée à la » Sainte Vierge Marie, tant le jour même où la » statue aura été bénite avec les cérémonies de l'E- » glise que l'un des quatorze jours qui suivront im- » médiatement, et là, prieront Dieu dévotement se- » lon l'intention de notre mère la sainte Eglise, » nous donnons, de notre même autorité aposto-

» lique, et nous accordons miséricordieusement
» dans le Seigneur l'indulgence plénière et la ré-
» mission de tous leurs péchés, indulgence qu'ils
» pourront gagner une fois seulement dans l'espace
» desdits quinze jours.

» De plus, par les présentes lettres, de notre au-
» torité apostolique, nous déclarons, nous faisons
» et nous constituons à perpétuité cette église
» cathédrale du Puy *Basilique mineure*, à l'instar
» des Basiliques du second rang qui se trouvent
» dans notre ville bien-aimée, et nous lui accor-
» dons tous leurs honneurs, droits et priviléges, de
» telle sorte cependant que cette église cathédrale
» commence à jouir de ce titre et de ces priviléges,
» à dater seulement du jour où ladite statue de la
» très-glorieuse Vierge aura été bénite régulière-
» ment. »

A ces éloges, à ces faveurs, il faudrait ajouter le bref du 30 avril 1861, accordant à perpétuité une indulgence plénière à tous les fidèles qui, après s'être confessés et avoir communié, visiteront dévotement l'église cathédrale du Puy, le douzième jour de septembre ou l'un des sept jours suivants, et y prieront avec ferveur pour le bien de l'Eglise.

Il faudrait ajouter encore les titres d'*Assistants au trône pontifical* et de *comtes romains* conférés à NN. SS. de Morlhon et Le Breton;

Le rescrit qui autorise Mgr Le Breton à couronner, au nom du Pape, Notre-Dame de Pradelles;

Le bref du 30 novembre 1867 à l'abbé Sire; qui appelle sa collection une œuvre *splendide* et un *monument d'une insigne magnificence.*

Et pouvons-nous oublier l'insigne honneur accordé à notre Commission, qui a vu son Vice-Président élevé à la prélature, dom Pitra, membre du Comité historique de *Notre-Dame de France,* honoré de la pourpre, et le prince Lucien, Président de la Sous-Commission de Paris, promu au cardinalat et, malgré son jeune âge, nommé le premier de la promotion.

Cette énumération pourrait être plus étendue; mais ne suffit-elle pas pour exciter dans nos âmes le sentiment qu'exhalait le Psalmiste en ces termes: *Que ferai-je pour le Seigneur en retour de tous les bienfaits dont-il m'a comblé?* Quel est l'enfant de Notre-Dame du Puy qui ne se demande avec une certaine anxiété: « Vis-à-vis du Pape, surtout en ces jours d'affliction pour le Saint-Siége, me suis-je montré assez généreux, assez reconnaissant? » Sans doute nous avons repris avec empressement la prière liturgique de Rome; nous avons répandu au loin l'*Apostolat de la prière* et le culte du Sacré-Cœur; nous avons fourni à l'Œuvre de la *Propagation de la foi* un zélateur ardent : Mgr de Charbonnel; à l'Œuvre de la *Sainte-Enfance* un promoteur et un organisateur puissant : M. Jammes; nous avons envoyé des prêtres, des religieux, des religieuses jusqu'en Amérique; notre séminaire dioc-

sain a fourni de bons ouvriers aux diocèses les plus dépourvus de France et aux Missions; le séminaire de Vals, à lui seul, a fourni, de 1836 à 1867, cent cinquante-neuf religieux aux Missions étrangères, où trente-cinq ont trouvé la mort; nous avons donné à la cause pontificale le vicomte de Becdelièvre, lieutenant-colonel des zouaves de Lamoricière, qui nous a raconté en peu de paroles, mais avec une franchise toute militaire, l'origine et les premiers exploits de cette légion de braves formés par lui, qui ont sauvé le Pape et Rome par la victoire de Mentana (1). L'élite de notre chrétienté n'a pas hésité à le suivre dans cette sanglante arène où la noblesse de la France se retrempe dans le sang. Mais qui de nous osera dire : « Nous avons fait assez? » Nous avons un Comité chargé de promouvoir la souscription pour l'armée pontificale, j'en conviens. Mais au moyen-âge nous étions pour Rome d'un secours bien plus grand. Charlemagne avait choisi le Puy-Sainte-Marie pour chef-lieu de perception du denier de Saint-Pierre,

(1) *Souvenirs de l'armée pontificale,* par M. le vicomte de Becdelièvre. — Paris, Lecoffre.

Un des drapeaux portés par les tirailleurs franco-belges au combat de Castelfidardo, donné par Pie IX au vicomte de Becdelièvre comme témoignage de sa haute estime, offert par le noble vicomte au régiment des zouaves pontificaux, qui n'a pas consenti à le dépouiller de cette précieuse relique, vient d'être envoyé par le digne enfant de Notre-Dame du Puy à Mgr Le Breton, afin d'être conservé dans le musée de Notre-Dame. Cet envoi est accompagné d'une lettre du colonel Allet, commandant des zouaves pontificaux, qui fait le plus bel éloge des vertus et des talents militaires du brave officier qui a présidé à la formation de ce corps devenu si justement célèbre.

et chaque année le Puy fournissait 1,200 livres pour le service du Siége apostolique; nous avons près du Saint-Père une trentaine de zouaves, un camérier du Pape que ses quatre-vingts ans n'empêchent pas d'accourir pour faire son service dès qu'il y a quelque péril à partager; mais Adhémar de Monteil, légat du Saint-Siége, à la première croisade, entraînait à sa suite quatre cents guerriers du Puy, dont les vers du Tasse ont célébré la vaillance (1); mais le diocèse de Harlem, à lui seul, compte aujourd'hui huit cents soldats enrôlés pour la plus sainte des causes. De ce que nous avons fait dans le passé, de ce que nous voyons faire auprès de nous, concluons, non pas que nous ayons fait assez, mais qu'avec l'aide de Dieu, restant fidèles à nos antécédents, nous pouvons faire davantage.

(1) Après eux déploient leurs enseignes Guillaume et Adhémar, tous deux princes et pasteurs des peuples tous deux, l'un et l'autre étaient sortis de l'ombre des autels. Un casque presse leur longue chevelure, et leurs mains, consacrées à un ministère de paix, manient des armes cruelles. Sous le premier marchent quatre cents guerriers qu'Orange a nourris : le second en commande quatre cents autres, non moins courageux, auxquels la ville du Puy donna le jour. (Chant Ier.)

CHAPITRE XX

Bienfaits dans l'ordre temporel et dans l'ordre spirituel dus à Notre-Dame de France.

« Ma Mère apparaîtra au monde sur un piédestal
» solide et qu'aucune force ne pourra renverser.
» Ses pieds seront de l'or le plus pur, ses mains
» seront comme de la cire blanche en fusion, son
» visage comme le soleil, son cœur comme une
» fournaise ardente; une épée sortira de sa bouche
» et renversera ses ennemis et les ennemis de
» ceux qui l'aiment et qui l'ont proclamée sans
» tache. »

Ainsi parlait Notre-Seigneur lui-même, bien avant l'élection de Pie IX, à cette humble villageoise des Landes, dont la vie et les œuvres ont été publiées récemment avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique. Le Sauveur disait encore à *Marie Lataste :* « Le jour va venir où le Ciel et la
» terre se concerteront pour donner à ma Mère
» ce qui lui est dû dans la plus grande de ses préro-
» gatives. Le péché n'a jamais souillé son âme, et

» sa Conception a été pure, sans tache, immaculée
» comme le reste de sa vie. Je veux que sur la
» terre cette vérité soit proclamée et reconnue par
» tous les chrétiens. Je me suis élu un Pape, et j'ai
» soufflé dans son âme cette résolution. Tant que
» durera son pontificat, il aura cette pensée dans
» son esprit et dans son cœur. Il réunira les Evê-
» ques du monde pour les entendre proclamer
» Marie Immaculée dans sa conception, et toutes
» les voix se réuniront dans la sienne, et sa voix
» proclamera la croyance des autres voix et reten-
» tira dans le monde entier. Alors rien ne man-
» quera à l'honneur de ma Mère. Les puissances
» infernales et leurs suppôts s'éléveront contre
» cette gloire de Marie, mais Dieu la soutiendra
» de sa force, et les puissances infernales rentre-
» ront dans leur abîme avec leurs suppôts. »

La proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception par Pie IX, au milieu d'une si grande multitude d'Evêques réunis autour de sa Chaire et de son trône, ne pouvait être prophétisée en termes plus clairs, et la Vierge Immaculée élevée sur tant d'autels, exaltée dans tant de cantiques et de pieux discours, couronnée de tant de gloire dans toute la chrétienté, mais surtout sur notre rocher de Corneille, ne pouvait pas être représentée sous une image plus ressemblante. N'est-elle pas là comme une *statue d'or,* dont le visage, irradié par la beauté céleste de son Fils, a l'éclat du soleil !

Les bienfaits ne coulent-ils pas de ses mains comme une *cire blanche en fusion?* Le piédestal qui la porte n'est-il pas solide comme le granit, et Notre-Dame de France n'a-t-elle pas manifesté sa puissance en renversant ses ennemis et les ennemis de ceux qui l'ont proclamée sans tache? Pie IX, fugitif à Gaëte, remet sa cause entre les mains de Marie, dans la célèbre Encyclique du 2 février 1849, et le 2 juillet, fête de la Visitation, Marie replaçait Pie IX sur son trône par les mains de la France... Et, plus récemment, au mois de novembre 1867, c'était encore l'épée de la France et de ces zouaves pontificaux, formés par un enfant de Notre-Dame du Puy, qui sauvait, à *Mentana* et à *Monte-Rotondo*, Pie IX, Rome et la civilisation chrétienne.

L'Evêque de Poitiers, décrivant l'énergie sublime que nos soldats catholiques puisent dans leur confiance en Marie, s'écriait naguère : « Voyez-vous ces » enfants de la France qui s'élancent pour repous- » ser l'héritier couronné de Photius? Regardez sous » la cuirasse de ces braves : l'image de Marie imma- » culée y repose. C'est leur plus puissant bouclier. » Le soldat baise chaque matin, avec une piété à la » fois religieuse et filiale, cette médaille sacrée, cette » figure de la Vierge sans tache que sa vieille mère » lui a suspendue au cou avant son départ, comme » un gage de sa protection, et le général en chef, » épargné par le projectile qui s'est émoussé sur le » métal bénit, témoigne se gratitude respectueuse

» aux mains augustes qui l'ont couvert de cette » armure. »

Or les faits auxquels l'éloquent Evêque fait allusion appartiennent à notre histoire : le vainqueur de Sébastopol écrivait à la Supérieure des religieuses de notre hôpital, qui l'avait soigné malade en Afrique et avait fait faire par ses sœurs une communion pour le succès de ses armes : « Vous aurez dû le remarquer, vos vœux ont été » exaucés : c'est le lendemain de l'Assomption que » j'ai battu les Russes à Traktir, et c'est le jour de » la Nativité que j'ai pris Malakoff. Ainsi ce sont les » bonnes prières à la Vierge et la foi que nous y » avons, plus que le vulgaire ne pense, qui nous » ont été d'un grand secours dans ces deux glo» rieuses journées. » Ce témoignage, ainsi que celui de Pie IX élevant à un rite supérieur la fête de la *Visitation*, afin de témoigner sa reconnaissance à Celle qui est forte comme une *armée rangée en bataille*, nous dit assez quelle est la puissance de la Vierge Immaculée, qui, de son pied vainqueur, écrase l'infernal serpent.

Mais entrons dans plus de détails. Essayons de dire quelques-uns des bienfaits temporels, présents et tangibles que nous devons à *Notre-Dame de France*.

L'érection de notre statue, par l'émulation qu'elle a provoquée, surtout en France, en Savoie, en Belgique, a fait surgir une foule de monuments

semblables, dont l'énumération serait très-longue. Contentons-nous de mentionner Notre-Dame d'*Aquitaine* à Bordeaux, Notre-Dame de *Bonne-Rencontre* près d'Agen, Notre-Dame *de Flandre* à Gand, Notre-Dame de *Savoie* à Myans, Notre-Dame *d'Afrique* à Alger; puis les statues de la Vierge élevées sur le clocher de la métropole d'Avignon, sur les rochers qui dominent Orange, Aubin, Saint-Esprit, sur le tunnel qui traverse la voie ferrée à l'arrivée de Biarritz, sur le clocher de Notre-Dame de Rennes, de Notre-Dame-de-la-Garde, sur la coupole de Notre-Dame de Boulogne, etc., etc. A l'heure qu'il est, une église, destinée surtout aux catholiques de langue française résidant à Londres, s'élève sous le vocable *de Notre-Dame de France.*

L'Histoire de Notre-Dame de France, par M. Hamon, a consigné, dans un impérissable recueil, une foule de précieux souvenirs qui commençaient à se perdre; elle a mis en relief la vérité de l'adage: *Regnum Galliæ regnum Mariæ;* elle a dit aux rois et aux sujets, aux magistrats et aux cités, aux prêtres, aux religieux et aux laïques, ce que Marie a fait pour leurs ancêtres et ce que leurs ancêtres ont fait pour Marie; elle a constaté l'origine apostolique de nos Eglises et l'ancienneté du culte de Marie contemporain du Christianisme.

La *Collection des documents relatifs à la définition de l'Immaculée-Conception,* commencée au séminaire de Notre-Dame du Puy, est le plus digne

hommage qui pût être offert à notre Basilique et à Pie IX. Elle aménera, nous l'espérons, le rétablissement de l'ancienne bibliothèque, autrefois si renommée, de notre cathédrale. Des fonds ont été demandés au Gouvernement pour cet objet, et promis.

Notre-Dame de France n'a pas inspiré seulement le génie d'un grand sculpteur, mais encore le talent des poètes, et nous avons pu rappeler à la mémoire de beaux vers qui ont répandu quelque agrément sur les détails souvent arides qu'exigeait de nous la fidélité de l'histoire. Nous avons cité quelques fragments, en regrettant de ne pouvoir citer les pièces entières.

Les fonds provenant de la souscription nationale ont été placés de la manière la plus profitable aux intérêts de la religion. En même temps qu'ils ont produit un revenu nécessaire à l'achèvement de notre Œuvre, ils sont venus en aide à plusieurs institutions qui, pour s'établir ou grandir, avaient besoin d'un emprunt. Nous avons remarqué que le Noviciat des Frères des Écoles chrétiennes date des premiers travaux faits pour l'établissement de notre monument, et que l'érection de notre Carmel est contemporaine de l'inauguration de *Notre-Dame de France.*

Depuis ce jour béni (12 septembre 1860) jusqu'au jour où cet écrit sera publié, le nombre des pèlerins qui viennent visiter et prier *Notre-Dame de France* va croissant toujours. On est certain d'être

au-dessous de la vérité en affirmant que plus de 300,000 visiteurs sont venus lui offrir leur hommage (1). Environ 12,000 ont inscrit leur nom sur son portefeuille. Que sera-ce, quand les voies ferrées de Clermont et d'Alais aboutiront au Puy !

Presque tous nos pèlerins tiennent à conserver un souvenir de leur ascension à Corneille. Ils emportent l'image de la grande Madone dessinée par le soleil lui-même, ou bien une réduction de la statue faite sous la direction et portant l'estampille de Bonnassieux. Ce sont autant d'images correctes et pieuses qui servent à stimuler la prière et à nourrir la piété (2).

Or il n'est pas un pèlerin qui, avant ou après son ascension, ne fasse une station dans la Basilique de Notre-Dame. Loin de s'évaporer en plein air, le culte que reçoit Marie dans son sanctuaire privilégié fait des progrès consolants, appelés à devenir tous les jours plus sensibles. Sur la plate-forme du

(1) Nombre approximatif des personnes qui ont visité la statue de Notre-Dame de France pendant le temps ci-après désigné (durant le jubilé de 1864):

Lundi	28	mars,	de	10	heures du matin	à 7 h. 1/2.	2,338
Mardi	29	id.	de	6	heures et demie	à 7 h. 1/2.	2,708
Mercredi	30	id.	de	6	id.	à 7 h. 1/2.	2,229
Jeudi	31	id.	de	6	id.	à 7 h. 1/2.	1,369
Vendredi	1er	avril,	de	6	id.	à 7 h. 1/2.	1,862
Samedi	2	id.	de	6	id.	à 8 heures.	3,950
Dimanche	3	id.	de	6	id.	à 8 heures.	5,375
Lundi	4	id.	de	6	id.	à 1 heure..	3,430
						TOTAL..................	23,361

(2) Pendant les deux jours qui ont suivi la bénédiction de la Vierge, il s'est vendu pour 4,000 francs de statuettes. Plus tard, année moyenne, la vente a été de 1,200 francs.

rocher, les beautés si variées du site favorisent la curiosité, rendent le recueillement difficile, il est vrai; mais dans le sanctuaire *angélique* il en est autrement. Là, tout porte à la prière, à la méditation, à la réception des sacrements, à une communication intime avec Dieu. C'est là ce qu'ont observé avec bonheur et saint Dominique, et saint Antoine de Padoue, et saint Vincent-Ferrier, et saint François-Régis, et sainte Colette, et la Mère Agnès, et le vénérable M. Olier qui disait : « Je ne connais point de lieu où Dieu se communique si intimement et où il répande ses grâces avec plus de libéralité. Tout y porte à lui, tout y est saint; en sorte que, pour en sortir tout pénétré de son amour et de son esprit, on n'a qu'à se laisser aller au mouvement intérieur qu'on y éprouve dès qu'on s'y présente avec foi... » Il écrivait plus tard : « Je suis dans un lieu où je finirais ma vie avec joie aux pieds de Notre-Dame du Puy, à laquelle je suis redevable, par sœur Agnès, de toutes sortes de grâces. » *(Vie de M. Olier,* t. II, p. 469.)

Depuis l'érection de la statue, il n'est pas de jour, durant la belle saison, où quelque prêtre pèlerin ne soit venu célébrer les divins mystères à l'autel de *Notre-Dame;* pas de jour où les pieux fidèles n'aient fait brûler des cierges en son honneur, tandis que d'autres ont demandé que le saint sacrifice fût offert à leur intention (1); pas de jour où plusieurs ne

(1) Depuis 1864, l'honoraire de la messe a pu être augmenté de moitié, sans que le nombre des honoraires offerts ait diminué sensiblement.

se soient empressés de s'asseoir à la Table eucharistique. Que sera-ce quand les voies montueuses qui conduisent à la Basilique seront élargies, les pentes adoucies! quand les largesses du clergé et du gouvernement auront relevé les ruines accumulées par la Révolution, et rendu à notre Basilique tous ces secours religieux qui font la renommée et le succès d'un pèlerinage!

Des faits nombreux, certains, concordants, démontrent donc que l'érection de *Notre-Dame de France*, Œuvre d'un Evêque aussi prudent que zélé, entreprise avec le concours de plusieurs Cardinaux français et italiens, de tout l'épiscopat, de tout le clergé français et des fidèles les plus pieux, avec l'approbation, la recommandation, les éloges et les indulgences du Souverain Pontife, n'a pu et ne pourra jamais nuire au concours qui, depuis tant de siècles, attire les populations chrétiennes à notre sanctuaire. *Notre-Dame de France* a valu à Notre-Dame du Puy le titre d'Eglise *Basilicale* ou *Royale,* et tend à lui rendre son ancien lustre, que les dévastations révolutionnaires avaient obscurci. Toutes les Eglises de France, en rendant leur hommage, en payant leur généreux tribut à Notre-Dame du Puy, ont reconnu son antique prééminence, proclamée par saint Léon IX et oubliée en divers lieux. Quand Mgr de Morlhon écrivait : *Nous avons voulu nous aussi, à l'exemple de nos vénérables collègues, rendre à notre Eglise tout l'éclat de ses plus beaux*

jours, il signalait le but qu'il poursuivait par les voies les meilleures; quand Son Eminence le Cardinal de Lyon plaçait une statue de 7 mètres sur le clocher de Fourvières; quand, à 100 mètres devant Sainte-Marie-Majeure, les Papes dressaient, au sommet d'une colonne, une statue de la Mère de Dieu; et Pie IX lui-même, quand il élevait sa gracieuse image de Marie immaculée au pied de l'église de la Trinité-du-Mont, craignaient-ils que l'honneur rendu au signe extérieur nuisît jamais au culte à exercer dans l'intérieur du temple... ? Non certes... et ce serait prendre une peine superflue que de le démontrer longuement. Ce qui fait la fortune d'un pèlerinage, c'est avant tout l'abondance des grâces répandues; c'est ensuite la multitude des secours offerts comme stimulants à la piété, tels que prédications, bénédictions, indulgences, reliques ou images saintes vénérées, processions, fêtes, cérémonies : voilà ce qu'on a compris à Rome, à Jérusalem, à Fourvières, à Roc-Amadour, au Puy anciennement et de nos jours, et partout ailleurs en tout temps. Et c'est pourquoi l'Eglise du Puy ne cessera de réclamer la *sainte Epine* que saint Louis lui a donnée, que la Révolution lui a dérobée et qu'un prêtre mourant a laissée en dépôt dans une église de Saint-Etienne; c'est pourquoi nous ne cesserons de demander que la chapelle aérienne de Saint-Michel soit rendue au culte du patron de la France, et que les intentions généreuses de nos Evêques pour

l'entière restauration du culte, surtout dans la Basilique de Notre-Dame, soient comprises enfin et exécutées. Croirait-on Notre-Dame de France rivale de Notre-Dame du Puy? Oh! non. A genoux devant la grande et belle image de la Vierge-Mère conçue sans péché, et la main sur le cœur, nous ne craignons pas de dire.... non. En aidant, dans la mesure de nos forces, l'Evêque de la *grande Madone* à ériger ce monument, nous n'avons pas porté préjudice au sanctuaire de Notre-Dame du Puy, où nous avons reçu tant de grâces.... Non... nous n'avons pas détourné la dévotion des peuples. Non... nous n'avons pas fait tarir la source des bienfaits que Notre-Dame répand depuis quinze siècles sur la France et sur le monde. La pusillanimité se trompe; elle nous calomnie.

Et Notre-Dame de France s'empresse de nous justifier avec éclat. Combien de pèlerins viennent la remercier chaque jour des faveurs miraculeuses obtenues par son intercession! Combien, en témoignage de leur reconnaissance, suspendent des *ex-voto* aux pieds de son image! et, sur ces *ex-voto,* les noms les plus honorables se lisent aux lieux les plus apparents. Combien d'infirmes y ont laissé leurs béquilles, qui les avaient aidés à marcher jusque-là et dont, après leur prière, ils n'avaient plus besoin! On ferait encore un volume, si l'on voulait seulement énumérer les malades guéris, les indigents secourus, les pécheurs convertis par *Notre-*

Dame de France. Par obéissance aux sages règlements qui défendent de devancer le jugement de l'Eglise, je m'abstiens de citer des faits particuliers. Ils sont déjà nombreux.

Voici en quels termes Marie décrit elle-même les merveilles qui s'opèrent en son nom : « Je guéris les
» corps infirmes, dit-elle à Marie Lataste; voyez
» dans le monde, depuis dix-huit siècles, combien
» d'infirmes désespérant du salut de leur vie ont
» recouvré la santé en recourant à moi! Il n'est pas
» de jour où ma bonté pour les hommes n'opère
» ainsi parmi eux des prodiges sur leur corps. Mais
» j'aime surtout à faire éclater ma puissance sur
» l'âme. Combien de jeunes gens et de jeunes filles,
» combien d'hommes mûrs et avancés en âge sen-
» tent en eux l'infirmité de leur âme et l'inclination
» qui les porte au mal! Ils implorent mon secours...
» et, brisant cette inclination perverse, je les incline
» au bien. Au lieu de regarder la terre, ils regardent
» le Ciel; au lieu d'écouter Satan, ils écoutent Jésus;
» au lieu de prêter l'oreille au monde, ils la prêtent
» à ma voix, ils marchent dans la voie droite.

» Je suis le refuge des pécheurs. Les hommes
» avaient établi autrefois des villes où les criminels
» pouvaient se retirer, et l'entrée dans ces villes les
» rendait inviolables. Je suis aussi une cité de re-
» fuge. Tous les pécheurs, même les plus grands pé-
» cheurs, peuvent venir à moi. Je n'en rejette au-
» cun; je permets à tous d'habiter dans cette cité

» qui est moi-même. Là, ma fille, ils sont tous abri-
» tés, non pas contre les hommes, mais contre Dieu;
» là ils peuvent se dépouiller, et ils se dépouillent
» complètement de leurs vices, de leurs crimes, de
» tout ce qu'il y a de souillé en eux. Aussi Dieu,
» qui ne veut pas la mort des pécheurs, mais leur
» vie, les épargne parce qu'ils sont sous ma pro-
» tection. Sa justice ne les frappe pas; au contraire,
» il abaisse sur eux des regards de miséricorde,
» et, voyant qu'ils viennent à lui dans la sincérité
» de leur âme, il les aime de nouveau comme ses
» enfants et les comble de ses bénédictions.

» Oh! venez tous à moi, vous qui êtes affligés, je
» vous consolerai! Venez à moi, vous tous qui êtes
» infirmes, je vous guérirai! Venez à moi, vous tous
» qui êtes pécheurs, et je vous justifierai. »

Ces faveurs se répandront avec plus d'abondance à mesure que *Notre-Dame de France* sera l'objet d'un culte plus intelligent, plus pur, plus généreux. La fête du 12 septembre sera célébrée avec un concours toujours plus nombreux et une solennité croissante; elle aura son Octave, peut être même un jour recevra-t-elle du Saint-Siége une messe et un office propre. Au lieu de s'inscrire, comme des touristes vulgaires, sur le portefeuille dont nous avons parlé, les pieux pèlerins voudront, en donnant leur nom, s'associer dans une commune pensée de piété filiale envers Marie, de dévouement à la cause pontificale et aux intérêts

religieux de la patrie. Ils formeront comme l'*Archiconfrérie de Notre-Dame de France*, émule de Notre-Dame-des-Victoires. A mesure que le commerce, l'industrie, la facilité des communications éloignent les habitants des hauteurs du mont Anis et les poussent à se loger dans la plaine, ne faut-il pas que Notre-Dame ouvre tous les trésors de son amour pour les relever jusqu'à elle? N'est-ce pas sur la montagne que le Sauveur se retirait pour prier? Et le Psalmiste ne disait-il pas : *J'ai élevé mes yeux vers les montagnes d'où j'attends tout mon secours?* Toutes les congrégations, toutes les paroisses de la ville et de la banlieue auront leur jour pour faire en procession leur visite à Marie; et, avant comme après leur ascension, certains exercices déterminés les réuniront dans la Basilique, but nécessaire, centre obligé du pèlerinage. Un *Manuel* conduira les pieux pèlerins d'abord à Notre-Dame, puis à Corneille; de là aux Pénitents, à Saint-Georges, à Saint-Valère, au tombeau de Du Guesclin, à Saint-Michel, à l'autel de saint François-Régis, à Saint-Joseph d'Espaly, au sanctuaire élevé à Vals en l'honneur du Cœur priant de Jésus, chef-lieu de l'*Apostolat de la Prière*; et plus ces pieux asiles seront multipliés, plus les pèlerins seront édifiés, plus ils accourront empressés et nombreux.

Terminons. En l'an de grâce mil huit cent soixante, près du sanctuaire Angélique où le moyen-

âge a vénéré *Notre-Dame de France* et que les Souverains Pontifes, les empereurs, les rois, mais surtout les Saints ont entouré de leurs hommages constants, au Puy-Notre-Dame, sur un piédestal aussi élevé que la plus haute des pyramides, placé au centre de la France par les mains du Créateur, avec le fer meurtrier enlevé par nos braves soldats aux sectateurs armés du schisme, une grande, belle et noble image de la Vierge Mère conçue sans péché a été élevée par les mains de la France entière et baptisée par la voix de l'Episcopat du nom de *Notre-Dame de France,* ainsi que l'antienne du Puy, adoptée par la liturgie catholique, avait appelé Marie du nom de *Reine (Salve Regina)*, ainsi que Louis XIII, en 1638, l'avait proclamée *Souveraine de la France;* et cependant cette auguste Reine s'est empressée de remplir ces fonctions royales : ainsi qu'elle avait député nos braves chevaliers sous la conduite d'Adhémar de Monteil revendiquer le tombeau du Christ, elle envoyait les armées de la France, deux fois en vingt ans, défendre et sauver le trône du Pontife-Roi qui définit sa Conception-Immaculée. Tel est le fait à jamais mémorable au point de vue historique, religieux et artistique que j'ai cru devoir raconter dans ses détails intimes, d'où ressort avec évidence la vérité de ces paroles de l'abbé Sire : *C'est la Vierge elle-même qui a conçu, béni et fait réussir ce grand dessein !*

Salut donc à Notre-Dame de France! Salut à la Vierge très-pure, acclamée dans le monde entier, mais surtout en France, *conçue sans péché!* Salut à la Mère de Dieu, qui nous apporte et nous montre le fruit divin de ses entrailles, l'Emmanuel plein de grâce qui nous bénit! Salut à la Reine du Ciel, couronnée de ses douze étoiles qui écartent la foudre! Salut à l'ennemie irréconciliable du serpent qu'elle écrase de son pied vainqueur! Salut à la Messagère des bénédictions divines, dont la démarche est aussi gracieuse que ferme et sûre. *Quam pulchre graditur Filia Principis!* Salut à l'Arbitre de la paix, qui transforme en signes de vie, en organes de salut, des instruments de mort! Salut à l'auguste Souveraine dont le manteau parsemé de fleurs et de diamants symbolise les vertus! Salut à la Fille de David, qui a pour voile son abondante chevelure, emblème de sa virginité! Salut à cet Astre toujours radieux qui brille d'une douce lumière sur le cratère éteint de nos volcans! Salut à cette Maîtresse ou plutôt à cette Mère qui, par sa physionomie et son attitude, inspire à tous ses enfants la pureté, la piété, le plus tendre amour pour Jésus, la charité la plus compatissante pour les hommes, vers lesquels elle semble descendre du haut des Cieux!

O Marie! bienheureux ceux qui travaillent à votre gloire et qui, dociles aux inspirations de votre cœur, s'emploient et se dévouent tout entiers au

culte de votre très-digne Epoux et au service de vos enfants! Pusssé-je voir tous mes compatriotes n'avoir qu'un cœur pour vous aimer, qu'une voix pour vous bénir!... Je mourrais alors content.

Mais jusqu'à mon dernier soupir, je ne cesserai de dire à mes chers concitoyens : « Quand une contrée a été choisie par le Seigneur pour être le théâtre de ses merveilles, la source de ses grâces, le terme d'un pèlerinage au loin et toujours renommé, elle doit savoir faire des efforts et des sacrifices pour conserver entière cette glorieuse influence. Elle mériterait d'être déshéritée si elle laissait ses sanctuaires en ruine, ses autels sans sacrifice, ses chœurs et ses chaires sans voix.

» Autrefois nos Evêques, seigneurs temporels, ouvraient des routes, construisaient des ponts, bâtissaient des églises, organisaient des fêtes dans l'intérêt du pèlerinage ou du grand Jubilé. Aujourd'hui ce sont nos édiles et nos Préfets qui doivent se concerter avec nos Evêques, afin de pourvoir à cet intérêt religieux qui est et sera toujours l'intérêt capital du *Puy-Notre-Dame.*

» Que Nîmes et Arles conservent leurs arènes, et Bordeaux son grand commerce, et Lyon son industrie, et Saint-Etienne ses manufactures d'armes et de rubans... Mais nous, sous peine de rentrer dans le néant d'où le Christianisme nous a tirés nous devons rester fidèles au culte traditionnel de *Notre-Dame,* et travailler de concert à relever les ruines amoncelées par le protestantisme et la Ré-

volution. C'est là ce que demandent et l'esprit de foi et l'amour éclairé du pays !

» En un jour de vertige, la statue *noire* de Notre-Dame du Puy, vénérée depuis tant de siècles, fut jetée aux flammes, comme le vain jouet de la superstition. Dans les cendres fut trouvée une pierre recouverte de figures et d'inscriptions indéchiffrables. Cette image, d'une origine douteuse, mais figurant d'une manière quelconque une mère qui nous présente son enfant, avait fidèlement reçu, pour les transmettre à Marie, les honneurs qui lui étaient dus. Mais, à dater du 12 septembre 1860, nous avons à présenter à nos amis et à nos ennemis un signe dont l'origine est à jamais bien connue, un signe dont le symbolisme est aussi pur qu'éclairé, un signe qui est un chef-d'œuvre de l'art chrétien, béni en plein soleil par un Cardinal et douze Evêques; un signe dont notre armée victorieuse a fourni la matière et dont la France a fait les frais; un signe dont les bénédictions et les indulgences d'un grand Pape ont enrichi l'érection; un signe qui a démontré déjà l'efficacité de notre foi et de notre confiance par une foule de faveurs répandues; un signe enfin qui ne périra pas; et si jamais le fanatisme antichrétien voulait savoir ce qu'il y a de caché dans les replis intérieurs du colosse, il y trouverait inscrits dans le *portefeuille de Notre-Dame* plus de 100,000 noms : les noms les plus honorables de l'Eglise et du monde !

» O Souveraine de la France et de l'univers, nous

vous avons faite grande et belle, non sans votre secours. Aidez-nous à faire grandir au sein de cette cité qui vous est chère le culte de votre digne Epoux, dont le nom signifie *Accrescens :* celui qui grandit toujours. Aidez-nous à grandir nous-mêmes en grâce et en sainteté ! Embellissez-nous de vos vertus ! et si nous vous avons préparé un trône sublime au-dessus des monts, préparez-nous un trône plus sublime encore et plus durable aux Cieux !

» Et vous, ô glorieux Archange ! protecteur de l'Eglise et de la France, vous qui depuis dix siècles recevez un culte au sommet de ce monolithe qui se dresse au pied de Corneille comme un serviteur auprès de son maître, soyez constitué à jamais le gardien et le défenseur de *Notre Dame;* et si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise ! dans des jours d'anarchie et de délire, quelques barbares osaient porter sur Elle une main sacrilége, qu'on vous voie, ô Michel ! exterminer ces vandales, ainsi que vous chassâtes du Ciel les mauvais Anges... Mais repoussons d'inutiles pressentiments; et, pour un avenir prochain, espérons tout de la protection de *Notre-Dame de France :* »

Oui : bientôt ! que sous ton empire
Entre les peuples ralliés
Toute haine à jamais expire
Comme le dragon sous tes pieds !

Bannis les fléaux de la guerre ;
Et que désormais sur la terre,
Afin de te chanter en chœur,
Oubliant leur lutte éternelle
Tous les mortels n'aient sous ton aile
Qu'une croyance et qu'un seul cœur.

VALÉRY.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Programme d'un concours pour le modèle du monument colossal qui doit être érigé à Notre-Dame de France sur le rocher de Corneille.

La Commission, nommée par Mgr l'Evêque du Puy pour réaliser les vœux ardents de la pieuse population de cette ville et diriger l'exécution du monument qu'elle veut élever à la Très-Sainte Vierge, son auguste Patronne, s'est réunie déjà plusieurs fois sous la présidence du vénéré Prélat, afin de délibérer sur ce noble et important projet.

Pour ne rien négliger de ce qui pouvait l'aider à conduire cette entreprise à sa perfection, la Commission a interrogé l'opinion publique, consulté les hommes les plus compétents de la capitale, étudié les types anciens et modernes suivis généralement dans les diverses contrées de l'univers catholique pour représenter la Mère de Dieu. Elle a voulu avoir égard non-seulement à la tradition générale, mais encore aux souvenirs particuliers du sanctuaire du Puy, le plus ancien que la France paraisse avoir érigé à Marie. Elle a voulu aussi marquer son œuvre du sceau de l'époque, en s'associant volontiers à l'élan unanime et sans doute surhumain qui, de nos jours, entraîne la catholicité entière avec son Pasteur suprême, à exalter d'une façon spéciale et à proclamer solennellement l'un des plus glorieux priviléges de la Reine des Vierges, son Immaculée-Conception.

La Commission espère que tous les amis de la religion et des arts voudront bien s'intéresser et prendre une part active à cette œuvre destinée à figurer en première ligne parmi les plus grands monuments de la sculpture et de la piété chrétienne. Elle pense aussi que le meilleur moyen d'obtenir un bon choix du modèle à reproduire en grand, comme aussi de favoriser le talent et de piquer l'émulation des artistes en écartant d'elle-même le soupçon de partialité, est de mettre au concours le projet du monument.

En conséquence, la Commission a ouvert un concours pour l'exécution du petit modèle de ce monument, et en a réglé les conditions comme il suit :

Conditions du Concours.

1° Les projets ou modèles destinés au concours devront consister en statuettes de 50 centimètres au moins de hauteur, non compris le soubassement ou piédestal. La Sainte Vierge y sera figurée dans l'attitude à la fois noble, modeste et bienveillante d'une *Mère de Dieu*, montrant la ville du Puy à son divin Fils pour qu'il daigne la bénir. Ses deux autres prérogatives de Reine du Ciel et de Vierge *Immaculée* devront être exprimées clairement et nettement caractérisées par les attributs, marques et emblèmes qui leur sont propres, tels que la couronne, le serpent infernal, etc. La Commission n'exige pas que l'Enfant divin soit placé sur les bras de sa mère plutôt qu'à côté d'elle. Un nuage pourra servir d'intermédiaire entre la terre et ces personnages célestes en tenant lieu de soubassement; la Commission n'en fait pourtant pas une condition nécessaire du projet. — L'artiste devra s'inspirer des pensées et des sentiments exprimés dans le *Salve Regina*, prière dont la composition est attribuée à l'illustre légat des croisades Adhémar, Evêque du Puy.

Les projets devront s'harmoniser avec la topographie de la ville et de ses environs, notamment avec les formes si pittoresques du rocher de Corneille destiné à servir de premier piédestal au monument; ces projets devront

aussi présenter des faces ou des profils nobles et gracieux à tous les aspects. Les dimensions du monument seront probablement de 15 à 17 mètres de hauteur sans le piédestal.

2° Un prix de la valeur de 3,000 francs sera offert à l'auteur de l'esquisse qui en sera reconnue digne au jugement de la Commission, laquelle se fera un devoir, avant de prononcer, de consulter l'opinion publique au moyen d'une exposition préalable des modèles reçus et de s'éclairer des lumières de quelques artistes désintéressés et d'un mérite reconnu. Ce prix toutefois ne sera remis au sculpteur qu'après que celui-ci aura reproduit et livré son œuvre avec les modifications jugées convenables et dans les proportions de 2 à 3 mètres de haut, de façon à pouvoir servir immédiatement de type, sous la direction de l'auteur du grand modèle destiné à la fonderie.

Un second prix de 500 francs sera décerné à l'auteur du projet le plus approchant de la perfection du premier. Des indemnités de 100 francs chacune seront en outre accordées pour les cinq meilleures esquisses qui viendront après dans l'ordre de mérite.

3° Les projets destinés au concours devront être parvenus francs de port à l'Evêché du Puy avant le 1er octobre de la présente année.

Fait au Puy, le 25 mars 1853.

Le Président de la Commission,

† AUGUSTE, Ev. du Puy.

Les Présidents des trois Sous-Commissions,

DE BRIVE,

Président de la Société académique.

PÉALA,

Curé de Notre-Dame.

Secrétaire de la Commission,

Abbé URBE.

II

Copie du traité fait entre la Commission de la statue à ériger sur le rocher de Corneille et M. Eustache Prenat, directeur des ateliers de fonderie à Givors.

Entre les soussignés, Mgr Auguste de Morlhon, Evêque du Puy, Président du Comité de souscription pour l'érection d'une statue colossale de la Sainte Vierge sur le mont Corneille, MM. Pierre Péala, archiprêtre de la cathédrale, Coumes (Antoine), ingénieur en chef de la Haute-Loire, Albert de Brive, chevalier de la Légion-d'Honneur, Pierre Eynac, curé de St-Laurent, vice-président, tous membrès dudit Comité, agissant au nom de la Commission, d'une part,

Et M. Eustache Prenat et Cie, maître de forges à Givors (Rhône), d'autre part,

Ont été faites les conventions suivantes :

Je, Eustache Prenat et Cie, m'oblige à faire la statue colossale de la Sainte Vierge destinée à être placée sur le rocher Corneille;

Cette statue sera faite avec le métal provenant de Sébastopol et donné par S. M. l'Empereur à cette fin ;

Elle sera faite d'après le modèle de M. Bonnassieux, sculpteur à Paris;

Elle aura seize mètres de hauteur, tout compris, la demi-sphère et les fleurons ;

Elle aura un escalier tournant intérieur tout en fer et fonte de soixante-quinze centimètres de largeur entre le noyau et le garde-corps;

Cet escalier aura, de quatre mètres en quatre mètres, un palier circulaire qui servira de plancher, où les visiteurs pourront se reposer et d'où ils pourront jouir de la vue du paysage au moyen de quatre fenêtres à chaque palier, qui s'ouvriront en dedans;

Elle sera bronzée de la manière la plus solide. Avant

de donner la couleur du bronze, on mettra deux couches de minium première qualité. Les étoiles de la couronne seront seules dorées à l'huile, mais avec or fin ;

Pour donner toute la solidité possible à la statue, empêcher qu'elle n'écrase la demi-sphère qui la supportera et la fixer puissamment sur son piédestal, il y aura des consoles intérieures sous la demi-sphère ;

Pour prévenir toute cassure par écrasement et rendre les joints plus parfaits, on mettra, en plaçant la statue, de petites lames de plomb entre les joints des pièces ;

L'épaisseur moyenne des pièces de la statue sera de trente-cinq millimètres environ, et elle pèsera, y compris les accessoires, de quatre-vingts à cent mille kilogrammes. Mais comme il est à peu près impossible de calculer le poids au juste, il est formellement convenu que quelques milliers de kilog. en plus ou en moins ne feront aucune difficulté et ne changeront pas le prix.

Je me charge de toute main-d'œuvre, fournitures et outillage pour la confection du grand modèle, le coulage, le transport et la pose de ladite statue sur son piédestal; seulement on mettra à ma disposition les bois et engins qui auront servi pour la confection du piédestal et qui pourront m'être utiles pour l'érection de la statue.

Le grand modèle sera reçu et approuvé par M. Bonnassieux, ou, en cas d'empêchement ou de refus de sa part, par un artiste qui sera désigné par Mgr l'Evêque. Cependant, comme il y aurait des inconvénients graves à ce que le grand modèle restât debout trop longtemps, il sera visité dans les quinze jours qui suivront l'avis que j'en donnerai à Monseigneur.

La statue sera placée dans deux ans à partir du jour où le modèle moyen de M. Bonnassieux m'aura été remis, sauf le cas de force majeure.

Enfin j'établirai au haut de la statue un paratonnerre dont la chaîne ira plonger dans un puits préparé *ad hoc* dans le bois du séminaire; la confection de ce puits sera entièrement à la charge de la Commission.

Je prends tous les engagements ci-dessus aux conditions suivantes :

La statue me sera payée cent-quatre-vingt-dix mille francs, tout compris : accessoires, grand modèle, coulage, transport, échafaudage, pose, peinture et, en un mot, tout compris. Ces cent-quatre-vingt-dix mille francs me seront payés en trois payements égaux : le premier quand le grand modèle aura été reçu et approuvé ; le second quand la statue et les accessoires auront été coulés, montés dans mes ateliers, visités et reçus par celui que Monseigneur aura désigné pour cela ; et le troisième quand la statue sera en place sur son piédestal, et que tout sera terminé comme il est dit ci-dessus.

En outre, je m'engage à recevoir, à Marseille, muni de l'autorisation de Mgr l'Evêque du Puy, le métal que lui donne S. M. l'Empereur, à le faire charger, transporter et décharger dans mon atelier à mes frais et dépens, et de le tenir en compte sur les cent quatre vingt-dix mille francs stipulés ci-dessus, à raison de quatorze francs les cent kilogrammes. Seulement cet à-compte ne sera attribué qu'au deuxième paiement.

La Commission se réserve la faculté de disposer du métal donné par S M. l'Empereur, qui restera après la confection de la statue et de ses accessoires, ou bien de me le laisser pour compte, à son choix, au prix convenu.

En cas de contestation, je consens à être traité comme entrepreneur de travaux publics.

Nous, Mgr Auguste de Morlhon, Evêque du Puy, Pierre Péala, Antoine Coumes, Albert de Brive et Pierre Eynac, acceptons les susdits engagements et conditions, et nous obligeons, au nom du Comité de souscription, à payer les cent quatre-vingt-dix mille francs, comme il est dit ci-dessus.

Fait double au Puy, le dix septembre mil huit cent cinquante-six.

Signés † Aug., Evêque du Puy; A. de Brive, P. Péala, Coumes, Eynac, curé ; et Eust. Prenat et Cie.

Pour copie conforme :

Au Puy, le 6 août 1859.

ALIROL, chan. secrétaire,
Trésorier de l'Œuvre de la statue.

III

Copie du traité entre M. Bonnassieux et M. Eynac.

Entre les soussignés, Bonnassieux, sculpteur domicilié à Paris et lauréat du concours ouvert au Puy, pour le modèle d'une statue colossale à ériger sur le rocher de Corneille d'une part, et Eynac, curé de Saint-Laurent, agissant en vertu des pleins pouvoirs à lui donnés par la Commission de ladite statue dans sa réunion du 20 août courant, d'autre part, ont été arrêtées les conditions suivantes :

1° Je, Eynac, m'engage à renvoyer, aussitôt après mon retour au Puy, à M. Bonnassieux, son esquisse couronnée dans le susdit concours.

2° Je lui reconnais le droit d'auteur, le droit de reproduire sa statue de quelque manière que ce soit.

3° Je lui laisse copie certifiée de la partie le concernant dans le traité de la Commission avec MM. Prenat et Cie de Givors relativement à ladite statue colossale. De plus, je promets de faire tout ce qui dépendra de moi pour obtenir de M. Prenat qu'il accepte la direction de M. Bonnassieux dans la confection du grand modèle, en recevant un praticien qui a toute la confiance de M. Bonnassieux et qui conduira l'ouvrage selon les conseils de celui-ci.

4° Je reconnais que la Commission, tout en se réservant de s'entendre là-dessus avec M. Prenat, se charge seule envers M. Bonnassieux de l'indemniser de ses voyages et de ses jours de présence à Givors.

Je, Bonnassieux, m'engage a prêter, pour tout le temps nécessaire, à la susdite Commission mon esquisse, qui doit m'être renvoyée et dont je dois accuser réception, dans le cas où, par quelque accident que ce soit, les deux modèles moyens que je vais faire partir pour Givors viendraient à périr, et que, ne voulant pas ou ne pouvant pas les reproduire moi-même, la Commission se trouverait

dans l'impossibilité de continuer son œuvre. Bien entendu que les deux modèles moyens vont partir pour Givors, sans attendre le résultat des démarches de M. Eynac, pour que M. Prenat consente à suivre ma direction, en acceptant le praticien que j'ai choisi pour conduire la confection du grand modèle, vu que la Commission s'est engagée par un traité avec M. Prenat et qu'elle ne peut se dégager qu'en mettant M. Prenat à même de remplir ses propres engagements ou d'y renoncer. Je reconnais à la Commission seule le droit de reproduire les gravures que j'ai vues et corrigées et dont elle a accompagné ses prospectus tant au Puy qu'à Paris, de plus, le droit de faire frapper des médailles où se trouvera ma statue, et promets de ne faire sur ce modèle aucune statue de grandeur héroïque ou colossale pour servir de monument analogue à celui du Puy.

Ainsi arrêté d'un commun accord et fait double à Paris, le 28 août 1856.

Lu et approuvé ci-dessus :

Signé EYNAC, curé.

Approuvé :

Signé BONNASSIEUX.

Pour copie conforme :

ALIROL, secrétaire.

IV

Fragment du discours de l'Evêque du Puy au Congrès académique.

« Le moyen-âge, obéissant à son esprit de foi, avait entouré la Reine du mont Anis d'une ceinture d'églises, de chapelles, d'oratoires, et plus particulièrement de cou-

vents et de maisons religieuses. Presque toutes les congrégations approuvées par le Saint-Siége avaient tenu à honneur d'avoir des représentants auprès du sanctuaire béni.

» Mais à côté des monuments si nombreux et si divers élevés à la gloire de la Patronne du Velay, il manquait une statue colossale dominant et la ville et la pieuse basilique, et indiquant de loin aux voyageurs le temple de Marie. L'aspect seul des lieux devait en faire naître d'autant plus facilement l'idée, que le rocher de Corneille dresse à quelques pas de là sa crête ardue, et qu'ainsi le piédestal semble avoir été préparé par le Créateur. Néanmoins les siècles passés ne paraissent pas y avoir jamais songé; d'où nous pencherions à croire que ce n'est pas sans un secret dessein de la Providence que l'érection de cette statue a été réservée à notre époque. Le Ciel a voulu sans doute que le *Diocèse de Marie*, comme l'appellent nos anciens livres liturgiques et comme l'appelaient plusieurs de nos illustres prédécesseurs, que le diocèse de Marie pût répondre le premier, par un monument à jamais durable, à la voix de l'Eglise qui vient de proclamer le dogme de l'Immaculée-Conception. Et voyez combien le site se prête à notre dessein : c'est ici, au centre de notre patrie, au lieu même où, dans les premiers siècles de l'Eglise, Marie daigna, suivant la tradition, se montrer en personne et demander qu'on lui élevât un sanctuaire spécialement destiné à devenir le théâtre de ses miséricordes; en face des ruines du château d'Espaly, où quelques nobles preux, fidèles à l'honneur national et pleins de confiance, même au milieu des revers, dans les glorieuses destinées de la France, proclamèrent la royauté de Charles VII et levèrent la bannière que l'héroïne de Vaucouleurs, suscitée par le ciel, allait bientôt promener victorieuse à travers nos provinces, à quelques pas de l'élégant obélisque de Saint-Michel et de la chapelle aérienne qui le couronne si gracieusement.

» Mais quand on choisit pour piédestal un rocher de 132 mètres de hauteur, il faut nécessairement une sta-

tue colossale ; et comment, dans un département pauvre et montagneux, suffire à une si énorme dépense? Je le sentais vivement, Messieurs, et cette considération m'eût arrêté dans tout autre diocèse que celui-ci ; mais, quoique pasteur d'assez fraîche date, je connaissais déjà le troupeau si cher à mon cœur que le ciel avait placé sous ma houlette : un Jubilé récent venait de m'apprendre que, malgré les ressources bornées du pays, ici on ne regardait pas aux dépenses quand il s'agissait d'honorer la Vierge du mont Anis. Nous allions travailler pour Marie, et Marie, dans le Velay, c'est le cri de ralliement et d'enthousiasme, le nom qu'on bénit également sous le chaume et les lambris somptueux, le ressort puissant qui remue toutes les âmes et fait vibrer tous les cœurs...

» Nous nous confiâmes à ces sentiments et aussi à Marie elle-même et à la Providence. Dans peu de mois 120,000 francs, dont près de la moitié avait été fournie par notre clergé et nos communautés religieuses, avaient répondu à notre confiance et à notre appel.

» Cependant une Commission avait été formée et nous y avions appelé, avec plusieurs de nos prêtres, l'élite de notre cité, des notabilités scientifiques appartenant à la capitale de l'Empire et aux différentes provinces, et en particulier l'illustre savant (M. de Caumont) que nous sommes si heureux de posséder parmi nous. Permettez-moi d'ajouter en passant qu'un des ornements de la famille régnante, S. A. sérénissime le prince-abbé Lucien Bonaparte, a bien voulu s'associer depuis peu à cette Commission et en accepter le titre de membre honoraire. Bientôt, après un brillant concours, seul mode possible en présence de l'immense responsabilité qui allait peser sur la Commission et sur nous, on arrêta définitivement le projet.

» Ce projet, communiqué d'abord au Chef de l'Eglise qui le bénit et l'encouragea par un bref solennel, et porté ensuite au pied du trône, y a été accueilli avec une faveur marquée ; et une autorité que certes, nul parmi nous ne sera tenté de décliner quand il s'agit de décider ce qui est grand et noble, notre auguste Empereur l'a jugé digne de la France.

» Une approbation aussi flatteuse, tombée de si haut, levait toutes les difficultés et assurait le triomphe de notre cause. Désormais la statue ainsi préconisée ne pouvait pas ne pas s'élever. Elle s'élèvera, Messieurs, pour honorer Marie, pour honorer la France, pour honorer l'Empire.

» Mais quel moyen adopter pour venir en aide à l'impuissance de notre département, et couvrir le chiffre élevé des dépenses futures? Deux se présentaient : une loterie sur une large échelle, — voie presque usée et qui, éveillant la cupidité et l'avarice, s'adaptait mal à un sujet religieux ; aussi ne l'eussions-nous employée qu'à regret, et — une souscription *nationale* qui faisait appel à la bonne volonté publique, associait tous les départements à notre projet et donnait à l'univers chrétien un nouvel et incontestable gage des sentiments de notre patrie pour la Reine du ciel.

» Comme vous preniez le chemin du Puy, nous allions en toute hâte arrêter le choix, et solliciter de l'Empereur une audience qui nous fut aussitôt accordée. Accueillis, cette fois encore, avec une bienveillance que nous avions déjà éprouvée et dont nous serons à jamais reconnaissants, et avec ce noble abandon qui est le cachet de l'esprit supérieur dans le rang suprême, notre pensée fut vite comprise. Sa Majesté prit une plume et inscrivit, de sa main, son nom et le nom de l'Impératrice à la tête de la liste de souscription, en nous faisant espérer en même temps le don d'un fer qui, changeant de destination, transformerait des instruments de destruction et de mort en un monument de salut, de bénédiction et de paix, et ferait servir les dépouilles du schisme et de la barbarie à un glorieux trophée à la fois religieux, national et civilisateur.

» Ce fer, il fallait, il est vrai, le conquérir auparavant sur l'ennemi; mais que nous importait, puisque nous avions pour garants de sa prochaine possession Marie, l'honneur de la France et la bravoure de nos soldats. C'était le mercredi 5 septembre que Napoléon ouvrait la souscription nationale, et le 8, fête de la Nativité de la

Vierge, Sébastopol, malgré ses formidables moyens de défense qui devaient, ce semble, prolonger la lutte bien longtemps encore, Sébastopol tombait sous nos armes victorieuses et laissait dans nos mains une immense quantité de fer et de canons. . . »

L'Evêque du Puy terminait en ces termes : « Rois de la science, joignez-vous au maître de l'Empire ; prenez, vous aussi, sous votre protection le projet de notre statue colossale. Croisés des arts, publiez-le dans vos départements, et soutenez-le de votre parole et de votre influence. Faites que votre passage à travers le Velay soit marqué par une inscription digne de vous et d'une assemblée savante, par un monument qui, si nos pensées se réalisent, comptera parmi les plus grands et les plus beaux de notre patrie ; et notre reconnaissance associera, dans nos prières, votre nom au nom de l'Empereur, dont le noble front vient de recevoir, aux applaudissements du monde civilisé, le sacre de la victoire. »

V

Extrait du Mandement de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Bordeaux, daté du 25 janvier 1856.

Nous croyons devoir recommander à la générosité et à la piété du clergé et des fidèles de notre diocèse, le projet d'érection d'une statue colossale de la Sainte Vierge, sur le rocher de Corneille, au Puy-en-Velay, sous le nom de Notre-Dame de France. La souscription est de cinq centimes par personne, une fois payés. On ne prétend pas cependant limiter la générosité des âmes pieuses.

Une messe sera célébrée à perpétuité, le premier samedi de chaque mois, pour les souscripteurs; et le nom des diocèses sera inscrit sur le piédestal de cette statue,

pour dire aux âges futurs leur dévouement à Notre-Dame de France.

Il n'est pas un de nos diocésains qui ne veuille à ce prix graver sur ce bronze sacré le témoignage de ses sentiments pour la Vierge Immaculée, Mère de Dieu, en l'honneur de laquelle ce monument sera érigé.

Notre Saint-Père le Pape et le Gouvernement français ont encouragé par les dons les plus généreux l'exécution de cette Œuvre éminemment pieuse.

Dispositions adoptées par Son Eminence, relativement à l'Œuvre susdite.

Une quête sera faite dans toutes les églises et chapelles de Bordeaux et des villes ci-dessous nommées (voir p. 100), le saint jour de Pâques. Elle sera annoncée le dimanche précédent.

Le produit de ces diverses quêtes sera envoyé à quelques-uns des collecteurs dont les noms suivent... Ceux-ci pourront faire parvenir leur argent à Mgr l'Evêque du Puy, par l'intermédiaire du R. P. Nampon, missionnaire du diocèse du Puy, résidant actuellement rue Margaux, 14.

Les souscripteurs sont engagés à faire de temps en temps cette prière : *Notre-Dame de France, priez pour nous!*

VI

Circulaire de Son Eminence Monseigneur le Cardinal-Archevêque de Besançon.

Besançon, le 26 avril 1858.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER CURÉ,

Il se fait maintenant une bien belle Œuvre à la gloire de Marie au Puy-en-Velay, ville toujours très-dévouée

au culte de la Sainte Vierge. On doit y ériger sa statue tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras. Cette statue colossale, et l'une des plus grandes certainement que l'on connaisse, sera coulée avec les canons pris à Sébastopol, que l'Empereur a bien voulu donner. Mais il y a bien des frais pour la pose et l'arrangement convenable de la statue, et l'Evêque du Puy m'a prié de faire à cet égard un appel à la générosité de mes diocésains. Comme je suis sûr qu'on les trouve toujours prêts à agir pour l'honneur de Marie, je vous demande, en leur lisant cette lettre, de les inviter de ma part à concourir à l'érection de ce monument. Chacun voudra que son nom aille grossir celui de tous les pieux fidèles de la France qui s'empressent de contribuer à ce religieux monument de la dévotion de la France envers l'auguste Reine des Cieux et la nôtre. Je vous serai obligé de me faire tenir le montant de la quête et des dons de votre paroisse, que je transmettrai à Mgr l'Evêque du Puy avec les noms des fidèles qui auront donné.

Recevez, etc.

VII

Extrait d'une circulaire de l'Evêque de Rodez à MM. les Curés, en date du 30 janvier 1856.

Je veux signaler à votre attention et vous recommander un projet pieux dont les développements ont atteint l'importance d'une entreprise catholique et nationale. Je veux parler de l'érection d'une statue de la Sainte Vierge, sous le nom de *Notre-Dame de France*, au sommet du rocher pyramidal qui domine la ville du Puy-en-Velay. Conçu par un vénérable Prélat auquel le diocèse de Rodez se glorifie d'avoir donné naissance, ce projet a été accueilli avec un empressement tout-à-fait providentiel.

Nous vous envoyons ci-joint le programme général des deux Œuvres qui nous a été adressé par Mgr l'Evêque du Puy, en vous recommandant de le faire connaître à vos paroissiens et de recueillir le plus tôt possible leurs offrandes qui seront adressées au secrétariat de notre Evêché... Vous y mettrez d'autant plus d'empressement que l'idée première de cette belle et sainte entreprise peut être revendiquée par le diocèse qui a donné à l'Eglise du Puy son premier Pasteur. Du sommet de la tour de la cathédrale de Rodez, où sa statue plane dans les airs, la Vierge Immaculée semble couvrir d'une protection maternelle le projet monumental de *Notre-Dame de France* et sourire aux efforts que nous ferons pour seconder l'un de ses illustres enfants.

VIII

Extrait de la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Mende, en date du 14 mars 1856.

Nous ne doutons pas que nos chers coopérateurs ne se soient empressés de faire connaître à leurs paroisses respectives le grand et pieux projet d'élever dans la ville du Puy, au nom de la France, un monument à la Vierge Immaculée, à l'occasion de la définition de ce dogme consolateur. Il n'est pas un cœur chrétien qui n'ait applaudi avec bonheur à cette religieuse pensée, et il n'en est pas un, non plus, qui ne soit heureux d'offrir son obole pour la statue monumentale, élevée, pour ainsi dire, par les mains de tout un peuple, d'une grande nation, à Celle qu'elle proclame ainsi sa Reine, parce qu'elle a eu toujours en Elle une protectrice et une mère.

On voudra bien différer le moins possible d'envoyer, ainsi que nous l'avons recommandé *au commencement du Carême*, les offrandes des fidèles.

† **JEAN-A.-MARIE**, Ev. de Mende.

IX

Extrait du Mandement de Mgr l'Evêque de Luçon, pour le Carême de l'année 1858.

.......En ce moment même, toute la nation s'assoc avec reconnaissance et enthousiasme à l'érection d'u statue colossale et magnifique en l'honneur de Celle qu tous regardent comme la cause, après Dieu, de nc merveilleux succès en Orient. Un autre monument no moins agréable au cœur tendre de Marie se prépare e s'élève en regard de *Notre-Dame de France*, nous vou lons dire l'histoire des rapports séculaires, intimes et pu blics, de grâces, de gratitude, d'hommages et d'amour qu n'ont cessé d'exister entre cette puissante Patronne et notre nation, qui s'est toujours fait gloire de lui être spécialement consacrée.

Il nous est doux, bien-aimés Diocésains, de vous annoncer que notre excellent et religieux Diocèse ne sera pas un de ceux qui fourniront le moins de matériaux intéressants à ce monument historique et littéraire, plus durable que le marbre et l'airain, parce qu'il sera impérissable comme le nom béni de ceux qui en ont formé le pieux projet et qui bientôt y auront mis le couronnement.....

X

Circulaire de Monseigneur l'Evêque d'Ajaccio, datée du 16 août 1856.

A l'occasion de la proclamation du dogme de la Conception-Immaculée de la Mère de Dieu, proclamation qui a comblé de joie le monde catholique, et en particulier la France, spécialement dévouée au culte de Marie, on

a conçu la pensée de consacrer la mémoire d'un si glorieux événement : premièrement, en érigeant à l'auguste Patronne de la nation très-chrétienne, sur l'un des points les plus culminants et les plus remarquables du territoire français, une statue monumentale, sous le titre de *Notre-Dame de France*; secondement, en recueillant dans un livre les traits les plus saillants de l'histoire de son culte dans cette noble portion de la chrétienté.

Pour l'exécution de ce double projet, une Commission s'est établie, sous la présidence de Mgr l'Evêque du Puy, dans le diocèse duquel la statue doit être élevée; il s'en est formé une autre à Paris, sous la présidence de Mgr le prince-abbé Lucien Bonaparte, à laquelle s'est adjoint un Comité historique.

Il s'agit d'associer à cette Œuvre, éminemment religieuse et nationale, toutes les âmes catholiques de France, par une légère offrande et une courte prière.

Un appel a été fait, dans ce but, à tous les Evêques de l'Empire, et, par eux, à tous leurs diocésains : les uns et les autres y ont répondu par une prompte et unanime adhésion.

Quoique notre île n'appartienne à la France que depuis 88 ans, et que notre histoire ne se lie que pendant cette courte période à celle de la grande nation qui nous a adoptés, nous ne saurions refuser notre humble part de coopération à l'accomplissement d'une Œuvre si digne de nos sympathies, à laquelle nous convient les plus nobles exemples, non moins que les motifs les plus déterminants.

La Corse vouée, elle aussi, de tout temps, à la Vierge Immaculée, dont le Mystère, naguère promulgué par les oracles du Vatican, a été salué au milieu de nous par des acclamations unanimes et des transports de la plus vive allégresse; la Corse que n'atteignit jamais le souffle impur de l'hérésie, et qui porta toujours sans tache le drapeau antique de la foi, mérite bien d'occuper une page dans l'histoire religieuse de la nation très-chrétienne. Elle est digne de concourir, avec la mère-patrie, à l'édification d'une Œuvre destinée à transmettre à nos arrière-neveux

la piété de leurs pères, et à orner d'une gloire de plus le culte immortel de notre divine Mère.

C'est pourquoi nous nous faisons un devoir de nous rendre, auprès de nos ouailles, par l'entremise de nos coopérateurs, l'interprète du vœu qui nous a été communiqué, en vous priant, Monsieur le Curé, de vouloir bien solliciter et recueillir les souscriptions de vos paroissiens et de nous les transmettre, avec la vôtre, par un *bon* sur la poste, payable à l'ordre du secrétaire de notre Evêché.

Nous vous invitons également à nous envoyer le plus tôt possible les documents que vous pourriez posséder ou vous procurer, concernant le culte de la Très-Sainte Vierge dans le diocèse et dans votre paroisse en particulier.

Afin de vous mieux fixer sur la matière qui fait l'objet de cette circulaire, nous y joignons plus bas un extrait des programmes qui nous ont été adressés...

† X. T. RAPHAEL, Ev. d'Ajaccio.

XI

Circulaire de Madame la Supérieure générale des Sœurs de Saint-Joseph du Puy.

Le Puy, le 15 février 1855.

MA BIEN CHÈRE MÈRE,

Je viens vous proposer une Œuvre qui ne manquera pas de sourire à votre piété et à votre zèle. Il s'agit, pour votre maison, comme pour toutes les maisons de notre Congrégation, de recueillir encore quelques secours pour l'érection de la statue monumentale de la Très-Sainte Vierge.

Vous savez qu'à l'époque des premières souscriptions, nous avons eu le regret de ne pouvoir présenter *collecti-*

vement nos différentes offrandes; c'était pourtant un bon exemple à donner. Or, nous pouvons encore suppléer à ce manque d'entente, en faisant un appel à la générosité des enfants qui fréquentent nos classes, et en présentant comme *un seul don* les mille petits dons de nos chères enfants.

Les Frères des Ecoles chrétiennes viennent d'adopter une semblable mesure, et la collecte qui s'est effectuée dans leurs différents établissements ne s'élève pas à moins de 15,000 francs. Les Frères du Sacré-Cœur, les Sœurs de l'Instruction, les Religieuses de la Visitation, etc., etc., s'occupent également de mettre en pratique ce moyen bien simple, mais très-édifiant.

Pour nous, ma chère Mère, et vous le sentez mieux que je ne pourrais vous le dire, il nous est permis, encore moins qu'à personne, de rester en arrière dans une Œuvre qui semble avoir les droits les plus légitimes à notre concours.

Comment, en effet, ne nous montrerions-nous pas les plus empressées à coopérer à la gloire de Marie, nous qui, par saint Joseph, notre auguste Père et Patron, appartenons de si près à cette divine Mère ! Comment ne travaillerions-nous pas de toutes nos forces et *toutes à la fois* à glorifier NOTRE-DAME du Puy, puisque c'est au pied de son sanctuaire si vénéré et à deux pas du monument en projet, que la Providence plaça le berceau de notre origine ! Oh ! non, il ne sera pas dit que nos devoirs nous sont moins chers que nos titres et nos priviléges.

Vous voudrez donc bien, ma chère Mère, tout en usant de la plus grande réserve, surtout à l'égard des enfants pauvres, ménager, par votre sage et pieuse industrie, le meilleur résultat possible. Nos enfants, d'ailleurs, aiment trop Marie pour n'être pas heureuses de lui offrir une part de ce qui leur est donné pour leurs menus plaisirs.

Je vous prie de nous envoyer bientôt le produit de votre *collecte*....

Veuillez agréer, etc.

Sr Marie-Léocadie BROC,
Supérieure générale.

XII

Extrait d'une circulaire de M. Boutan, président des Conférences de St-Vincent-de-Paul de Toulouse.

.....: C'est dans cette pensée que le Conseil de la Société a cru bon et convenable d'accueillir la proposition qui vous est faite de participer de vos dons à l'Œuvre de *Notre-Dame de France*.

Cette Œuvre, qu'un saint Evêque a fondée, que plusieurs Prélats favorisent, que le Souverain Pontife encourage, consiste à élever à Marie, sur notre terre de France, avec la coopération de tous les Français, un double et grand monument historique et artistique. La gravure que je vous fais remettre avec cette lettre est la représentation de la statue projetée et du site merveilleusement beau, depuis longtemps préparé par l'auteur de la nature, d'où l'image bénie et glorieuse de Marie doit dominer notre pays. Les plus savants et les plus pieux hommes de lettres travaillent à l'histoire des sanctuaires que tous les âges ont élevés, dans notre patrie, à la Mère de Dieu. La matière de la statue est fournie par les canons de Sébastopol. L'Empereur a souscrit, en outre, pour 10,000 *francs*. De leur côté, les enfants des Ecoles chrétiennes, au nombre de trois cent mille, ont donné un sou chacun, et réalisé une somme de 15,000 *francs*, qui doit servir à édifier le piédestal. Ainsi, de la base au sommet, du degré le plus haut comme du degré le plus humble de l'échelle sociale, l'exemple nous est donné.

Nous vous proposons de le suivre, nos chers confrères, et nous vous offrons l'occasion de témoigner une fois de plus de votre amour pour la Sainte Vierge, en prenant une digne part à cette Œuvre religieuse et nationale, pour laquelle une quête spéciale aura lieu, dans chaque conférence, à partir du *lundi* 1er *février*. MM. les Présidents sont priés d'organiser cette quête, qu'ils renou-

velleront, s'ils le jugent opportun, pour la rendre accessible à tous sans exception.

Les fonds seront transmis au Puy, ou par les soins du secrétariat de l'Archevêché de Toulouse, ou par ceux du R. P. Nampon, jésuite, qui, avec un zèle admirable, s'est voué à l'apostolat de ce projet, et l'a prêché déjà dans près de trente cathédrales, ainsi que dans beaucoup d'autres églises ou assemblées particulières.

Espérons que la Reine du Ciel protégera nos intentions, et nous rendra en grâces de salut ce que nous lui offrons de tendres et respectueux hommages.

FIRMIN BOUTAN.

XIII

Circulaire de Madame la Supérieure générale des Religieuses Ursulines, dites de CHAVAGNES, aux Supérieures des cinquante établissements que cette Congrégation compte en France.

Il y a déjà plusieurs mois que vous avez dû entendre parler d'un nouveau témoignage d'amour que la France veut donner à la Très-Sainte Vierge, en lui faisant élever, au Puy, une magnifique statue sous le titre de *Notre-Dame de France.* Tous les Français sont invités à y concourir.

Assurément, mes bonnes Mères, nous ne resterons point en arrière quand il s'agit de donner à Marie, notre digne Mère, quelque preuve de notre tendre amour. Je vous engage donc à faire faire une collecte parmi vos enfants. Que toutes, sans exception, y contribuent. Les cinq centimes du pauvre seront aussi agréables à la Reine du Ciel que l'or du riche. Ce sont les sentiments du cœur qui donneront le prix à notre faible offrande. Marie verra bien nos désirs ardents de faire tout ce qui dépend de

nous pour procurer sa gloire, et elle se contentera de ce que nous pourrons faire. Du haut du Ciel, cette Mère bien-aimée répandra sur nous ses bénédictions abondantes. Oh! ne négligeons aucun des moyens que la piété nous suggère pour les attirer sur notre chère Congrégation et sur les âmes dont le salut nous est confié!

Si chacune de nos maisons nous envoyait ce qu'elle pourra offrir pour les Religieuses et ce qu'elle aura reçu des enfants, nous aurions une somme plus convenable à adresser à Mgr l'Evêque du Puy, au nom de notre Société. Si donc, mes bonnes Mères, vous n'avez pas devancé le vœu que je vous exprime et envoyé déjà votre don, je vous prie de nous le faire parvenir au plus tôt, afin que nous ne soyons pas des dernières à répondre à l'appel qui nous est fait et qui trouve tant d'écho dans tous les cœurs chrétiens.

Chavagnes, 19 février 1858.

Sr Marie St-HILARION,
Supérieure générale.

XIV

Circulaire de Mgr l'Evêque du Puy, adressée à tous les Evêques français, dans le but de leur communiquer le programme du Comité historique de Notre-Dame de France et réponses de quelques Prélats.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous adresser deux programmes que je prends la liberté de recommander à toute votre bienveillance. Je n'avais pensé d'abord qu'à glorifier Notre-Dame du Puy; mais par un développement que je ne puis attribuer qu'à cette même Providence qui,

d'une petite semence fait surgir un grand arbre, une Commission s'est formée à Paris dans le but d'élever, près de ma Cathédrale, un monument national à Marie comme Reine et Patronne de la France, et en même temps cette Commission a conçu le projet de publier un livre monumental sur les gloires de Marie en France, à l'aide d'un Comité d'esprits d'élite, qu'elle s'est adjoint.

Le programme de la Commission et celui du Comité vous expliqueront, Monseigneur, tout ce qu'on se propose et tout ce qu'on attend de votre concours. Je vous le demande, ce concours, au nom de Marie. J'ai la confiance qu'il ne nous fera pas défaut dans une entreprise si glorieuse pour Elle, et que vous voudrez bien faire parvenir à MM. les Curés de votre diocèse et à MM. les Supérieurs de vos séminaires et de vos communautés le programme de la Commission, et aux hommes spéciaux le programme du Comité.

J'en recevrai l'assurance avec bonheur; et ma reconnaissance égalera le profond respect avec lequel je suis,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant

serviteur,

† AUGUSTE, Evêque du Puy.

Monseigneur reçut de nombreuses réponses à cette circulaire. En voici quelques-unes :

Le 22 janvier 1856, Mgr Dupanloup lui répondait :
« Monseigneur, je ferai assurément pour cette belle Œu-
» vre tout ce qui dépendra de moi; et dès aujourd hui
» j'essaye d' organiser dans mon diocèse les choses comme
» vous me l'indiquez.

» Ma consolation sera grande, Monseigneur, lorsque je
» pourrai faire le pèlerinage de Notre-Dame, retrouver
» vos bontés près d'elle, sa bénédiction près de vous, et
» vous offrir le fidèle hommage de mes plus dévoués
» respects.

» † FÉLIX, Evêque d'Orléans. »

L'Evêque de Rodez envoyait, le 29 mars 1856, la liste des correspondants qu'il avait nommés dans chaque arrondissement, avec la lettre ci-jointe :

« MONSEIGNEUR,

» J'ai l'honneur d'adresser à Votre Grandeur une copie » de la liste des membres correspondants du diocèse de » Rodez, qui ont promis leur concours au Comité histo- » rique de Notre-Dame de France.

» Vous verrez par là, Monseigneur, qu'en m'occupant » d'abord de l'Œuvre de la statue du rocher de Corneille, » je n'ai pas négligé celle du monument historique que » l'on veut élever à la Sainte Vierge. C'est là une double » entreprise dont l'Eglise de France vous saura gré, » puisque vous en avez eu l'initiative, et je suis heureux » d'en féliciter Votre Grandeur...

» † LOUIS, Evêque de Rodez. »

Notre Métropolitain, l'éminent Cardinal de Bourges, répondit, le 23 janvier 1856 : « J'ai reçu, avec la lettre » que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, les docu- » ments sur lesquels vous appelez toute mon attention. » Vous ne sauriez douter, Monseigneur, de tout mon » intérêt et de tout mon concours, du moment qu'il s'agit » d'une Œuvre comme celle-là. Je ferai tout ce que je » pourrai pour apporter mon faible contingent au monu- » ment que la France entière doit élever à la gloire de » l'Immaculée Vierge, Mère de Dieu... Agréez...

» Votre très-humble et très-dévoué serviteur,

» † CÉLESTIN, Card. du Pont,

» Archev. de Bourges. »

XV

Circulaires du Secrétariat de l'Evêché du Puy et du Collége des Jésuites de Vaugirard, relatives à la collection faite par l'abbé Sire, des documents qui se rapportent à la définition du dogme de l'Immaculée-Conception.

Le 25 mars 1855, M. Alirol, chanoine, secrétaire de l'évêché du Puy, envoyait à MM. les secrétaires des archevêchés et évêchés de France, la circulaire suivante :

« Je prends la liberté de vous écrire pour solliciter votre charitable concours pour une Œuvre qui intéresse la gloire de Marie. Un prêtre du diocèse, directeur et professeur au grand séminaire, qui a été invité par Monseigneur à préparer l'histoire complète du récent décret dogmatique, désirerait se procurer les principaux documents qui s'y rapportent. Pour les avoir il s'adresse à moi et me prie de vous demander :

» 1° Les trois mandements de promulgation des lettres apostoliques du 2 février 1849, du 1er août et de décembre 1854, et généralement tous les actes épiscopaux de votre diocèse relatifs à l'Immaculée-Conception, de 1800 à 1855 ;

» 2° L'indication précise des jours où l'on a célébré des fêtes dans votre diocèse, en l'honneur du dogme récemment proclamé ; des monuments qui ont été érigés et des ouvrages qui ont été composés à cette occasion ;

» 3° Les journaux du diocèse qui ont rendu compte de ces actes, de ces fêtes, de ces monuments, de ces ouvrages.

» Je n'ai pas besoin de vous dire combien vous aurez droit à notre reconnaissance en nous faisant parvenir ces précieux matériaux ; je vous offre d'avance, en mon nom et au nom de celui dont je me fais l'organe, les plus vifs remerciements. »

XVI

Le 25 mars 1857, les Religieux qui dirigent le Collége de Vaugirard envoyaient la circulaire qui suit à toutes les maisons de leur ordre.

Collége de l'Immaculée-Conception, à Vaugirard, près Paris.

» Mgr de Morlhon, Evêque du Puy, après avoir entrepris d'ériger à la mémoire de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception une statue colossale de la Très-Sainte Vierge, faite avec les canons russes de Sébastopol, a formé le projet de réunir de toutes les parties du monde les documents relatifs à cette définition solennelle et de les déposer dans la bibliothèque *(bibliotheca mariana)* de son antique cathédrale, afin qu'ils puissent y servir de commentaire *catholique* au monument *national*.

» Sa Grandeur a confié à un de ses prêtres le soin de former cette collection historique; et ce prêtre, après quatre années de recherches persévérantes, a eu la consolation de pouvoir réunir, de la France, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de la Suisse, de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Pologne, de la Russie, de l'Afrique, des deux Amériques, de l'Asie et de l'Océanie des matériaux qui équivalent au moins à 300 volumes. Il ne lui manque, pour compléter son œuvre, qu'un certain nombre de documents qu'il espère pouvoir obtenir par l'entremise de ceux de nos Pères qui auraient ces documents, et il vient en toute confiance s'adresser à nous.

» Voici la liste des documents demandés :

» 1° *Encycliques* du 2 février 1849, d'août et de décembre 1854 dans les traductions autres que la française, l'italienne, l'espagnole, l'allemande, la suédoise, la polonaise, l'arménienne; par exemple, la portugaise, la flamande, la hollandaise, la danoise, et celles de la Bohême, de la Hongrie, de la Russie, de la Grèce, de la Turquie, etc.;

» 2° Les *mandements* des Evêques qui ont promulgué ces Encycliques, surtout la dernière;

» 3° Les *travaux* des théologiens sur la définibilité ou la définition du dogme de l'Immaculée-Conception : livres, thèses, dissertations, discours;

» 4° Le *récit* des fêtes célébrées ou des *prières* établies en l'honneur du dogme défini;

» 5° La description des *églises*, *chapelles*, *statues*... œuvres d'art quelconques... érigées en l'honneur de l'Immaculée-Conception ;

» 6° Les *brochures* ou *livres* publiés contre ;

» 7° Le récit des *miracles* ou des grâces obtenues ; en un mot tout ce qui, de 1849 à 1859, se rapporte au décret dogmatique. »

XVII

Texte du majordome de Sa Sainteté, annonçant à M. Eynac sa promotion à la prélature.

« La Santità de nostro Signore, essendosi benignamente degnata di annoverare fra suoi Cappellani Segreti d'onore il sig. D. Pietro Eynac, Parroco della città di Puy in Francia, il sottoscritto maggiordomo della Santità Sua, si affretta con piacere di porgergli l'annunzio di questo grazioso tratto di sovrana Pontificia considerazione.

» Ed. BORROMEO. »

Sur le sceau, autour des armoiries de la famille Borromée, on lit : *Eduardus Borromeus Arese pontificiæ domui præpositus*.

Le pli est adressé à

Monsignore Pietro Eynac,
Cappellano Segreto d'onore di
Sua Santità.

Et autour des armoiries du Saint-Siége on lit : « SS. Palazzi Ap. maggiordomato. »

XVIII

Discours du Cardinal de Bordeaux, pour la bénédiction de la Statue.

> *Quæ est ista, quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum?*
> Quelle est celle qui s'élève du désert, innondée de délices, appuyée sur son bien-aimé?
> (Cantiq., viii, 5.)

Messeigneurs,

Tel est le chant de triomphe qui seul peut rendre les sentiments dont est pénétrée la pieuse assistance qui nous entoure. En plaçant la statue de la Reine des cieux sur un piédestal que la main des hommes eût été impuissante à lui préparer, pouvons-nous ne pas nous écrier dans les transports de la surprise et de l'admiration : Quelle est celle qui de ce sommet semble prendre son essor vers les cieux et se montrer à nous comme le symbole de l'espérance?

Cette grande manifestation couronne, en les surpassant, tous les hommages rendus jusqu'à ce jour à Notre-Dame du Puy. Elle est comme un prolongement des démonstrations catholiques qui viennent d'avoir lieu à Gap, Chartres, Autun, Verdelais, Mauriac, Guingamp, Marseille, Avignon, Agen, Saint-Rémi, Blois, Laval et Arras. Elle est une trève à la préoccupation des esprits et pour les fidèles une source de hautes pensées.

Vous comprendrez dès lors, nos très-chers Frères, l'empressement de tant de Pontifes à se rendre à l'invitation de votre vénérable Evêque. Ils viennent, en leur nom et au nom de la patrie tout entière, payer leur tribut de vénération et d'amour à celle que nous saluons aujourd'hui du titre de *Notre-Dame de France*.

Raconterai-je ici les innombrables bienfaits obtenus par la médiation de la Mère de Dieu dans l'un des sanctuaires les plus vénérés et les plus fréquentés de l'univers? En les énumérant je ne ferais que répéter ce qui est connu de tous. Les Papes, les Empereurs et les Rois franchirent périodiquement à l'envi les obstacles presque insurmontables que formait autour du Velay une double enceinte de montagnes non frayées ; on s'étonnerait aujourd'hui à la vue des présents dont ils avaient enrichi la sainte Basilique. Nous désirons simplement, à l'exemple de l'un des plus intelligents et des plus zélés membres du Comité de l'œuvre (1), vous recommander et justifier le titre irrévocablement attaché à la statue que nous inaugurons aujourd'hui : NOTRE-DAME DE FRANCE. Les bouches qui l'acclament avec transport et qui viennent d'interrompre ma parole ne font que répéter un nom connu des nombreuses caravanes de pèlerins qui, pendant sept ou huit siècles, venaient des royaumes voisins solliciter la protection de la Mère de Dieu. Ils étaient déjà habitués à regarder la France comme lui étant spécialement chère, et ils espéraient réussir mieux dans leurs demandes en priant Marie sous ce vocable dont l'honneur revient à notre patrie.

Il y a, en effet, N. T.-C. F., entre la sainte Vierge et la France, un rapport que nous pourrions appeler national; car la France est excellemment la nation de Marie. Nos pères étaient encore plongés dans les ténèbres du paganisme, et déjà ils adressaient des hommages à la Vierge *qui devait enfanter*. Notre-Dame *de dessous terre*, objet de la vénération des druides, ne fut-elle pas, à Chartres, comme la Dame dont on ignorait la divine vocation, mais qu'on appelait, qu'on prophétisait par un de ces pressentiments mystérieux qui sont les préludes des grands événements, et qui ne manquèrent pas d'ailleurs à la venue de Jésus-Christ? Après l'arrivée du Messie et la conversion des Gaules, le culte de Marie tint une place immense dans notre vie publique.

(1) M. Ch. Calemard de la Fayette.

On peut affirmer que nous avons été façonnés à vaincre et à civiliser, l'Evangile dans une main, l'image de Marie dans l'autre. En consacrant, dans leur premier concile, et par un article distinct de leur symbole, le dogme de la divine Maternité et toutes les prérogatives qui en dérivent, les Apôtres s'engagèrent à faire connaître la Vierge Immaculée par leurs discours et par ceux de leurs envoyés ou de leurs successeurs. La piété filiale de saint Jean envers la Mère des douleurs qui, par une donation de Jésus mourant, était devenue sa mère, devint ce feu sacré dont la flamme embrasait tout nouveau ministre de l'Evangile, et la mission comme le vœu de celui-ci était de l'allumer chez les peuples vers lesquels il était envoyé. N'est-ce pas à un arrière-disciple de l'apôtre bien-aimé, à saint Irénée, que l'Eglise de Lyon doit sa dévotion séculaire et si tendre envers Marie?

Le culte de la Vierge fut la forme qu'affecta plus particulièrement l'introduction du Christianisme dans nos contrées. Le caractère français en reçut une impression qui dure encore; il fut, dirons-nous avec un auteur (1), que nous citons avec une complaisance tout affectueuse, un des éléments les plus féconds de cet apostolat chevaleresque et religieux qui n'a jamais cessé d'illustrer notre nation. Nos entreprises et nos conquêtes portaient toutes l'empreinte du sceau de Madame sainte Marie, comme de la Suzeraine à la gloire de laquelle on les consacrait.

Notre-Dame de France! quel sens profond est attaché à ce titre! Quels touchants souvenirs il perpétue! Quelle gloire patriotique il nous rappelle! Quel résumé honorable des sentiments que l'auguste Mère de Dieu inspire à la nation de Clovis, depuis qu'en lui conférant le baptême, ses premiers évangélisateurs l'arrachèrent aux hontes et aux malheurs de l'idolâtrie!

Notre-Dame de France! c'est bien, en effet, la qualification consacrée par les siècles; car, en remontant à l'origine du Christianisme dans nos belles contrées, c'est-

(1) M. Auguste Nicolas.

à-dire à la naissance du grand royaume dont la foi a rassemblé les parties hétérogènes dans cette unité que ses ennemis ont tant de fois menacée sans jamais la dissoudre, on retrouve le nom et le culte de Marie popularisés comme ils le sont aujourd'hui. Tous les titres auxquels celui d'enfant de l'Eglise a donné tant de splendeur dans la famille comme dans la société, elle les réunit sur sa tête pour en composer un diadème incomparable.

Nous avons eu des monarques, des reines, dont les exploits et les vertus vivront à jamais dans nos annales : les Charlemagne, les Philippe-Auguste, les saint Louis d'un côté ; de l'autre les Clotilde, les Radegonde, les Blanche de Castille forment une lignée de têtes couronnées, telles que tous les autres pays du monde doivent nous les envier. Mais Marie était leur Souveraine, ils l'avaient choisie pour modèle; leur sceptre et leur peuple ils les avaient confiés à sa garde; et, si grande que fût leur puissance, si admirables que fussent leurs qualités, ils lui disaient comme aujourd'hui : la première Reine de France, celle qui dépasse toutes les autres, c'est vous, ô Marie : *Tu supergressa es universas.*

La bénédiction nuptiale a donné à tous les rangs de la société des épouses exemplaires, d'un héroïsme dans l'infortune que Jésus-Christ seul peut communiquer : les Bathilde, les Jeanne de Valois, les Françoise de Chantal, la bienheureuse dame Accarie et tant d'autres; mais elles avaient contracté leur union en implorant la chaste épouse de saint Joseph ; elles l'avaient établie maîtresse et directrice de la maison. L'imiter était leur habituelle résolution. Elles renvoyaient à Marie la gloire de leurs vertus et des bénédictions que le Seigneur faisait tomber sur elles et sur leurs époux. Il est bien reconnu que si la femme, parmi nous, a conquis une noble et douce principauté de sagesse, de grâce, de modestie, de dévouement, Marie a été le type parfait qu'elle a eu sous les yeux, et n'importe la valeur des autres épouses, nous ne les louons qu'en exaltant au-dessus d'elles l'incomparable Vierge de Nazareth : *Tu supergressa es universas.*

La maternité apparaît dans nos familles avec une au-

réole de vertu que l'impiété est contrainte d'admirer. Abnégation dans le devoir, patience dans la douleur, tendresse qui constitue le trésor distinct de son cœur, édification persévérante dans l'exemple : qui de vous ne désignerait, sans quitter sa demeure, la femme chrétienne parée de ces surnaturelles beautés? Mais c'est la mère de Dieu qu'elle s'efforce de copier; c'est sur sa ressemblance plus ou moins grande que sa valeur s'apprécie; mais si personne n'est père autant que Dieu dans le gouvernement de la famille, personne n'y est mère autant que la Mère de Jésus-Christ. *Tu supergressa es universas.*

Plus qu'en aucun autre pays, la fille, la sœur, parmi nous, ont cultivé le lis de la pureté évangélique. La Vierge sous mille costumes, en mille états divers, dans le cloître, l'hôpital et l'école, est la merveille dont la grâce divine a doté nos plus modestes villages; elle fourmille dans nos cités; mais l'idée de virginité, sa vocation, les sacrifices de plaisirs et de fortune qu'elle impose, qui les aurait étudiés, goûtés et convoités, si leurs charmes ne s'étaient réfléchis dans le miroir sans tache que Marie nous présente? En prisant si haut la virginité, en publiant ses bienfaits, nous ne nous arrêtons devant les copies qu'en vertu de notre admiration pour le modèle accompli. Il y a des légions de vierges parmi nous, mais il n'y a qu'une Reine des vierges : *Supergressa es universas.*

Marie, Dame de France! Trouverait-on en effet beaucoup d'autres montagnes, plaines ou vallées couvertes comme les nôtres de ses sanctuaires? Combien d'églises ou chapelles constituent dans nos provinces des centres de pèlerinages dont la réputation a franchi nos frontières? Combien ont une célébrité séculaire? Combien ont une origine qui semble se confondre avec celle du christianisme dans les lieux où ils sont érigés?

Marie, Notre-Dame de France! Tout ce qui est inscrit dans les registres de la postérité catholique a été élevé sous sa tutelle et s'est employé à dilater son empire. Nos plus célèbres monarques, fiers d'être les fils aînés de

l'Eglise, voulaient aussi être les fils privilégiés de l'humble servante du Seigneur; nos plus grands évêques, nos premières illustrations du cloître, saint Bernard, saint Bonaventure; nos princes de la chaire, les hommes dont le génie a projeté le reflet le plus brillant sur leur pays, ont fait à Marie un piédestal sur lequel ils ne placent aucune autre sainte; ils l'ont louée, chantée, imitée, selon la mesure de leurs talents et la nature de leurs fonctions.

Nos antiques universités marchaient sous la bannière de Marie, plaçant en tête de leurs engagements celui de défendre ses priviléges. Que d'associations formées sous son nom..., inspirées par quelque mystère de sa vie!

Notre-Dame de France! Sans amoindrir la part de l'Italie et de l'Espagne, ces terres classiques de la dévotion ne donnaient-elles pas à Notre-Dame du Puy le titre glorieux que cette statue fait renaître?

Depuis la célébrité qui s'est attachée au sanctuaire inspirateur de tant de merveilles, pas une basilique, pas une église de village en France qui ne lui ait réservé au moins un autel, où ses fêtes ne soient encore solennisées, dont les murs ne soient tapissés de ses images, dont les voûtes ne retentissent fréquemment de ses cantiques et les chaires de ses louanges; pas une localité qui n'ait ses institutions spéciales, ses mois d'hommages et de fleurs, ses exercices de prières.

Notre-Dame de France! N'entre-t-elle pas dans toutes les phases de notre vie? Dans les calamités, on implore son intercession. De nobles armées portèrent son étendard au combat. Là où les fléaux sévissent, où les fleuves débordent, les familles déposent à ses pieds leurs requêtes. Le culte de cette Mère est entré si avant dans notre éducation, que les passions elles-mêmes, avec tous leurs entraînements, ne peuvent le déraciner.

Notre-Dame de France! Sur combien de toiles et de statues n'a-t-elle par promené le pinceau et le burin de nos artistes! Et quelle supériorité de spiritualisme, de formes et d'attitudes angéliques ne nous a-t-elle pas valu sur les produits licencieux de l'antiquité païenne?

Notre-Dame de France! Oui, elle l'a été depuis qu'il

y a eu des mères s'efforçant de marcher sur ses traces ; elle l'est encore dans une généralité que l'attiédissement des âmes n'a point anéantie.

L'homme des champs, comme l'ouvrier des cités; l'enfant des écoles, comme le vieillard; le riche et le pauvre; en un mot, tout adorateur du Dieu crucifié fait entendre ce cri que les échos du mont Anis ne cessent de faire revenir jusqu'à moi, varié à mille accords, de confiance, de tendresse et de respect : Salut, ô pleine de grâces ! *Ave Maria, gratia plena !*

Ah ! quand l'Esprit-Saint prédisait que l'amour de Marie grandirait dans les âmes comme le cyprès aux versants des montagnes, *sicut cypressus in monte Sion*, que de sa protection surgirait une ombre salutaire comme celle du platane sur le bord des fleuves, *sicut platanus juxta aquas*, que la douceur de son empire surpasserait celle du fruit de l'olivier, *sicut oliva speciosa in campis*, n'indiquait-il pas nos diverses provinces qui, du nord au midi, ont adopté et préconisé son culte ainsi qu'elles ont orné, enrichi leur territoire, avec l'olivier, le platane et le rosier ?

Pour moi, je ne sais ce qui m'attendrit le plus, ou des grâces sans nombre que Marie obtient pour le monde, ou de la confiance sans borne que nos populations ne cessent de lui témoigner. A la vue de cet échange de secours et de reconnaissance, qui oserait se décourager? Il est vrai que l'horizon est chargé de tempêtes; mais Celle qui ce matin même a su écarter les nuages amoncelés sur nos têtes et faire briller le soleil aux yeux de ses enfants attristés, saura bien aussi, au jour voulu, rendre à l'Eglise sa sérénité et la joie dont cette solennité est l'augure. On a pu dans d'autres lieux déployer une grande magnificence, mais le caractère propre de votre fête, bons habitants du Velay, celui qu'aucune autre démonstration n'a eu et n'aura au même degré, c'est l'unanimité. Y a-t-il place à deux pensées, à deux cris, à deux amours au milieu de vous ?

Ah ! s'il est vrai que le fils, tant qu'il n'a pas abdiqué les affections de sa mère, ne s'égare pas, ou possède la

force morale qui, tôt ou tard, le ramène de ses égarements, Eglise de Jésus-Christ, Evàngile dont le sang des martyrs a cimenté les vérités, traditions perpétuées jusqu'à nos jours de tant de saintes doctrines, de tant d'apôtres infatigables, non, vous ne périrez pas! Ni l'hérésie, ni le schisme ne sauraient nous atteindre, parce que rien ne détruira parmi nous l'empire de notre Reine et de notre Mère. Il serait même permis, ce me semble, de prédire que cette unanimité si persévérante de croyance et de sentiments, qui sont le lot de notre patrie, recevra de l'événement de ce jour une nouvelle et éclatante consécration.

Qu'il est donc glorieux pour Marie, le monument que lui élève la France! Le rocher Corneille est évidemment la sainte montagne qui sert d'escabeau aux pieds de la Reine des cieux : *fundamenta ejus in montibus sanctis*. Mais, quoique placée sur un point particulier de l'empire, cette effigie appartient à la France entière. Le courage de nos soldats en a conquis le métal sur les remparts ennemis; ce métal, le souverain d'un grand peuple en a fait hommage à la Reine du monde; la main de nos ouvriers l'a noblement travaillé; les petits enfants ont payé les pierres de ses assises; du trône impérial, centre d'une charité qui déborde du côté où la gloire et l'infortune l'attirent, sont venues des largesses qui ont stimulé la générosité nationale. Les évêques ont aidé cette entreprise; les orateurs ont provoqué d'abondantes aumônes, et parmi eux, qui pourrait oublier l'apôtre infatigable qui, il y a dix ans, prit, à la suite d'une retraite pastorale, l'initiative de cet appel aux sentiments du pays, ainsi que l'enfant de Notre-Dame de France, ce digne fils de saint Ignace, dont le zèle, durant plusieurs années, de diocèse en diocèse, a soutenu une propagande patiente, laborieuse et féconde. Les aumônes, tour-à-tour, comme des fleuves, ont afflué de tous les départements. Notre-Dame de France a eu des tributaires dans toutes les parties de l'empire. Sa statue est donc un présent national, un acte de foi populaire, une réponse de gratitude patriotique à toutes les faveurs de Marie, un mémorial sublime

et durable des sentiments et des croyances qui, au dix-neuvième siècle, animent le peuple français envers la Mère de Dieu.

Que de cités, N. T.-C. F., envieraient les pompes que la ville du Puy déploie en ce grand jour! *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei*. C'est Marie qui a rempli les glorieuses pages de son histoire. Mais ce que nos yeux voient, ce que nos oreilles entendent surpasse ce que d'autres ont vu et entendu avant nous. Ce matin, quels flots de têtes vivantes sur le versant de nos collines, dans le creux des vallées et sur tous les chemins! Ni la ville n'est assez vaste, ni les maisons assez nombreuses pour suffire à l'envahissement des multitudes! Quelles guirlandes se déroulent autour de votre image, ô Marie! quel cœur pourrait ne pas tressaillir devant cette explosion de piété! Cortége de Pontifes, de prêtres accourus comme ambassadeurs et témoins, de files nombreuses de vierges revêtues des livrées de leur Reine, mosaïque ravissante, où j'aperçois toutes les nuances d'âge, de condition s'harmonisant : où les oriflammes, les bannières, les croix, les statues, les emblèmes se montrent comme des trophées disséminés sur un champ de victoire, où mille voix remplissent l'air d'hymnes et d'invocations. De pareils spectacles ne se produisent pas fréquemment dans la vie; ce dernier verse dans mon âme des transports que ma parole est impuissante à traduire.

Goûtez maintenant, Prélat vénéré, digne Pasteur de ces lieux, la satisfaction d'avoir amené à terme cette grande œuvre; Dieu seul a connu les sollicitudes qu'elle vous a causées : c'est une belle récompense que vous recevez aujourd'hui; vos vœux sont pleinement accomplis.

Le magnifique effet de la Statue réalise tout ce qu'avait droit d'espérer la Commission qui a répondu avec un si vif enthousiasme et une si touchante longanimité à votre appel. L'œuvre de Bonnassieux, notre bien-aimé compatriote, l'artiste chrétien par excellence, conserve, dans sa transfiguration colossale, le charme, la majesté,

la perfection qui ont valu au jeune maître d'être choisi parmi ses cinquante-trois concurrents.

Que M. Prenat, de Givors, reçoive ici la part qui lui revient, et que sa modestie nous permette de dire que son travail est d'un mérite incontesté.

Et maintenant que nous reste-t-il à faire, nos très-chers frères, sinon d'élever nos mains et nos cœurs vers Notre-Dame de France? Pourrais-je oublier que mon berceau, comme celui du plus grand nombre d'entre vous, a été placé sous la garde de Notre-Dame du Puy? C'est donc avec bonheur que je suis venu, de l'une des extrémités de la France, unir ma voix et mon cœur à la voix et au cœur des Pontifes et des fidèles qui nous entourent. O Marie! laissez-moi, dans ce lieu où éclatent les prodiges de votre puissante médiation, vous payer le premier mon tribut de reconnaissance et d'amour.

Notre-Dame de France! Protégez cet empire qui se plut à vous nommer sa Mère. Vous l'avez mis à la tête des nations; vous lui avez donné tous les triomphes de la guerre: de grâce, conservez-lui les splendeurs et les biens de la paix! La cause du Vicaire de Jésus-Christ remise en vos mains ne peut pas être perdue; la cause du Pape, c'est la cause de la France, c'est la cause de la société, c'est la cause de Dieu. Tout cela semble en danger aujourd'hui; demain tout va renaître. La cause de l'Eglise n'est jamais moins abandonnée, pourrions-nous dire avec notre saint Hilaire, que lorsqu'elle le paraît davantage : *Hoc enim Ecclesiæ proprium est, ut tunc vincat, cum læditur, cum arguitur, cum deseritur.*

Répandez, Vierge sainte, vos bénédictions sur les diocèses des vénérés Pontifes qui sont venus vous consacrer leur personne et celle de leurs enfants. Bénissez le Prince auguste qui n'a pas récusé l'honneur de souscrire le premier à l'Œuvre de Notre-Dame de France. C'est une pensée toute chrétienne d'avoir converti l'airain tonnant des batailles en un symbole de miséricorde et d'amour. Nous vous invoquons aussi pour les dignes représentants de son autorité, et dans ce département, et

dans cette bienheureuse cité; pour ces deux sénateurs, ces députés, ces magistrats, et tous ces nobles guerriers qui nous entourent. Vous avez, Monsieur le Préfet, Monsieur le Général, Monsieur le Maire, et vous tous, Messieurs, non-seulement rehaussé par votre présence l'éclat de cette solennité, vous êtes encore venus chercher, au pied de cette image bénie, le recueillement et la piété, ces deux choses si rares au milieu des agitations du monde.

Voilà donc, pouvons-nous dire en terminant, la grande entreprise arrivée à son terme. L'idée vit enfin dans le métal : la statue est debout ! Perçant d'un front majestueux le nuage égaré de l'azur, elle surgit comme une indescriptible surprise; elle plane désormais sur les lieux, sur les temps, sur les hommes ; le divin Enfant bénit la ville et la France ; et l'antique cité d'Anis, fille des grands souvenirs, s'enorgueillit une fois encore, se sentant tout-à-coup rajeunir.

Oui, nos très-chers frères, l'heure est venue. Au signal donné par l'airain sacré de vos temples, au bruit du canon des batailles, j'aperçois, de la place même où je vous parle, tomber le voile qui dérobe aux regards le métal transfiguré, et, sous un rayon de soleil inespéré, on livre à votre admiration, à votre vénération, à votre amour la statue de Notre-Dame de France.

ADDENDA

Page 9, ligne 24, après 1,100 francs, ajoutez : les quêtes faites à l'église triplèrent cette somme.

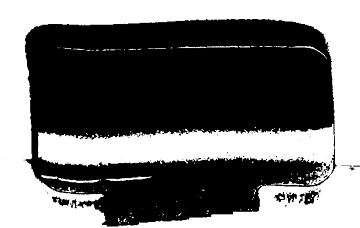
Page 28, aux noms des Commissaires nommés par Mgr de Morlhon, il faut ajouter ceux que Mgr Le Breton a appelés au sein de la Commission depuis que cet ouvrage est sous presse, à savoir : M. Demonts, préfet de la Haute-Loire ; M. Vinay, maire de la ville ; M. Menard, vicaire général ; et M. Brosset, doyen du Chapitre.

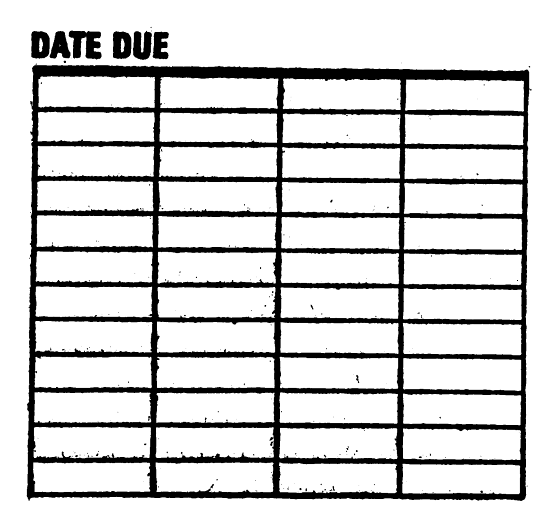
TABLE DES MATIÈRES

LE PUY, TYPPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE MARCHESSOU.








DATE DUE


DEMCO
Digitized by Google


89056270523
b89056270523a